R·4720 à 4723

ASTRUC, Jean (1684-1766)

Traité des maladies vénériennes ... / Traduit du latin du Astruc ... — Seconde edition ... — ✕ A Paris : chez Guillaume Cavelier..., 1743. — 4v.

TRAITÉ
DES MALADIES VÉNÉRIENNES,

Où, après avoir expliqué l'Origine, la Propagation, & la Communication de ces Maladies en général, on décrit la Nature, les Causes, & la Curation de chacune en particulier :

Traduit du Latin de M. ASTRUC, *Médecin-Consultant du Roi, Premier Médecin du feu Roi de Pologne, Auguste II. Médecin Ordinaire de Son Alteſſe Sérénissime Monseigneur le Duc d'Orléans, & Professeur en Médecine au Collége Royal de France.*

SECONDE EDITION

Revue, corrigée & augmentée.

TOME II.

A PARIS,
Chez GUILLAUME CAVELIER,
Rue S. Jacques, près la Fontaine
S. Séverin, au Lys d'Or.

M. DCC. XLIV.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

BIZKAIKO FORU ALDU... DIPUTACION F... L DE... Archivo y Biblioteca


BIZKAIKO FORU ALDUNDIA
DIPUTACION FORAL DE VIZCAYA
LIBURUTEGIA
Archivo y Biblioteca
Artxikoa eta Bibliotekа

TABLE

Des Chapitres du ſecond Tome.

LIVRE SECOND.

De la Contagion, de la Nature, & du Traitement des Maladies Vénériennes.

CHAPITRE I. *DE quelle manière ſe contracte le Mal Vénérien.* Page 1

CHAP. II. *De la nature & des qualités du Virus Vénérien.* 21

CHAP. III. *Quelles ſont les voies par où s'introduit le Virus Vénérien ? & par quelle règle on doit juger de la quantité qui s'en eſt introduite ?* 38

CHAP. IV. *Quelle eſt la cauſe de la multiplication du Virus Vénérien ? & quelle eſt la manière dont cette multiplication ſe fait ?* 53

CHAP. V. *Comment le Virus Vérolique peut demeurer quelquefois ſi long-tems dans le Sang, ſans ſe déclarer?* 63

CHAP. VI. *Des différentes Méthodes qu'on a employées pour le traitement du Mal Vénérien, depuis qu'il a commencé de paroître juſqu'à-préſent.* 74

CHAP. VII. *De l'Uſage que l'on a fait du Mercure, & des Préparations Mercurielles dans le traitement de la Vérole, depuis le tems qu'elle commença à paroître juſqu'à préſent.* 128

CHAP. VIII. *Comment & avec quel ſuccès les Fumigations Mercurielles ont été autrefois employées dans le traitement de la Vérole?* 175

CHAP. IX. *Comment & avec quel ſuccès les Fumigations Mercurielles ont été employées depuis peu pour guérir la Vérole?* 201

CHAP. X. *De la vertu du Mercure & des Préparations Mercurielles, & de la cauſe de cette vertu.* 220

CHAP. XI. *De la Méthode la plus facile, la plus ſûre, & la plus efficace de guérir le Mal Vénérien.* 248

CHAP. XII. *Lequel eſt le meilleur de*

l'uſage intérieur, ou de l'uſage extérieur du Mercure? Et entre les manières d'employer le Mercure extérieurement, quelle eſt la meilleure? 287

CHAP XIII. *Laquelle des deux Méthodes eſt la plus ſûre, de celle des Fumigations, ou de celle des Frictions?* 312

PREMIERE ADDITION.

Nouvelles preuves de la nouveauté des Maladies Vénériennes en Europe. 337

SECONDE ADDITION.

Augmentations, éclairciſſemens & corrections pour le Catalogue des Auteurs, qui ont écrit des Traités particuliers ſur les Maladies Vénériennes. 345

TROISIEME ADDITION.

Divers Ecrits publiés à l'occaſion de la Seconde Edition du Traité De Morbis Venereis. 377

Extraits pris des *Obſervations ſur*

les Ecrits modernes, Feuille CCCXCVIII. *p.* 183. *Réflexions sur cet Extrait.* 398

DISSERTATION

Sur l'Origine, la Dénomination, la Nature, la Curation des Maladies Vénériennes à la Chine. 417

§. I. *Demandes adreſſées à un Jéſuite à Pequin, ſur la fin de l'année* 1737. 423

§. II. *Réponſes envoyées de Pequin ſur la fin de l'année* 1739. 425

§. III. *Explication des Drogues qui entrent dans les Formules Chinoiſes.* 434

§. IV. *Remarques ſur la Théorie des Maladies Vénériennes reçue parmi les Chinois.* 436

§. V. *Remarques ſur le Traitement que les Chinois emploient pour guérir les Maladies Vénériennes.* 451

§. VI. *Comparaiſon de notre manière de traiter la Vérole avec celle de la Chine pour juger laquelle des deux eſt la plus efficace.* 463

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES DU SECOND TOME.

TRAITE'

TRAITÉ
DES MALADIES VÉNÉRIENNES.

LIVRE SECOND.
De la Contagion, de la Nature, & du Traitement des Maladies Vénériennes.

CHAPITRE PREMIER.
De quelle manière ſe contracte le Mal Vénérien.

QUAND le Mal Vénérien commença à paroître en Europe, on ignoroit qu'il ſe communiquât par le commerce avec les femmes; parce que les Malades, pour cacher leur débauche, diſſimuloient

Le Mal Vénérien fut mis d'abord au nombre des Maladies épidémiques.

ſoigneuſement la manière dont ils l'avoient contracté, ou que peut-être ils ne ſoupçonnoient pas qu'une ſi grande Maladie pût ſe contracter par ce moyen; d'autant plus que cette ſorte de contagion étoit alors ſans éxemple. De-là vient que les Médecins de ce tems-là crurent unanimement, comme on l'a déja dit ci-deſſus, que cette Maladie étoit épidémique, de la même manière que les Maladies peſtilentielles, & par-conſéquent qu'elle venoit d'une cauſe extérieure & commune, que les uns prétendoient être une maligne influence des Aſtres ou un aſpect malin des Planètes, & les autres un mauvais air cauſé par les pluyes ou les inondations.

GASPARD TORRELLA paroît être le premier qui ait eu quelque ſoupçon de la contagion de ce Mal. Dès l'an 1500. il enſeignoit, (*a*) que cette Maladie *venoit ordinairement par voie de contagion*. Cependant, entraîné par ſes préjugés, ou trompé par les menſonges des Malades, il y joignoit en même tems une autre cauſe, & ſoutenoit (*b*) que le Mal *pouvoit encore*

(a) *Tractat. De Pudendagrâ.*
(b) *Ibid.*

venir par l'uſage d'un mauvais régime ; ce qu'il tâchoit de confirmer par l'exemple d'un certain ANTOINE MARC, de Catalogne, Docteur ès Arts & en Médecine.

Ce ſentiment fut ſuivi par JACQUES CATANÉE du *Lac-Marcin*, Génois, (*a*) en 1505. ; par GEORGE VELLA, de Breſſe, (*b*) en 1508. ; & par NICOLAS MASSA, Vénitien, (*c*) en 1532. Quoique ces Auteurs avouaſſent que le Mal Vénérien ſe communiquoit principalement par la contagion, ils croyoient néanmoins que, ſans aucune contagion, il pouvoit venir auſſi par une *altération intérieure* du ſang & des humeurs.

JERÔME FRACASTOR, de Vérone, Médecin célèbre de ſon tems, & obſervateur aſſez éxact, penſoit encore de-même en 1546. lorſqu'il écrivoit ſon Traité *De Morbis Contagioſis*. Car quoiqu'il convienne (*d*) que *la plupart des gens avoient contracté cette Maladie par contagion*, il prétend néanmoins,

(a) *Tract. De Morbo Gallico*, *Cap.* 3.
(b) *Opuſcul. De Morbo Gallico*, *Cap.* 1.
(c) *Lib. De Morbo Gallico*, *Tract.* 1., *Cap.* 2.
(*d*) Liv. 2., Chap. 12. du même Ouvrage.

qu'on en a remarqué une infinité d'autres, qui en ont été infectés d'eux-mêmes ſans aucune contagion. En effet (continue-t-il) *il auroit été impoſſible ſans cela, qu'une contagion lente d'elle-même, & qui ne ſe gagne pas facilement, eût en ſi peu de tems parcouru tant de pays, n'ayant été apportée en Eſpagne que par une Flotte; au-lieu qu'il eſt ſûr que le Mal Vénérien a paru en même tems, ou preſque en même tems, en Eſpagne, en France, en Italie, en Allemagne, & preſque dans tout le Nord.*

C'étoit auſſi le ſentiment de BENOÎT VICTORI. Cet Auteur dit au *Chap.* 3. du Livre qu'il publia à Florence *en* 1551. *ſur la Vérole, qu'il croit fermement que la contagion n'eſt pas d'une néceſſité abſolue pour la production du Mal Vénérien, mais que la conſtitution préſente de l'air, jointe à celle des humeurs qui tendent à la putrefaction, ſuffit pour cela.* Et pour confirmer ce qu'il a avancé, par un éxemple qu'il croit bien averé, il ajoûte *qu'il a vu quelquefois d'honnêtes & de ſaintes Religieuſes, éxactement Cloîtrées dans un Couvent inacceſſible & inviolable, qui étoient tombées malheureuſement dans la Maladie Vénérienne, à cauſe de la corruption*

de l'air, & de la mauvaiſe conſtitution de leurs humeurs, jointes à la foibleſſe de leur complexion.

L'expérience a enfin appris qu'il n'étoit produit que par communication.

Mais enfin la vérité s'eſt fait jour, & l'on ſçait depuis long-tems, par une expérience certaine, conſtante, indubitable & jointe au témoignage uniforme de tous les Médecins, que le Mal Vénérien n'eſt produit, ni par un mauvais régime, ni par un vice de l'air, ni par aucun abus des choſes non-naturelles, ni par une corruption ſpontanée des humeurs, mais uniquement par la voie de la communication, qui le fait paſſer d'une perſonne malade à une perſonne ſaine.

Sçavoir par la Génération.

Cette communication ſe fait, ou par la *Génération*, les parens tranſmettant la Maladie au fœtus dans le tems de ſa formation; ou par la *Contagion*, une perſonne malade infectant une perſonne ſaine. La Maladie contractée de la première manière, s'appelle *héréditaire*; & de la ſeconde façon, elle ſe nomme *accidentelle*.

La Vérole héréditaire peut être tranſmiſe également au fœtus par le pere & par la mere; par *le pere*, en ce que les particules de la ſemence communiquent à l'embryon le Virus vé-

nérien dont elles ſont infectées ; & par *la mere*, en ce que fourniſſant, pendant les neuf mois de ſa groſſeſſe, la nourriture au fœtus, elle lui fait part en même tems du Mal dont elle eſt attaquée. C'eſt ainſi qu'on a reconnu par expérience qu'une mere qui a la Vérole met au monde des enfans foibles, languiſſans, d'une mauvaiſe conſtitution, à demi-pourris, couverts d'Ulcères, & véritablement vérolés ; que même un pere qui a la Vérole engendre quelquefois des enfans véritablement vérolés & couverts d'Ulcères, quoique la mere ſoit ſaine (*a*), ou du-moins ſans aucun ſigne manifeſte de Vérole, comme ſi le Virus qui infecte l'Embryon étoit incapable de faire impreſſion ſur le corps de la mere.

Mais la difficulté eſt de ſçavoir, ſi un pere gâté ou une mere gâtée peut communiquer à l'Embryon un Virus vérolique, qui reſte caché ſans cauſer de mal, pendant toute la jeuneſſe, qui renaiſſe enſuite de lui-mê-

(*a*) Voyez VICTOR TRINCAVELL, *De la Curation d'une Maladie particulière du Corps humain*, *Liv.* II., *Chap.* 17. Et AMATUS LUSITANUS, *Centurie* I., *Curat.* 50.

me dans un âge plus avancé, & produiſe, indépendamment d'aucune contagion nouvelle, une Vérole vraie & légitime ? C'eſt de-quoi l'on a raiſon de douter. Quoique je ne prétende pas rejetter abſolument cette manière de communication, qui eſt admiſe de preſque tous les Médecins, j'avouerai néanmoins ingénument qu'elle me paroît ſuſpecte avec raiſon, ſi l'on entend parler de la Vérole véritablement & proprement dite, qui ne ſe manifeſte que long-tems après la naiſſance. On voit ſouvent que des enfans qui naiſſent d'une mere infectée, naiſſent eux-mêmes infectés, quelquefois pleins d'Ulcères & à demi-pourris ; mais c'eſt une Vérole manifeſte & déclarée. On voit de-même ſouvent que le *Rachitis*, ou les maladies qui ont rapport au *Rachitis*, que les Ecrouelles, ou les Tumeurs écrouelleuſes des Glandes méſentériques, que l'atrophie pulmonaire, que la diſtorſion des os qui rend le corps boſſu, & quantité d'autres Maladies ſemblables, qui viennent ordinairement d'une Vérole dégénérée, ſe déclarent peu-à-peu dans le progrès de l'âge. Mais je n'ai jamais obſervé que

des enfans aient apporté du ventre de leur mere la ſemence d'une Véroſe proprement dite, qui après avoir été cachée dans la jeuneſſe, ſe manifeſte enfin d'elle-même dans un âge plus avancé, ſans cauſe évidente : Ce qui me porteroit à croire que les Médecins n'ont embraſſé ſi légèrement cette opinion, que pour pouvoir, en cas de beſoin, ſauver la réputation des Malades, & les diſculper, en apportant une cauſe de la Maladie qui fût probable, quoiqu'elle ne fût pas vraie.

2. Par la Contagion.

Mais on peut laiſſer la déciſion de cette queſtion au jugement des Lecteurs. Du-moins eſt-il certain que ſi la Contagion qui arrive après la naiſſance, n'eſt pas l'unique voie de communication, elle eſt la plus certaine. C'eſt-pourquoi il importe extrêmement de bien connoître toutes les manières dont la Vérole ſe communique par Contagion. On ſçait en général, par l'éxemple de pluſieurs Maladies, que la Contagion peut ſe répandre de trois manières. 1°. *A une certaine diſtance*, à la faveur de l'air chargé d'exhalaiſons vicieuſes. 2°. *De proche en proche*, par le moyen d'un *foyer* ou

corps quel qu'il ſoit, qui communique aux perſonnes ſaines les corpuſcules contagieux dont il eſt rempli.

3°. *Par l'attouchement immédiat* de la perſonne infectée; ce qui eſt la voie la plus facile de tranſmettre le venin. Mais on ſçait auſſi que ces trois manières ne ſont pas également capables de donner la Vérole.

I. Ainſi l'expérience & la raiſon prouvent qu'elle ne peut ſe donner à une certaine diſtance. Je dis, l'expérience; parce qu'il n'y a dans les écrits des Médecins aucun témoignage contraire, & que même VIDUS VIDIUS, dans ſa *Guration générale*, *Part.* 2., *Sect.* 2., *Liv.* 3., *Chap.* 3., dit expreſſément « qu'on n'a jamais « vu que la Contagion de la Vérole « ſe ſoit communiquée à des voiſins « par le moyen de l'air. » D'où l'on peut raiſonnablement conclure, que cette manière de Contagion eſt impoſſible; puiſque, depuis plus de deux ſiècles, elle n'a jamais été obſervée. J'ajoûte que la raiſon le prouve auſſi; parce que le Virus Vénérien eſt trop groſſier, trop épais, trop fixe pour pouvoir s'exhaler dans l'air en forme de vapeur, & ſe répan-

Non pas néanmoins par une contagion qui aille juſqu'à une perſonne éloignée.

dre ainſi juſqu'à une certaine diſtance.

Ni peut-être auſſi par une Contagion qui vienne d'un foyer.

II. On ne ſçauroit dire tout-à-fait la même choſe de la Contagion par un *foyer*, c'eſt-à-dire, lorſqu'on prend le Mal en couchant dans les mêmes draps, en portant les mêmes habits, en buvant dans le même verre, en s'eſſuyant la bouche & les lèvres avec les mêmes linges, dont ſe ſera ſervi un Vérolé. On produit, à la vérité, quelques éxemples qui ſemblent favoriſer cette eſpèce de Contagion. Ainſi NICOLAS MASSA (*a*) rapporte qu'il *guérit un de ſes amis, qui avoit pris le Mal, pour avoir couché ſeulement une nuit dans les draps qui avoient ſervi à un homme qui avoit à la jambe un Ulcère Vénérien.* Ainſi ANTOINE FRACANTIANO (*b*) dit *avoir vu une jeune fille de ſept ans, qui avoit gagné le même Mal, pour avoir porté une robe de peau dont s'étoit ſervi une femme vérolée.* Ainſi, GABRIEL FALLOPPE (*c*) dit *s'être entretenu avec un vieillard, qui avoit chez lui deux Vérolés pleins d'Ulcères aux*

(a) *Lib. De Morbo Gallico, Tractat. 1., Cap. 2.*

(b) *Lib. De Morbo Gallico.*

(c) *Tract. De Morbo Gallico, Cap. 22.*

Parties postérieures, & qui assûroit avoir pris le Mal par l'usage des mêmes Latrines. Ainsi LÉONARD BOTAL, Médecin d'Ast, (*a*) témoigne *qu'un de ses intimes amis, homme de bien & de probité, en fut cruellement attaqué, & qu'il protesta toujours, avec les plus grands sermens, qu'il ne pouvoit comprendre d'où lui étoit venue cette Maladie, à-moins que ce ne fût pour avoir bu dans le verre d'un homme avec qui il vivoit familièrement, & qui en étoit alors violemment tourmenté.* Ainsi GUILLAUME FABRICIUS HILDANUS, dit dans le Recueil de ses *Observations & Epitres, Centur.* 1., *Observat.* 100., *qu'une jeune fille de quinze ans, faisant le Carnaval dans une assemblée de Seigneurs, & ayant changé d'habits avec un jeune homme, avoit contracté des Pustules & des Ulcères Véroliques aux Parties Naturelles par le seul attouchement des Calleçons qui étoient infectés.* Enfin, c'est ainsi que GREGOIRE HORSTIUS, dans ses *Observations de Médecine, Part.* 11., *Liv.* 2., *Observat.* 3., assûre *qu'une fille âgée d'environ dix-huit ans, qui servoit chez un Seigneur vérolé, & qui*

(a) *Lib. De Luis Venereæ curandæ ratione, Cap.* 4.

couchoit dans le même lit que ſa Concubine, après differens Symptômes de douleurs nocturnes, de ſerrement de poitrine, & autres ſemblables, ſe trouva à la fin infectée de Puſtules Véroliques par tout le corps, & de Condylômes aux Parties Honteuſes.

Mais la ſeule rareté de ces éxemples ſemble donner un juſte ſujet de les révoquer en doute. Il ſe pourroit faire, peut-être, qu'on eût obſervé pareille choſe autrefois dans le premier commencement de la Vérole, qui étoit le tems de ſa plus grande violence; & il ſemble que c'eſt le ſentiment de FALLOPPE, qui, aprés avoir rapporté (*a*) qu'*on avoit cru dans les commencemens que la Vérole pouvoit ſe prendre en buvant dans les verres des Vérolés*, conclud ainſi: *Voyez quelle étoit la fureur de cette Maladie. Aujourd'hui on n'a rien à craindre de pareil.* Peut-être auſſi que toutes ces hiſtoires ne ſont que des inventions des Malades, qui tâchoient, par des menſonges, de cacher leurs déſordres; & c'eſt ce qui paroît le plus probable. Du-moins puis-je bien aſſûrer, en me ſervant

(*a*) Dans l'endroit cité ci-deſſus.

des paroles de BRASSAVOLE (a), que *je n'ai jamais vu aucun Malade qui eût pris la Vérole par voie de foyer, ni entendu dire à perſonne en avoir vu des exemples.*

En un mot, je ne voudrois pas nier opiniâtrement cette voie de contagion. Car, comme il eſt certain que chez les Turcs le levain de la petite Vérole ſe communique en inſinuant, par de légères inciſions à la peau, quelques gouttes de pus reçues dans du coton ou de la charpie, ou même, chez les Chinois, en mettant dans les narines quelques boutons de petite Vérole qui ſont tombés; pourquoi le Levain Vérolique ne pourroit-il pas ſe communiquer de la même façon, quoique plus tard, plus foiblement, plus difficilement; attendu que ce Levain eſt plus épais, plus groſſier, plus fixe que celui de la petite Vérole? Cependant je voudrois encore moins admettre, comme aſſûrée, cette manière de contagion; puiſqu'elle n'eſt pas appuyée d'expériences inconteſtables, & qu'il y a toujours ſujet de ſoupçonner que les

(a) *Lib. De Morbo Gallico.*

hommes ou femmes adultes qui attribuent leur Maladie à ces ſortes de cauſes, l'ont gagnée par d'autres voies, que la honte leur fait diſſimuler. C'eſt ainſi que FALLOPPE (*a*) ſe moque agréablement de ceux qui, pour *défendre l'honneur de certaines femmes, diſoient qu'elles avoient pris la Vérole par le moyen de l'eau-bénite.*

Mais ſur-tout par la Contagion qui vient du contact.

III. La ſeule Contagion, ou la Contagion la plus commune, eſt celle qui arrive en quelque partie du corps, par le contact immédiat d'une perſonne malade avec une ſaine: & l'expérience apprend que ſi ce n'eſt pas là l'unique voie par où la Maladie ſe communique, c'eſt du-moins la plus fréquente, ſur-tout ſi les circonſtances ſuivantes concourent à en augmenter l'effet; c'eſt-à-dire, lorſque les parties qui ſe touchent, ſont humectées d'une humeur qui ſert de véhicule au Virus Vérolique; qu'elles ſont molles, poreuſes, faciles à être pénétrées par le Virus; qu'elles ſont échauffées & raréfiées, de leur nature, à raiſon de leur ſituation, ou par

(a) *Sed infectio illa habuit originem per unum Aſperges; ſcio ego*, &c. Tract. *De Morbo Gallico*, Cap. 13.

le mouvement qui les agite, & par-conſéquent qu'elles en ſont plus diſpoſées à s'imbiber du Virus.

Ainſi, comme il y a pluſieurs différentes eſpèces de contacts où ces circonſtances peuvent ſe rencontrer, le Mal Vénérien peut auſſi ſe communiquer par toutes ces eſpèces de contacts.

1°. Par le *commerce charnel*; ſoit qu'une femme ſaine s'abandonne à un homme gâté, dont le Gland ſoit couvert de Chancres, qui ait une Gonorrhée virulente, ou du-moins dont la ſemence ſoit infectée du Virus Vérolique; ſoit, au-contraire, qu'un homme ſain ait affaire à une femme gâtée, dont les Parties ſoient rongées de Chancres, qui ſoit attaquée d'une Gonorrhée virulente, ou du-moins dont l'humeur ſéminale ne ſoit pas exempte de Virus Vérolique. Dans le premier cas, la liqueur purulente qui coule du Gland ulcéré, ou la ſemence corrompue, s'attache à la Vulve, au Vagin, à la Matrice, parties qui ſont alors échauffées, & elle produit en peu de tems la Maladie & ſes différens Symptômes. Dans l'autre, le Gland naturellement ſpongieux, mais

1. Par le commerce charnel.

alors dilaté par la tenſion, & extrêmement raréfié, s'imbibe profondément de la ſanie qui ſort des Chancres de la femme, ou de l'humeur ſéminale imprégnée du Virus Vérolique : Et voilà la première ſource du Mal.

On croit auſſi qu'un homme ſain peut prendre la Vérole avec une femme ſaine, ſi cette femme après avoir eu commerce un peu auparavant avec un homme gâté, ſouffre les approches de l'autre ſans s'être lavée ; d'autant que les reſtes de la ſemence corrompue, qu'elle a reçue depuis peu, & qui eſt retenue dans la Matrice, ou dans le Vagin, peuvent communiquer au Gland de l'homme avec qui elle a enſuite affaire, la même corruption que lui communiqueroit la ſemence de cette femme, ſi elle étoit elle-même gâtée.

Au-reſte, tout ce qui a été dit de la Contagion cauſée par l'uſage naturel des hommes & des femmes, doit auſſi s'entendre du commerce abominable & contre nature des perſonnes de même ſèxe ; puiſque par ce dernier moyen, celui qui eſt ſain gagne du mal pareillement avec celui

qui eſt gâté, & gagne même un mal encore plus dangereux, comme on le prouvera plus bas.

2°. Par l'*allaitement* : ſoit qu'une Nourrice gâtée allaite un Enfant ſain; car alors le lait qu'elle donne étant infecté, communique la même infection au Nourriſſon : ſoit qu'un Enfant gâté tette une Nourrice ſaine ; parce qu'alors la ſalive de l'Enfant étant infectée, & s'inſinuant dans les mammelons poreux, porte avec ſoi le Virus Vérolique dans le ſang de la Nourrice. 2. En allaitant.

3°. Par des *Baiſers ſur la bouche*, lorſqu'un amant gâté baiſe une maîtreſſe ſaine, ou qu'une maîtreſſe gâtée baiſe un amant ſain, principalement ſi l'intérieur de la bouche, comme la luette, le palais, les amygdales, la langue, eſt attaqué de quelque Ulcère Venérien : car la ſalive de la perſonne gâtée étant déja viciée & pleine de gouttes purulentes qui ſortent des Ulcères, elle doit infecter du même vice les lèvres de la perſonne ſaine, & ſur-tout ſa langue, lorſque l'ardeur des baiſers va juſqu'à ce point. Ainſi BENOÎT VICTORI (*a*) dit 3. Par des baiſers.

(a) *Lib.* 1. *De Morbo Gallico, Cap.* 2.

avoir appris par expérience qu'un jeune homme qui jouiſſoit d'une bonne ſanté, & qui s'étoit depuis long-tems habitué à baiſer très-ſouvent à la bouche une femme qui avoit la Vérole, en fut lui-même attaqué, ſans avoir eu certainement d'autre commerce avec cette femme. CHARLES MUSITAN (*a*) raconte une ſemblable hiſtoire des Religieuſes de *Sorrento*, leſquelles prirent, à ce qu'il dit, la même Maladie en baiſant une petite fille qui étoit nourrie par une femme gâtée.

4. En couchant ſimplement dans le même lit.

4°. *En couchant* ſimplement *avec une perſonne gâtée*, pendant quelques nuits, & dans les mêmes draps, ſans avoir avec elle le moindre commerce. Cette eſpèce de communication a principalement lieu quand la perſonne gâtée a quelque Maladie cutanée qui tire ſon origine d'une Contagion Vérolique, comme de la Galle, des Puſtules, des Dartres, &c. ou qu'elle ſue abondamment dans le lit; car alors la ſanie qui découle de la peau ulcérée, ou la ſueur qui en ſort peuvent être facilement reçues par la perſonne ſaine qui eſt couchée au-

(a) *Tractat. de Lue Venereâ, Lib.* 2., *Cap.* 4.

près, & dont les pores ſont ouverts par la chaleur, & par ce moyen lui communiquer le Mal Vénérien.

5°. Enfin, *en mettant le doigt* ou *la main* dans des endroits infectés d'un *Ulcère*, ou d'un *Ecoulement* Vérolique; par éxemple, en éxaminant avec le doigt des Ulcères Vénériens, ou en accouchant une femme gâtée, ſur-tout s'il y a au doigt du Chirurgien, ou à la main de la Sage-femme, quelque plaie ou quelque coupure qui puiſſe facilement s'imbiber du Virus. Ainſi ANTOINE LE COCQ (*a*) dit *avoir connu une Sage-femme, qui en acouchant une femme gâtée, gagna la Maladie.* Ainſi le Chirurgien qui a traduit en François CHARLES MUSITAN, rapporte (*b*) deux hiſtoires de cette eſpèce, qui paroiſſent indubitables & ſans réplique. Enfin, ainſi JACQUES VERCELLONI (*c*) témoigne *avoir connu un jeune homme, qui craignant d'habiter avec une Courtiſane gâtée, avoit cru pouvoir ſe permettre des attouchemens, & dont la*

5. En maniant les parties ulcérées.

(a) *Lib. De Ligno Sancto non permiſcendo, Cap.* 1.

(*b*) Dans les Notes au Chap. 4., Liv. 2.

(c) *De Pudendorum Morbis & Lue Venereâ*, Art. 4., §. 1.

main ne laissa pas de devenir extraordinairement enflée, & toute couverte de Pustules, qui auroient été suivies d'une longue maladie, s'il n'avoit eu recours à la Médecine.

On doit conclure de-là, 1°. Que les deux premières manières de Contagion sont appuyées sur des expériences si certaines & si fréquentes, qu'on ne sçauroit les révoquer en doute : Mais que les trois dernières, quelque probables qu'elles soient, & quoique soutenues d'autorités, ne paroissent pas encore si évidemment prouvées.

2°. Que par les deux premières manières, la Contagion est prompte, facile, & par-conséquent fréquente ; parce que la communication du Virus est sûre & abondante : Mais que par les trois dernières, la Contagion est très-difficile, très-lente, très-rare ; & cela par la raison contraire ; d'autant que le transport du Virus est incertain, lent, & en petite quantité, principalement s'il doit être introduit à travers une peau dure & entière.

3°. Par-conséquent qu'il y a beaucoup plus de gens qui prennent la

Vérole des deux premières manières, que des trois dernières. Cette proposition eſt manifeſtement appuyée ſur l'expérience; puiſqu'il eſt ſûr qu'à peine une ou deux perſonnes prennent le Mal par des baiſers, ou en couchant avec une perſonne gâtée, ou en la touchant; tandis que plus de mille, dans la même eſpace de tems, le prennent par l'allaitement, & ſurtout par le commerce vénérien.

CHAPITRE II.

De la nature & des qualités du Virus Vénérien.

Le Mal vénérien ſe communique par une infection appellée *Virus Vénérien*

ON a vu, dans le Chapitre précédent, que les Maladies Vénériennes ne ſe répandent en Europe que par *contagion*. Les malades tranſmettent donc aux perſonnes ſaines une certaine infection, qui s'inſinue en très-petite quantité, & par des voies imperceptibles, dans le corps ſain, qui augmente enſuite inſenſiblement en quantité, en force & en activité, & qui corrompt enfin plutôt ou plus tard, toute la maſſe des humeurs.

Cette infection, quelle qu'elle ſoit, s'appelle ordinairement, & avec aſſez de fondement, *Levain*, *Venin*, *Virus Vérolique*.

Cette manière de ſe répandre par communication, n'eſt pas particulière à la Vérole; mais elle lui eſt commune avec toutes les autres Maladies qui attaquent par *contagion*. Ainſi l'on ſçait que la petite Vérole ſe communique par le pus que l'on inſinue dans une inciſion faite à la peau; la Peſte, par le pus qui ſort des Bubons, & qu'on introduit dans une playe de quelque animal que ce ſoit; la Galle, ou les Dartres, par la ſanie qui découle de la peau malade, & qui s'attache à la peau ſaine; l'Hydrophobie, par la ſalive du Chien enragé, introduite dans ſa morſure; le Tarantiſme, par l'humeur que la piquure de la Tarantule porte dans la peau: Et ce ſont là comme autant de Levains particuliers.

Or, comme chacun de ces différens Levains eſt d'une nature différente, & telle qu'il faut pour les rendre capables de produire chacun des maladies particulières, le Virus Vérolique doit auſſi lui-même avoir ſa-

qualité propre, & d'autant plus pernicieuſe, par rapport à celle des autres, que la Maladie qu'il produit eſt plus grave : Ainſi il eſt très-important de bien connoître la qualité de ce Virus, afin d'être plus en état de guérir les Maladies qui en naiſſent. Ce ſeroit en-vain qu'on chercheroit à s'inſtruire de ſa nature par l'analyſe Chymique, ou en le mêlant avec d'autres liqueurs connues. Ces ſortes d'expériences ſont abſolument impoſſibles ; & quand elles pourroient ſe faire, elles ne ſeroient pas ſûres & entièrement éxemptes d'erreur. L'unique moyen infaillible qui reſte pour juger de la nature particulière & des qualités du Virus Vénérien, c'eſt de faire attention à ſes effets connus.

Ainſi I. Le Virus Vénérien cauſe dans toutes les parties qu'il attaque, rougeur, chaleur, tenſion, douleur, en un mot, *phlogoſe* ou *inflammation*. C'eſt ainſi que les parties du corps auxquelles ce Virus s'attache, ne manquent point de s'enflammer : comme dans la *Gonorrhée* des hommes, l'Urèthre, les Proſtates, les Véſicules ſéminaires ; & dans celle des

1. Le Virus Vénérien eſt inflammatoire.

femmes, le Vagin, la Vulve, les Proſtates, & les Glandes de Cowpe : dans les *Chancres* des hommes, le Gland, le Frein, le Prépuce ; & dans ceux des femmes, les Nymphes, les Caroncules myrtiformes, & le reſte de la Vulve : dans le *Poulain*, les Glandes inguinales : dans les *Exoſtoſes*, le Périoſte. La même choſe arrive à toutes les autres parties du corps que ce même Virus attaque. Ce Virus eſt donc d'une nature *Inflammatoire* ; c'eſt-à-dire, qu'en cauſant un reſſerrement & une criſpation dans les Filets membraneux des parties dont il pénètre le tiſſu, & qu'en étranglant par-là les extrémités des vaiſſeaux capillaires qui arroſent ces Filets, il oblige le ſang de quitter ſa route ordinaire, & de ſe dévoyer dans les vaiſſeaux lymphatiques latéraux : Ce qui produit la *Phlogoſe* & l'*Inflammation*.

2. Le Virus Vénérien eſt corroſif.

II. Le Virus Vérolique abandonné à lui-même, *ronge* peu-à-peu, ulcère, & conſume les parties qu'il a pendant quelque tems enflammées. Ainſi, dans la *Gonorrhée* des hommes, l'Urèthre, les Proſtates, & les Véſicules Séminaires ; dans celle des femmes,

femmes, les Proſtates, les Glandes de Cowper, & le Vagin; dans les *Chancres* des hommes, le Gland, le Frein & le Prépuce; dans ceux des femmes, la Vulve, & ſes différentes parties; dans le *Poulain*, les Glandes de l'aîne; dans les *Exoſtoſes*, les Lames oſſeuſes & le Périoſte; dans les *Chancres* du palais & du nez, la Luette, les Amygdales, la Membrane pituitaire, les Os quadrangulaires du palais, le Vomer, les Lames oſſeuſes du nez, &c. ſont rongés & ulcérés. Les particules du Virus Vérolique ſont donc d'une figure, d'une groſſeur, d'une mobilité qui les rend capables de couper à la fin, de rompre, de détruire les Filets des parties où elles ont produit d'abord le reſſerrement, la criſpation & l'inflammation: Ce qui produit l'*Eroſion* & l'*Exulcération*.

III. Le Virus Vérolique produit, dans toutes les Parties qu'il attaque ou qu'il ronge, des *Skirrhes*, des *Tumeurs skirrheuſes*, & des *Calloſités*. Ainſi dans la *Gonorrhée* des deux ſexes, les Proſtates, les Véſicules ſéminaires, ou les Glandes du Vagin; dans les *Chancres* des Parties Naturelles,

3. Le Virus Vénérien eſt coagulant.

les bords de ces Ulcères; dans le *Bubon*, les Glandes des aînes; dans les *Puſtules*, la baſe & la circonférence des Boutons; dans les *Exoſtoſes*, le Périoſte, & les filamens du Périoſte qui ſont poſés entre les Lames oſſeuſes, s'*endurciſſent* & deviennent *skirrheux*, ou *calleux*: Ce qui arrive ſouvent de-même aux Glandes du méſentère, aux Grains glanduleux du foye, aux vaiſſeaux lymphatiques du poumon. L'efficacité du Virus Vérolique doit donc être telle, qu'ayant pénétré les parties, s'il n'eſt pas capable de rompre & d'ulcérer leurs filets, il peut du-moins, en épaiſſiſſant l'humeur lymphatique qui les arroſe, les *durcir*, & y produire pluſieurs ſortes de *calloſités*.

4. Le Virus Vénérien eſt fixe.

IV. Enfin, le Virus Vénérien ne ſe tranſmet jamais à une perſonne éloignée: Il faut pour cela un attouchement *immédiat*; & même tout attouchement ne ſuffit pas, tel que ſeroit un attouchement momentanée, paſſager, entre les parties dures, calleuſes, froides: Il faut que l'attouchement dure un peu, qu'il ſe faſſe entre des parties chaudes, raréfiées, molles & ſpongieuſes; com-

me il paroît par ce qui a été dit au Chapitre précédent, touchant les manières dont la Vérole ſe répand & ſe communique. Le Virus Vénérien n'eſt donc pas compoſé de parties ténues, légères, volatiles, pénétrantes, capables de ſe répandre en l'air, de ſe porter à un lieu éloigné, de paſſer promptement à-travers les pores les plus étroits ; mais, au-contraire, de parties groſſières, peſantes, *fixes*, qui ne peuvent ſe communiquer, à-moins qu'elles ne ſoient éxaltées par la chaleur, que les parties qu'elles rencontrent, ne ſoient d'un tiſſu rare & facile à pénétrer, & qu'il n'y ait un attouchement immédiat qui dure aſſez longtems.

Il s'enſuit de-là, 1°. Que l'on a quelque raiſon de conjecturer que le Virus Vénérien eſt d'une nature acide ou ſalée, corroſive & fixe, qui peut avoir quelque rapport avec celle des Eaux-fortes ordinaires : Car il ſemble que c'eſt uniquement en lui ſuppoſant cette qualité, qu'on peut comprendre comment il eſt ſi capable de produire l'inflammation, l'éxulcération, l'endurciſſement, &

Pluſieurs conſéquences touchant la nature du Virus Vénérien.

qu'il eſt en même tems incapable d'agir ſur un ſujet éloigné.

2°. Qu'on ne doit pas cependant trop appuyer ſur cette conjecture, comme ſi effectivement le Virus Vérolique reſſembloit en tout aux Eaux-fortes; car il n'eſt pas croyable qu'il puiſſe jamais s'engendrer dans le corps humain un poiſon ſi pernicieux & ſi actif: Mais que c'eſt une comparaiſon qui ſert plutôt à donner quelque idée du Virus Vérolique, qu'à en exprimer éxactement la nature.

3°. Que cependant ce Virus, quelque force qu'il ait, ne peut jamais, en Europe, s'engendrer de lui-même par une corruption du ſang & des humeurs, qui vienne des cauſes non-naturelles & ordinaires: puiſqu'en cette Partie du Monde la Vérole n'arrive jamais par un vice ſpontanée; mais qu'elle y naît toujours par la communication d'un Virus, qui eſt la première ſource de tout le Mal, & qui porte la corruption dans les autres humeurs.

4°. Que le Virus Vénérien contracté par une perſonne ſaine, ne doit pas être cenſé une nouvelle humeur

reçue dans le corps, qui ſurvienne aux autres humeurs & les infecte, comme il ſemble qu'on le croit communément; mais que c'eſt uniquement une qualité ou diſpoſition vicieuſe des humeurs ordinaires, qui les fait dégénérer de leur état naturel, & qui les rend ſalées-acides.

5°. Par-conſéquent que toutes les humeurs peuvent non-ſeulement contracter cette qualité vicieuſe, mais qu'elles la contractent en effet le plus ſouvent; puiſqu'il paroît, par le Chapitre précédent, que la Vérole ſe communique par le *lait*, quand la Nourrice donne le Mal à l'Enfant; par la *ſalive*, quand il ſe prend pour avoir donné à tetter à un Enfant gâté, ou pour avoir fait des baiſers à une perſonne infectée; par la *ſueur*, quand on le gagne en couchant avec une perſonne gâtée; enfin par une *ſanie ſereuſe*, ou par du *pus*, quand on le contracte en accouchant une femme vérolée, ou en touchant un Ulcère Vérolique.

6°. Que néanmoins la Semence & les autres Humeurs Séminales ſont les plus ſujettes à être invectées du Virus

Vénérien, à raiſon de l'affinité particulière qui les rend propres à en être intimement pénétrées. En effet, l'expérience prouve que la Vérole ſe répand principalement par le commerce vénérien, & conſéquemment par le véhicule de la Semence & des Humeurs Séminales. Il paroît que cela vient de ce que la Semence & les autres Humeurs Séminales, étant d'une nature acide, comme on le prouve dans la Phyſiologie, peuvent parlà contracter plus facilement, au moyen du Virus Vénérien, une acidité qui en altère la nature. Rien n'eſt plus commun que les éxemples d'une pareille analogie entre certains venins & certaines humeurs. C'eſt ainſi que le venin de la Rage eſt renfermé dans la ſalive, comme dans le véhicule qui lui eſt propre; celui de la petite Vérole, dans le pus des Puſtules; celui de la Vipère, dans la liqueur jaune qui eſt à la racine de ſes dents crochues; celui du Scorpion, de la Tarantule, &c., dans l'humeur contenue en des véſicules ſituées près de la queue, ou près des crochets de l'animal.

Au-reſte, je ne m'arrêterai pas à réfuter les idées de ceux (*a*) qui croient que le Virus Vénérien n'eſt autre choſe qu'un eſſaim nombreux d'Animaux très-petits, très-agiles, très-vifs, très-féconds, qui étant une fois reçus, ſe multiplient vîte, ſe tranſportent fréquemment dans les différens endroits du corps, qui piquent, percent, mordent les parties où ils s'attachent, qui par-là les enflamment, les rongent, les ulcèrent, & qui enfin, ſans aucune altération dans les humeurs, produiſent tous les Symptômes de la Vérole. Comme cette prétention n'eſt qu'une pure fable, dénuée de toute preuve, il n'eſt point beſoin de raiſonnement pour la rejetter : Il ſuffit de nier ce qu'on avance ſans aucun fondement ; puiſque, comme dit CICERON (*b*), ſur un ſemblable ſujet, *rien n'eſt moins digne d'un homme raiſonnable, que d'oppoſer à celui avec qui l'on*

Erreur de ceux qui prétendent que la Vérole eſt produite par de petits Animaux.

(*a*) Comme d'AUGUSTE HAUPTMANN, dans la Lettre préliminaire conſacrée à un Traité ſur la vive Image de la Mort, qu'il devoit bien-tôt mettre au jour, en 1650. Et de CHRÉTIEN LANGIUS, dans une Préface miſe à la tête de l'Examen de la Peſte de KIRCHER, imprimé à Leipſick, en 1659.

(*b*) Philippique 2.

diſpute, une opinion qu'il n'a qu'à nier, pour arrêter tout court celui qui l'oppoſe.

Si l'on admettoit une fois que la Vérole fût produite par de petits Animaux nageans dans le ſang, on auroit autant de raiſon de penſer de-même, non-ſeulement de la Peſte, comme l'a cru autrefois le R. P. KIRCHER (*a*), Jéſuite, & depuis peu le R. P. SAGUENS (*b*), Minime, mais encore de la petite Vérole, de l'Hydrophobie, de la Galle, des Dartres & des autres Maladies Contagieuſes, &, en un mot, de toutes les Maladies, en renverſant toute la théorie de la Médecine; car on ne ſçauroit rien alléguer pour prouver que la Vérole dépend de petits Animaux, qui ne ſerve à prouver de-même que les autres Maladies dépendent auſſi de pareils Animaux, mais d'une autre eſpèce: Ce qui ſeroit, à mon avis, de la dernière abſurdité.

Hiſtoire d'un Charlatan qui attribuoit toutes les Maladies à diverſes eſpèces d'Animaux.

Je me ſouviens, à ce ſujet, qu'en 1726. un Charlatan, nommé BOILE, débita effrontément, à Paris, de pareilles extravagances, avec une adreſſe dont il n'étoit pas d'abord facile

(a) *Scrutinium Phyſico-Medicum Peſtis.*
(b) *Syſtema Phyſicum.*

de ſe défendre, mais enfin avec un ſuccès qui doit empêcher de ſuivre ſon éxemple. On m'excuſera ſi je rapporte cette hiſtoire, qui ne ſera ni longue, ni étrangère au ſujet. Cet homme aſſûroit que toutes les Maladies étoient produites par de petits Animaux renfermés dans le ſang; que chaque Maladie différente dépendoit d'Animaux différens; que ces Animaux pernicieux avoient chacun en particulier pour ennemis d'autres Animaux, qui les pourſuivoient & les détruiſoient, comme les Chiens de chaſſe détruiſent les Lièvres, ou les Eperviers les Pigeons; qu'il connoiſſoit parfaitement & les diverſes eſpèces d'Animaux qui produiſoient chaque eſpèce de Maladie, & ceux qui leur étoient le plus contraires, & qui pouvoient ſervir à la guériſon des Malades; qu'il ſçavoit les Remèdes où ſe trouvoient le plus abondamment ces Animaux ſecourables; & qu'ainſi il poſſédoit l'art de guérir radicalement toutes les Maladies, par une méthode très-ſûre, très-courte, & très-efficace.

Pour autoriſer ces paradoxes, il ſe ſervoit d'un Microſcope, avec lequel

il ſe vantoit de démontrer à l'œil tout ce qu'il avançoit. Ce Microſcope, qui étoit aſſez grand, n'étoit pas fait, comme les Microſcopes ordinaires, d'un ſeul tube, mais de cinq, qui étoient joints obliquement, & qui formoient, par leur inclinaiſon alternative, une eſpèce de zig-zag. Il prétendoit que cela ſervoit à groſſir l'image des objets, en ce qu'au-lieu d'une ſimple réfraction des rayons à travers les verres, telle qu'elle ſe fait dans les Microſcopes ordinaires, il ſe faiſoit, dans le ſien, des réfléxions répétées des mêmes rayons ſur des miroirs cachés au-dedans de chaque angle; & qu'ainſi la conſtruction de ſon Microſcope reſſembloit à celle des Téleſcopes du célèbre M. NEWTON, qui, quoique beaucoup plus courts que les Téleſcopes ordinaires, ne laiſſent pas d'être plus utiles pour obſerver les Aſtres; parce que la réfléxion qu'on y fait ſouffrir aux rayons, augmente beaucoup l'effet de la réfraction des autres Téleſcopes.

A l'extrémité du tube le plus éloigné de l'œil, l'Auteur du Microſcope plaçoit des verres planes, ou legèrement concaves, qui contenoient quel-

ques gouttes de la ſéroſité du ſang qu'on venoit de tirer à un Malade. Enſuite, après avoir ajuſté, avec art, les branches du Microſcope, pour mettre les verres à leur foyer, il faiſoit voir très-diſtinctement une grande quantité de petits Animaux, qui nageoient avec beaucoup de vîteſſe dans une liqueur limpide, & qui dans une autre Maladie, auroient paru (diſoit-il) ſous une autre forme. Après que les aſſiſtans avoient bien vu à leur aiſe, le Charlatan ôtoit du Microſcope ces mêmes verres, ſur leſquels il faiſoit couler quelques gouttes d'une autre liqueur, remplie, à ce qu'il diſoit, d'autres petits Animaux qui devoient donner la chaſſe aux premiers & les détruire; &, après avoir ajuſté denouveau ſa machine, la ſcène ſe trouvoit changée tout-d'un-coup, & il ne paroiſſoit plus rien, comme ſi les petits Animaux qui s'étoient montrés d'abord, euſſent été dans un inſtant exterminés & anéantis par les derniers.

Beaucoup de gens furent les dupes de ces preſtiges; & je n'en ſuis pas ſurpris: Mais enfin, après un éxamen attentif & curieux, il parut évi-

demment que les quatre tubes inférieurs du Microſcope, ne ſervoient de rien pour la viſion, & qu'ils n'avoient point d'autre uſage que de favoriſer la tromperie : que par-conſéquent les verres qui ſe plaçoient, avec tant de cérémonie, à l'extrémité du dernier tube, & qui étoient chargés d'un peu de ſéroſité du ſang, ou de quelqu'autre liqueur, n'étoient là que pour faire illuſion ; puiſqu'on ne pouvoit appercevoir ni ces liqueurs ni les petits animaux qu'elles auroient pu contenir ; que la viſion ne ſe faiſoit que dans le tube ſupérieur, qui formoit ſeul le Microſcope ; qu'à l'extrémité de ce tube, étoient cachés adroitement des verres chargés de quelque liqueur remplie de petits animaux (on connoît pluſieurs liqueurs de cette eſpèce) ; qu'en même tems que ce Fourbe ſembloit ajuſter les autres tubes, pour ſervir à la viſion, il mettoit finement au foyer du tube ſupérieur les verres qui ne paroiſſoient pas, ou bien il les en retiroit, à ſon gré ; & que par ce moyen il faiſoit paroître, ou diſparoître, à ſa fantaiſie, les petits Animaux contenus dans les liqueurs.

Voilà les artifices que cet adroit & ruſé Charlatan eut l'impudence d'étaler, dans un ſiècle auſſi éclairé & auſſi inſtruit dans la Phyſique qu'eſt le nôtre, & dans une ville comme Paris, remplie de tant d'habiles gens. Je ne ſçai ce qu'il eſpéroit de ſes fourberies ; mais je ſçai qu'il eut la prudence d'éviter, par la fuite, le châtiment qu'il méritoit ; car dès qu'il s'apperçut que ſes ruſes étoient découvertes, il plia auſſi-tôt bagage, & diſparut. Ainſi l'on reconnut les fables dont quelques-uns s'étoient déja laiſſé infatuer, & la Médecine heureuſement vengée fut rétablie dans ſes anciennes loix.

CHAPITRE III.

Quelles ſont les voies par où s'introduit le Virus Vénérien ? Et par quelle règle on doit juger de la quantité qui s'en eſt introduite ?

Le Virus Vénérien pénètre dans le Corps en trois manières.

L'EXPÉRIENCE, que l'on doit conſulter ſeule dans la Médecine, nous a appris pluſieurs vérités importantes ſur l'introduction du Virus, que je vais expoſer par ordre.

I. Le Virus Vénérien communiqué par la Contagion, eſt reçu dans les perſonnes ſaines, en trois différentes manières.

1. Par la moiteur.

1°. En forme de *moiteur*, lorſque, aidé ſeulement du mouvement de fluidité, de chaleur, & de frottement, il pénètre inſenſiblement les pores qu'il rencontre à la ſuperficie de la partie où il s'attache : Ce qui lui eſt commun avec tous les autres fluides. C'eſt ainſi que les Chancres ſurviennent aux Parties Naturelles des deux ſexes, ſi le mal eſt pris par le commerce vénérien : A la bouche, à la langue, aux gencives,

au palais, au goſier, ſi le mal eſt pris en tettant, ou en faiſant des baiſers : Au bout des mammelles, s'il eſt pris en allaitant : A l'habitude de la peau, ſi le Mal eſt pris en couchant avec une perſonne gâtée : Enfin aux mains & aux doigts, s'il eſt pris en accouchant une femme, ou en touchant des Ulcères Vénériens.

2°. En forme de *vapeur*, lorſque les parties du Virus, atténuées par la chaleur, s'exhalent comme une vapeur, & pénètrent dans les parties voiſines. C'eſt ainſi que dans la Gonorrhée des hommes, l'Urèthre, les Proſtates, les Véſicules ſéminaires; que dans celle des femmes, les Proſtates, l'Urèthre, les Glandes de Cowper; que dans un Enfant qui terte une Nourrice gâtée, la Trachée-artère, les Bronches, & les Véſicules du Poumon ſont enflammées, rongées & ulcérées par la vapeur ſeule du Virus. 2. Par la vapeur.

3°. Par l'introduction dans les *vaiſſeaux lymphatiques*, lorſque les gouttes du Virus s'étant inſinuées, à-travers les pores des parties, dans les vaiſſeaux lymphatiques dont la peau eſt arroſée, ſont tranſportées 3. Par les vaiſſeaux lymphatiques.

par le cours de la lymphe dans les Glandes conglobées les plus voisines, qui la reçoivent, où elles commencent d'agir. C'eſt ainſi que le commerce vénérien avec une perſonne gâtée, qui a des Chancres aux Parties Naturelles, ou qu'une Gonorrhée qui ne coule pas librement, donne lieu ordinairement à des Tumeurs aux Glandes inguinales. C'eſt ainſi qu'aux Aphthes véroliques des gencives, de la langue, du palais, ou du goſier, dans les Enfans qui tettent, ou dans ceux qui ont pris le Mal par des baiſers, il ſurvient des Tumeurs aux Glandes maxillaires, & aux parotides. C'eſt ainſi qu'aux Rhagades, aux Gerſures, & aux Ulcères véroliques des mammelons des Nourrices, il ſurvient des Tumeurs aux Glandes axillaires; attendu que, par les loix de la circulation de la lymphe, une partie du Virus eſt portée des Paties Naturelles aux Glandes inguinales, du dedans de la bouche aux Glandes parotides, ou aux maxillaires, & des mammelons aux Glandes axillaires.

Les Parties qui reçoivent

II. Par-conſéquent les parties du corps qui ont d'abord reçu le Virus

Vérolique, ſont auſſi les premières à en reſſentir l'impreſſion; comme les Parties Naturelles dans les deux ſèxes, ſi le Mal eſt venu par l'Acte Vénérien; la langue, les gencives, le dedans des joues, le palais, le goſier dans les Enfans, ſi le Mal a été pris en tettant, ou bien, dans les Amans, s'il a été pris en ſe baiſant; les mammelons dans les Nourrices, ſi elles ont été infectées en donnant à tetter; l'habitude du corps, ſi on a contracté le Mal en couchant avec une perſonne gâtée; enfin les extrémités des doigts, ſi on l'a pris en accouchant une femme gâtée, ou en maniant des Ulcères véroliques. Parlà il eſt facile de découvrir l'artifice des femmes, qui voulant cacher leur déréglement, allèguent quelquefois des cauſes fauſſes & abſurdes de leurs Maladies; puiſqu'il eſt clair & certain, par l'expérience, que le Virus a été reçu par la partie qui eſt la première affectée, & qu'il n'eſt jamais reçu que la partie qui le reçoit ne ſoit auſſi affectée la première.

le Virus, en ſont les premières affectées.

En-vain oppoſeroit-on que la Vérole ſe gagne quelquefois par l'Acte vénérien, ſans qu'il ait paru aucune

Explication de quelques Obſervations contraires.

altération aux Parties Naturelles : C'eſt un fait qui n'eſt appuyé d'aucune expérience certaine. Je me ſouviens bien d'avoir lu dans BERNARDIN TOMITANO (*a*). & dans une ou deux Obſervations d'un autre Auteur (*b*), que quelques perſonnes, ſans avoir été attaquées d'aucune Maladie Vénérienne locale ou particulière, n'avoient pas laiſſé d'avoir une Vérole réelle & confirmée, qui, dans le Malade de TOMITANO, s'étoit manifeſtée par *un abbattement univerſel, & principalement un dérangement d'eſtomac*, & dans les deux autres, par *des Puſtules répandues ſur la peau.*

Mais ces éxemples ne ſont ni en aſſez grand nombre, ni aſſez conſidérables, pour l'emporter ſur le ſentiment unanime & univerſel.

1°. Peut-être ces Malades ſe ſont-ils trompés, en aſſûrant qu'ils n'avoient eu aucune Maladie Vénérienne locale. Tant de cauſes ont pu contribuer à leur erreur : C'eſt ainſi

(a) *De Morbo Gallico, Lib.* 2., *Cap.* 13.

(*b*) JEAN-LOUIS PETIT, Maître Chirurgien. *Traité des Maladies des Os, Tom.* 2., *Sect.* 3., *Chap.* 17.

qu'il arrive ſouvent que les gens peu inſtruits, ne prennent pas garde à des Poireaux courts & peu apparens dans les rides du frein : C'eſt ainſi qu'ils prennent des Ulcères Vénériens benins, pour des gerſures de la peau : C'eſt ainſi qu'ils attribuent des Gonorrhées légères, quoique Véroliques, à la boiſſon de bierre, à l'éxercice du cheval, ou à un trop grand excès avec des femmes. On trouveroit aſſûrement bien de gens attaqués de la Vérole, ſans qu'aucune Maladie locale eût précédé, ſi l'on vouloit ajoûter foi légèrement aux contes ridicules des perſonnes peu expérimentées, ou ſuivre leurs préventions.

2°. Peut-être les Obſervateurs eux-mêmes ſe ſont-ils trompés, en jugeant que ces Malades avoient la Vérole. TOMITANO ne fait mention que d'un ſeul ſigne, ſçavoir de *l'abbattement univerſel* & du *dérangement d'eſtomac*. L'autre Obſervateur n'en rapporte pareillement qu'un, ſçavoir, *des Puſtules repandues ſur la peau*. Mais aucun de ces ſignes ne ſuffit pour démontrer l'éxiſtence de la Vérole. Car quand on ſuppoſe-

roit que l'*abbattement univerſel* & le *dérangement d'eſtomac* fuſſent des ſignes de Vérole, ce ne ſeroient que des ſignes très-équivoques, & par-conſéquent très-incertains. Il eſt vrai que les *Puſtules de la peau* ſont une marque plus ſûre de Vérole, pourvu qu'elles ſoient *Vénériennes* : mais toutes les Puſtules ne le ſont pas ; & lorſqu'il s'agit de diſtinguer celles qui le ſont, les plus habiles s'y trompent aſſez ſouvent. Il me ſemble que pour décider une queſtion ſi difficile & ſi nouvelle, & ſur-tout pour la décider dans un Livre que l'on vouloit rendre public, il falloit des faits plus certains & en plus grand nombre.

3°. Cependant, quand même on ſeroit d'humeur de regarder ces Obſervations comme vraies, que s'enſuivroit-il de-là ? Qu'on peut avoir quelquefois la Vérole, ſans qu'il ait précédé de Maladie locale ? A la bonne-heure. Mais il faut avouer en même tems que le cas eſt ſi rare, ſuppoſé qu'il ſoit véritable, qu'entre mille Malades, que dis-je ? qu'entre dix mille, on en trouvera à peine un ſeul éxemple. Une ou deux Ob-

ſervations douteuſes, incertaines, trompeuſes, ou, pour le moins, très-rares feront-elles donc une règle? Nullement: Il faut s'en tenir à celles qui ſont certaines & indubitables. C'eſt pourquoi, quand il aura paru des Maladies Vénériennes locales, on pourra prononcer, ſur des ſignes aſſez légers, ſur la réalité de la Vérole. Mais s'il n'a point paru de Maladies de cette eſpèce, il vaut mieux prendre le parti de la négative; ou, ce qui revient au même dans le fond, il faut attendre, pour décider affirmativement, qu'il arrive d'autres ſignes en grand nombre, plus certains, & qui mettent la queſtion dans une entière évidence.

Je conſens donc, ſans peine, qu'on travaille à mieux éclaircir la vérité de ce fait. Il ne nuit jamais de chercher de nouveaux éclairciſſemens ſur les queſtions qui paroiſſent être les plus claires; & ſouvent ces recherches ont ſervi à découvrir de nouvelles vérités. Mais, en attendant, j'exhorte les Médecins qui ont à cœur la vérité & l'intérêt des Malades, de ne pas avancer, ſans des preuves bien avérées, de pareilles

Obſervations, qui d'un côté ſont manifeſtement contraires à la connoiſſance que l'on a de la fixité du Virus Vénérien, qui eſt telle, qu'elle le rend incapable de s'inſinuer dans le Corps ſans faire impreſſion ſur la partie qui le reçoit ; & qui de l'autre, ſont évidemment oppoſées à la nature des autres Venins, même plus volatiles, qui, quoiqu'en état par-là de pénétrer bien plus avant, ne laiſſent pas d'éxercer leur première & leur principale action ſur les parties qui les reçoivent. C'eſt ainſi que le Pus de la petite Vérole excite des Puſtules ſeulement, ou du-moins principalement, dans la partie ſur laquelle on l'applique. C'eſt ainſi que la Salive des Chiens enragés, en produiſant l'Hydrophobie, cauſe une très-grande inflammation avec douleur dans la partie mordue. C'eſt ainſi que l'Humeur qui donne la Galle, ou les Dartres, attaque ſur-tout la partie où elle s'attache. C'eſt ainſi que le Venin de la Tarantule, en altérant le Sang, cauſe une douleur particulière dans l'endroit qui a été piqué.

Le Virus s'avance en.

III. Le Virus Vénérien, ſi on le

laisse agir, après avoir infecté les parties par où il s'est introduit, pénètre insensiblement dans le Sang : Ce qui arrive, à mon avis, en deux manières ; ou par la circulation du Sang, qui arrosant les parties affectées, entraîne, en passant, quelque chose du Virus ; ou par la circulation de la Lymphe, qui revenant de ces mêmes parties, porte avec elle dans le Sang, où elle se rend par des vaisseaux particuliers, plusieurs gouttes de ce Virus. Mais de quelque manière que le Virus pénètre dans le Sang, il s'y multiplie insensiblement, s'y accroît, s'y fortifie, jusqu'au point de détruire ou de déranger la plupart des fonctions, comme on verra dans le Chapitre suivant.

Suite peu-à-peu & infecte le Sang.

IV. De quelque manière que le Virus s'introduise, en forme de moiteur, en forme de vapeur, ou enlevé par la circulation de la Lymphe, c'est toujours à la faveur de la petitesse des gouttes qu'il forme, du mouvement de fluidité qu'il a, de la chaleur qui le raréfie, qu'il s'introduit. Ces causes réunies contribuent à le faire entrer dans les pores dont la Peau est toute percée, & qui sont toujours

De quelque façon que pénètre le Virus, il entre toujours par les pores de la Peau.

ouverts pour le recevoir. Car ſi d'un côté, ces pores ſont comme autant de conduits ſécrétoires, ou d'émiſſaires, par où la tranſpiration s'échappe, comme les expériences de SANCTORIUS le prouvent, ils doivent auſſi de l'autre, être regardés comme autant d'entonnoirs propres à porter du dehors au dedans ce qui eſt appliqué ſur la Peau; comme il eſt aiſé de l'inférer de l'uſage des bains, des douches, des frictions mercurielles, des cataplaſmes, des emplâtres, &c.

La quantité du Virus doit être eſtimée.

On peut inférer de-là, 1°. Que la perſonne gâtée, & la perſonne ſaine, c'eſt-à-dire, celle qui communique le Virus Vénérien, & celle qui le reçoit, contribuent l'une & l'autre à ſon introduction. Ainſi, pour juger de la quantité qui s'en eſt introduite, il faut avoir égard à toutes les circonſtances, qui peuvent faciliter cette introduction, tant de la part de la perſonne gâtée, que de celle de la perſonne ſaine.

Par rapport à la perſonne qui le donne.

2°. Que les circonſtances du côté de la perſonne gâtée, doivent ſe prendre de deux chefs. *Premièrement*, de l'abondance du Virus, qui, à choſes

choſes égales, doit s'introduire plus abondamment, à meſure qu'il eſt plus abondant. S'il arrive donc qu'une Gonorrhée fort virulente flue actuellement, que les Parties Naturelles ſoient rongées par des Ulcères Véroliques, ou que, ſans Gonorrhée, & ſans Ulcères, la Semence ou les Humeurs Séminales ſoient infectées de beaucoup de Virus, le Mal ſe communiquera d'autant plus aiſément, ſur-tout ſi la mal-propreté eſt aſſez grande pour laiſſer croupir dans les Parties les humeurs dont elles ſont infectées. *Secondement*, de la qualité du Virus, qui doit s'inſinuer plus facilement & plus promptement, à choſes égales, à meſure que ſes parties ſeront plus ténues. S'il arrive donc que le Virus ſoit ſubtil, pénétrant, fort chaud, par la conſtitution naturelle du Sang, par des éxercices trop violens, ou par une lubricité outrée, il entrera alors avec plus de facilité & de vîteſſe, par les pores qu'il rencontrera, & en deviendra d'autant plus contagieux.

3°. Les circonſtances du côté de la perſonne ſaine, doivent ſe prendre pareillement de deux chefs. *Pre-*

Par rapport à la perſonne qui le reçoit.

mièrement, de la tiſſure de la partie qui reçoit le Virus ; car ſi elle eſt rare, mollaſſe, fort ſpongieuſe, dégarnie d'épiderme, rongée ou ulcérée, elle s'imbibera, à choſes égales, d'une plus grande quantité de Virus. Et voilà d'où vient que le Mal ſe prend très-promptement ; ſi le Gland, dans les hommes, eſt d'un tiſſu naturellement fort rare, s'il eſt mollaſſe, ou rongé à la ſurface ; ſi dans les femmes, l'intérieur du Vagin, ou de la Vulve, eſt fort lâche, fort rare, fort ſpongieux, ou ulcéré ; ſi dans les deux ſèxes, l'Urèthre, les Proſtates, les Vèſicules Séminaires ſont ulcérées, fongueuſes, ou fiſtuleuſes, &c. à la ſuite d'une Gonorrhée mal traitée. *Secondement*, de la durée du tems que la partie eſt expoſée au Virus ; car plus ce tems eſt long, plus auſſi entre-t-il de Virus, à choſes égales. Et voilà d'où vient que ceux qui ſont le plus ſujets à gagner le Mal, ſont les gens froids ou lents dans l'action, ou qui n'ont pas ſoin de ſe laver & de s'eſſuyer ; principalement, ſi le Prépuce, qui couvre le Gland dans les hommes, eſt fort long, ou ſi les Nymphes, qui

forment l'entrée du Vagin dans les femmes, ſont fort larges : ce qui doit y retenir pluſieurs gouttes de Virus, qui y croupiſſent.

4°. Il ſuit de-là, 1°. Que les choſes étant ſuppoſées égales du côté de la perſonne gâtée, les dangers de prendre du Mal doivent être en raiſon directe des circonſtances qui ſe trouvent du côté de la perſonne ſaine. 2°. Que les choſes étant égales du côté de la perſonne ſaine, les dangers doivent être en raiſon directe des circonſtances qui ſe trouvent du côté de la perſonne gâtée. 3°. Enfin, que les choſes étant inégales de part & d'autre, les dangers doivent être en raiſon compoſée des raiſons directes, ſoit des ciconſtances qui ſe trouvent du côté de la perſonne ſaine, ſoit de celles qui ſe trouvent du côté de la perſonne gâtée. Par rapport à toutes deux.

5°. Par-là on explique aiſément, pourquoi les uns contractent le Mal à la moindre occaſion, les autres plus difficilement, quoiqu'ils s'expoſent très-ſouvent au danger, d'autres enfin très-difficilement, & preſque jamais ? Pourquoi des gens qui Variétés dans la manière dont le Mal ſe communique.

ont eu long-tems commerce avec des perſonnes extrêmement gâtées, ſans qu'il leur ſoit rien arrivé, prennent du Mal dès qu'ils ont affaire avec d'autres perſonnes moins gâtées ; Pourquoi d'autres qui ont eu un long commerce avec des perſonnes gâtées, ſans s'en reſſentir, prennent enſuite quelquefois du Mal avec ces mêmes perſonnes, quoique leur Maladie ne ſoit point augmentée ? On peut, par les mêmes principes, réſoudre pluſieurs autres Problêmes ſemblables, ſur-tout ſi l'on fait attention à ce qu'on établira dans le Chapitre ſuivant, tant ſur la multiplication du Virus Vérolique, que ſur la manière dont ſe fait cette multiplication.

CHAPITRE IV.

Quelle eſt la cauſe de la multiplication du Virus Vénérien ? Et qu'elle eſt la manière dont cette multiplication ſe fait ?

I. LE Virus Vénérien qui entre par une petite étendue de la peau, par des pores imperceptibles, en peu de tems, & par-conſéquent en fort petite quantité, éxerce d'abord ſon action ſur les parties les plus proches, & y produit des Maladies locales : Enſuite, à-moins qu'on n'y remédie promptement, il paſſe bien-tôt dans le Sang, l'infecte en peu de tems, & cauſe tant dans la ſubſtance des parties, que dans l'éxercice des fonctions, les différens dérangemens qu'on obſerve quand la Vérole eſt confirmée. Il s'enſuit donc de-là que le Virus Vérolique ſe multiplie peu-à-peu dans les perſonnes qui en ſont infectées, à meſure qu'il prend de nouvelles forces.

Le Virus Vénérien ſe multiplie dans la perſonne qui l'a reçu lorſque la Vérole devient confirmée.

II. Le Virus Vérolique qui infecte la maſſe du Sang dans la Vérole con-

Il ſe multiplie davantage, étant

transmis d'une personne à plusieurs.

firmée, se communique d'une seule personne gâtée à plusieurs, par exemple, à dix, à cinquante, à cent, qui sont toutes, en peu de tems, attaquées d'une Vérole pareille & également confirmée, à-moins qu'on n'en arrête le progrès. Il s'ensuit donc de-là, que le Virus Vérolique se multiplie en se transplantant, lorsqu'il se communique d'une personne à plusieurs.

Il se multiplie extrêmement, étant transmis à une infinité d'autres.

III. Le Virus Vérolique s'étend en se transmettant; puisque chacune de ces dix ou de ces cinquante personnes, qui ont pris le Mal, peut le donner à dix ou à cinquante autres, qui chacune, à leur tour, peuvent en faire part à autant d'autres. C'est de cette manière qu'un petit nombre d'Espagnols, à leur retour de l'Isle d'*Haiti*, ou Espagnole, qu'on nomme aujourd'hui Saint Domingue, répandirent autrefois la Vérole dans toute l'Europe, & dans la plus grande partie de l'Asie & de l'Afrique. Il s'ensuit donc de-là, que le Virus Vérolique se multiplie par dégrés, & acquiert de nouvelles forces, à mesure qu'il se répand.

Tout ce qu'on vient de dire de la

multiplication du Virus ou Levain Vérolique, a lieu de-même pour les autres Venins ou Levains. Ainſi un Chien enragé donne la Rage, par le moyen d'un peu de *Salive*, à pluſieurs Chiens, qui peuvent chacun la donner à autant d'autres. Ainſi un Galleux, par un peu de *Sanie* qui coule de ſa peau, communique la Galle à pluſieurs perſonnes, qui peuvent chacune la communiquer à autant d'autres. Ainſi un Peſtiferé, donne, par ſon *Haleine*, ou par ſa *Tranſpiration*, la Peſte à pluſieurs perſonnes, dont chacune peut la donner, par la même voie, à autant d'autres. Ainſi un peu de *Pus* d'une perſonne qui a la petite Vérole, peut en infecter pluſieurs autres, dont chacune eſt en état de communiquer la même infection à tout autant de perſonnes.

Exemples d'une ſemblable multiplication dans les autres Virus.

Le même genre de multiplication ſe remarque juſques dans les choſes inanimées. C'eſt ainſi qu'une livre de *Levain* ordinaire fait lever pluſieurs livres de Pâte; & que chaque livre de cette Pâte en fait lever pluſieurs autres. C'eſt ainſi qu'une certaine meſure de *Levûre de Bierre*,

Et même dans tous les Levains.

fait fermenter plusieurs mesures de Décoction d'Orge, & les change en Bierre ; & que chacune de ces mesures de Bierre fermentée, produit le même changement dans autant d'autres mesures d'une nouvelle Décoction. C'est ainsi qu'une *Pomme pourrie*, en corrompt plusieurs autres placées auprès, qui chacune, en pourrissant, communiquent à d'autres la même corruption, jusqu'à ce que tout le monceau soit gâté.

Conditions nécessaires pour cette multiplication.

Or, en faisant attention à cette espèce de multiplication, on trouve, 1°. Qu'elle n'arrive qu'entre des corps capables de fermenter ensemble, tels que sont ceux dont on a parlé, c'est-à-dire, entre des corps dont les parties agitées par un mouvement intestin, se brisent & s'altèrent mutuellement. 2°. Qu'elle n'arrive pas même entre tous corps capables de fermentation, à-moins qu'il n'y ait entr'eux une certaine convenance, qui les rende propres à agir l'un sur l'autre. Ainsi le Levain ordinaire, qui fait lever la Farine de Froment, n'agiroit pas sur celle de Millet. Ainsi la Levûre de

Bierre, qui agit ſur la Décoction d'Orge, n'auroit aucun effet ſur la Décoction de Lentilles, ou de Mays. Ainſi, dans la queſtion préſente, l'Humeur Vérolique provenant du Sang d'une perſonne gâtée, infecte, dans une perſonne ſaine, le Sang & les Humeurs; parce que la nature en eſt la même.

De-là ſuivent pluſieurs conſéquences. 1°. Que par la force & l'action du Levain, les plus petites particules du Fluide ſur lequel il agit, ſont tellement briſées, attenuées, conformées, que, par rapport à leur volume, leur figure, leur liaiſon, elles dèviennent entièrement ſemblables à celles du Levain-même. Conſéquences à tirer de-là.

2°. Que les particules du Fluide qui doit ſubir ce changement, y ſont d'autant plus propres, qu'elles ont naturellement plus de rapport avec la forme qu'avoient eue auparavant les particules du Levain, & qu'elles ont plus de facilité à acquérir celle que les parties du Levain ont alors.

3°. Que ces changemens inviſibles, qui altèrent ainſi les parties du

Fluide qui doit changer de nature ; ſe font par un mouvement inteſtin, autrement mouvement de fermentation, comme il eſt évident dans le Pain & dans la Bierre, & comme il eſt probable pour les autres Fluides.

4°. Que par-conſéquent le changement que le Virus Vérolique produit dans le Sang & dans les Humeurs, vient de ce mouvement inteſtin ou de fermentation, qui ſubſiſte toujours dans le Sang qui circule, & qui convertit le Chyle, qui eſt fourni par les alimens, en Sang, & le Sang en différentes Humeurs. Ainſi le Virus Vérolique ayant pénétré dans le Sang, s'y étend & s'y multiplie, par le même méchaniſme qui change le Chyle en Sang, & le Sang dans les autres Humeurs.

Difficulté d'aſſigner la Cauſe méchanique de cette multiplication.

Je laiſſe à ces Phyſiciens oiſifs qui aiment à s'occuper de ſpéculations difficiles, & à s'amuſer à faire des hypothèſes, le ſoin d'éxaminer à loiſir, quel eſt le volume, la figure & la diſpoſition primitive des parties inſenſibles du corps qui doit être ainſi changé ? Quelle eſt leur

nouvelle forme après ce changement ? Par quelle force, par quel artifice, par quel méchaniſme elles ſont ainſi transformées ? Je n'ai pas les yeux aſſez fins pour découvrir les ſcènes qui ſe paſſent dans cette transformation : Et, dans une ſi grande diverſité de formes & de méchaniſmes poſſibles, c'eſt une témérité de vouloir, ſur de pures conjectures, établir des formes certaines & un méchaniſme particulier. C'eſt-pourquoi je crois devoir omettre une queſtion ſi obſcure, & dont la ſolution ne ſerviroit peut-être de rien pour la Médecine ; puiſque l'expérience apprend aux Médecins praticiens, que ſans s'embarraſſer de la cauſe, lorſqu'elle eſt trop cachée, il ſuffit le plus ſouvent d'être bien aſſûré des effets.

Or, pour revenir préſentement à notre queſtion, quelle que ſoit la cauſe & le méchaniſme de ce changement, il eſt clair ;

1°. Que la multiplication du Virus Vérolique dans une perſonne ſaine qui vient d'en être infectée, doit être eſtimée par rapport à deux chefs ; *Premièrement*, par rapport à la force

Elle doit être eſtimée par rapport à deux chefs.

du Virus qui agit sur le Sang & les autres Humeurs, & qui les corrompt: *Secondement*, par rapport à la disposition du Sang & des autres Humeurs qui reçoivent l'action du Virus, & qui en sont altérés.

Sçavoir, la force du Virus.

2°. Que la force du Virus Vérolique doit être estimée: *Premièrement*, par rapport à la quantité qui en est reçue; car plus la quantité en est considérable, & plus le Virus est actif & puissant, à choses ègales, ainsi qu'on l'a dit dans le Chapitre précédent: *Secondement*, par rapport à son activité; car à choses égales, il sera d'autant plus efficace, qu'il sera plus ténu, plus âcre, plus subtil; soit par sa nature, comme dans les pays chauds; soit par une constitution vicieuse du Sang, comme dans les personnes cachectiques, bilieuses, atrabilaires, dans celles qui ont une fièvre hectique, &c. soit par la longueur du tems qu'il croupit dans les parties gâtées, comme dans celles qui ont une Vérole fort invétérée.

Et la disposition du Sang

3°. Que la disposition du Sang & des autres Humeurs, qui les rend plus propres à être infectées, doit s'estimer: *Premièrement*, par leur qua-

lité vicieuſe, qui fait qu'elles s'imbibent plus promptement & plus profondément du Virus. Ainſi les perſonnes cachectiques ou attaquées d'obſtructions, celles qui ſont d'un tempérament naturellement bilieux ou atrabilaire, prennent plutôt le Mal que les autres, à choſes d'ailleurs égales : *Secondement*, par les diverſes circonſtances qui favoriſent la multiplication du Virus, comme la fièvre, le mauvais régime, les paſſions violentes, les éxercices immodérés, les excès du vin, les veilles immodérées, &c. Ce qui doit exciter l'action du Virus, quand il arrive que ces circonſtances ſont ordinaires.

4°. Qu'ainſi l'on doit juger de la manière dont ſe fait la multiplication du Virus, par la différente conſtitution du Sang & des Humeurs, où il doit ſe multiplier, ſi tout eſt égal du côté du Virus; Par les forces différentes du Virus, ſi tout eſt égal du côté du Sang & des Humeurs; Enfin, par la raiſon compoſée des raiſons des forces du Virus, & de la conſtitution du Sang & des Humeurs, ſi tout eſt inégal des deux côtés.

La manière de la multiplication du Mal Vénérien, varie suivant les individus.

5°. Enfin, que ce qu'on vient d'établir ſert à faciliter la ſolution des Problêmes propoſés dans le Chapitre précédent, & de pluſieurs autres qui ſe rencontrent ſouvent dans la Pratique: Comme, pourquoi dans quelques-uns, des Maladies Vénériennes légères, & qui ſembloient avoir été guéries, produiſent ſi promptement une Vérole confirmée; tandis que des Maladies ſemblables, ou même des Maladies plus grandes, & plus négligées, n'ont dans quelques autres aucune mauvaiſe ſuite, ou n'en ont que peu, & après un long-tems? Pourquoi dans quelques-uns la Vérole eſt accompagnée des plus cruels Symptômes; tandis que dans les autres elle eſt douce & bénigne? Pourquoi elle fait des progrès tantôt rapides, & tantôt lents? &c.

CHAPITRE V.

Comment le Virus Vérolique peut demeurer quelquefois si long-tems dans le Sang, sans se déclarer ?

Le Virus Vérolique demeure quelquefois long-tems caché, sans se déclarer, & se manifeste ensuite tout d'un coup.

LEs observations ont appris depuis long-tems, 1°. Que le Virus Vérolique, lorsqu'on le croit détruit, demeure quelquefois plusieurs années dans le Sang, sans causer aucune Maladie manifeste, & par-conséquent sans se déclarer en aucune façon. 2°. Mais que, semblable à une hydre, il renaît de lui-même, & produit en peu de tems les plus terribles Symptômes de la Vérole confirmée, dès que l'état naturel du Sang se trouve altéré par un vice accidentel, sans qu'il survienne d'ailleurs aucun nouveau Virus.

Il est véritablement surprenant d'un côté, qu'un Virus aussi pernicieux puisse être si long-tems intimement confondu avec le Sang, sans se faire sentir, & de l'autre, qu'une si petite quantité de Virus se conserve avec toute sa force dans un Liquide conti-

Cela eſt commun aux autres Virus.

nuellement renouvellé. Cependant ces deux propriétés ne ſont pas particulières au Virus Vérolique. Le Virus de l'Hydrophobie, qui eſt plus âcre & plus puiſſant, demeure caché dans le Corps, non-ſeulement pluſieurs jours après la morſure, mais même quelquefois pluſieurs années, avant que d'agir, & de produire l'horreur de l'eau & les autres Symptômes de l'Hydrophobie. Le Virus de la petite Vérole, que nous apportons en naiſſant, s'il en faut croire l'opinion commune, ſubſiſte auſſi très-long-tems ſans ſe développer, juſqu'à ce qu'à la faveur de quelqu'occaſion particulière, il produiſe des effets ſouvent très-funeſtes.

Manière dont les Médecins expliquent cette difficulté.

Les Médecins, pour réſoudre cette difficulté, croyent communément que le Virus Vérolique & les autres de cette eſpèce, pendant qu'ils ne ſe font point ſentir, demeurent renfermés comme dans des loges qui ſe trouvent parmi les parties ſulphureuſes du Sang; ou bien qu'ils ſont cachés dans les recoins de certaines Glandes, où ils ſont à couvert, & d'où ils ſortent, dans l'occaſion, comme d'une eſpèce d'embuſcade, pour

gâter le Sang & les autres Humeurs, & même les parties ſolides.

Mais ce ne ſont là que des ſuppoſitions deſtituées même de vraiſemblance. Ne diroit-on pas qu'on peut ſuppoſer dans le Sang, qui eſt fluide, qui circule continuellement, & dont les parties ſont agitées en tout ſens, des loges impénétrables, inacceſſibles, où, comme dans autant de boëtes, les particules du Virus Vérolique ſoient étroitement renfermées, de-peur qu'elles ne s'évaporent, ou ne ſouffrent quelque alteration par le mêlange des autres parties? Ou ne diroit-on pas qu'on peut ſuppoſer dans le corps quelques recoins ou quelques Glandes, dans leſquelles la circulation du Sang ou des Humeurs pût ceſſer un ſeul moment dans l'état naturel? D'où l'Humeur qui y eſt contenue, ne ſe rendît pas ſans intermiſſion dans le Sang, ſi c'eſt une Humeur lymphatique? Ne fût pas portée aux endroits qui lui ſont deſtinés, ſi c'eſt une Humeur récrémentitielle? Ne fût pas rejettée au-dehors, ſi c'eſt une Humeur excrémentielle? Enfin, où le Virus Vérolique ne ſçauroit demeurer pluſieurs années tranquille-

ment, ſans rien perdre de ſa forme ni de ſa qualité ?

Elle s'explique aiſément par la différente manière dont le Sang & les Humeurs ſe renouvellent continuellement.

Mais pourquoi s'occuper d'un ſyſtême fait à plaiſir, lorſqu'on peut décider la queſtion par les principes les plus certains de l'œconomie animale ? Le chyle, qui ſe forme des alimens, eſt converti en Sang, dans les vaiſſeaux, par la fermentation. Le Sang, qui eſt formé de ce chyle, eſt changé, dans les mêmes vaiſſeaux, par une ſemblable fermentation, en d'autres Humeurs ſécondaires. Tandis que le ſang eſt pur, il produit d'un bon Chyle un Sang pur, & d'un Sang pur, des Humeurs qui ſont pures de-même. Mais ſi le Sang vient une fois à être infecté du Virus Vérolique, & qu'on n'y mette pas ordre promptement, il communiquera la même infection tant au Sang qui ſe forme du Chyle, qu'à toutes les Humeurs qui ſe forment du Sang : Et, par ce moyen, le Virus qui n'a été introduit qu'en petite quantité, ſe renouvelle & ſe perpétue.

Or, cette infection communiquée au Sang par le Virus, peut avoir trois degrés différens, ſuivant la différente quantité du Virus, ou ſuivant la na-

ture, la qualité & le caractère du Sang qui en reçoit l'action. 1°. Elle peut augmenter & se fortifier insensiblement chaque jour, à mesure que le Virus se multiplie. 2°. Elle peut diminuer & s'affoiblir, à mesure qu'il se dissipe. 3°. Elle peut tenir un milieu, & demeurer constamment dans le même état, le Virus se renouvellant, à la vérité, mais sans augmentation, ni diminution.

Quelquefois le Virus augmente.

I. Si l'infection augmente & se fortifie, & qu'ainsi le Virus fasse de rapides progrès, & se multiplie de-plus-en-plus chaque jour, toute la masse du Sang & des Humeurs sera bien-tôt corrompue, & il y aura alors une Vérole confirmée. Ce qui vient de trois causes, comme il paroît par le Chapitre précédent: 1°. De ce que le Virus est en grande quantité, & qu'il est âcre & très-virulent: 2°. De ce que le Sang sur lequel le Virus agit, est mal constitué naturellement, ou par accident: 3°. De ce que ces deux premières causes se rencontrent à la fois; ce qui est le pire.

Quelquefois il diminue.

II. Au-contraire, si l'infection se ralentit chaque jour, & que par-conséquent le Virus s'affoiblisse & diminue, il pourra enfin se dissiper en-

tièrement, quoique peu-à-peu, & d'une façon insensible, comme il arrive dans les personnes qui ayant eu des Poulains, des Chancres, ou des Gonorrhées considérables, en guérissent sans Remèdes, ou avec des Remèdes insuffisans, & se portent bien le reste de leur vie. Dans ces gens-là le Virus Vérolique, après avoir demeuré quelque-tems & même long-tems caché, se trouve détruit peu-à-peu par la bonne constitution du Sang, & par le bon usage des alimens. Mais on ne doit se flatter d'un si heureux succès que dans trois cas; comme on peut conclure de l'Article précédent, par la règle des contraires: 1°. Quand le Virus est benin, & en petite quantité: 2°. Quand le Sang est bon, bien constitué, & parfaitement bien travaillé: 3°. Quand ces deux circonstances se rencontrent à la fois; ce qui est le plus sûr.

D'autres fois il demeure dans son premier état.

III. Si l'infection tient un juste milieu, en telle sorte que le Virus se renouvelle sans cesse, mais toujours dans le même dégré, alors le Virus se perpétuera; mais il sera de telle manière arrêté & bridé, qu'il n'aura point d'effet; ou, ce qui est la même chose, il demeurera caché dans le

Sang, ſans ſe faire ſentir, ainſi qu'on l'obſerve ſouvent dans la pratique.

Mais, pour que cela ait lieu, il faut que d'un côté le Virus, qui eſt reçu de-nouveau dans le corps, ou qui y croupit depuis long-tems, & qu'en même tems de l'autre, le Sang garde une telle meſure, le premier dans ſa quantité & dans ſa force, le ſecond dans ſa qualité & dans ſa conſtitution, que le Virus puiſſe bien par-là ſe reproduire, mais qu'il ne puiſſe ſe reproduire que de la même façon, ſans augmenter, ni diminuer. Si cela manque, & ſi la qualité du Sang vient à être altérée par la fièvre, ou par quelqu'autre Maladie, par un mauvais régime, par des veilles immodérées, par des excès de vin, &c. alors, à proportion que le Sang s'éloignera de ſon état naturel, à proportion auſſi le Virus, qui étoit auparavant caché, ſe fortifiera, ſe multipliera, & acquerra toute ſa férocité naturelle; d'où, comme d'une autre boëte de Pandore, l'on verra ſortir tout-à-coup une infinité de Symptômes cruels, qui manifeſteront la Vérole.

On peut confirmer ce qu'on vient

de dire, par un éxemple bien connu. Les arbres ſauvages portent naturellement des fruits âpres & de mauvais goût; mais ces fruits peuvent devenir meilleurs & plus doux par la culture. Ce n'eſt pas qu'ils perdent, pour cela, leur qualité naturelle; mais c'eſt parceque le ſuc plus doux que fournit la terre quand elle eſt cultivée, tempère le ſuc naturel de ces arbres, & donne aux fruits une ſaveur plus agréable: Et ce qui le prouve, c'eſt que ces mêmes fruits reprennent bien-tôt leur première âpreté, ſi l'on néglige de cultiver le terroir. Pourquoi donc une quantité médiocre de Virus Vérolique, qui ſeroit naturellement peu âcre, ne pourroit-elle pas, de la même façon, demeurer cachée & tranquille dans le corps, tandis qu'un Sang pur en empêchera la reproduction trop abondante; & reprendre ſa férocité & ſa virulence naturelle, dès qu'un Sang moins pur donnera lieu au Virus, qui ne paroiſſoit pas, de ſe développer?

Réſolution de divers Problêmes ſur cette matière.

Il ne reſte qu'une queſtion à réſoudre; ſçavoir, ſi un homme qui a en lui-même un Virus caché, & qui a commerce avec une femme ſaine,

peut lui donner du Mal ? Ou ſi une femme peut, dans le même cas, en donner à un homme ? Les Médecins diſputent vivement ſur ce point de part & d'autre, les uns pour l'affirmative, les autres pour la négative ; mais comme l'expérience s'accorde quelquefois avec l'une & avec l'autre opinion, il eſt aiſé d'en conclure qu'elles ſont toutes deux également vraies ; & qu'ainſi le même homme qui a du Virus caché, peut & ne peut pas infecter une femme avec laquelle il a commerce, ſuivant l'état différent de cette femme ; & qu'une femme peut auſſi, dans les mêmes circonſtances, infecter ou ne pas infecter un homme.

On a déja prouvé, dans le Chapitre précédent, que l'infection ne dépend pas d'une ſeule perſonne, mais de deux ; & il s'enſuit de-là qu'on ne doit pas conſidérer l'infection dans une perſonne ſeule, mais dans deux, & que c'eſt par rapport à deux perſonnes qu'on doit juger de la manière dont elle ſe répand. Ainſi, quoiqu'on ſuppoſe certain & conſtant l'état de la perſonne qui donne le Mal, l'effet doit néceſſairement varier en plu-

sieurs façons, suivant l'état de celle qui le reçoit. Un homme donc ayant un Virus caché, pour donner un Mal évident à une femme saine, si cette femme, soit naturellement, soit par maladie, soit par sa manière de vivre, se trouve d'un tel tempérament, d'une telle constitution, & dans une telle disposition, que le Virus, qui est sans force dans le Sang de l'homme gâté, soit en état de corrompre le Sang de cette femme : Mais il ne pourra lui communiquer aucun Mal, si cette femme est vigoureuse, d'une bonne santé, & d'un excellent tempérament, & qu'ainsi elle élude la force du Virus, qui dans elle, comme dans l'homme, se trouvera sans effet.

C'est de ce principe qu'il faut encore déduire, 1°. Pourquoi une femme qui n'a point pris de Mal, quoiqu'elle ait eu long-tems commerce avec un homme qui contient en soi un Virus caché, est quelquefois ensuite infectée tout-à-coup par le même homme ? Car cela suppose qu'il s'est fait d'un côté ou d'autre un changement, qui occasionne une plus grande efficacité dans le Virus de l'homme,

me, ou qui rend le Sang de la femme plus propre à en être infecté.

2°. Pourquoi entre plusieurs enfans nés du même pere & de la même mere, quelques-uns sont attaqués d'Ecrouelles, ou de *Rachitis*, Maladies qui viennent d'une Vérole dégénérée, & quelques autres en sont exempts? Car cela prouve que les uns, soit par leur tempérament naturel, soit par des incommodités particulières qui accompagnent la grossesse de la mere, sont plus foibles que les autres, & par-conséquent plus susceptibles de la Contagion. Il en est de-même de tous les autres Phénomènes, qu'on observe ordinairement dans la propagation du Mal Vénérien.

CHAPITRE VI.

Des différentes Méthodes qu'on a employées pour le traitement du Mal Vénérien, depuis qu'il a commencé de paroître juſqu'à-préſent.

Embarras des Médecins lorſque la Vérole parut en Europe.

I. LEs Médecins qui vivoient dans le tems que la Vérole commença à paroître en Europe, furent ſi étonnés de la nouveauté & de la violence de ce Mal, qu'ils furent long-tems incertains du parti qu'ils devoient prendre, ſans oſer tenter de traiter une Maladie qu'ils ſe ſentoient incapables de guérir. Nous avons, ſur ce fait, les témoignages de pluſieurs Auteurs de différentes Nations, qui vivoient dans ce tems-là.

1°. Ainſi, parmi les Italiens, GASPARD TORRELLA aſſûroit en 1500. (a), que *les Médecins évitoient de traiter cette Maladie, à laquelle ils avouoient qu'ils ne comprenoient rien..... Car* (ajoute-t-il) *comme cet étrange Mal n'avoit jamais été vu de notre tems, perſonne, quelqu'habile, quelqu'expérimen-*

(a) *Tract. De Dolore in Pudendagrâ.*

te, & quelqu'âgé qu'il fût, ne pouvoit le traiter ſuivant les règles de l'Art.

On trouve les mêmes expreſſions dans WENDELIN HOCK, en 1502. (*a*). JACQUES CATANÉE du *Lac-Marcin*, aſſûroit de-même, en 1505. (*b*), que *cette nouvelle Maladie ayant paru en Italie, pluſieurs Médecins des plus fameux, ſe trouvèrent fort embarraſſés, & refuſèrent de la traiter; & avec raiſon* (ajoûte-t-il): *Car dans le traitement des Maladies, la première indication devant être priſe, ſelon* GALIEN, *de l'eſſence de la Maladie, on n'en pouvoit point prendre dans un Mal qui étoit abſolument inconnu.*

2°. On ne réuſſiſſoit pas mieux en Eſpagne, d'où le Mal étoit venu. JEAN ALMENAR, Eſpagnol, dans la Préface du Traité qu'il écrivit ſur la Maladie Vénérienne, avant l'an 1516., ſe plaignoit de l'*ignorance* groſſière *des Médecins dans le traitement de cette Maladie.* Et GONSALVE FERNANDEZ d'OVIEDO racontoit, en 1535. (*c*), que la Vérole, dans les

(a) *Tract. De Morbo Gallico, Cap.* 1.
(b) *Tract. De Morbo Gallico, Cap.* 7.
(c) *Hiſt. Génér. & Nat. des Indes Occid.* écrite en Eſpagnol, Liv. 2., Chap. 14.

commencemens, étoit très-cruelle, très-difficile à guérir, & presque toujours funeste ; parce que cette Maladie étant inconnue, & n'ayant jamais été vue auparavant, les Médecins ignoroient entièrement la façon de la traiter.

3°. Il est sûr qu'ils ne furent pas moins étonnés en Allemagne : Car ULRICH DE HUTTEN, Gentilhomme Allemand, rapporte, en 1519. (*a*), que *les Médecins d'Allemagne demeurèrent dans le silence deux ans entiers depuis l'origine de la Maladie..... Et* que *bien-loin de traiter les Malades, ils ne vouloient pas même les voir, tant ce Mal leur faisoit horreur.* LAURENT PHRISIUS, Médecin de Mets, dit, en 1532. (*b*), que *les Pauvres attaqués de ce Mal, furent au commencement bannis de la société humaine, comme autant de cadavres pourris, & contraints d'habiter les campagnes & les forêts, abandonnés des Médecins, qui ne vouloient pas se mêler de traiter ce Mal, ni par spéculation, ni par consultation, ni par visites.*

(a) *Lib. De Curatione Morbi Gallici per administrationem Ligni Guaiaci*, Cap. 1. & 2.

(b) *Opuscul. De Morbo Gallico*, Cap. 1,

4°. Au-reſte, j'ignore abſolument comment les Médecins de France ſe comportèrent en ce tems-là ; parce qu'il n'y a aucun Auteur François qui ait écrit alors de la Vérole, & que le plus ancien de tous ceux que je connois, eſt JACQUES de BETHENCOURT, de Rouen, qui en 1527. écrivit un Traité ſur la Maladie Vénérienne ; mais, de ſon tems, on connoiſſoit déja & on avoit ſouvent expérimenté l'uſage du Mercure & du Guaiac. Cependant je ne doute point que les Médecins François n'aient été auſſi étonnés & auſſi embarraſſés que les autres : Ce qu'on peut conclure des Loix que fit ſur cette matière le Parlement de Paris, & que nous avons rapportées au Chapitre dernier du Livre précédent.

II. La Maladie s'étant enſuite répandue d'une manière incroyable, & le nombre des Malades augmentant chaque jour de-plus-en-plus, les Médecins eurent enfin honte de manquer entièrement à leur devoir dans une occaſion ſi importante. Ainſi c'eſt la honte, plutôt que l'eſpérance de réuſſir, qui leur fit entreprendre le traitement de ce Mal. On voit, par

Ils ſe ſervirent enſuite de la cure appellée *méthodique* ou *rationelle*.

les Ouvrages de NICOLAS LÉONICENO, de CORADIN GILINI, de GASPARD TORRELLA, de SEBASTIEN AQUILANUS, d'ANTOINE BENIVENIO, de JACQUES CATANÉE, de WENDELIN HOCK, & des autres Médecins de ce tems-là, qu'ils s'accordoient tous à employer la Cure ſuivante, qu'ils nommoient *rationelle* ou *méthodique*, comme la plus conforme à la droite raiſon & à la méthode reçue de traiter les Maladies analogues, c'eſt-à-dire, qui avoient quelque reſſemblance avec la Vérole.

1°. Ils faiſoient garder une grande Diète; parce que, ſelon HIPPOCRATE (*a*), plus on nourrit des corps pleins d'impuretés, plus ils s'en ſont incommodés; & ils ordonnoient un Régime très-ſain, ne permettant que des alimens de bon ſuc, faciles à digérer, & propres à corriger le vice du Sang.

2°. Ils ſaignoient au commencement de la Maladie, plus ſouvent, ou plus rarement, ſuivant l'âge, les forces & le tempérament des Malades. Dans le progrès du Mal, la plupart

(a) *Aphoriſme* 9., *Section* 2.

s'abſtenoient de la Saignée, à laquelle ils aimoient mieux ſuppléer par l'application des Sang-ſues, ou des Ventouſes.

3°. Ils vuidoient la pourriture des premières voyes, ou par des Lavemens *laxatifs* avec la Décoction émolliente, la Caſſe, le Catholicon, le Diaphœnic, &c., ou par des Purgations *minoratives* avec le Séné, la Caſſe, la Manne, les Myrobolans, les Tamarins, le Syrop de Pommes de Reinettes, celui de Chicorée compoſé, celui de Roſes ſolutif, &c.

4°. Ils digéroient enſuite les mauvaiſes Humeurs contenues dans le Sang, par des Potions *altérantes*, qui étoient différentes, ſuivant le différent état du Sang, tantôt plus douces, comme 1°. Par des Apozêmes faits de ſucs dépurés de Chicorée ſauvage, de Bourrache, de Bugloſe, de Scolopendre, &c. 2°. Par des Syrops des mêmes ſucs. 3°. Par du Petit-Lait de Vache, dans lequel on faiſoit cuire les mêmes herbes : Tantôt plus actives, comme 1°. Par des Décoctions de racines d'Ache, de Perſil, de Fenouil, d'Aſperge, de Polypode, &c. & de feuilles de Fumeter-

re, de Scabieuſe, d'Epithyme, de Marrube blanc, de Sommités de Houblon, &c. 2°. Par des Syrops des mêmes herbes. 3°. Par du Petit-Lait altéré avec les mêmes herbes.

5°. Ils employoient, dans les mêmes vues, les Bains d'eau tiède, quelquefois pure, & dans laquelle ils faiſoient cuire quelquefois ou les racines de Guimauve & de Nénuphar, les feuilles de Mauve & de Branche-urſine, les Fleurs de Camomille & de Mélilot, la graine de Lin, &c. pour ramollir & délayer; ou les racines de Concombre ſauvage & de Serpentaire, les feuilles de Patience ſauvage, de Chélidoine, de Scabieuſe, de Marrube blanc, &c. pour réſoudre.

6°. Après avoir digéré & détrempé les Humeurs, ils les vuidoient de-tems-en-tems par de puiſſans Purgatifs; tantôt ſimples, comme l'Agaric, le Séné, l'Aloès, le Diagrède, le Turbith, infuſés dans des Eaux ou des Décoctions appropriées, ou mêlés dans quelque Syrop ou Conſerve en forme d'Opiate; Tantôt compoſés, comme l'Electuaire lénitif, le Diaſenna de Rhaſis, le Diacatholi-

con, le petit Electuaire Indien, la Confection Hamech, l'Electuaire de Dattes, &c., les Pilules cochées, les Pilules fétides, les Pilules d'Or de Nicolas, les Pilules d'Hiera de Ruffin, &c.

7°. Si la Peau étoit chargée de Puſtules, ils les oignoient chaudement, au ſortir du Bain, avec un Liniment de drogues détérſives & deſſiccatives, comme le Maſtich, l'Encens, la Myrrhe, la Suye, le Soufre vif, la Litharge, le Tartre blanc, les racines d'Iris, d'Aunée, de Patience ſauvage, &c. réduites en poudre ſubtile, & mêlées avec de la graiſſe de Porc.

8°. Si les Malades étoient tourmentés de Douleurs, ils frottoient ſouvent & très-chaudement les endroits douloureux avec de la vieille Huile d'Olive, de l'Huile de Laurier, de Camomille, d'Aneth, de Spica, de Safran, avec les Moelles de Cerf & de Renard, la Graiſſe humaine, le Savon de Veniſe, la Décoction de Juſquiame, &c.

9°. Quand la Maladie étoit rébelle, ils ſe ſervoient d'Etuves, dans leſquelles, par la douce chaleur de l'eau bouillante, ou par la fumée des par-

fums, ils faiſoient ſuer abondamment le Malade; ce qui emportoit toutes les ſaletés attachées à la Peau. Au lieu d'Etuves, ils mettoient les Pauvres dans un Four médiocrement chaud, pour les faire ſuer; ce qui réuſſiſſoit très-heureuſement, s'il en faut croire GASPARD TORRELLA, qui (a) témoigne, que *le meilleur moyen qu'il ait trouvé pour guerir les Douleurs & même les Puſtules, c'eſt de faire ſuer le Malade dans un Four chaud, ou du-moins dans une Etuve, pendant quinze iours de ſuite, à jeun.*

10°. Quelques-uns, pour détruire les reſtes de la Maladie, ordonnoient l'uſage des Vipères en différentes manières; comme du Vin où l'on avoit laiſſé mourir & infuſer des Vipères, des Bouillons de Vipères, de la Chair de Vipères bouillie ou rôtie, un Syrop fait avec la Décoction de Vipères, &c. On trouvera ces Remèdes propoſés plus au long dans SEBASTIEN AQUILANUS, JACQUES CATANÉE du *Lac-Mercin*, PIERRE-ANDRÉ MATTHIOLE, & JEAN BENOÎT.

11°. Enfin, ils appliquoient un

(a) *Tract. De Pudendagrâ.*

Cautère sur le devant ou sur le derrière de la Tête, au Bras, ou à la Jambe, afin d'évacuer peu-à-peu les restes de la Maladie, comme on dit que les Espagnols font encore aujourd'hui. Ainsi CORADIN GILINI (*a*) dit que *le Cautère actuel, ou le potentiel, appliqué sur la Suture Coronale, est d'un très-grand secours.... Et qu'il l'a éprouvé dans plusieurs personnes attaquées au gosier, qui toutes ont été guéries, à la gloire du Tout-Puissant, qui est la cause de toutes choses.* On trouve la même observation dans WENDELIN HOCK, & dans BENOÎT VICTORI.

Tous ces Remèdes pouvoient bien, à la vérité, adoucir la violence du Mal, corriger la virulence des Humeurs, & disposer enfin à des Remèdes plus efficaces. Nous nous servons encore aujourd'hui, avec succès, de la plupart de ces Remèdes, quand nous voulons préparer un Malade aux frictions mercurielles. Mais ces Remèdes n'étoient nullement en état d'emporter une si cruelle Maladie, & d'éteindre un Virus qui corrompoit toute la masse des Humeurs. On

(a) *Opuscul. De Morbo Gallico.*

ne doit donc pas s'étonner ſi les Médecins employoient inutilement cette méthode : Auſſi GABRIEL FALLOPPE, (*a*) avoue-t-il, que *les Médecins de ce tems-là deſeſpérerent de réuſſir, voyant qu'ils ne pouvoient point découvrir de méthode certaine ;* que *par-là ils ſe rendirent ſi mépriſables à tout le monde, que ſi quelques Chirurgiens très-hardis n'euſſent trouvé par hazard l'uſage du Mercure* (b), *& s'il n'étoit ſurvenu des Eſpagnols qui ſçavoient comment la Maladie ſe traitoit dans les Indes, la Vérole auroit été & ſeroit encore incurable.* On trouve les mêmes expreſſions mot pour mot dans PROSPER BORGARUCCIO (*c*), qui les a priſes de FALLOPPE ſans le citer.

Uſage téméraire & malheureux du Mercure.

III. Je ne prétends point parler ici en détail de l'uſage du Mercure ; parce que j'en dois parler plus au long au Chapitre ſuivant. Cependant, pour ne pas interrompre le fil de l'hiſtoire, il eſt bon de remarquer que

(a) *Tract. De Morbo Gallico, Cap.* 20.

(*b*) FALLOPPE s'eſt trompé, en prétendant que ce ſont *des Chirurgiens qui ont trouvé l'uſage du Mercure* pour la Curation de la Vérole ; Car il eſt conſtant que c'eſt une découverte des Médecins, comme nous le prouverons dans le Chapitre ſuivant.

(c) *Method. De Morbo Gallico, Cap.* 2.

l'uſage du Mercure dans la Vérole, n'a pas été inventé par hazard, comme le croyoit FALLOPPE; mais qu'il a été pris, par voie d'analogie, de la pratique des Médecins plus anciens; Qu'on l'a employé avant l'an 1498., & par-conſéquent dès les premiers tems que parut la Vérole; Qu'il fut, à la vérité, d'abord condamné par pluſieurs Médecins trop prévenus pour les Anciens, qui l'avoient traité de poiſon; mais que les ſuccès en ayant été heureux, les plus célèbres Médecins non-ſeulement l'approuvèrent, mais encore s'en ſervirent eux-mêmes; Qu'au-reſte, on l'employoit au commencement en très-petite quantité, & par-conſéquent ſans preſqu'aucun danger; Qu'enſuite l'ignorance & la précipitation de quelques Empiriques rendirent ſouvent ce Remède inutile, ou peu efficace: C'eſt pourquoi ULRICH de HUTTEN diſoit (a) que par cette méthode, *à peine de cent Malades en guériſſoit-il un, encore retomboit-il le plus ſouvent;* Que d'autres Empiriques donnant téméraire-ment & imprudemment le Mercure

(a) *Lib. De Morbi Gallici Curatione per adminiſtrationem Ligni Guaiaci, Cap.* 4.

en trop grande dose, il en arrivoit des accidens terribles, & souvent même la mort en très-peu de tems : D'où vient que GASPARD TORRELLA (*a*) soutient que le Cardinal de SÉGORBE, (je pense que c'est BARTHELEMI MARTIN, de Valence en Espagne, Evêque de Ségorbe, créé Cardinal en 1496. par ALEXANDRE VI., & mort en 1500.) qu'ALPHONSE BORGIA, que le frere d'ALPHONSE, & une infinité d'autres Malades, ayant été traités de cette manière, perirent misérablement ; Que plusieurs Médecins qui avoient été témoins de tant de malheurs, déclamèrent vivement contre cette méthode, qu'ils traitoient non-seulement de dangereuse, mais même de meurtrière, & peut-être avec assez de raison ; puisqu'alors le Mercure étoit employé la plupart du tems par des gens très-téméraires, & très-ignorans dans la Médecine, qui marchant à l'aveugle au milieu des ténèbres, ne sçavoient ni ménager un Remède aussi violent, ni remédier aux accidens terribles que le Mercure mal gouverné cause ordinairement.

(a) *Tract. De Dolore in Pudendagrâ.*

IV. Par-là les choſes étoient dans un tel état, que les Malades ne ſçavoient lequel valoit le mieux, ou de périr lentement, en ſuivant les avis des Médecins ; ou de ſouffrir cruellement, & même d'expoſer évidemment leur vie, en ſe confiant aux Empiriques. C'eſt dans ces circonſtances qu'on apporta des Indes Occidentales en Europe le *Guaiac*, & le *Palo Santo*, en François *Bois Saint*, que l'on prétendoit guérir parfaitement la Vérole, ſans aucun danger, & qui furent reçus avec un applaudiſſement étonnant, comme des Spécifiques ſouverains. Grand uſage du Guaiac vers l'an 1517.

FRANÇOIS DELGADO, Prêtre Eſpagnol, qui donna au Public en 1526. à Veniſe, un Livre écrit en Italien *Sur la manière d'employer le Bois Saint*, rapporte au Chap. 3., que le Guaiac, ou le Bois Saint, ne furent connus en Eſpagne qu'en 1508., & en Italie qu'en 1517. ; & enfin dans le reſte de l'Europe les années ſuivantes ; ce qui paroît conforme à la vérité. En effet, ULRICH de HUTTEN, qui écrivit en 1519. un Traité Latin *ſur la Cure de la Vérole par le Bois de Guaiac*, rapporte

(*a*) que ces Remèdes furent connus en Europe deux ans auparavant, & par-conſéquent en 1517. Ce qui ſemble être confirmé par LÉONARD SCHMAI, de Saltzbourg, qui en 1518. publia ſur ces Bois un petit Ouvrage, où il avoue que ce Remède venoit d'être tout récemment découvert, & qu'il étoit à peine connu de nom en Allemagne. Cependant, s'il en faut croire ANTOINE-MUSA BRASSAVOLE (*b*), ces Bois furent apportés plus tard en Italie, & ſeulement en 1525.; puiſqu'il aſſûre, dans un Ouvrage écrit en 1551., Qu'*il y avoit vingt-ſix ans que cette eſpèce de Bois avoit été apportée en Italie;* Qu'*il avoit été le premier qui en avoit fait prendre la décoction, à Ferrare, au célèbre* ENÉE PIO; Que *tous les autres Médecins regardoient ce Remède comme nouveau & extraordinaire* (ce qui étoit vrai auſſi.) *juſqu'à ce qu'ils virent cet illuſtre Malade guéri.* Au-reſte, je crois que cela doit s'entendre du tems que le Bois de Guaiac fut d'abord employé à Ferrare, plutôt que du tems qu'il

(*a*) Chap. 1. du même Ouvrage.

(b) *Reſponſ. ad Quæſtiones Alexandri Fontana.*

commença d'être connu en Italie.

Le même BRASSAVOLE raconte (a) de quelle manière ce Remède fut premièrement connu en Europe : *Un certain* GONÇALEZ, *Eſpagnol, étoit* (dit-il) *cruellement tourmenté de la Vérole. Ayant eſſayé inutilement tous les autres ſecours, & frappé des merveilles que l'on publioit de ces Bois, il s'embarqua pour aller aux Iſles nouvellement découvertes. Il s'y fit traiter, & fut guéri. Etant revenu enſuite en Portugal, il y exerça les fonctions de Médecin, & traita les Vérolés de la même manière qu'il avoit été traité lui-même par un Médecin Indien.*

Il fut apporté premièrement de l'Iſle Eſpagnole en Europe.

Je ne ſçai pourquoi le célèbre JEAN FREIND, dans la troiſième Partie de ſon *Hiſtoire de la Médecine*, donne de ſon chef, à ce GONÇALEZ, dont parle BRASSAVOLE, le nom de FERRAND ou FERNAND, comme s'il vouloit inſinuer que c'eſt le même que GONÇALEZ FERNANDEZ d'OVIEDO : Ce que je crois néanmoins abſolument faux ; puiſque celui-ci ne fit jamais en Portugal les fonctions de Médecin, & que dès l'an 1513. qu'il alla aux Indes, par ordre de FERDINAND, Roi d'Arragon, pour avoir

(a) *Ibidem.*

inſpection ſur les Mines & ſur la fonte des Métaux, il y demeura juſqu'à l'an 1525., & même juſqu'à l'an 1535., comme il le témoigne lui-même dans ſon *Hiſtoire des Indes Occidentales*, écrite en Eſpagnol.

D'autres racontent la choſe un peu différemment: Ils diſent, (*a*) Qu'*un Eſpagnol qui avoit pris la Vérole avec une Concubine Indienne, & qui ſouffroit de cruelles douleurs, ayant bu de l'eau de Guaiac, que lui donna un ſerviteur Indien, qui faiſoit le Médecin, fut non-ſeulement délivré de ſes douleurs, mais encore parfaitement guéri*; Qu'à l'exemple de celui-ci, pluſieurs autres Eſpagnols, attaqués de la même Maladie, furent guéris; que le bruit de ces guériſons fut d'abord répandu à Séville, par ceux qui étoient revenus de l'Iſle Eſpagnole, de-là par toute l'Eſpagne, & enfin par toute l'Europe, où le Mal avoit déja pénétré.

Voici ce que rapporte ULRICH de HUTTEN: (a) *Un Gentilhomme Eſpa-*

(*a*) *Not. ad* HIERONYMUM BENZONUM, imprimé à Francfort, par Théodore de Bry, en 1594.

(b) *Lib. De Morbi Gallici Curatione per adminiſtrationem Ligni Guaiaci*, Cap. 6.

gnol, Tréſorier d'une Province (de l'Iſle Eſpagnole) *étant fort malade de la Vérole, apprit d'un habitant du pays le Remède dont il devoit ſe ſervir, & fut le premier qui l'apporta en Eſpagne, craignant cependant qu'il n'y eût pas la même vertu qu'il avoit dans cette Iſle.*

Quoiqu'il en ſoit de la manière dont le Guaiac a été connu, il eſt très-certain, par le témoignage unanime de tous les Auteurs contemporains, que ce Bois eſt venu des Indes Occidentales, d'où la Vérole étoit venue; qu'il a été apporté par les Eſpagnols, qui avoient apporté la Vérole; & qu'ainſi le pays qui avoit donné le Mal, a donné auſſi le Remède: Ce qu'on a dit de la Pique d'ACHILLE, comme l'on peut voir dans Pline. (*a*)

Deſcription du Guaiac, & du Bois Saint.

J'ai déja inſinué qu'il y a deux ſortes de Bois des Indes, dont on ſe ſert pour la Vérole. Le premier (*b*) eſt ſolide, compacte, réſineux, noirâtre, ayant des fibres différemment entortillées, d'un goût âcre, un peu amer

(a) *Hiſtoire Naturelle, Liv.* 35., *Chap.* 5., & *Liv.* 34., *Chap.* 15.

(*b*) Voyez PAUL HERMAN, *Cynoſura Materiæ Medicæ*; & SAMUEL DALE, *Pharmacologia.*

& aromatique, d'une odeur assez forte. Les Américains l'appelloient *Hiacan*, ou *Huiacan*, & les Européens l'ont appellé de-là *Guaiac*. L'autre Bois ressemble entièrement au premier par sa solidité, par l'entortillement de ses fibres, par son goût & son odeur ; mais il est plus blanc, ou plutôt il est plus jaunâtre. Les naturels du pays le nommoient *Hoaxacan*, & les Européens l'ont nommé *Bois Saint*, à cause de ses vertus. L'écorce de ces deux Bois est ligneuse, mince, dure, formée de plusieurs petites lames parallèles & fort serrées. Elle est d'un roux-cendré, noirâtre & tachetée extérieurement, pâle & unie intérieurement, d'un goût âcre, un peu amer, & presque sans odeur.

Les Arbres qui donnent ces Bois, diffèrent entr'eux, non-seulement d'âge, ainsi que plusieurs l'ont cru & le croyent encore, mais même d'espèce, comme il a été démontré par JEAN TERENTIUS, dans ses Notes sur GONSALVE HERNANDEZ d'OVIEDO, & par PLUKENET, dans son *Phytographia*, ou *Description des Plantes*. On croit cependant qu'ils appartiennent au même genre, ou à des genres peu

différens. On dit que celui qui fournit le Guaiac, fut découvert d'abord dans l'Isle *Espagnole*, & ensuite dans l'Isle *Beata*. Pour celui qui fournit le Bois Saint, il étoit commun autrefois dans l'Isle de *Borichen*, aujourd'hui *Saint Jean de Porto-Ricco*. Mais présentement ces deux Arbres se trouvent communément dans la plupart des Isles Antilles, & dans toute la partie de l'Amérique qui est sous la Zone Torride.

Ce que l'on substituoit au Guaiac & au Bois Saint.

Dans le commencement, comme le Guaiac & le Bois Saint étoient extrêmement chers, on avoit coutume de substituer divers bois de l'Europe, que l'on croyoit être à-peu-près de la même vertu, comme (*a*) les Bois

(*a*) Voyez ULRICH DE HUTTEN, *Lib. De Morbi Gallici curatione per administrationem Ligni Guaiaci, Cap.* 21.

ANTOINE-MUSA BRASSAVOLE, *Lib. De Morbo Gallico.*

GABRIEL FALLOPPE, *Tract. De Morbo Gallico, Cap.* 37.

BERNARDIN TOMITANO, *Lib.* 2. *De Morbo Gallico, Cap.* 16.

PROSPER BORGARUCCIO, *Method. De Morbo Gallico, Cap.* 14.

ALEXANDRE-TRAJAN PETRONIO, *Lib.* 6. *De Morbo Gallico, Cap.* 24.

d'Ebène, de Citronier, de Cyprès, de Pin, de Térébinthe, de Cornouiller, de Coudrier, de Buis, d'Aubour ou de Cytiſe des Alpes, & de Phillyrea ou Filaria; mais c'étoit le plus ſouvent ſans ſuccès, ou avec très-peu de ſuccès. Il en faut peut-être excepter le Bois de Genièvre, dont la Décoction guérit, ou du-moins adoucit, la Vérole récente, comme on prétend l'avoir éprouvé plus d'une fois: Sur quoi, outre ANTOINE-MUSA BRASSAVOLE (*a*), on peut conſulter JEAN DE LÉON (*b*), & JULES-CÉSAR SCALIGER (*c*), ſur l'uſage du Bois de Genièvre, en Afrique, dans le traitement de la Vérole.

Je pourrois même citer FRANÇOIS I., Roi de France, qui penſoit de-même ſur la vertu de ce Bois, & dont le ſentiment fut combattu mal-à-propos par GUILLAUME RONDELET (*d*), ſur le fondement d'une prétendue auto-

AUGIER FERRIER, *De Pudendagrâ, Lib.* 1., *Cap.* 16. & 20.

(*a*) Dans l'endroit qu'on vient de citer.

(b) *Deſcriptio Africæ, Lib.* 1., ſur la fin.

(c) *In* CARDANUM *De Subtilitate, Exercit.* 181. *N°.* 19.

(d) *Lib. de Morbo Italiço.*

rité de DIOSCORIDE, dont les éxemplaires ordinaires portoient alors, que *les branches de Génévrier étoient mortelles*. Mais Rondelet ne ſçavoit pas que ces paroles avoient été inſérées dans le texte de Dioſcoride par une main étrangère, & qu'elles ne ſe trouvoient point dans les bons Manuſcrits de cet Auteur.

Manière de faire la Décoction de Guaiac.

La manière la plus ordinaire autrefois de préparer la Décoction de Guaiac, étoit de faire infuſer pendant vingt-quatre heures, dans un pot de terre neuf, & dans huit, dix ou douze livres d'eau, une livre, autrement douze onces, de ce Bois coupé menu, ou bien rapé : Ayant bien bouché le vaiſſeau, on faiſoit bouillir la Décoction, au Bain-Marie, ſur un feu doux, mais égal, juſqu'à la diminution du quart, du tiers, ou de la moitié, ſuivant qu'on vouloit une Décoction plus ou moins forte, eu égard aux forces & au tempérament du malade, & à la violence de la maladie. La décoction étant refroidie, on la paſſoit, & on la gardoit dans des bouteilles de verre bien bouchées.

Sur le Bois qui reſtoit dans le pot

de terre, on verſoit de-nouveau pareille quantité d'eau, que l'on faiſoit encore bouillir à un feu doux, juſqu'à la diminution du quart. Cette ſeconde Décoction, que l'on appelloit *Bochet*, étant paſſée, ſe gardoit auſſi dans des bouteilles de verre. La première Décoction étoit employée comme remède, & l'autre comme boiſſon ordinaire.

On diſputoit autrefois avec vivacité, comme ſur des queſtions importantes, s'il falloit ſe ſervir du Bois de Guaiac ſans écorce, ou de l'écorce ſans Bois, ou des deux enſemble? Si le Guaiac ou ſon écorce ſuffiſoient, ou s'il falloit y joindre d'autres bois, racines, ou plantes d'une vertu à-peu-près ſemblable? S'il falloit faire bouillir ces drogues dans le vin, ou dans l'eau, dans quelque Décoction ou eau diſtillée de plantes du même genre, &c.? Mais pourquoi vouloir fixer des faits qu'on ne ſçauroit fixer? Puiſque le tempérament, l'âge, l'état des Malades, la nature, les circonſtances & la complication de la Maladie, varient de tant de façons, ne doit-on pas laiſſer à la prudence des Médecins le choix de ce qui convient

vient le mieux dans chaque cas particulier ?

Manière de donner cette Décoction.

Quand la Décoction étoit prête, & que le Malade avoit été doucement purgé, & tenu à une nourriture légère depuis quelques jours, on le renfermoit dans une chambre qui fût chaude par ſon expoſition, ou qu'on avoit ſoin d'échauffer, & qu'on tenoit bien calfeutrée, pour empêcher l'air & le froid d'y entrer. On lui donnoit, de grand matin, dans le lit, un verre de la première Décoction chaude, d'environ huit ou dix onces ; & après l'avoir bien couvert, on le faiſoit ſuer deux ou trois heures. Après qu'on l'avoit eſſuyé, & quatre heures au-moins après la priſe de la Décoction, on lui donnoit deux ou trois onces de Biſcuit, avec quelques Raiſins ſecs, ou quelques Amandes, ou quelques Piſtaches, & on le laiſſoit boire abondamment de la ſeconde Décoction. Quatre heures après, il prenoit un autre verre de la première Décoction, contenant huit ou dix onces ; il ſuoit pendant trois heures, comme la première fois ; & après avoir été eſſuyé, il mangeoit de-même deux ou trois onces de Biſcuit,

avec des Raisins secs, des Amandes, ou des Pistaches, & buvoit quelques verres de la seconde Décoction. Si le Malade étoit trop délicat, trop maigre, trop fluet, trop foible pour soutenir une si rigoureuse abstinence, on lui donnoit un peu plus de Pain & de Raisins, ou un Masse-pain, ou un Bouillon de Poulet, & même, quelques jours après, le quart ou la moitié d'un Poulet rôti ou bouilli, sans sel.

On suivoit cette méthode pendant quinze jours, & durant ce tems-là, si le ventre n'étoit pas libre, on donnoit un Lavement émollient, de deux en deux, ou de trois en trois jours. Après les premiers quinze jours, on purgeoit doucement le Malade avec la moelle de Casse, la Manne, les Tamarins, &c.; & il ne buvoit, le jour de la Purgation, que de la seconde Décoction. On recommençoit ensuite le même traitement, jusqu'au trentième ou quarantième jour; mais on donnoit un peu plus de nourriture, en augmentant insensiblement. Si le Malade, après vingt-cinq ou trente jours, se trouvoit avoir assez de forces, on lui permettoit, quand

il ne ſuoit pas, de ſe lever, & de ſe promener dans la chambre bien vêtu. Enfin, on le purgeoit de nouveau, ſur la fin du traitement, & il pouvoit alors ſortir de la chambre, non pas pour s'expoſer au plein air, mais pour aller dans une autre chambre, juſqu'à ce qu'il fût en état de ſoutenir l'impreſſion de l'air. Car il ne falloit pas changer de régime tout-d'un-coup; mais il falloit que le Malade s'accoutumât peu-à-peu à reprendre le train de vie ordinaire, durant un mois entier, pendant lequel il gardoit encore le régime, ne buvoit point de vin, & uſoit de la ſeconde Décoction pour ſa boiſſon ordinaire.

Vertu de la Décoction de Guaiac.

Ainſi la Décoction de Guaiac, qui eſt naturellement âcre & aromatique, conſervant toute ſa force, à cauſe du peu de nourriture que prenoient les Malades, & entrant par les veines lactées, qu'elle trouvoit entièrement vuides, pénétroit librement dans toutes les parties du Corps; atténuoit, ſubtiliſoit & fondoit les Globules de Sang & de Lymphe durcis par le Virus Vénérien; altéroit & corrigeoit les gouttes du Virus qu'elle rencon-

troit, ou bien les chaſſoit par la tranſpiration, ou par les urines; &, en lavant pendant quarante jours, dans une eſpèce de leſſive âcre, tous les viſcères & tous les vaiſſeaux, elle levoit inſenſiblement les obſtructions & les engorgemens qui s'y rencontroient. Ainſi, la malignité du Virus étant emportée, détruite, anéantie, les Malades recouvroient leur première ſanté.

Son utilité. Ce traitement fut ſalutaire à un grand nombre de Malades, tant dans l'Iſle Eſpagnole, qu'en Eſpagne. NICOLAS POLL, Médecin de l'Empereur CHARLES-QUINT, raconte (*a*), que *trois mille Malades déſeſpérés furent guéris preſqu'à la fois par l'uſage de la Décoction de Guaiac, & qu'après leur guériſon, il leur ſembloit renaître.* Il n'eſt donc pas étonnant que le Guaiac ait acquis tout-d'un-coup une ſi grande réputation, que ſuivant le témoignage d'ULRICH de HUTTEN (*b*), de fameux Médecins *ſe tranſportèrent en Eſpagne, par ordre de l'Empereur &*

(a) *Opuſcul. De Curatione Morbi Gallici per Lignum Guaiacanum*, imprimé en 1536.

(b) *De Morbi Gallici curatione per adminiſtrationem Ligni Guaiaci, Cap.* 11.

d'un certain Evêque d'Allemagne, pour apprendre la vraie méthode d'employer ce Bois *de ceux qui l'avoient pratiquée dans l'Isle Espagnole.* Cependant il me semble que ce qui contribua le plus à mettre en crédit ce Remède en Europe, fut le Traité d'HUTTEN, imprimé en 1519., que j'ai déjà cité, où cet Auteur, si connu dans le monde par les liaisons & par les brouilleries qu'il eut successivement avec ERASME, déclaroit nettement (*a*), qu'ayant été attaqué lui-même depuis neuf ans d'une Vérole terrible, avec des douleurs cruelles, quantité d'Exostoses, des Ulcères, & des caries dans les Os, amaigrissement extrême de tout le Corps, & marasme opiniâtre, il avoit inutilement essayé jusqu'à onze fois l'usage des Frictions mercurielles, & qu'après des tourmens & des dangers inconcevables, comme on désespéroit universellement de son salut, il avoit été parfaitement & heureusement guéri par la seule Décoction de Guaiac, dont il usa pendant trente jours, suivant la méthode que nous avons proposée.

(a) *Ibid. Cap.* 26.

Ses dangers, & ſes inconveniens.

Mais la prévention du Public pour le Guaiac, ne fut pas de longue durée. Comme on croyoit aſſez légèrement que la Décoction de ce Bois étoit pour les Vérolés un Reméde innocent, infaillible, & ſans danger, on la donnoit indifféremment à tous les Malades. Une triſte expérience apprit bien-tôt que la plupart de ceux qui étoient d'une foible conſtitution, ou d'un tempérament âcre, bilieux, & bouillant, qui étoient naturellement maigres & ſecs, dont les Poumons, le Foye, la Rate, ou l'Eſtomac étoient deſſéchés, ou mal affectés, enfin, qui avoient quelque diſpoſition à l'Hectiſie, &c. tomboient dans une maigreur, un maraſme, une fièvre hectique, une conſomption & une phthiſie incurable, à la ſuite de ce traitement, à cauſe de la diète trop rigoureuſe, de la trop grande âcreté du Remède, ou l'excès des ſueurs qu'il procuroit. *J'ai obſervé*, diſoit PIERRE-ANDRÉ MATTHIOLE (*a*), *que les Vérolés d'un tempérament ſec, ont été attaqués de fièvre hectique & de conſomption par l'uſage de la Décoction de Guaiac.*

(*a*) *Opuſcul. De Morbo Gallico*, imprimé en 1535.

Pour prévenir ces accidens, on jugea à propos d'adoucir la méthode. Ainsi l'on accorda plus de nourriture, l'on donna une Décoction plus foible, & l'on fit suer moins long-tems. Mais qu'arriva-t-il ? On tomba dans l'extrémité opposée. La vertu du Remède étant considérablement affoiblie, il ne fut plus en état de guérir la Maladie : D'où vient que l'on se plaignoit, à ce que dit le même MATTHIOLE (*a*), *que ce Bois n'avoit plus d'aussi bons effets qu'au commencement & que la plupart de ceux qui en prenoient, la Décoction, ne guérissoient point, à cause de la négligence de ceux qui les traitoient*, qui avoient l'imprudence d'accorder aux Malades trop de liberté. Ainsi le Guaiac, après avoir été reçu avec tant d'applaudissement, commençoit à tomber dans le mépris, quand la Racine de Squine, qu'on apporta en Europe, releva les espérances des Malades & des Médecins.

V. La Racine de *Squine* (*b*) est grosse, pleine de tubercules & de nœuds, légère, ligneuse, se cariant aisément,

Racine de Squine connue en Europe, vers l'an 1535., comme un autre Spécifique.

(a) *Ibid.*

(*b*) Voyez PAUL HERMAN, & SAMUEL DALE, chacun dans l'endroit cité.

d'un rouge-pâle en-dehors, blanche en-dedans, d'un goût farineux un peu aſtringent; elle n'a point d'odeur. On croit que c'eſt la Racine d'un *Smilax aſpera*, nommé *Lampatam* (*a*), ou plutôt *Pe-fou-lim* (*b*) à la Chine, où cette Plante croît en abondance, & d'où elle a tiré ſon nom. On trouve en Amérique, ſurtout dans la Nouvelle-Eſpagne & au Pérou (*c*), une Racine de même eſpèce, mais plus oblongue, & un peu plus rouge en-dedans. Elle s'appelle Squine Occidentale, & n'a pas tant de vertu que la Squine Orientale qui vient de la Chine, ou des Provinces voiſines.

La Squine fut d'abord apportée par des Marchands Chinois, en 1535., à Goa qui eſt un Port ſoumis aux Portugais, au rapport de GARCIAS du JARDIN (*d*), qui y demeuroit pour

(*a*) GARCIAS du JARDIN, *Hiſtoire des Simples & des Aromates des Indes, Liv.* 1., *Chap.* 38.

(*b*) GEORGE VELSCHIUS, dans ſes Notes ſur l'*Obſervation* 77. *de Jerôme Reuſner.*

(*c*) NICOLAS MONARDES, *Des Médicamens ſimples, Liv.* 1., *Chap.* 10.

(*d*) Colloquios dos Simples, e Drogas h

lors; D'où peu de tems après les Portugais (*a*) l'apportèrent en Europe, ſuivant THEVET (*b*), avec lequel s'accorde VÉSALE lui-même, puiſqu'il rapporte (*c*), qu'*étant encore à Veniſe, occupé à voir des Malades, ſous la conduite des principaux Maîtres de l'Art, cette Racine, qu'on attendoit avec empreſſement, y fut apportée & reçue avec un applaudiſſement univerſel.* Or, VÉSALE étant né en 1514., il s'enſuit qu'il fit à Veniſe ſes premières études de Médecine, à l'âge de vingt-deux ou de vingt-trois ans, & par-conſéquent vers l'an 1536. ou 1537. Ce qui s'accorde avec le témoignage de VALERE ANDRÉ, qui rapporte (*d*) que VÉSALE

Couſas Medicinais de India. Em Goa, in 4°, 1563. *Lib. i., Cap.* 38.

(*a*) AMATUS LUSITANUS raconte, *Centurie* 1., *Obſervat.* 90., qu'un nommé *Vincent Gilio de Triſtanis, très-expert dans la Marine, & qui alloit fréquemment trafiquer aux Indes, apporta le premier en Portugal la Racine de Squine, & que de-là les Marchands la tirèrent bien-tôt après pour toute l'Europe, parce qu'ils y faiſoient un grand profit.*

(*b*) Coſmographie Univerſelle, Liv. 11., Chap. 25.

(c) *Epiſtola de Radice China.*

(d) *Bibliotheca Belgica.*

étoit en 1537. Professeur public d'Anatomie à Padoue.

Manière de donner la Décoction de Squine.

On préparoit de la manière suivante la Décoction de Squine. On prenoit une ou deux onces de cette Racine nouvelle, point vermoulue, & coupée en petits morceaux ou par tranches minces. On les faisoit infuser, pendant vingt-quatre heures, dans six ou huit livres d'eau de fontaine tiède; & on les faisoit ensuite bouillir à un feu doux, dans un pot de terre assez grand & bien couvert, jusqu'à la diminution des deux tiers. On passoit cette Décoction, & on la gardoit pour l'usage, dans des bouteilles de verre bien bouchées.

Après avoir préparé le Malade par les Remèdes généraux, tels que la Purgation, &, s'il le falloit, la Saignée, on lui donnoit tous les jours, de grand matin, un verre de cette Décoction chaude, d'environ dix ou douze onces. Et après l'avoir bien couvert, dans le lit, on le faisoit suer pendant deux ou trois heures. On l'essuyoit ensuite; après quoi il pouvoit se lever, & se promener dans la chambre, pourvu qu'il fût bien vêtu; & même, au bout de dix

ou douze jours, si l'air étoit doux, il pouvoit sortir de la maison, en observant la même précaution. On lui accordoit aussi plus de nourriture que dans l'usage de la Décoction de Guaiac; car il pouvoit manger du Poulet, de la Poule, du Chapon rôti ou bouilli, sans sel: Mais on lui interdisoit entièrement le vin; & on ne lui donnoit, pour boisson ordinaire, que de la Décoction tiède de la Racine de Squine.

On gardoit le même régime pendant vingt-quatre ou vingt-cinq jours de suite; avec quoi on croyoit le Malade guéri. Que s'il n'avoit pas le ventre libre, on pouvoit, de deux jours en deux jours, ajoûter des follicules de Séné à la Décoction, ou donner un Lavement émollient.

Elle eut en peu de tems beaucoup de réputation.

Ce qui donna beaucoup de vogue à ce traitement, fut l'autorité de l'Empereur CHARLES-QUINT, qui, au rapport de VÉSALE (*a*), *après avoir déja usé de la Décoction de Guaiac, à cause de sa goutte, & de sa mauvaise santé*, sans en avoir reçu aucun soulagement, voulut, de son mouvement

(a) *Epistola de Radice China.* Cette Lettre parut en 1546.

plutôt que de l'avis de ſes Médecins, éprouver à Bruxelles la vertu de la Squine; &, s'il n'en fut pas entièrement guéri, du-moins s'en trouva-t-il mieux : Ce qui fit que *les Médecins des Pays voiſins de l'Allemagne, voyant que ce grand Prince s'étoit ſervi de la Squine, conçurent de grandes idées de ce Remède, & crurent ne devoir pas ignorer la maniére de s'en ſervir..... Ce qui les obligea à tant exalter ſes vertus aux Princes qu'ils ſervoient, qu'ils les engagèrent à prier inſtamment l'Empereur, de permettre aux Médecins de ſa Cour de les inſtruire ſur cet article.*

Mais qui ne dura guères.

Mais que d'inconſtance & de variation dans la fortune des Remèdes nouveaux ! Cette Racine tant vantée tomba bien-tôt dans le mépris. VÉSALE lui-même (*a*) avouoit qu'*il ſçavoit certainement que la Décoction de Squine étoit fort au-deſſous de celle de Guaiac, pour les Excroiſſances ou les Tumeurs des Os, & pour les Ulcères véroliques malins.* On trouve de ſemblables témoignages ſur la Squine, dans JERÔME CARDAN (*b*) dans AN-

(a) *Ibidem.*

(b) *Lib. De Radice China, ſeu de Decoctis,* en 1548.

TOINE-MUSA BRASSAVOLE (*a*), dans ANTOINE FRACANTIANO (*b*), dans JULIEN PAULMIER (*c*), mais principalement dans GABRIEL FALLOPPE (*d*) : *Il ne faut pas* (dit cet Auteur) *se servir de cette Racine dans la Vérole ; car l'ayant éprouvée trois ou quatre fois, je n'en ai point vu d'effet.* Tout le monde avoue depuis long-tems que la Racine de Squine est bonne dans la Goutte, la Sciatique, les Tumeurs Œdémateuses, les Ecrouelles, la Foiblesse d'Estomac, la Migraine, les Ulcères des Reins & de la Vessie ; mais on convient qu'elle est de peu d'utilité dans la Vérole, & que si elle y sert, du-moins cède-t-elle beaucoup au Guaiac.

VI. Une autre Racine appellée *Salse-pareille* eut beaucoup de vogue environ vers le même tems, comme il paroît par la Lettre de VÉSALE déja citée, & elle s'y est mieux maintenue. Il est vrai que sa vertu est in-

La Racine de Salse-pareille apportée en Europe, vers le même tems, comme un troisième Spécifique.

(a) *Tractat. De Radicis China usu*, en 1551.

(b) *Lib. De Morbo Gallico*, en 1564.

(c) *Lib.* 1. *De Lue Venereâ*, *Cap.* 14., en 1578.

(d) *De Morbo Gallico*, *Cap.* 60., en 1560.

férieure à celle du Guaiac ; mais on la croit communément fort supérieure à celle de la Squine, & même à celle du Guaiac, lorsqu'après les Frictions Mercurielles, ou l'usage de la Décoction de Guaiac, il reste des Ulcères, des Rhagades ou Fentes autour de l'Anus, des *Tophus*, des *Nodus*, des Ganglions, des Tumeurs gommeuses, & sur-tout des Douleurs de Rhumatisme, fixes, ou vagues, mais qui viennent originairement du Mal Vénérien, & pour lesquelles la Racine de Salse-pareille est estimée spécifique.

Sa description.

On l'apporte de plusieurs endroits de l'Amérique, particulièrement du Pérou, du Méxique, du Bréfil, &c. où l'on dit qu'elle croît abondamment d'elle-même dans les hayes (*a*). Elle est menue, de la grosseur d'une plume, longue, sarmenteuse, sans nœuds, ridée en-dehors, & d'un jaune-pâle, blanche & farineuse en-dedans, sans goût ni odeur sensible. On croit que c'est la Racine d'une Plante qui est la même que le *Smilax aspera*, ou qui lui ressemble beaucoup.

(*a*) Voyez PAUL HERMAN, & SAMUEL DALE, chacun dans l'endroit cité.

De-là vient que les Eſpagnols l'ont nommée *Salſa-parilla*, ou *Çarça-parilla*, c'eſt-à-dire, *petite Vigne reſſemblante à la Ronce*; car c'eſt le nom qu'ils donnent au *Smilax aſpera*, ſuivant ANDRÉ LACUNA, à cauſe que le *Smilax* reſſemble à une *petite Vigne* par ſes branches, ſes feuilles & ſes fruits, & à la *Ronce* par ſes pointes & ſes épines; *Çarça* ſignifiant en Eſpagnol Ronce, & *Parilla* petite Vigne. Cette opinion eſt ſoutenue de l'expérience: car il eſt ſûr que la Racine de notre *Smilax aſpera*, qui reſſemble beaucoup à celle de la Salſe-pareille, a preſque auſſi la même vertu; puiſque FALLOPPE témoigne (*a*) qu'*il s'eſt ſervi heureuſement de la Racine de Smilax aſpera d'*Italie, *& qu'il a guéri par-là beaucoup de gens de la Vérole.* Mais voyez là-deſſus PROSPER ALPIN (*b*).

On prépare la Décoction de Salſe-pareille de la même façon que celle de Squine. On en fait infuſer deux onces, coupées par morceaux, dans ſix livres d'Eau commune, pendant un jour entier. Enſuite on fait bouil- Manière de la donner.

(a) *Tractat. De Morbo Gallico, Cap.* 63.
(b) *De Plantis Ægyptiis, Cap.* 43.

lir cette Eau, au Bain-Marie, dans un pot bien couvert, & ſur un feu doux, juſqu'à la diminution du tiers, ou de la moitié. Le Malade prend, de grand matin dans le lit, un verre de cette Décoction contenant juſqu'à dix onces. Le reſte lui ſert, pendant la journée, pour ſa boiſſon ordinaire. Il continue de-même durant vingt ou vingt-quatre jours de ſuite. Le régime qu'il doit obſerver n'eſt pas ſi exact que dans l'uſage de la Décoction de Guaiac, & il eſt à-peu-près le même que dans l'uſage de la Squine.

Le Bois de Saſſafras, quatrième Spécifique.

VII. On apporta en Europe, vers le même tems, de divers endroits de l'Amérique, mais principalement de la Floride, un autre Bois propre à guérir la Vérole. Les habitans du pays l'appelloient *Pabamvve* (*a*), & les Européens le nommèrent *Saſſafras*. L'écorce (*b*) en eſt mince, de couleur de cendre en-dehors, & rougeâtre en-dedans. Le Bois eſt d'un

(*a*) FRANÇOIS COREAL, Voyages aux Indes Occidentales, Partie I., Chap. 2., page 46.

(*b*) PAUL HERMAN, & SAMUEL DALE, dans les endroits déja cités.

rouge-blanchâtre, ligneux, léger, peu ſerré, d'un goût âcre, un peu doux & aromatique, & d'une odeur forte; c'eſt-pourquoi on l'appelle ordinairement *Bois de Fenouil.*

La Décoction ſe préparoit & ſe donnoit de la même maniere que celle des Racines de Squine & de Salſe-pareille; mais autant que ce Bois approche de la Squine, pour combattre la Vérole & ſes Symptômes, autant eſt-il inférieur au Guaïac & à la Salſe-pareille.

Tiſanes Sudorifiques.

VIII. C'eſt une coutume établie depuis long-tems, de faire bouillir enſemble les Bois de Guaiac & de Saſſafras, & les Racines de Squine & de Salſe-pareille, dont la nature & la vertu ſont à-peu-près ſemblables. On prépare cette Décoction le plus ſouvent ſans aucun Purgatif; mais quelquefois on y ajoûte des follicules de Séné, comme on le pratiquoit dès l'an 1550., ſuivant le témoignage de BRASSAVOLE (*a*): On prépare, par ce moyen, des Décoctions & des Bochets, tantôt ſimplement diaphorétiques & diurétiques, tantôt diapho-

(a) *Tractat. De Radicis China uſu.*

rétiques & purgatifs. Ils ſont aſſez connus ſous le nom de *Tiſanes Sudorifiques*, ou de *Tiſanes des Bois Sudorifiques.*

La doſe de chacune de ces Drogues varie ſuivant les indications. En général on met infuſer à chaud, pendant vingt-quatre heures, dans dix ou douze livres d'Eau commune, du Bois de Guaiac rapé ou coupé menu, du Bois de Saſſafras, des Racines de Squine & de Salſe-pareille, également coupés menu, à la doſe de deux onces de chacun. Enſuite ayant ajoûté, ſi on le juge néceſſaire, deux onces d'Antimoine crud, pilé groſſièrement & enfermé lâchement dans un nouet, on fait bouillir le tout, à un feu doux, dans un pot bien couvert, juſqu'à diminution du tiers. Alors on ajoûte une once de Réglisſe ratiſſée, &, ſi l'on veut rendre la Décoction purgative, une demi-once de follicules de Séné Oriental. Ces deux dernières Drogues ne doivent bouillir qu'un moment. La Décoction étant refroidie, on la coule, & l'ayant miſe dans des bouteilles de verre bien bouchées, on la garde pour l'uſage.

La coutume eſt d'en prendre trois verres par jour, durant douze ou quinze jours, le matin à jeun, l'après-dînée ſur les quatre ou cinq heures, & le ſoir en ſe couchant; ou bien ſeulement deux verres, un le matin, & l'autre le ſoir, ſans en prendre l'après-dinée, ſi on le juge ainſi à propos. Pendant ce tems-là le Malade doit peu manger, & garder la chambre, ſi la ſaiſon le demande.

Elles ſont diſtribuées par deux Charlatans, comme de nouveaux Secrets.

Rien de plus connu & de plus ordinaire que ces Décoctions des Bois. Cependant on a vu, il n'y a pas long-tems, deux Charlatans à Paris les annoncer, avec profit, comme des Secrets très-utiles dans toutes ſortes de Maladies: Tant le peuple, & ſur-tout le peuple de Paris, eſt avide de nouveautés! Le premier étoit un Chirurgien nommé CALAT. On diſoit qu'il ajoûtoit aux autres Bois celui de *Phyllyrea* à feuilles étroites: Belle addition, ſans doute, & d'une grande vertu! Il déclaroit auſſi qu'il faiſoit bouillir dans ſa Tiſane de la Chaux d'Or; ce que j'ai peine à croire, quoique les frais n'euſſent pas été grands. Mais quand il l'auroit

fait, ſa Tiſane n'en auroit pas eu plus de vertu.

L'autre étoit un Fondeur en cuivre, nommé VINACHE, qui ſe vantoit d'avoir une Préparation d'Antimoine, qu'il ajoûtoit à ſa Tiſane, & qui la rendoit, à ce qu'il diſoit, bien meilleure que les autres. Il étoit ſouffert, & même ſoutenu par quelques Médecins : ce qui fit tort, pendant quelque tems, à la Médecine, & qui abuſa pluſieurs perſonnes; mais ce qui n'a tourné enfin, comme il étoit juſte, qu'à la honte de ces Approbateurs.

Différens Remèdes employés autrefois par la Vérole, mais ſans ſuccès.

IX. Je crois devoir rapporter ici pluſieurs autres Remèdes abſolument incapables de guérir la Vérole, & qui ſont auſſi hors d'uſage depuis long-tems, mais qui n'ont pas laiſſé d'être autrefois vantés & employés par de célèbres Médecins. On verra du-moins, par ces éxemples, combien il eſt néceſſaire, dans la Médecine, de ne pas ſe livrer à des préventions mal fondées, & quelle peine on doit ſe donner pour parvenir peu-à-peu à la découverte de la vérité.

1°. Le Bois *Heſtdeen* ou *Heſteb-*

dehen, dont parle AVICENNE (*a*), & le Bois *Karon* ou *Kallem*, dont parle le même Auteur (*b*), ont été autrefois vantés (*c*), comme des Spécifiques contre la Vérole, parce qu'on croyoit fauſſement que ces deux eſpèces de Bois, appellées par AVICENNE *Bois d'Inde*, étoient la même choſe que le Guaiac, connu alors vulgairement ſous le nom de *Bois d'Inde*. Mais il y a déja long-tems que PIERRE-ANDRÉ MATTHIOLE (*d*), ALFONSE FERRY (*e*), ANTOINE LE COCQ (*f*), GABRIEL FALLOPPE (*g*), PROSPER BORGARUCCIO (*h*), ont remarqué que ces deux ſortes de Bois, quels qu'ils fuſſent, ſont venus des Indes Orientales, qui étoient les ſeules connues du tems d'AVICENNE; & que par-conſéquent ni l'un ni l'autre n'a été le Guaiac, qui nous eſt

(a) *Canon. Lib.* 2., *Tract.* 2., *Cap.* 334.
(b) *Ibid. Cap.* 384.
(c) NICOL. MASSA, *Lib.* 3. *De Morbo Neapolitano, Cap.* 7.
(d) *Dialogo de Morbo Gallico.*
(e) *Lib.* 1. *De Morbo Gallico*, *Cap.* 2.
(f) *De Ligno Sancto non permiſcendo*, *in Præfat.*
(g) *De Morbo Gallico*, *Cap.* 40.
(h) *De Morbo Gallico*, *Cap.* 14.

apporté uniquement des Indes Occidentales.

2°. JEAN de LÉON, Africain (*a*), & JULES-CÉSAR SCALIGER qui l'a ſuivi (*b*), font cas d'un certain Bois, appellé *Ettalche* en langage Africain, comme un excellent Remède contre la Vérole. Sa moelle eſt de diverſe couleur en divers Cantons, blanche en Numidie, noire en Ethiopie, purpurine en Libye. C'eſt de cette dernière rapée que *les Médecins d'Afrique ſe ſervoient dans le traitement de la Vérole; d'où vient qu'on l'appelloit communément le Bois de la Vérole* (*c*). Or il paroît clairement par la Deſcription de JEAN de LÉON, que l'Arbre qui portoit ce Bois, étoit *haut, épineux, tout-à-fait ſemblable par les feuilles au Génèvrier*, en un mot, le même que le grand Génèvrier à bayes rougeâtres, dit Oxycèdre (*d*). Au-reſte, BERNARDIN TOMITANO (*e*),

(a) *Deſcription. Africæ, Lib.* 9.

(b) *Exercit. in Cardanum* 181., *Art.* 19.

(*c*) JEAN de LÉON, *à l'endroit cité.*

(*d*) On voit clairement dans AVICENNE, *Canon. Lib.* 2., *Tract.* 2., *Cap.* 367., que le Génièvre ſe nomme en Arabe *Harar.*

(e) *Lib.* 2. *De Morbo Gallico, Cap.* 16.

& ANTOINE FRACANTIANO (*a*), appellent par corruption ce Bois Ettalche, Bois *Hetechen*, & l'un & l'autre l'approuvent contre la Vérole. On peut voir ci-dessus à l'Article IV. de ce Chapitre, ce qu'on doit penser de la vertu du Bois de Génièvre pour la guérison de la Vérole, donné à la place du Guaiac.

3°. JEAN FERNEL, sçavant Médecin de Paris, mais ennemi déclaré du Mercure, qu'il regardoit comme une invention pernicieuse des Empiriques, promettoit la guérison parfaite de la Vérole, sans Mercure & sans Guaiac, par le moyen de deux Opiates, l'une qu'il appelloit *la grande*, & l'autre *la petite*, composées toutes deux de divers Vulnéraires & Purgatifs, mais toutes deux incapables de produire l'effet qu'il en attendoit. Je ne rapporterai point ici les Formules de ces Opiates. On peut les voir dans FERNEL (*b*), & dans JULIEN PAULMIER (*c*), qui les ont décrites au long.

4°. Ce JULIEN PAULMIER, célèbre

(a) *De Morbo Gallico*, *Cap.* 10.
(b) *De Curatione Luis Venereæ*, *Cap.* 15.
(c) *Lib.* 1. *De Lue Venereâ*, *Cap.* 7.

Disciple de FERNEL, quelque entêté qu'il fût de l'opinion de son Maître, n'osa pas condamner, comme lui, l'usage du Mercure, dont l'utilité se manifestoit de-plus-en-plus chaque jour; mais il crut, avec lui, pouvoir guérir la Vérole par le seul usage d'une Opiate qu'il propose (*a*), & qui, à ce qu'il dit, *n'a trompé personne.* Il a soin d'avertir qu'elle se vend à Paris *dans la Rue S. Antoine*, chez un Apothicaire qu'il nomme, & il avoue qu'elle est composée des deux Opiates de FERNEL, dont j'ai parlé, *augmentée de quelques autres Médicamens, dont il avoit éprouvé la vertu contre les Poisons, & pour exciter la Sueur.* Mais il est très-certain que cette Opiate si vantée n'a jamais produit l'effet qu'on en attendoit.

5°. GUILLAUME RONDELET, Professeur & Chancellier de la Faculté de Médecine de Montpellier, assûre (*b*) qu'*il s'est servi pour des Malades pauvres, du Syrop de Saint Ambroise, qui se fait avec la Décoction de Millet & les petites Branches de Figuier.* On trouve un semblable Remède dans

(a) *Ibidem.*
(b) *Tract. De Morbo Italico.*

la

la *Pharmacopée* de BATES, ſous le titre de *Décoction Ambroſienne*, où on l'appelle *Excellent Diaphorétique*. NICOLAS CHESNEAU rapporte (*a*) une troiſième Formule de ce Remède, ſuivant laquelle on fait la Décoction de Millet avec des Raiſins ſecs & des Figues, & il dit que cette Décoction eſt louée *par* OTTHON HEURNIUS, *comme un excellent Sudorifique & Diurétique*. Mais quand même ces Syrops ou ces Décoctions ſeroient propres à exciter la Sueur, on voit aſſez qu'ils ne ſeroient point capables de guérir parfaitement la Vérole.

6°. AUGIER FERRIER propoſe, dans ſon *Livre ſur la Vérole, Chap.* 15. *&* 20., pluſieurs Remèdes tirés des Végetaux, qu'il regarde comme de bons Remèdes à ſubſtituer au Guaiac, à la Squine, & à la Salſe-pareille; tels que les Racines de nos Roſeaux, de Gentiane, de Cabaret, de Tormentille: A quoi d'autres ont coutume d'ajoûter les Racines de *Smilax aſpera*, de Petaſite, de Cyclamen, d'Iris, d'Aunée, & prin-

(*b*) Dans ſa Liſte Alphabétique des Remèdes.

cipalement de Tamarisc (*a*). Mais tout cela étoit bien moins efficace que le Guaiac, qui ne l'étoit pas assez lui-même.

7°. La Décoction de Saponaire ou Savonière ordinaire, autrement *Lychnis Saponaria dicta*, a été vantée en qualité de Spécifique par JEAN-BAPTISTE ZAPATA, Empirique, dans un Livre intitulé *Les Secrets Merveilleux* (*b*), & qui plus est, recommandée comme efficace par EUSTACHE RUDIUS (*c*), par LOUIS SEPTAL, (*d*), & par DANIEL SENNERT (*e*): Mais il y a long-tems qu'en ne s'en sert plus, parce qu'elle n'a dans le fond aucune vertu.

8°. Enfin SAMUEL FORMY, Chirurgien de Montpellier, raconte (*f*) qu'HENRI III., *Roi de France, ayant la Vérole, & n'ayant pu être guéri par*

(*a*) Voyez PROSPER ALPIN, *Des Plantes d'Egypte*, *Chap.* 9., & les Observations de VESLINGIUS sur *ce Chapitre*.

(b) *I Maravigliosi Secreti*, *Cap.* 9.

(c) *Lib.* 4. *De Morbo Gallico*, *Cap.* 5. & 12.

(d) *Caution. Medicar. Lib.* 7.

(e) *Practicæ*, *Lib.* 6., *Part.* 4., *Cap.* 17.

(*f*) Dans les Observations communiquées à LAZARE RIVIÉRE, *Observat.* 41.

ſes Médecins ordinaires, apprit que (PIERRE) PENA, *qui éxerçoit alors la Médecine à Paris, gueriſſoit pluſieurs Malades pareils avec un Remède particulier, qu'il avoit appris d'un Turc; & que ce Prince l'ayant fait venir, en fut guéri.* Ce Remède particulier n'étoit autre choſe qu'une Décoction de Racine de Bardane, coupée par tranches, dans parties égales d'Eau de Fontaine & de Vin blanc, à quoi l'on ajoûtoit, ſur la fin, des follicules de Séné. On prenoit à jeun tous les matins, dans le lit, pendant quinze ou vingt jours, demi-livre de cette Décoction; & l'on appliquoit, ſur différentes parties du Corps, de gros cailloux chauds & enveloppés d'un linge, afin de faire ſuer.

Je n'ignore pas qu'il y a des gens qui aſſûrent, que ce n'étoit pas la Vérole dont HENRI III. fut guéri par l'uſage de la Racine de Bardane, mais la Fièvre quarte. C'eſt le ſentiment de TANCREDE ROBIN, cité par M. MANGET *(a)*, & celui de M. CHOMEL, Docteur en Médecine de

(a) *Bibliotheca Pharmaceutica*, au mot *Bardana*.

la Faculté de Paris (*a*). Mais je crois qu'ils ſe ſont trompés, & que ce qui les a induits en erreur, c'eſt qu'ils n'ont pas lu attentivement les Obſervations de GEORGE-JERÔME VELSCHIUS, où cette hiſtoire eſt racontée. En effet cet Auteur, après avoir dit (*b*) qu'*un certain Empirique de Paris guériſſoit heureuſement beaucoup de Fièvres quartes avec la Décoction de Racine de Bardane dans le Vin blanc*, ajoûte auſſi-tôt que *les Remèdes de la Fièvre quarte ſont auſſi quelquefois ceux de la Vérole. Ainſi* (continue-t-il) GUILLAUME BAILLOU (*c*) *raconte qu'une Fièvre quarte, accompagnée d'Ulcères aux jambes, fut guérie par les Frictions Mercurielles; &* SAMUEL FORMY, *cité par* LAZARE RIVIÉRE (*d*), *témoigne qu'*HENRI III., *Roi de France, fut guéri de la Vérole, par* PIERRE PÉNA, *avec la Décoction de Bardane.* Faute d'avoir fait aſſez d'attention au ſens des mots Latins, & au rapport

(*a*) Abrégé de l'Hiſtoire des Plantes Uſuelles.

(b) *Obſervationum Medicinalium Epiſagma, Obſervat.* 4.

(c) *Lib.* 2. *Epidem. & Ephemerid.* p. 131.

(*d*) Obſervat. 41.

des Pronoms rélatifs employés dans cette Période, on a cru que la Vérole accompagnée d'Ulcères aux jambes, avoit été guérie par les Frictions Mercurielles dans le Malade de BAILLOU, & la Fièvre quarte dans HENRI III., par la Décoction de Bardane; au-lieu que les paroles du Texte disent manifestement le contraire.

Il s'ensuit de-là que le témoignage de VELSCHIUS, loin d'affoiblir l'autorité de FORMY, confirme au-contraire son Observation. On ne peut pas dire non-plus, comme je sçai que quelqu'un l'a dit, que PÉNA lui-même dise le contraire; puisque ce Médecin n'en a point parlé, du-moins que je sçache. Ainsi il est croyable que le Virus Vérolique dont HENRI III. fut infecté, lorsqu'à son retour de Pologne, il gagna à Venise une Gonorrhée Virulente, se manifesta denouveau quelques années après, & qu'alors, suivant le rapport de FORMY, PIERRE PÉNA le réprima par la Décoction de Bardane. Je dis *le réprima*; parce que je ne crois pas que la Décoction de cette Racine soit capable d'extirper le Virus Vérolique, ni même qu'elle mérite d'être comparée

en aucune façon avec la Décoction de Guaiac, quoique puiſſent dire de ſa vertu contre les Maladies Vénériennes, SIMON PAULLI (*a*) & GEORGE BAGLIVI (*b*) : Sans parler de ce que bien d'autres Auteurs rapportent de la Vertu Anti-vénérienne de la Racine de Bardane.

9°. Enfin, les Ecrivains de Voyages faits ſur les Côtes d'Amérique, prétendent preſque tous unanimement, que la Chair des grandes Tortues de Mer qu'on trouve fréquemment ſur les Rivages & les Iſles de l'Amérique, eſt excellente pour faire paſſer la Vérole. Ils diſent effectivement que, ſi un Vérolé ne prend point d'autre nourriture, il lui vient d'abord quantité de Cloux par tout le corps, leſquels s'étant élevés en pointe, ſuppurent beaucoup ; & ils s'imaginent que par ce moyen, dans l'eſpace d'un mois, tout le Virus caché dans le corps en eſt totalement chaſſé. Ils ajoûtent que ces Ecumeurs de Mer qu'on appelle *Flibuſtiers*, & qui infeſtent les Côtes d'Amérique, ne ſe guériſſent point autrement, toutes les

(a) *Quadripartit. Botanic. Cap.* 3.
(b) *Praxeos Lib.* 1. §. *De Lue Venereâ.*

fois qu'ils ſe ſentent attaqués de cette Maladie qui leur eſt fort ordinaire. Je me rappelle à ce ſujet que dans le tems de la naiſſance du Mal Vénérien, la plupart des Médecins recommandoient la Chair, la Décoction, le Syrop, &c. de Vipères, & qu'ils employoient eux-mêmes ces Remèdes comme des Spécifiques admirables. Mais j'en dis autant des uns que des autres. On pourra peut-être me faire croire que l'uſage de la Chair de Tortue adoucit pour quelque tems la cruelle violence de la Vérole : Mais on ne me perſuadera jamais qu'il procure une guériſon parfaite. Car je ne tiens aucun compte ni des expériences des Corſaires, ni des témoignages des Voyageurs qu'on allègue, attendu que je les regarde comme de mauvais Juges en fait de Médecine.

CHAPITRE VII.

De l'Usage que l'on a fait du Mercure & des Préparations Mercurielles dans le traitement de la Vérole, depuis le tems qu'elle commença à paroître jusqu'à présent.

Description du Mercure.

LE *Mercure*, ou *Vif-Argent*, est une substance métallique, mobile, fluide, très-pesante, prenant toujours une figure ronde ou presque ronde, d'un blanc tirant sur le bleu, & prompte à s'unir à l'Or. Il y en a de deux sortes; l'un *Naturel*, qui se tire des mines en forme de Mercure coulant, & se nomme *Mercure Vierge*; l'autre *Artificiel*, que l'on sépare, par le feu, de la mine de Cinnabre, & qui s'appelle *Mercure revivifié du Cinnabre*. On trouve l'un & l'autre en divers endroits de l'Europe; mais celui qu'on apporte d'Espagne & de Hongrie passe pour le meilleur.

Les Anciens l'ont regardé comme un Poison.

Le Mercure, qui a été autrefois connu à ARISTOTE (*a*), & à son Disciple

(a) *Meteorologicor.* Lib. 4. Cap. 8.

THÉOPHRASTE (*a*), sous le nom d'*Argent fondu*, & à PLINE (*b*), sous le nom d'*Argent-Vif*, a été long-tems banni de la Médecine, parce qu'on le croyoit vénéneux. C'est ainsi que DIOSCORIDE (*c*) a cru qu'*il étoit un Poison mortel, si on l'avaloit, & qu'il rongeoit les intestins par sa pesanteur*. C'est ainsi que GALIEN (*d*) l'a mis au rang des Poisons : quoiqu'à dire le vrai, ce jugement de GALIEN sur le Mercure semble plutôt fondé sur le sentiment d'autrui, que sur le sien ; puisqu'il avoue ailleurs (*e*), qu'*il n'a jamais fait aucun usage du Mercure, pour pouvoir juger s'il tue étant pris intérieurement, ou appliqué extérieurement*. C'est ainsi enfin que tous les Médecins des siècles postérieurs l'ont proscrit, après GALIEN & DIOSCORIDE, comme on peut voir dans ORIBASE (*f*), dans PAUL

(a) *Lib. De Lapidibus.*

(b) *Histor. Natural.* Lib. 33., Cap. 6.

(c) *De Medicinali Materiâ*, Lib. 5., Cap. 110. & *Alexipharm.* Cap. 28.

(d) *De Simplic. Medicam. Facult.* Lib. 4., Cap. 19., & Lib. 5., Cap. 19., & *In 6. Epidem. Comment.*, 6. Text. 6.

(e) *Ibid.* Lib. 9., Cap. 3., Art. 32.

(f) *Medic. Collectan.* Lib. 13. au mot Τὸ ἀργυρος.

d'*Ægine* (*a*), dans AÉTIUS (*b*), & dans ACTUARIUS (*c*).

Les Médecins Arabes l'ont employé extérieurement.

Les Médecins Arabes ont été les premiers qui aient osé employer le Mercure extérieurement, soit pour détruire les Poux, comme l'employoient RHASIS (*d*), SERAPION (*e*), AVICENNE (*f*), & ISAAC (*g*); dans les Ouvrages desquels on trouve un Onguent de Mercure, soit contre les Poux, soit pour guérir la Galle, les Dartres & les autres Maladies de la Peau; & c'est ainsi qu'AVICENNE, SERAPION (*h*), & MESUÉ (*i*) l'employoient pour la Galle, l'*Impetigo* ou la Gratelle, & la Maladie de la Peau qu'ils appelloient *gros Phlegme*.

Presque tous les Médecins qui ont

(a) *De Re Medicâ*, Lib. 5., Cap. 62., & *Lib.* 7. au mot Υδράργυρος.

(b) *Tetrabibl.* 1., *Serm.* 1. Cap. 1. & *Tetrab.* 4., *Serm.* 1. Cap. 79.

(c) *Method. Medendi*, Lib. 5., Cap. 12. &c.

(d) *Lib.* 9. *ad* ALMANSOR.

(e) *Lib. de Simplic. Medic.* Cap. 385.

(f) *Lib.* 2., *Tract.* 2., Cap. 47.

(g) *Lib.* 4. *Pract.* Cap. 9.

(*h*) Dans les endroits qu'on vient de citer.

(i) *Antidotar. Distinction.* 11.

vêcu en Europe avant le renouvellement des Belles-Lettres, se sont servi du Mercure pour deux usages, à l'imitation des Arabes. On trouve des Onguens Mercuriels ordonnés contre les Poux, par PIERRE HISPANI, célèbre Médecin, qui fut créé Pape en 1276., & prit le nom de JEAN XXI. (*a*); par GUILLAUME VARIGNANA, qui pratiqua avec honneur la Médecine à Gènes vers l'an 1300. (*b*); par BERNARD GORDON, qui enseigna avec réputation à Montpellier en 1305. (*c*); par GUY de CHAULIAC, Chapelain & Médecin des Papes CLÉMENT VI. & URBAIN V., depuis l'an 1348. jusqu'à l'an 1363. (*d*); par VALESCUS de TARANTA, qui professa la Médecine à Montpellier en 1418. (*e*).

Ils ont été suivis en cela de presque tous les Médecins Européens des siècles suivans.

C'est ainsi que ROGER de PARME, Médecin, vers l'an 1250.

(a) *Thesaurus Pauperum, Cap.* 4. *De Pediculis & Lendibus.*

(b) *Secretor. Sublimium, Tractat.* 3., Cap. 9.

(c) *Lilii Particul.* 2., Cap. 9.

(d) *Chirurgiæ Magnæ. Tract.* 6., *Doctrin.* 1., *Cap.* 3., sur la fin.

(e) *Philonii*, Lib. 7., Cap. 74.

(*a*); ROLLAND CAPELLUTUS, Médecin, vers l'an 1268. (*b*); PIERRE HISPANI, qui étant Pape se nomma JEAN XXI. (*c*); THÉODORIC, Médecin célèbre, vers l'an 1280., qui étant entré dans l'Ordre des Freres-Prêcheurs, fut fait Evêque de Cervie (*d*); ARNAUD de VILLENEUVE, vers l'an 1300. (*e*); GUILLAUME VARIGNANA, environ vers le même tems (*f*); BERNARD GORDON, en 1305. (*g*); GUY de CHAULIAC, en 1363. (*h*); VALESCUS de TARANTA, en 1418. (*i*), &c. ont employé des

(a) *Chirurgiæ*, Lib. 1., Cap. 42. *De Morphæâ albâ.*

(b) *Chirurgiæ*, Lib. 1., Chap. 15. *De Rimâ seu Ruffâ Capitis.*

(c) *Thesaurus Pauperum*, *Cap.* 3. *De Pustulis & Scabie Capitis*, & *Cap.* 76. *De Curatione Scabiei.*

(d) *Chirurgiæ*, *Lib.* 3., *Cap.* 49. *De Malo mortuo.*

(e) *Medic. Pract. Lib.* 2., *Cap.* 43. *De Scabie seu Pruritu.*

(f) *Secretorum sublimium*, *Tractat.* 3., *Cap.* 1.

(g) *Lilii Particul.* 1., *Cap.* 24., *Rubric.* 1. & *Cap.* 25.

(h) *Chirurgiæ Magnæ*, *Tract.* 6., *Doct.* 1., *Cap.* 3., *Rubric.* 1., 2., & 4.

(i) *Philonii*, *Lib.* 7., *Cap.* 35. & 36.

Onguens Mercuriels contre la Galle, & les diverſes eſpèces de Galle, telles que le *Malum-Mortuum*, le *Phlegma ſalſum*, & l'*Aſaphati*.

Entre les Onguens Mercuriels qui étoient le plus en vogue dans ce tems-là, un des plus fameux fut l'*Onguent Saraſin*, ainſi appellé ſans doute, parce qu'on le tenoit des Arabes ou Saraſins. On en trouve la Formule ſuivante dans GUY de CHAULIAC (*a*).

Prenez d'Euphorbe & de Litharge, de chacun ſix onces;

De Staphiſaigre, une once & demie;

De Mercure, trois onces;

De Graiſſe d'un vieux Cochon, douze onces.

Incorporez le tout enſemble dans un Mortier, & faites-en un Onguent, dont le Malade ſe frottera une fois la ſemaine.

Comme cet Onguent contenoit un neuvième de Mercure, il devoit par ſon application ſur la Peau, cauſer ſouvent la ſalivation; & il paroît

(*a*) A l'endroit cité.

effectivement que PIERRE HISPANI, THÉODORIC & GUY de GHAULIAC, ont ſçu qu'il pouvoit produire cet effet, puiſque d'un côté les deux derniers avertiſſent en termes exprès, que *Ce Liniment fait ſortir des ſuperfluités par la bouche, en faiſant baver, & en faiſant ſuer ſous les aiſſelles*, & que GUY de CHAULIAC ajoûte, que *le Mercure nuit aux principaux Membres, aux Dents & aux Gencives* : C'eſt pourquoi il propoſe différens Gargariſmes pour garantir le dedans de la bouche. Et que de l'autre, PIERRE HISPANI, après avoir propoſé ſon *Onguent Saraſin*, qui contient un huitième de Vif-Argent, & qu'il appelle *un Onguent précieux pour la Galle*, dont il dit *avoir éprouvé l'efficacité*, continue ainſi : (*a*) « Le Malade ſe » frottera de cet Onguent depuis le » Coude juſqu'à trois doigts de di- » ſtance de la Main, & depuis le » deſſus du Genou juſqu'à égale di-

(*a*) Dans ſon *Tréſor des Pauvres*, *Chap.* 76., où il parle *du traitement de la Galle*. Je tire ce Paſſage de l'Edition de Lyon, de l'an 1525. ; Car les Editions poſtérieures de ce Livre ſont moins fidelles, attendu qu'elles ont été différemment altérées & corrompues par les Editeurs.

ſtance du Pied. Cela doit ſe faire « au Soleil ou devant le Feu, après « neuf heures. Et ſi vous voyez que « le Phlegme monte juſqu'à exciter « le vomiſſement, ou un gonflement « des Parties ſuperieures, ceſſez de « frotter : Sinon, continuez juſqu'au « ſeptième jour. » Quant à THÉODORIC & GUY de CHAULIAC, je crois que ces deux Auteurs ſont les premiers qui aient obſervé la Salivation, nouvelle eſpèce d'évacuation, dont, à mon avis, aucun Médecin plus ancien n'a parlé, à l'exception, peut-être, d'ALSAHARAVIUS, & dont la découverte a été pourtant d'une grande utilité dans la Médecine.

Le Mercure employé enſuite, par analogie, dans le traitement de la Vérole.

J'ai cru néceſſaire d'entrer dans ce détail; parce qu'il eſt certain que c'eſt de-là qu'on a pris, par voie d'analogie, la méthode d'employer le Mercure pour le traitement de la Vérole, dont on ſe ſert aujourd'hui. Comme les Médecins qui vivoient dans le tems que la Vérole parut, ſçavoient que ceux qui les avoient précédés, avoient employé depuis long-tems, & qu'ils employoient eux-mêmes tous les jours, avec ſuccès, les Onguens Mercuriels pour

l'*Impetigo* ou la Gratelle, les Dartres, la Galle, le Phlegme salé, le Mal-mort, & les autres Maladies de la Peau, rien n'étoit plus naturel que de se persuader qu'ils pouvoient s'en servir aussi pour traiter cette Maladie nouvelle, dont les principaux & les plus ordinaires Symptômes étoient alors des Pustules & des Ulcères malins, qui gâtoient la Peau; ce qui faisoit croire qu'elle différoit peu de la Galle, des Dartres, du Mal-mort, &c. En quoi ils ont sagement suivi l'avis de CELSE, qui *dans sa Préface* conseille au Médecin « de ne point » s'amuser à chercher dans sa tête » des Remèdes inconnus, s'il sur- » vient quelque Mal qu'il ne con- » noisse pas; mais d'examiner de » quelle Maladie il approche le plus, » & de tenter des Remèdes semblables » à ceux qui ont guéri plusieurs fois un » Mal approchant; Ce qui est le » moyen de trouver du secours par » analogie. »

Je pourrois appuyer cette conjecture du témoignage exprès de célèbres Médecins, qui la plupart ont vu les commencemens du Mal Vénérien; comme de GASPARD TORREL-

LA, en 1500. (*a*); de WENDELIN HOCK, en 1502 (*b*); de JACQUES CATANÉE du *Lac-Marcin*, en 1505. (*c*); de JEAN BENOÎT, vers l'an 1510. (*d*); de JEAN MANARD, vers l'an 1520. (*e*); de GABRIEL FALLOPPE, en 1560. (*f*), &c. Mais je crois qu'il ſuffira de citer JEAN de VIGO, ſçavant Chirurgien, qui vivoit dans les commencemens du Mal Vénérien, & qui, vers l'an 1514. écrivit ſur cette Maladie un Traité, où il parle ainſi en propres termes (*g*): *Tout ce qu'on a trouvé de bon pour la guériſon de la Vérole, tant dans les Remèdes particuliers, que dans les généraux, (croyez-moi, j'en ai l'expérience) vient de* THÉODORIC (*h*), *& d'*ARNAUD *de* VILLENEUVE (*i*).

(a) *Dialog. De Dolore in Pudendagrâ.*
(b) *De Morbo Gallico*, Cap. 15.
(c) *De Morbo Gallico*, Cap. 7.
(d) *De Morbo Gallico*, Cap. 4.
(e) *Epiſtolâ ad* MICHAELEM SANTANNAM, *Chirurgum.*
(f) *De Morbo Gallico*, Cap. 76.
(g) *Practicæ, Lib. 5. De Morbo Gallico*, Cap. 3.
(h) *Capitul. De Mal'o mortuo.*
(i) *Capitul. De Curâ Scabiei.*

Employé en Onguens des les premiers tems de la Maladie.

Il faut qu'on ait employé le Mercure en Onguent pour la Vérole, dès les premiers commencemens de la Maladie; puiſque JEAN WEIDMANN, dans ſon *Livre des Puſtules & du Mal François*; CORADIN GILINI, dans ſon *Opuſcule de la Vérole*; & GASPARD TORRELLA, dans ſon *Traité du Mal Vénérien*, en 1497.; SEBASTIEN AQUILANUS, dans ſon *Traité de la Maladie Françoiſe*, en 1498.; ANTOINE BENIVENIO, dans ſon *Livre des Cauſes cachées des Maladies*, & WENDELIN HOCK, dans ſon *Livre de la Mentagre*, en 1502; JACQUES CATANÉE, dans ſon *Traité de la Vérole*, en 1505.; JEAN VOCHS, dans ſon *Traité de la Peſte de l'année* 1507., *& de ſa Cure*, en 1508.; JEAN ALMENAR, dans ſon *petit Livre de la Maladie Vénérienne*, en 1510.; mais principalement ANGELO BOLOGNINI, Docteur en Médecine & Profeſſeur en Chirurgie dans l'Univerſité de Bologne, dans ſon *Traité des Onguens, Chap.* 6., en 1506., louent & propoſent divers Onguens Mercuriels.

C'eſt-pourquoi j'ai peine à croire que JEAN BERENGER de CARPI, improprement nommé JEAN CARPUS,

Médecin, & Professeur de Chirurgie à Pavie, ait le premier inventé l'usage du Mercure pour traiter la Vérole, ou qu'il ait pratiqué lui seul cette méthode, comme le dit FALLOPPE (*a*). Mais je crois bien que lui & JEAN de VIGO, son contemporain, en ont été les principaux promoteurs; puisqu'en l'employant ils traitèrent & guérirent parfaitement un grand nombre de Malades, & qu'ils acquirent beaucoup de réputation & de bien. FALLOPPE assûre d'un côté (*b*), que JEAN *de* CARPI *devint si riche, par ce seul moyen, qu'il laissa au Duc de Ferrare, par son testament,* 40000. *écus, outre l'argent non-monnoyé.* Et JEAN de VIGO rapporte, pour ce qui le regarde (*c*), qu'*il avoit mille fois éprouvé un Cérat* (Mercuriel) *de sa façon, &* qu'*il en avoit retiré beaucoup d'honneur & de profit.*

Dans les commencemens, les Médecins n'employèrent le Mercure en Onguent, qu'avec beaucoup de précautions, après beaucoup de préparations, & en très-petite dose; parce

Mais en très-petite dose, & avec beaucoup de précautions.

(a) *De Morbo Gallico, Cap.* 76.
(*b*) Dans l'endroit qu'on vient de citer.
(*c*) *Pract. Lib.* 5., *Cap.* 2.

qu'ils craignoient un Remède qui n'étoit pas encore assez connu. Ainsi, dans l'Onguent proposé par TORRELLA, à peine y a-t-il un quarantième de Mercure; dans ceux de GILINI & d'AQUILANUS, il en entre au-plus un quinzième ou un quatorzième; & dans ceux de WENDELIN HOCK, un huitième. Certainement c'étoit là trop peu de Mercure. On auroit pu augmenter cette dose dans la suite, avec le secours de l'expérience (comme il est certain qu'on l'a augmentée), & parvenir ainsi peu-à-peu à la dose convenable. Mais les Empiriques, dont rien n'égale la témérité & l'imprudence, gâtèrent tout par leur précipitation: Ils donnèrent le Mercure en friction, sans avoir fait précéder aucun des Remèdes généraux; & voyant que les Médecins qui l'employoient en trop petite dose, l'employoient le plus souvent sans succès, ils tombèrent dans un excès opposé, & accablèrent les Malades par des frictions si fortes, & si précipitées, que plusieurs en périssoient, & que ceux qui avoient assez de force ou assez de bonheur pour résister à la violence du Remède, se

trouvoient épuiſés par la Salivation, la Diarrhée, les Ulcères à la bouche, & l'Inflammation de la tête, étoient maigres, défaits, exténués, perdoient les dents & l'uſage libre de la parole, avoient la bouche bridée, & ne recouvroient la ſanté qu'après bien du tems, & après des ſouffrances longues & inexprimables.

Cette Méthode fut bien-tôt décriée par l'imprudence des Empiriques, contre leſquels les Médecins s'élevèrent.

De-là vient que les Médecins s'élevèrent avec tant de vivacité contre les Charlatans, qui étoient les auteurs de tant de malheureux accidens. *Que ceux*, diſoit GILINI (*a*), *qui ſe fient à des ignorans, tels que les Barbiers, les Cordonniers, les Savetiers, & ſurtout ces Coureurs, qui ſont de véritables bourreaux du genre humain .... qui ſans évacuer l'humeur Vérolique, prétendent guérir cette Maladie par les ſeuls Topiques, prennent garde à ce qu'ils font. ... Les Droguiſtes*, diſoit TORRELLA (*b*), *les Herboriſtes, toutes ſortes d'Artiſans, de Vagabonds & d'Impoſteurs ſe vantent en ce tems-ci de guérir parfaitement la Vérole. Comme ils ne ſçavent rien, ils ne doutent de rien, & promettent des merveilles. On croiroit, à les entendre, qu'ils vont*

(*a*) Dans l'endroit cité ci-deſſus.
(b) *Dialog. De Dolore in Pudendagrâ.*

reſſuſciter les morts ; mais ces belles eſpérances ſont bien-tôt terminées par une mort ſoudaine & imprévue.

Et ce fut avec raiſon, ſelon *De Hutten.*

Les déclamations des Médecins contre les Empiriques de leur tems, ne paroîtront pas outrées, s'il faut s'en rapporter au récit que fait DE HUTTEN, des terribles accidens qui arrivoient aux Malades traités par le Mercure, & dont il avoit fait lui-même l'épreuve ; puiſqu'il avoit eu durant neuf ans la Vérole, & qu'il avoit été traité onze fois par les Frictions. « Ils faiſoient, dit-il (a), avec un » Liniment compoſé de différentes » Drogues, des Onctions ſur les join- » tures des bras & des jambes. Quel- » ques-uns en faiſoient ſur l'épine du » Dos & ſur le Cou ; quelques-autres, » ſur les Tempes & ſur le Nombril ; » d'autres ſur tout le Corps. Aux uns » on n'employoit ce Remède qu'une » fois le jour ; aux autres, deux fois ; » à quelques-uns on ne le répetoit » que de trois en trois ou de quatre en » quatre jours. On tenoit les Mala- » des, pendant vingt ou trente jours, » & quelquefois davantage, enfer-

(a) *De Morbi Gallici Curatione per adminiſtrationem Ligni Guaiaci*, Cap. 4.

més dans une Etuve, où l'on entre- «
tenoit continuellement une très- «
grande chaleur. Après les avoir «
frottés d'Onguent, on les mettoit «
au lit; & les ayant bien couverts, «
on les faiſoit ſuer. Pour lui, à peine «
eut-il été frotté deux fois, qu'il «
tomba dans une langueur extrême. «
L'Onguent opéroit avec tant de «
force, que le Mal, qui occupoit la «
ſurface du Corps, étoit répouſſé ſur «
l'Eſtomac, d'où il ſe portoit au «
Cerveau, & cauſoit une ſi abon- «
dante Salivation, qu'on étoit en «
danger de perdre les Dents, ſi l'on «
n'avoit pas attention de prévenir ces «
accidens. Le Goſier, la Langue & «
le Palais s'ulcéroient; les Gencives «
s'enfloient; les Dents branloient; «
il couloit de la Bouche, ſans relâ- «
che, une Bave très-puante, capable «
d'infecter tout ce qu'elle touchoit, «
& qui produiſoit des Ulcères dans «
le dedans des Lèvres & des Joues. «
Toute la maiſon ſe reſſentoit de la «
mauvaiſe odeur. Et cette manière «
de traiter la Vérole, étoit ſi cruel- «
le, que pluſieurs aimoient mieux «
mourir, que de guérir par ce moyen. «
Ce n'eſt pas que beaucoup fuſſent «

» guéris : à peine de cent y en avoit-
» il un ; encore retomboit-il le plus
» ſouvent, au bout de quelques
» jours .... Ce qu'il y avoit de plus
» déplorable dans l'uſage des Fric-
» tions, (continue le même Auteur)
» c'eſt que ceux qui les employoient,
» ne ſçavoient point la Médecine. Ce
» n'étoient pas *ſeulement des Chirur-*
» *giens*, qui s'en mêloient ; mais des
» gens dont tout le mérite étoit une
» effronterie ſans bornes, & qui em-
» ployoient ſans aucune ſorte de ſcien-
» ce, ce qu'ils avoient vu mettre en
» uſage ſur d'autres Malades, ou ce
» qu'ils avoient vu employer ſur eux-
» mêmes. Ils ſe ſervoient d'un même
» Onguent pour tous les Malades, &
» en faiſoient, comme on dit, une
» ſelle à tous chevaux. S'il ſurvenoit
» quelque accident, ils ne ſçavoient
» comment y remédier. Le Public
» étoit aſſez aveuglé, & les Méde-
» cins aſſez foibles, pour laiſſer ces
» ſcélérats dans la poſſeſſion d'entre-
» prendre tout ce qu'ils vouloient :
» Ainſi, n'obſervant point d'autre
» règle que celle de tourmenter im-
» pitoyablement les Malades, ils les
» traitoient tous indifféremment de
» la

la même façon, ſans aucun égard « ni à l'âge, ni au tempérament. Ces « prétendus guériſſeurs ne s'embarraſ- « ſoient pas d'évacuer par les ſelles « l'humeur vérolique, & n'avoient « aucun ſoin d'aſſujettir à un régime « convenable. Les choſes en venoient « enfin à ce point, que les Malades « ayant les Dents ébranlées, ne pou- « voient plus s'en ſervir. Comme leur « Bouche n'étoit qu'un Ulcère puant, « & que leur Eſtomac étoit affoibli, « ils n'avoient point d'appétit; & quoi- « qu'ils fuſſent tourmentés d'une ſoif « intolérable, leur Eſtomac ne pou- « voit s'accommoder d'aucune ſorte « de boiſſon. Pluſieurs étoient atta- « qués de vertiges; quelques-uns, de « folie. Ils étoient ſaiſis d'un tremble- « ment aux Mains, aux Pieds, & par « tout le Corps; & ils étoient expoſés « à un bégayement, quelquefois in- « curable. J'en ai vu mourir pluſieurs « au milieu du traitement; & je ſçai « que trois Payſans malades, ayant « été enfermés, par un de ces Empi- « riques, dans une étuve fort chaude, « où ils demeuroient néanmoins pa- « tiemment, dans l'eſpérance d'être « guéris, périrent miſérablement par «

» la violence de la chaleur, qui les » épuisa peu-à-peu. J'en ai vu d'au- » tres suffoqués par le gonflement de » la gorge, & d'autres qui ont péri » par une difficulté d'uriner. Très- » peu ont recouvré leur santé; enco- » re ce n'a été qu'après les dangers, » les souffrances & les maux dont j'ai » parlé. »

C'est pourquoi le Guaiac, la Squine, la Salsepareille, & le Sassafras, furent reçus pendant quelque tems avec empressement.

Il n'est donc pas étonnant que le Guaiac & le Bois Saint, apportés en Europe en 1517., que la racine de Squine, apportée en 1535., celle de Salse-pareille, apportée environ vers le même tems, & le Sassafras, apporté peu de tems après, aient été reçus, avec tant d'empressement, comme de merveilleux Spécifiques: Car on croyoit qu'ils délivreroient d'un cruel Mal, & d'un Remède pire que le Mal. Mais que les espérances des hommes sont trompeuses! On connut bien-tôt qu'il y avoit plusieurs Véroles si mauvaises, ou si invétérées, que tous ces Remèdes étrangers n'étoient pas capables de les détruire, & qu'elles ne cédoient qu'aux Frictions Mercurielles bien administrées. Ainsi ALPHONSE FERRY assûroit (*a*),

(a) *Lib. De Ligno Sancto*, Cap. 6.

en 1538., qu'*il falloit en venir aux Frictions* (Mercurielles) *après qu'on avoit eſſayé deux ou trois fois inutilement le Bois Saint.* Ainſi FALLOPPE rapportoit (*a*) en 1560., qu'*il avoit vu un jeune homme, qu'un Empirique guérit de la Vérole par le moyen du Mercure, après qu'on avoit employé ſans ſuccès tous les Remèdes étrangers. C'eſt-pourquoi* (continue-t-il) *je me ſers du Mercure dans les Véroles rébelles & déſeſpérées, ſurtout lorſque j'ai eſſayé auparavant tous les autres moyens.*

Mais il fallut enfin revenir aux Frictions Mercurielles.

L'expérience ayant donc fait mieux connoître la vertu du Guaiac, de la Squine, &c. & le peu que l'on devoit en attendre pour la guériſon parfaite de la Vérole, ces Remèdes perdirent de leur réputation de jour en jour, & les Médecins, faute d'autres ſecours, furent contraints d'en revenir aux Frictions Mercurielles, qu'ils avoient, durant quelque tems, preſque abandonnées. C'eſt ce qu'ANTOINE FRACANTIANO (*b*) avoue de bonne foi. *Une autre manière de traiter le Mal* (dit-il), *c'eſt d'employer les Onctions*

(a) *Tract. De Morbo Gallico*, Cap. 76.

(b) *Lib. De Morbo Gallico.* Ce Livre parut en 1564.

Mercurielles. Quoiqu'elles paroiſſent le guérir quelquefois, on les avoit néanmoins abandonnées, comme un Remède trop violent & trop dangereux : mais la Maladie s'étant rendue difficile & opiniâtre, beaucoup de Médecins très-habiles ont été obligés d'y revenir il y a deux ans.

Depuis ce tems-là, tous les Médecins de l'Europe ont regardé le Mercure, & toutes les Préparations Mercurielles, comme des Remèdes ſûrs pour extirper la Vérole ; ils ſe ſont ſervi ſur-tout des Frictions Mercurielles, qu'ils ont employées avec plus de ménagement qu'on ne faiſoit, mais auſſi avec plus de ſuccès. Quant aux Décoctions de Guaiac, de Squine, de Salſe-pareille, & de Saſſafras, on ne les employe plus que pour les Maladies Vénériennes locales, commençantes, légères, ou, tout-au-plus, pour les Véroles compliquées avec les Ecrouelles, ou avec le Scorbut, comme on verra dans la ſuite ; & on ne les employe jamais, dans ce dernier cas, qu'après avoir fait précéder les Remèdes Mercuriels.

Double uſage du Mercure, extérieur, & intérieur.

On ſe ſervit du Mercure en deux manières ; extérieurement, en Friction, ou appliqué de quelque ma-

nière que ce fût ; & intérieurement, en le faisant prendre par la bouche.

Premièrement. L'usage extérieur du Mercure est plus ancien que la Vérole en Europe, & n'a été appliqué à la cure de cette Maladie, que par analogie, ainsi que nous l'avons dit ci-dessus. Les Anciens suivoient, dans l'administration de ce Remède, une méthode bien différente de celle qu'on suit aujourd'hui.

I. Il y avoit autrefois quatre manières d'employer le Mercure extérieurement ; sçavoir en Onguent, ou Liniment ; en Emplâtre, ou Cérat ; en Parfum ; & enfin en Lavage. Usage extérieur de quatre sortes.

1°. La base de l'Onguent, ou Liniment, étoit du Mercure éteint, à la dose d'un sixième ou d'un huitième du tout. Pour empêcher que la qualité froide qu'on lui attribuoit, ne causât aux Nerfs un engourdissement, ou un relâchement, on y joignoit quantité d'autres Drogues chaudes, atténuantes, raréfiantes, incisives, &c. ; comme des Graisses de Porc, d'Oye, d'Ours, &c. ; des Moelles, ou du Beurre ; des Huiles de Camomille, d'Aneth, de Laurier, de Rue, de Mastich, de Renard, de Vers de En Onguent, ou Liniment.

Terre, & de Pétrole; du Cyclamen, de l'Ariſtoloche, de la Staphyſaigre; des Racines de Zédoaire, d'Yèble, d'Aunée, de Bryone, & d'Iris de Florence; du Pyrèthre, du Gingembre, du Bdellium, de l'Euphorbe, de la Gomme Ammoniac, de l'Aloès, du Styrax, du Maſtich, de la Litharge, du Souphre vif, du Tartre rouge, des Cendres de Sarment, de la Thériaque, &c. Le nombre & la doſe de toutes ces Drogues varioient ſuivant le beſoin. Après les avoir bien pilées & mêlées, on les réduiſoit en forme d'Onguent, ou de Liniment, dont on frottoit chaudement les jointures des Membres & les Membres-mêmes, juſqu'aux Aiſſelles, ou aux Aînes, & même tout le Corps, s'abſtenant ſeulement de frotter les Parties qu'ils appelloient *Principales*, ſçavoir, le Ventre, la Poitrine, & la Tête: On réitéroit pluſieurs fois ces Frictions, juſqu'à ce qu'il parût des ſignes évidens de Salivation.

En Emplâtre ou Cérat.

2°. La matière de l'Emplâtre ou Cérat Mercuriel, étoit la même que celle de l'Onguent; avec cette ſeule différence, qu'il y avoit moins de

Graiſſe, & que ce moins de Graiſſe étoit ſuppléé par une pareille quantité de Cire, afin de donner à l'Emplâtre une conſiſtence convenable.

Dès l'an 1506., ANGELO BOLOGNINI, Docteur en Médecine, & Profeſſeur de Chirurgie dans l'Univerſité de Bologne, avoit propoſé dans ſon *Livre des Onguens, Chap. 6.*, la préparation & l'adminiſtration du Cérat Mercuriel, dont il avoit vanté l'utilité. Mais un des plus fameux & des plus en uſage autrefois, étoit celui que décrit JEAN DE VIGO (*a*), dont il vante beaucoup la vertu, & qu'il dit avoir éprouvé mille fois. On en trouve la Formule dans toutes les Pharmacopées, ſous le nom d'*Emplatre de* VIGO; mais on y augmente ordinairement la quantité du Mercure juſqu'au quadruple, & on l'appelle *Onguent au quadruple de Mercure.* On étendoit cet Emplâtre ou Cérat ſur de la peau, & on en couvroit les jointures des Membres, les Membres-mêmes, & tout le corps, excepté (comme on a dit de l'Onguent) le Ventre, la Poitrine, & la Tête;

(*a*) *Practica ſua Copioſa, Lib. 5., Cap. 2.*

& on ne l'ôtoit que quand on voyoit paroître des signes d'une Salivation prochaine. D'autres Médecins plus timides, ou plus circonspects, formoient avec l'Emplâtre Mercuriel une *Ceinture* large de trois à quatre doigts, pour en ceindre les Reins du Malade; ou des *Brasselets*, qu'ils lioient autour des Poignets, des Coudes, & des Genoux; ou des *Semelles*, qu'ils attachoient aux plantes des Pieds.

Et en Parfum. 3°. Les Parfums se composoient de-même avec du Mercure éteint avec la Salive ou la Térébenthine; ou bien avec du Cinnabre, & d'autres choses grasses & huileuses, propres à s'enflammer, à brûler longtems, & à jetter de la fumée. Mais nous ne presserons point ici cette question, nous réservant à la traiter plus au-long dans les Chapitres suivans, de-peur qu'on ne nous accuse d'avoir touché trop légèrement un Remède, sur la vertu duquel bien des gens publient aujourd'hui tant de merveilles.

4°. Le premier, que je sçache, qui ait fait mention des Lavages Mercuriels, est AUGIER FERRIER. Voici

comme il en parle dans ſon *Traité de la Vérole, Liv.* 1., *Chap.* 13. « On les compoſoit de Drogues deſſicatives, raréfiantes, diſcuſſives, & de Mercure ſublimé » (c'eſt-à-dire, de Sublimé corroſif, dont on faiſoit diſſoudre deux onces dans cinq ou ſix livres d'Eaux deſtillées.) « C'étoit la coutume de laver & de frotter de ces ſortes de Lavages dans un lieu chaud, toutes les parties du Corps, excepté la Tête, la Poitrine, l'Eſtomac, & ſous les Aiſſelles: Et cela pendant dix jours, une, deux, ou trois fois le jour, ſuivant les forces du Malade, & autres circonſtances. Durant tout ce tems-là, on ne lui permettoit point de ſortir de ſa Chambre. Par-là les Gencives ſe pourriſſoient & s'ulcéroient, comme dans les cas de Liniment & de Parfum; ce qui indiquoit la fin du traitement. Après l'ablution & le frottement, on tâchoit de le faire ſuer dans ſon Lit, en lui appliquant des Cailloux bien chauds aux Pieds; Car ſans la ſueur on ne faiſoit rien qui vaille. » Il eſt conſtant que depuis ce tems-là, ces mêmes Lotions ont été vantées & employées par

beaucoup de Médecins, tels qu'ANTOINE-GONTHIER BILLICHI, dans ſes *Obſervations & Paradoxes de Chymie Médicinale, Liv.* 2., *Chap.* 14., *Pag.* 171,; JEAN HARTMANN, dans ſa *Pratique Chymico-Médicale, Pag.* 334.; ETIENNE BLANCARD, dans ſes *Inſtitutions Chirurgicales, Part.* 3., *Chap.* 46., *Pag.* 529.; THÉODORE TURQUET de MAYERNE, dans ſon *Traité de la Vérole, Art.* 2., qui pratiquoit cette méthode, ſous la forme de Lavement de Pieds; Enfin FELIX PLATER, dans le *Troiſième Tome de ſa Pratique, Liv.* 1., *Chap.* 14., *Pag.* 452., lequel ne ſe contente pas de diſſoudre du Sublimé corroſif dans une très petite quantité d'Eau, ce qui eſt dangereux; mais y ajoûte même de l'Arſenic, ce qui eſt encore pire.

Changemens arrivés dans les trois premiéres maniéres d'employer le Mercure extérieurement.

II. Mais l'expérience & l'application de ceux qui ſont venus depuis, ont beaucoup ſervi à corriger & à rectifier ces méthodes.

1°. L'uſage de couvrir tout le Corps d'Emplâtres, pour exciter la Salivation, eſt ceſſé depuis longtems; parce que la peau devenoit par-là, chaude, rouge, éryſipélateu-

se & couverte de Pustules, avec démangeaison, ce qui fatiguoit beaucoup le Malade; mais principalement parce que le Mercure étant trop embarrassé dans la Cire & dans les autres matières ténaces, dont l'Emplâtre étoit composé, n'agissoit que lentement, & ne pouvoit guères exciter une Salivation suffisante. On ne laisse pas pourtant d'appliquer encore aujourd'hui ces mêmes Emplâtres, en certains endroits particuliers du Corps, quand il est question de résoudre des Tumeurs dures, des Skirrhes, des Ganglions, des *Nodus*, des Exostoses, ou de dissiper des Douleurs vénériennes fixes.

2°. On a cessé aussi depuis longtems d'employer les Parfums; parce qu'ils réduisoient les Malades dans un état déplorable, les épuisoient par des sueurs inutiles, n'excitoient le plus souvent qu'une Salivation insuffisante, & nuisoient extrêmement aux Poumons & à la Tête, quand on la tenoit renfermée dans l'*Archet*, comme on le pratiquoit ordinairement. Mais il en sera parlé plus en détail dans le Chapitre suivant.

3°. C'eſt ainſi que les Lotions, ou Lavemens de Pieds, faits d'une diſſolution de Sublimé corroſif, ou d'Arſenic dans des Eaux diſtillées, ſont depuis long-tems bannis de la Pratique; & je ne crois pas qu'il y ait perſonne à préſent, qui ôſât éprouver ces ſortes de Remèdes. Et je n'en ſuis point ſurpris; Car d'un côté, une ſi petite quantité de Mercure qui s'introduit par cette voie dans le Corps, n'eſt guères en état de rien faire ſur le Virus Vérolique; & de l'autre, on court les plus grands riſques. D'abord il eſt à craindre que la Peau étant rongée ne s'ulcère; mais ce qui eſt encore plus fâcheux, que les Poiſons répandus ſur la Peau ne pénètrent dans l'intérieur, & que s'étant mêlés avec le Sang, ils n'y faſſent du ravage.

4°. Enfin le Liniment ou l'Onguent Mercuriel, qui eſt maintenant ſeul en uſage pour exciter la Salivation, ſe prépare depuis long-tems plus ſimplement qu'autrefois; c'eſt-à-dire, qu'on en a banni ce fatras inutile, & même nuiſible, de Drogues échauffantes & inciſives, & qu'on employe uniquement le Mer-

cure bien pur, &, s'il eſt poſſible, révivifié du Cinnabre, éteint avec la Salive, ou avec très-peu de Térébenthine, & éxactement mêlé avec de la Graiſſe de Porc récente & non ſalée. La proportion du Mercure à la Graiſſe peut être différente, ſuivant l'intention du Médecin : mais, pour l'ordinaire, on met parties égales de Mercure & de Graiſſe, ou bien un tiers de Mercure ſur deux tiers de Graiſſe.

Précaution que l'on prend aujourd'hui dans l'uſage des Frictions Mercurielles.

C'eſt aujourd'hui le ſentiment de preſque tous les Médecins, que les Frictions Mercurielles doivent être plus rares, ou plus fréquentes, plus nombreuſes, ou moins nombreuſes, ſuivant l'âge, le tempérament & les forces du Malade, la nature, la violence & la durée de la Maladie, la qualité ou la véhémence des accidens qui y ſont joints. Dans certains cas, il faut donner des Frictions chaque jour, afin d'exciter une Salivation copieuſe ; dans d'autres, de deux en deux, de trois en trois, ou de quatre en quatre jours, afin que la Salivation ſoit légère ; dans quelques-uns, de huit en huit jours ſeulement, afin qu'il n'y ait point du

tour de Salivation : Il y en a même où il faut purger de tems-en-tems, s'il paroît des signes de Salivation, afin de la prévenir, ou de l'arrêter, dès le commencement, en déterminant la matière par les selles.

Elles ont été connues des Anciens.

Ces mêmes précautions n'étoient pas inconnues autrefois aux Médecins habiles ; comme il paroît par ce qu'on trouve, sur ce sujet, dans WENDELIN HOCK, en 1502. (*a*) ; dans JEAN ALMENAR, en 1512. (*b*) ; dans PIERRE MAYNARD, en 1518. (*c*) ; dans JACQUES de BETHENCOURT, en 1527. (*d*) ; dans NICOLAS MASSA, en 1532. (*e*) ; dans JEAN PASCHAL, en 1534. (*f*) ; dans LOUIS LOBERA, en 1544. (*g*) ; dans ANTOINE-MUSA BRASSAVOLE, en 1551. (*h*) ; dans

(a) *De Mentagrâ, Cap.* 15.
(b) *De Morbo Gallico, Cap.* 4. *&* 6.
(c) *De Morbo Gallico, Cap.* 3.
(d) *Nova pœnitentialis Quadrageſima, Cap. de Curatione in ſpecie.*
(e) *De Morbo Gallico, Lib.* 4., *Cap.* 2. *&* 4.
(f) *Lib. De Morbo Compoſito, Cap.* 6.
(g) *De Morbo Gallico, Cap.* 11.
(h) *De examine omnium Looch*, &c. ubi *De Morbo Gallico.*

THIERRY de HERY, en 1552. (*a*); dans AMATUS LUSITANUS, en 1556. (*b*); dans GUILLAUME RONDELET, en 1560. (*c*); dans LÉONARD BOTAL, en 1563. (*d*); dans GEORGE DORDON, en 1568. (*e*); dans AMBROISE PARÉ, en 1575. (*f*); dans JULIEN PAULMIER, en 1578. (*g*); dans JEAN WIER, en 1580. (*h*); dans JEAN ZECCHIUS, en 1586. (*i*); dans JERÔME MERCURIAL, en 1587. (*k*); dans LUC GHINI, en 1589. (*l*); dans PIERRE de TORREZ, en 1600. (*m*); dans JEAN HARTMANN, en 1611. (*n*); enfin dans LOUIS SEP-

(a) *Méthode Curatoire de la Maladie Vénérienne, Pag. m.* 117.

(b) *Centur. V. Curat.* 22.

(c) *De Morbo Italico, Cap. de Unguentis.*

(d) *De Lue Venereâ, Cap.* 17.

(e) *Lib.* 2. *De Morbo Gallico, Cap.* 1.

(f) *Oper. Chirurgicor. Lib.* 19. ubi *De Lue Venereâ, Cap.* 12.

(g) *Lib. De Hidrargyro, Cap.* 7.

(h) *De Morbis incognitis, Lib.* 3. ubi *De Morbo Gallico*, §. 18.

(i) *De Morbo Gallico, Cap.* 20.

(k) *De Morbo Gallico, Cap.* 6.

(l) *De Morbi Neapolitani Curandi ratione.*

(m) *Lib. De la enfermedad de las Bubas.*

(n) *Praxis Chymiatrica.*

TAL, en 1614. (a). Tous ces Auteurs ordonnent de ne faire les Frictions, que de trois en trois, ou de quatre en quatre jours, de-peur d'exciter la Salivation; & de l'arrêter par des Purgatifs, ſi elle eſt trop abondante, quelquefois même dès qu'elle paroît. J'ai jugé à-propos de les paſſer ici tous en revue, afin de réſoudre cette queſtion une fois pour toutes.

Le Mercure ſe prenoit intérieurement, ſeulement en deux manières.

Secondement. On commença un peu plus tard à employer le Mercure intérieurement: Et ce qui en détournoit, c'étoit ſans doute l'autorité des Anciens, qui avoient prononcé, d'un ton déciſif, que le Mercure *pris intérieurement, étoit pernicieux, & perçoit les Inteſtins, par ſa peſanteur.* Mais l'expérience ayant enfin détrompé de cette erreur, on s'accoutuma peu-à-peu à donner le Mercure intérieurement, en pluſieurs manières.

Sçavoir, ſous la forme de Précipité rouge, ou de Poudre rouge de *Jean de Vigo.*

I. On commença de l'employer préparé en *Précipité rouge*, c'eſt-à-dire, diſſous dans l'Eau-forte, évaporé juſqu'à ſiccité, calciné, & réduit en Poudre rouge. Cette prépa-

(a) *Cautior. Medicar. Lib. 7. Cap. De Morbo Gallico.*

ration ſe trouve décrite dans *la Chirurgie* de JEAN de VIGO, vers l'an 1514. (*a*) : Mais DE VIGO n'ignoroit pas que ce Remède étoit fort âcre & fort corroſif ; il avouoit qu'il falloit le mettre au rang des Remèdes phagédéniques, propres à conſumer les Chairs fongueuſes des Ulcères, & même au rang des phagédéniques les plus forts.

On aura ſujet d'être étonné qu'après un tel aveu, JEAN de VIGO ait ordonné cette Poudre intérieurement contre la Peſte (*b*), comme *un Remède admirable & excellent*, à la doſe de trois ou quatre grains, melée avec de la Thériaque ; & même qu'il l'ait propoſée (*c*) pour la Colique, comme un ſecret qu'il tenoit *d'une perſonne digne de foi*, à la doſe de deux grains, mêlée avec un ſcrupule de *Diacyminum*, ou avec une demi-once de *Philonium Perſicum*. Je ſuis perſuadé que cette opinion de l'utilité de la Poudre de Mercure dans la Colique, eſt venue originairement de PAUL d'ÆGINE,

(a) *Antidotar. ſeu Lib.* 8. *Practica*, *Cap.* 13.

(b) *Chirurgia Compend. Lib.* 5.

(c) *Ibid.* & *Copioſ. Lib.* 2., *Cap.* 20.

qui assûre (a), que le Vif-Argent *est un Poison, & qu'on ne s'en sert point dans la Médecine : mais qu'après l'avoir brûlé, calciné, & mêlé avec d'autres Drogues, quelques-uns le donnent intérieurement dans la Colique, & dans la Passion Iliaque.* Mais, à dire vrai, cette Poudre n'étoit guères propre à donner de la réputation au Mercure : Car, comme c'est un Purgatif corrosif, dont l'opération est très-violente & dangereuse, l'usage de ce Remède étoit plutôt capable d'entretenir les anciennes préventions, que de les dissiper.

On ignore quel fut le succès qu'eut JEAN de VIGO de l'usage de cette Poudre rouge dans la Peste & dans la Colique, supposé qu'il l'ait jamais employée. Il est sûr, du-moins, qu'il ne s'en est jamais servi intérieurement dans aucune Maladie Vénérienne; mais seulement extérieurement (b); pour les Pustules ou Chancres de la Verge, de la même façon qu'on s'en sert encore aujourd'hui.

NICOLAS MASSA recommanda l'usage de la même Poudre, vers l'an

(a) *Lib. 7. De Re Medicâ.*
(b) *Copios. Lib. 5., Cap. 1.*

1532. Il se glorifie (*a*) de la tenir, non pas de JEAN de VIGO, mais *d'un certain vieillard Alchymiste.* Il prétend qu'elle mérite le nom de *Poudre Angélique, à cause des effets merveilleux & angéliques qu'elle a dans la Maladie* Vénérienne..... *Car* (ajoûte-t-il) *ce Remède n'a pas de pareil; il cicatrise parfaitement, comme je l'ai souvent expérimenté, & il est excellent dans les Ulcères malins de la Verge.* On voit par ces paroles, que NICOLAS MASSA, de-même que JEAN de VIGO, n'employoit le Mercure Précipité-rouge qu'extérieurement.

PIERRE-ANDRÉ MATTHIOLE est le premier, que je sçache, ou peut-être le seul, entre les anciens Médecins, qui, vers l'an 1535. (*b*), ait osé donner intérieurement cette Poudre; mais il vouloit qu'elle fût auparavant bien lavée dans des Eaux distilées de Plantain & d'Oseille, & desséchée pendant quelque tems par le feu: *Car* (disoit-il) *cette Poudre étant prise au-dedans, pourroit causer de grands désordres, si elle n'étoit pas bien préparée.* Avec ces précautions, MATTHIOLE

(a) *De Morbo Gallico, Tract. 6., Cap. 6.*
(b) *Opuscul. De Morbo Gallico.*

donnoit cette Poudre en Pilules, jusqu'à cinq grains; & il assuroit que l'usage de ce Remède dissiperoit bientôt *les Douleurs Veroliques, en évacuant la Pituite & la Bile noire par le vomissement & par les selles.* Il proposoit encore le même Remède comme très-efficace contre la Peste, la Fièvre quarte opiniâtre, la Maladie Hypochondriaque, la Colique, & la Passion Iliaque.

Mais MATTHIOLE ne fut en cela suivi d'aucun Médecin; au-contraire, plusieurs l'en blâmèrent, comme JERÔME FRACASTOR, en 1546. (*a*), GABRIEL FALLOPPE, en 1560. (*b*), ALEXANDRE-TRAJAN PETRONIO, en 1565. (*c*), MICHEL-JEAN PASCHAL, en 1566. (*d*), JULIEN PAULMIER, en 1578. (*e*).

Et en forme naturelle, dans les Pilules de *Barberousse.*

II. Au Précipité-Rouge succeda le *Mercure crud*, qui entroit autrefois dans la composition des fameuses *Pilules Mercurielles* de BARBEROUSSE, ainsi dites, à ce que je crois, parce

(a) *Lib.* 3. *De Morbis Contagiosis, Cap.* 10.
(b) *Tract. De Morbo Gallico, Cap.* 79.
(c) *Lib.* 6. *De Morbo Gallico, Cap.* 23.
(d) *Opusc. De Morbo Gallico.*
(e) *Lib. De Hydrargyro, Cap.* 6. &c.

que CHAIREDIN BARBEROUSSE, Roi d'Alger, Capitan-Bacha de Turquie, & contemporain de FRANÇOIS I., Roi de France, s'en étoit ſervi. Il paroît, en effet, par le témoignage de PIERRE de BAYRO, Médecin de CHARLES II., Duc de Savoye (*a*), que la recette de ces Pilules avoit été apportée de Turquie. Voici quelle en étoit la compoſition, ſelon ce Médecin :

Prenez du Mercure crud, vingt-cinq gros ;

De la Rhubarbe choiſie, dix gros ;

Du Diagrède, trois gros ;

Du Muſc, & de l'Ambre-gris, de chacun un gros ;

De la Farine de Froment, deux gros.

Mêlez le tout avec du Suc de Limons ; formez-en des Pilules de la groſſeur d'un pois, & donnez-en une chaque jour, une heure avant le ſouper.

DE BAYRO rapporte que *ces Pilules avoient eu un ſuccès merveilleux dans quelques Vérolés couverts d'Ulcères &*

(a) *Enchirid. De medendis Corporis Affectibus*, Cap. *De Doloribus Muſculorum ex Morbo Gallico genitis*, Cet Ouvrage parut vers l'an 1540.

de Nodus. Néanmoins il ne dissimule pas que *le premier d'entre les Chrétiens qui avoit usé de ces Pilules, étoit tombé mort subitement sur le Pont d'Avignon*, où DE BAYRO s'étoit retiré en 1637., à l'occasion de la guerre du Roi de France contre le Duc de Savoye, son Souverain. Mais ce malheur ne pouvoit point être attribué à l'usage de ces Pilules; puisque chacune contenoit à peine quatre grains de Mercure. Cependant je ne m'étonne pas que la prévention le leur ait fait attribuer; puisque RONDELET, qui propose les mêmes Pilules avec quelque légère différence, dit (*a*) que *si ceux qui ont usé de ce Remède, venoient à être attaqués, dix ans après, de quelque Maladie, on ne manqueroit pas de l'attribuer au Remède.*

Aujourd'hui il se prend en plusieurs manières, depuis les nouvelles découvertes Chymiques.

III. Au-reste, tout ce qui regarde l'usage interne du Mercure & des Remèdes Mercuriels, a été depuis perfectionné par les découvertes Chymiques, dont la Pharmacie a été enrichie; & l'on a maintenant plusieurs excellentes Préparations Mercurielles, dont on peut se ser-

(a) *Tract. De Morbo Italico.*

vir ſans craindre, ſi le Médecin l'approuve.

1°. Le *Mercure Sublimé Doux*, autrement l'*Aquila-Alba*, qui pris pendant quelque tems, depuis douze juſqu'à vingt ou vingt-quatre grains, purifie le Sang, détruit le Virus, lâche le ventre, & cauſe la Salivation.

2°. La *Panacée Mercurielle*, qui ſe donne depuis quinze juſqu'à trente grains. Elle ne lâche point le ventre, ſi elle eſt préparée comme il faut; mais, ſi l'on en continue l'uſage, elle excite la Salivation.

L'*Æthiops mineral* commun, qui ſe prépare en broyant le Mercure avec le Soufre, dans un Mortier de Marbre, ou, ce qui vaut mieux, en le mêlant avec le Soufre fondu. La doſe en eſt depuis quinze grains juſqu'à trente. Il ne purge point, & même il ne produit le plus ſouvent, aucune Salivation, ſur-tout s'il eſt préparé ſans feu; parce que les particules Mercurielles, qui ſont alors aſſez mal unies avec le Soufre, ſe réuniſſent facilement entr'elles, par la chaleur de l'Eſtomac, & forment des gouttes, que leur groſſeur & leur peſanteur empêchent de pénétrer dans les veines lactées.

4°. D'autres *Æthiops minéraux* en grand nombre, qu'on prépare avec le Mercure broyé long-tems, mêlé & éteint avec des Matières graſſes, réſineuſes, ou gommeuſes. On donne à ces *Æthiops* différens noms pompeux, ſuivant la différente qualité du Remède qu'on y ajoûte. On les appelle, par exemple, *Mercure alkaliſe*, quand le Mercure eſt mêlé avec la Poudre d'Ecailles d'Huitres; *Mercure antiphthiſique*, quand il eſt mêlé avec le Baume du Pérou ſec; *Mercure antiſcorbutique*, quand il eſt mêlé avec la Gomme de Guaiac; *Mercure-vif doux*, quand il eſt mêlé avec la Manne; *Mercure diurétique*, quand il eſt mêlé avec la Gomme de Genièvre, ou avec la Gomme Ammoniac; *Mercure purgatif*, quand il eſt mêlé avec la Scammonée, ou la Réſine de Jalap, &c. Mais la vertu de ces Préparations ne répond point ordinairement à l'idée que l'on en a: Car les particules Mercurielles, foiblement liées par ces différentes Matières, ſe révivifient d'elles mêmes dans l'Eſtomac, & forment de groſſes gouttes, dont il n'y en a que peu qui puiſſent entrer dans le Sang, ſuppoſé qu'il y en entre quelques-unes.

5°. Le

5°. Le *Mercure violet*, ou le Mercure ſublimé de l'Æthiops minéral préparé avec le Feu, & mêlé avec parties égales de Sel Ammoniac. La doſe en eſt depuis vingt grains juſqu'à trente. Il eſt plus doux, & en même tems plus pénétrant, que l'Æthiops minéral.

6°. Le *Mercure Précipité-blanc*, qui eſt un Mercure diſſous dans l'Eau-forte ou l'Eſprit de Nitre, précipité par l'eau ſalée, & lavé ſoigneuſement avec de l'eau tiède. Ce Remède eſt efficace & aſſez ſûr. Si on le mêle avec quatre fois autant de Sucre, & qu'on le donne à la doſe de ſix, neuf, ou douze grains, il lâche le Ventre, &, pour l'ordinaire, fait doucement vomir.

7°. La *Tiſane Sudorifique* ordinaire, faite avec le Guaiac, la Salſe-pareille, la Squine, &c., dans laquelle on diſſout une doſe convenable de Mercure Doux, ou de Panacée Mercurielle. L'expérience a appris que, contre l'opinion commune, ces ſortes de Préparations Mercurielles ſe diſſolvent entièrement, par l'ébullition, dans la Tiſane & dans les autres liquides aqueux; pourvu qu'on broye de-nouveau ſur le porphyre ce

qui reste sans s'être dissous, & qui en fait les deux tiers, & qu'on le fasse bouillir derechef dans la même Tisane, réitérant de-même plusieurs fois, s'il le faut.

8°. La *Solution de Mercure par défaillance*, qui se fait en employant uniquement le Sel Ammoniac, & qui est transparente comme l'eau. La préparation en sera expliquée ci-dessous (*a*). On peut, sans craindre, donner intérieurement cette Solution; parce qu'elle n'a rien de corrosif, ni même rien de trop âcre: Mais ordinairement elle n'a que peu ou point d'effet; parce qu'elle ne contient qu'une très-petite quantité de Mercure, qui même peut-être n'entre pas toute dans le Sang.

Sans parler des Secrets vantés par des Charlatans.

IV. Je ne sçai si entre les Remèdes propres à guérir les Maladies Vénériennes, on peut compter grand nombre de Secrets, magnifiquement vantés par des Charlatans & des Opérateurs, afin de tromper le peuple; car la plupart de ces Secrets ou n'ont aucune vertu, & par-conséquent ne méritent pas même le nom de Remèdes, ou (ce qui est pire) sont corro-

(*a*) Liv. IV., Chapitre dernier.

sifs & dangereux, & par-conséquent des espèces de Poisons. Au-reste, comme il y a différentes sortes de Charlatans, sur-tout à Paris, où ils se rendent en foule de tous côtés, il y a aussi différentes sortes de Secrets, dont ils se glorifient. S'il y en a entre ceux-là quelques-uns qui soient utiles, & qui aient quelque vertu, (ce qui est très-rare) ils sont connus depuis long-tems, & ils se trouvent dans tous les Ouvrages des Médecins: mais, pour qu'on ne les reconnoisse pas, les Charlatans ont soin de les déguiser. Les autres ne sont que des Remèdes mal imaginés, & souvent même dangereux & nuisibles. Voici la plupart de ceux qui sont venus à ma connoissance.

1°. Plusieurs *Panacées Mercurielles*, qui sont préparées ou que l'on dit être préparées avec plus de travail; mais qui n'ont rien de préférable à la *Panacée* commune. Les plus vantées sont, 1°. La *Panacée Solaire & Lunaire de* MICHEL DE LA VIGNE, Médecin du Roi, que FREDERIC HOFFMANN a louée (*a*). 2°. La *Panacée de* N. DE LA

(a) *Pharmacopœa Medico-Chymica*, Lib. 3., Cap. 15., §. 22.

BRUNE, qui eſt décrite par GERVAIS UÇAY, Docteur en Médecine de Toulouſe (*a*), & par JEAN DEVAUX, Chirurgien de Paris (*b*). On donnera, à la fin du quatrième Livre, la Préparation de ces deux Panacées.(*c*)

2°. La *Solation de Cinnabre*, ou de Mercure Précipité-rouge, dans un Menſtrue corroſif, ou dans l'Eau-forte corrigée. Tel eſt cet Eſprit, qu'on nomme à Paris *Les Gouttes du Général* DE LA MOTTE, & dont on prépare une Teinture d'un beau rouge éclatant. On en met quelques gouttes dans un véhicule aqueux, par exemple, dans une infuſion de Thé, & l'on en uſe chaque jour pendant un mois ou deux : Ce qui n'eſt point dangereux, que je ſçache ; mais auſſi ce qui ne produit aucun effet.

3°. Pluſieurs Préparations Mercurielles fort âcres ; comme le *Mercure Précipité-rouge* ; le *Précipité-jaune*, autrement *Turbith minéral* ; le *Précipité-verd* ; l'*Arcane Corallin*, l'*Hercule de*

(*a*) Traité de la Maladie Vénérienne, *à la fin*.

(*b*) Tome III. de l'Abrégé de la Médecine pratique d'ALLEN.

(*c*) Chapitre dernier.

BOVIUS (*a*) ou l'*Or de vie de* HARTMANN, &c., qui ne ſont jamais capables de détruire la Vérole; mais qui ſont toujours dangereuſes, à cauſe de leur qualité corroſive, cauſtique & vénéneuſe, & qui produiſent ſouvent des douleurs d'entrailles, des inflammations, des rongemens, des ſuperpurgations par haut & par bas, des maux-de-cœur, des convulſions & des ſyncopes mortelles, à-moins qu'on ne les employe dans des ſujets robuſtes, & avec grande précaution.

4°. Le *Précipité-rouge Solaire*, préparé par lui-même & ſans menſtrue, tel qu'il eſt décrit par GERVAIS UÇAY (*b*), & dont on donnera plus bas la préparation (*c*). Quoique ce Remède agiſſe un peu plus doucement que le Précipité-rouge ordinaire, il n'eſt pas pour cela ſans danger.

5°. Quelques *Eaux Mercurielles*, qui ſe préparent de deux manières.

(*a*) Ainſi nommé, à ce que je crois, de THOMAS BOVIUS, Empirique de Vérone, qui ſur la fin du ſeizième ſiècle compoſa en Italien un Livre intitulé, *Il Flagello dei Medici Rationali.*

(*b*) Traité de la Maladie Vénérienne, Chap. 8.

(*c*) Livre IV., Chapitre dernier.

1°. On met infuſer dans huit onces de Décoction d'Orge ou d'Avoine, huit, dix ou douze grains de Solution de Sublimé-Corroſif, & on fait avaler cette Diſſolution au Malade, pendant quelques jours ; pratique déteſtable que ne craignent pas de commettre quelques Charlatans de Londres, s'il en faut croire RICHARD WISEMAN (*a*), & DANIEL TURNER (*b*).

2°. On verſe demi-once, ou même une ou deux onces, de Solution de Mercure faite dans l'Eſprit de Nitre, dans deux livres de Tiſane Sudorifique, que l'on fait boire aux Malades, le matin à jeun ; pratique preſque auſſi mauvaiſe que la précédente, & que commettoit néanmoins un certain Chirurgien de Paris, ſuivant le rapport de JEAN DEVAUX (*c*), autre Chirurgien de la même Ville.

(a) *Treatiſe of Lues Venerea*, Chap. 3., pag. 10.

(b) *Diſſertation on the Venereal Diſeaſe*, pag. 99.

(*c*) Dans les *Préceptes généraux*, qu'il a mis à la fin de l'Abrégé de toute la Médecine pratique de J. ALLEN, traduite du Latin en François, en 1728.

CHAPITRE VIII.

Comment & avec quel ſuccès les Fumigations Mercurielles ont été autrefois employées dans le traitement de la Vérole ?

CE n'eſt pas d'aujourd'hui qu'on emploie en Médecine les Parfums pour la Cure de pluſieurs Maladies : Car l'on ſçait que cette méthode a été recommandée & pratique par HIPPOCRATE pour l'Eſquinancie, *au ſecond Livre des Maladies* en général ; pour les Fleurs-Blanches, dans ſon *ſecond Livre des Maladies des Femmes*, pour différens vices de la Matrice, dans l'endroit où il parle *De la Stérilité & de la Nature des Femmes ;* pour provoquer les Ordinaires, *Aphoriſme* 28., *Sect.* 5. ; pour connoître d'avance la future Conception, *Aphoriſme* 59., *Section* 5. : Et non-ſeulement par HIPPOCRATE, mais encore par CELSE, pour les douleurs de Nerfs, *Liv.* 3., *Chap.* 27., *Art.* 2. ; pour la douleur de la Vulve, *Liv.* 4., *Chap.* 20. ; pour la piquûre

Ancien uſage des Parfums pour la Cure de pluſieurs Maladies.

du Scorpion, *Liv.* 5., *Chap.* 27.; *Art.* 5.; pour la Cataracte, *Liv.* 6., *Chap.* 6.: Par GALIEN, pour le Skirrhe, *Liv.* 2. *De la Methode de guérir* adreſſée *à Glaucon*, *Chap.* 6.; pour exciter les Règles, *Comment.* 5. *ſur l'Aphoriſme* 28.; pour connoître la fécondité, *au même endroit ſur l'Aphoriſme* 59.; pour la difficulté de reſpirer, *Liv.* 1. *Des Remèdes aiſés*, *Chap.* 9.: Enfin par tous les Médecins poſtérieurs, Grecs, Latins, Arabes, & même Chrétiens, qui ont vêcu en Europe juſqu'à l'année 1480.

On les a employés enſuite dans le traitement de la Vérole.

Mais c'eſt une pratique moderne d'employer les Parfums pour traiter la Vérole, parce que cette Maladie eſt nouvelle en Europe. Cependant on a mis en uſage les Fumigations, auſſi-bien que les Frictions Mercurielles, dès la naiſſance du Mal Vénérien, de-ſorte que ces deux Remèdes ſont comptés avec raiſon parmi les plus anciens, ou du-moins parmi ceux qui ſont beaucoup plus anciens que la Décoction de Guaiac, & que toutes les Préparations Mercurielles qu'on prend intérieurement.

Médecins qui ont fait mention les pre-

Entre les plus anciens Auteurs qui ont traité de la Vérole, je trouve que

les premiers qui aient fait mention des Fumigations pour la Curation de cette Maladie, ſont ANGELO BOLOGNINI, Profeſſeur de Chirurgie dans l'Univerſité de Bologne, en 1506. » & JACQUES CATANÉE *du Lac-Marcin*, Médecin de Gènes, qui floriſſoit vers le même tems. Le premier, après avoir expliqué tout ce qui concerne les Onctions Mercurielles, ſe fait cette queſtion *au Chap. 6. de ſon Livre des Onguens* : « Sçavoir, s'il ſe trouve d'autres Remèdes dont l'application cauſe pareillement la Salivation ? à quoi il répond, que oui ; « mais que ce ne ſont pourtant pas « des Remèdes dénués de Mercure, « par éxemple, les Suffumigations. » Le ſecond expoſe beaucoup plus nettement & la matière des Fumigations, & la manière de les employer. « Il « y a (dit-il dans ſon *Traité de la Vérole*, *Chap.* 9.) certains Praticiens, « qui dans le traitement des Vérolés, « ſe ſervent, au lieu d'Emplâtres Mercuriels, des Parfums de Cinnabre, « lequel eſt compoſé de Vif-Argent « & de Soufre, & qui par-là font « quelquefois des Cures admirables. »

miers des Fumigations.

Au-reſte, perſonne n'a mieux dé-

Nicolas Massa les a aussi-bien décrites qu'aucun.

crit cette méthode que NICOLAS MASSA, qui dans le *cinquième Livre* de son Traité *Du Mal de Naples*, s'est attaché uniquement à donner différentes Formules de Parfums, à proposer des manières particulières de parfumer, & à relever les merveilleux avantages de la Suffumigation. Il prétend néanmoins, & avec raison, que *Cette manière de traiter la Vérole avec les Parfums de Cinnabre, n'est point une invention des Modernes;* mais qu'on l'a prise des Anciens par voie d'analogie, parce que *quelques-uns d'eux s'en servoient dans la Galle rébelle.*

Depuis MASSA, de tous les Auteurs qui ont traité de la Maladie Vénérienne, à peine y en a-t-il eu un seul de réputation qui n'ait fait mention expresse des Fumigations. Il est du-moins constant que PIERRE-ANDRÉ MATTHIOLE en a traité spécialement dans son *Opuscule de la Vérole*, en 1535.; ainsi que JERÔME FRACASTOR, *au troisieme Livre des Maladies Contagieuses, Chap.* 10., en 1546.; VIDUS VIDIUS, *De la Curation en général, Part.* 2., *Sect.* 2., *Liv.* 3., *Chap.* 14., en 1550.; AUGIER FERRIER, *De la Vérole, Liv.* 1.,

Chap. 10. *&* 14., en 1557.; GUILLAUME RONDELET, *Du Mal de Naples* sur la fin, & GABRIEL FALLOPPE, *Du Mal François*, *Chap.* 69. *&* 75, en 1560.; LÉONARD BOTAL, *De la Maladie Vénérienne*, *Chap.* 24., en 1563.; ALEXANDRE-TRAJAN PETRONIO, *De la Vérole*, *Liv.* 6., *Chap.* 18. *&* 21., en 1565.; GEORGE DORDON, *De la Curation du Mal Vénérien*, *Traité* 3., en 1568.; JERÔME MERCURIAL, *De la Vérole*, *Chap.* 6., en 1587.; LUCAS GHINI, *Du Mal de Naples*, en 1589.; JERÔME CAPIVACCIO, *De la Maladie Vénérienne*, en 1590.; AURELE MINADOÜS, *De la Virulence Vérolique*, en 1596.; HERCULE SAXONIA, *De la Vérole*, *Chap.* 39., en 1597.; ALEXANDRE MASSARIAS, dans sa *Pratique de Médecine*, *Liv.* 6., en 1598.; ANDRÉ CÉSALPIN, dans son *Traité de la Médecine*, *Liv.* 4., *Chap.* 8., en 1602.; EUSTACHE RUDIUS, *De la Maladie Vénérienne*, *Chap.* 13., en 1604.; sans parler des autres moins célèbres, que je n'ai ni le loisir, ni la volonté de citer ici chacun en particulier.

Deux sortes de Fumigations.

En général, il y avoit deux sortes de Fumigations, les unes Bénignes,

& les autres Malignes, ſuivant la qualité des Drogues, dont elles étoient compoſées. Les premières l'étoient de Matières graſſes & huileuſes, capables de rendre beaucoup de fumée, étant jettées ſur les Charbons, ou de ranimer les Eſprits par la douceur des Odeurs. On faiſoit grand cas pour l'une ou pour l'autre de ces deux qualités, 1°. Entre les Réſines & les Gommes, de l'Encens, de l'Oliban, du Maſtich, de l'Aloès, de la Myrrhe, du Styrax, du Benjoin, de l'Opopanax, du Succin, du Sandarach des Arabes, autrement de la Gomme de Genèvrier, de la Gomme Animé, de la Gomme de Lierre, du Ladanum, de la Gomme Ammoniac, &c. 2°. Entre les Aromates, de la Canelle, de la Noix Muſcade, du Macis, du Géroſle, du Spica Nard, de la Noix de Galle Muſquée, du Schénanthe, des Bayes de Laurier & de Génièvre, des Feuilles de Marjolaine, &c. 3°. Parmi les Bois naturellement gras, du Bois d'Aloès, du Bois de Génièvre, du Bois de Pin, du Buis, de tous les Santaux, &c.

Quant aux dernières, elles diffé-

roient des premières, en ce qu'outre les Matières dont on vient de parler, elles contenoient encore d'autres Drogues, qui étoient des Poisons, comme le Sandarach des Grecs ou l'Arsenic rouge, & l'Orpiment ou Réagal, autrement l'Arsenic jaune ou Citrin (*a*); ou bien, qui passoient dans ce tems-là pour des Poisons, comme le Cinnabre Factice ou Artificiel. Je sçais que dans la suite la Chymie nous ayant procuré diverses Préparations Mercurielles, certains Praticiens se sont avisés d'ajoûter à ces Parfums le Précipité rouge, le Turbith Minéral, & même le Sublimé Corrosif, dont la qualité âcre & vénéneuse n'est que trop connue; Mais du-moins une si folle témérité a-t-elle été fort rare. Du-reste, pour exciter une fumée plus forte & plus odorante, supposé qu'on n'employât pas à la fois toutes les Matières ci-

(*a*) C'est ainsi qu'autrefois on employoit dans les Parfums, l'Arsenic & l'Orpiment, pour purifier l'air des Maisons pestiferées; & même plusieurs personnes les recommandent encore aujourd'hui pour cet usage. Voyez FRANÇOIS RANCHIN, *Traité de la Peste, Part. 3., Chap. 16.*

dessus mentionnées, on mêloit pour le moins ensemble les plus grasses & les plus odoriférantes, comme l'Encens, le Mastich, l'Aloès Hepatique, la Gomme de Genèvrier, le Styrax sec, le Ladanum, le Succin, la Noix Muscade, &c.

Leur Préparation.

Quand on avoit choisi les Drogues, par rapport à la Maladie ou aux Indications, on les piloit séparément pour les reduire en poudre très-fine. Ensuite on les mêloit ensemble pour les employer de deux façons; 1°. En forme de poudre, dont on répandoit quelques pincées sur les Charbons; ce qui néanmoins étoit rare, parce que la poudre étant trop sèche, n'entretenoit point le feu, & ne fumoit pas assez long-tems. 2°. En forme de Pastilles, de Trochisques, de Tablettes, &c. Pour cet effet on incorporoit les Matières avec la Térébenthine ou le Styrax liquide, & l'on mettoit une ou deux Pastilles sur les Charbons ardens.

La manière de s'en servir.

Ensuite, toutes les fois qu'on jugeoit à propos d'employer les Suffumigations, on commençoit par saigner le Malade, & par faire usage des Altérans & des Purgatifs, pour

tempérer les Humeurs. Après quoi l'on échauffoit un Cabinet bien clos pour ſervir d'Etuve, où l'on dreſſoit une eſpèce de Pavillon nommé communément l'*Archet*. C'étoit là qu'on plaçoit le Malade nud, ou en Camiſole, aſſis ou debout, la tête couverte ou découverte, ſuivant ſes forces. On mettoit à ſes pieds un Réchaud plein de Braiſe, & par un trou fait exprès on y jettoit à diverſes repriſes quelques Trochiſques ou Tablettes de Parfum; en ſorte que le Malade demeuroit expoſé depuis les pieds juſqu'à la tête à la fumée qui s'en exhaloit, juſqu'à ce qu'il ſuât abondamment. Si par hazard on voyoit que le Malade fût prêt à ſe trouver mal, on tâchoit de prévenir la défaillance dont il étoit menacé, en lui faiſant mettre la bouche à un trou pratiqué à cette intention, ou reſpirer un air pur & frais, par un tuyau, dont le bout ſortoit en-dehors.

On tenoit le Malade plus ou moins long-tems ſous l'Archet, ſelon le degré du Mal, la violence des Symptômes, & l'état des forces. FALLOPPE raconte, dans ſon *Traité de la*

Vérole, *Chap.* 72., que de ſon tems on faiſoit le plus ſouvent durer la Fumigation *pendant une heure entière*, *ou une demi-heure*, *ou pendant un quart ou trois quarts d'heure*, *ſelon que le Malade pouvoit le ſouffrir*. Mais je crois qu'une ſi grande patience étoit fort rare, & il me paroît abſolument impoſſible de l'entendre des Suffumigations qu'on appelloit Malignes. Le Malade n'étoit pas plutôt tiré de-là, qu'on le mettoit dans un lit baſſiné, & on le couvroit bien, pour le faire ſuer abondamment durant une heure ou deux. Après quoi l'ayant eſſuyé, on lui donnoit un verre de Vin à boire, & au bout de deux heures on lui ſervoit à manger.

Leur manière d'agir.

On pratiquoit d'ordinaire ces ſortes de Fumigations tous les jours, ou ſeulement de trois en trois ou de quatre en quatre jours, eu égard à la violence de la Maladie, ou à l'état des forces : Et on les réiteroit ſix, ſept, huit à neuf fois, juſqu'à ce que la Salivation ou le Flux de Ventre parût, ou que les Symptômes de la Maladie diſparûſſent entièrement. Enfin l'on procuroit, par ce moyen, une évacuation différente dans les

différens sujets, mais triple dans la plupart, au rapport de FALLOPPE, *à l'endroit déja cité, Chap.* 70. Car 1°. *Les Fumigations*, dit cet Auteur, *lâchoient le Ventre, comme feroit un Purgatif.* 2°. *Elles évacuoient presque toujours par la voie des Poumons & du Gosier*, c'est-à-dire, par les Crachats & la Salivation, *& cela communément pendant sept ou huit jours*, dans l'espace desquels le Malade *crachoit un plein Bassin chaque jour; ce qui alloit à six ou à dix livres.* 3°. *Elles excitoient une sueur des plus abondantes.*

Précautions qu'il faut y apporter.

Les plus anciens Médecins avouoient, 1°. « Que cette manière « de traiter la Vérole, pouvoit être « nuisible aux Parties Nobles; que « même les Malades tomboient sou- « vent dans des récidives, & dans « de fâcheuses Maladies compliquées « avec le Mal Vénérien, comme « l'Asthme, la Toux, l'Hydropisie, « & le Marasme: Qu'ainsi l'on ne « devoit s'en servir que dans des Vé- « roles invétérées & rébelles à tout « autre Remède, & pour des person- « nes d'une forte compléxion, en ob- « servant éxactement la constitution « de l'air, & les autres choses non-na- « turelles. »

2°. C'eſt pour cela qu'ils avertiſſoient « d'éviter cette Pratique dans » les ſujets Aſthmatiques, ou Hectiques, ou Fébricitans, dans leſquels » la Bile prédomine, ou qui ſont » d'un tempérament naturellement » foible ou affoibli par la Maladie. »

3°. Ils ordonnoient en conſéquence « de préparer avant tout le Malade, en cas qu'on voulût le traiter » par les Fumigations, avec la même » attention que ſi c'étoit pour lui » donner les Frictions, en le purgeant doucement, en fortifiant ſon » Eſtomac, en le ſaignant, s'il le » falloit, en lui appliquant les Ventouſes, & faiſant uſage des Cordiaux, tant intérieurement qu'extérieurement, tels que ſont les » Confections préparées avec les » Pierres Précieuſes, & les Epithèmes. »

Eloge des Fumigations.

Mais en employant ces précautions, ils atteſtent que beaucoup de Malades, à qui non-ſeulement la Décoction de Guaiac, mais même les Frictions Mercurielles n'avoient ſervi de rien, ont été guéris par les Fumigations.

C'eſt ainſi que NICOLAS MASSA

dit dans ſon *Traité du Mal de Naples*, *Liv.* 5., *Chap.* 2., « avoir « guéri entr'autres, avec les Suffumi- « tions, deux perſonnes, à qui les au- « tres Remèdes n'avoient rien fait, « qui avoient paſſé pluſieurs fois par « les Frictions, ſans aucune Saliva- « tion, & qui étoient encore jeunes. « Il ne diſcontinua point les Fumiga- « tions juſqu'à la réſolution de toutes « les Tumeurs, ayant toujours égard « à la force du tempérament. » Le même Auteur raconte *à l'endroit cité*, *Chap* 3., « que ſouvent il n'a pu « guérir certains Vérolés par le « moyen des Frictions, & qu'un « jour voyant que les Onctions qu'il « avoit faites avoient été ſans effet, « il paſſa aux Fumigations. Parmi ces « Malades (continue-t-il) il y avoit « un jeune homme âgé de vingt ans, « nommé DOMINIQUE de CONFINIO « de SAINT PIERRE, à qui pluſieurs « Empiriques, Barbiers, & Femme- « lettes avoient inutilement donné « quantité de Frictions. Son Mal, « bien loin de guérir, étoit au-con- « traire devenu d'une ſi grande mali- « gnité, que tout le Goſier & le Pa- « lais étoient infectés d'Ulcères d'un «

» mauvais caractère, qui l'empê-
» choient de parler. Il ne pouvoit
» manger ni boire qu'avec une extrê-
» me difficulté. Il étoit obligé de re-
» ſter couché dans ſon lit, ayant les
» bras & les jambes convulſivement
» retirés, de façon que pour ſes be-
» ſoins, deux Domeſtiques le por-
» toient; & quand il vouloit manger,
» il falloit que quelqu'un lui mît ſon
» manger dans la bouche. Outre cela,
» ſon corps étoit couvert d'Ulcères &
» de Tumeurs dures, accompagnées
» de douleurs aux jointures, qui ne
» lui permettoient guères de dormir,
» & cauſoient une affreuſe conſomp-
» tion de tout le Corps. Ce qu'il y
» avoit de plus fâcheux, c'eſt qu'avec
» tous ces accidens il avoit toujours
» la Fièvre. Et comme ma Mere
» (ajoûte MASSA) me priot ſouvent
» de tâcher de le guérir, s'il y avoit
» moyen, je l'entrepris. Après lui
» avoir laiſſé le tems de reprendre
» des forces, je commençai par lui
» frotter les jointures des Jambes &
» des Bras; Cependant, quoique je
» lui euſſe donné pluſieurs Frictions,
» les Ulcères ne ſe conſolidoient
» point, & les Tumeurs ne pou-

voient ſe réſoudre. C'eſt-pourquoi « je me déterminai à en procurer la « réſolution au moyen des Fumiga- « tions. Voici comme je m'y pris : « Le ſoir je frottois les jointures, & « le matin je le parfumois ſous l'Ar- « chet. Je continuai ainſi durant plu- « ſieurs jours, & les Ulcères ſe trou- « voient preſque conſolidés ; Mais « les forces étant abbattues, je le laiſ- « ſai en repos pendant un mois & « demi avec de bonnes nourritures « & un bon régime. Enſuite je re- « commençai à le frotter & à le par- « fumer, comme j'ai déja dit, & cela « s'étant éxécuté durant quinze jours « de ſuite, il fut guéri. »

C'eſt ainſi que GUILLAUME RONDELET ſe glorifie, *à la fin* de ſon *Traité du Mal de Naples*, d'avoir guéri par le moyen des Fumigations « un « Ulcère Vérolique du Nez, que ni « les Médecins d'Italie, ni ceux de la « Cour, ni ceux de Montpellier, n'a- « voient pu guérir. » Il s'applaudit au au même endroit « au ſujet d'un « Gentilhomme, qui avoit été pen- « dant ſix mois à Lyon entre les « mains des Médecins & des Chirur- « giens, ſans qu'aucun Remède joint «

» à la Diète, eût pu le guérir, & » qu'il délivra d'un Ulcère en quatre » jours de Suffumigation ; en ſorte » qu'avant d'arriver chez lui, où il » n'y avoit que pour quatre jours de » chemin, il ſe trouva parfaitement » guéri. »

Enfin, c'eſt ainſi que GABRIEL FALLOPPE, *au Chapitre 69.* de ſon *Traité de la Maladie Vénérienne*, rapporte que dans une Ophthalmie Vérolique, avec inflammation de la Conjonctive & éxulcération de la Cornée, « Il ſe ſervit ſouvent de » Cautères, de Décoctions, & d'au- » tres Remèdes ; mais en-vain, puiſ- » que les Symptômes perſiſtoient » dans leur force ; qu'ainſi il en étoit » venu aux Fumigations, & que ſes » Malades en avoient été guéris. » Il avoue bonnement au même endroit, qu'entr'autres, « Un Notaire » fut le premier qui lui donna inuti- » lement bien de la peine, malgré » tous ſes Remèdes, & qu'une fem- » me guérit enſuite par la Fumiga- » tion. »

Leur condamnation.

Mais enfin les Fumigations, pour être efficaces, devoient contenir beaucoup d'Arſenic, tant rouge que jaune,

& même il y en avoit d'assez mal-avisés, ou plutôt d'assez fous, pour oser y ajoûter un peu de Précipité-rouge, de Turbith Minéral, ou de Sublimé Corrosif. Il ne faut donc pas s'étonner, 1°. Si cette pratique étoit souvent meurtrière, non-seulement pour les Vieillards, & les Personnes foibles, Cakectiques, Poumoniques, Valétudinaires; mais même pour les jeunes gens, & les personnes robustes, fortes, & les mieux constituées, dont les Viscères étoient vigoureux, les Poumons sains, & le Cerveau en bon état.

2°. Si les Médecins qui l'approuvoient le plus, & qui en vantoient les heureux succès, n'en ont pas nié eux-mêmes les risques. « Le traitement de la Vérole (dit MASSA à l'endroit déja cité) « par la voie « des Fumigations, n'est pas tellement sûr qu'il n'y ait rien à craindre. « C'est un Remède (dit RONDELET au même endroit allégué ci-dessus,) qui demande de la vigueur, « parce qu'il est fort & dangereux. » « La Fumigation (dit FALLOPPE à l'endroit déja cité,) n'est que trop souvent sujette à de fâcheux inconve-

» niens, & un tel traitement n'eſt pas
» trop ſûr. C'eſt-pourquoi j'ai tou-
» jours jugé à propos de l'éviter au-
» tant qu'il eſt poſſible; Car il eſt
» très-mauvais & mortel à quelques-
» uns. »

3°. Si preſque tous les autres Auteurs l'ont condamné beaucoup plus ouvertement. C'eſt ainſi que JEAN BENOÎT atteſte très-affirmativement, *au Chap.* 4. de ſon *Traité de la Vérole*, « Que les Suffumigations des Empiri-
» ques ſont des Poiſons très-puiſſans,
» dont il a vu lui-même que la fumée
» avoit fait périr un fameux Peintre
» de Bologne, & tomber une femme
» en Apopléxie. » C'eſt ainſi que BENOÎT VICTORI, dans ſon *Traité de la Maladie Vénérienne*, *Chap.* 7., penſe « qu'il faut éviter la Fumigation,
» comme un ennemi mortel; atten-
» du qu'il s'en exhale des vapeurs
» vénéneuſes, qui entrant par la bou-
» che dans les Poumons, où elles ſé-
» journent, ôtent la reſpiration par
» leur qualité aſtringente, & étran-
» glent tout-à-coup le Patient. Ces
» mêmes Vapeurs pénètrent pareille-
» ment par le Nez juſqu'au Cerveau,
» & bouchent tellement les Organes
» de

de la Faculté animale, que pluſieurs « en perdent le ſentiment & le mou- « vement; ce qui les fait très-aiſé- « ment tomber en Epilepſie & en « Apopléxie, en Convulſion & en « Paralyſie. » C'eſt ainſi qu'AUGIER FERRIER dit, dans ſon *Traité de la Vérole, Liv.* 1., *Chap.* 14., « Que « la Fumigation eſt un très-mauvais « Remède, dont la plupart des Mé- « decins prudens & habiles n'ont ja- « mais oſé ſe ſervir pour tout le « Corps. » C'eſt ainſi qu'ANTOINE-MUSA BRASSAVOLE, dans ſon *Livre de la Maladie Vénérienne*, raconte « qu'il a vu un homme que la fu- « mée qui lui montoit à la tête, fit « tomber d'abord en Apopéxie, & « incontinent après tout roide mort. « Voilà pourquoi il ne veut point « que les Malades ſoient parfumés, « qu'ils ne mettent la tête hors de « l'Archet. » C'eſt ainſi qu'ALEXANDRE-TRAJAN PETRONIO conſeille, dans ſon *Traité de la Vérole, Liv.* 6., *Chap.* 20., « de ne jamais em- « ployer les Parfums, que la Maladie « ne ſoit invétérée, qu'il n'y ait point « d'autre reſſource, que le Mal ne « ſoit preſque déſeſpéré, & qu'enfin «

» le Malade, à force de souffrir, ne se » soucie plus de vivre, ou de mou- » rir : Car dans un danger si pres- » sant, il vaut encore mieux essayer » cette voie, que de n'y rien faire. » C'est ainsi qu'EPIPHANE FERDINAND, dans ses *Cent Histoires, Observat.* 17., enseigne « que la méthode des Fu- » migations, avec lesquelles les Em- » piriques chassent la Vérole, est » plus dangereuse que celle des Fric- » tions; que par-conséquent il n'en » faut user que très-rarement, & » dans le cas d'une nécessité pressan- » te, lorsqu'on aura épuisé toutes » sortes de moyens sans réussite. » Enfin, c'est ainsi que ZACUTUS LU- SITANUS assûre, dans ses *Histoires de Pratique, Liv.* 2., *Chap.* 1., « que » les Fumigations sont suspectes, & » que plusieurs sont morts dans leur » application actuelle; que par-con- » séquent il ne faut s'en servir, que » quand tout le reste est inutile, » parce qu'alors il vaut mieux dans » une Maladie désespérée user de » quelque Remède, que de n'en fai- » re aucun. »

Leur réformation.

Dans cette contrariété d'opinions soutenues de part & d'autre par de

graves Auteurs, les plus ſages Médecins ont bien compris qu'il falloit tenir un certain milieu, ſans ſe laiſſer prévenir pour une mauvaiſe Pratique, par les éloges des uns, ni détourner d'une bonne, par les blâmes des autres. C'eſt pourquoi, tout bien éxaminé, & après avoir peſé des deux côtés les heureux & les malheureux ſuccès du Remède, on jugea d'un commun conſentement, dont la principale gloire eſt due à RONDELET, qu'il étoit dans les règles de la plus ſaine Thérapeutique,

I. D'exclure abſolument des Parfums, non-ſeulement le Sublimé-Corroſif, mais auſſi l'Arſenic & l'Orpiment, parce que la qualité vénéneuſe de l'un & de l'autre étoit avérée. C'eſt bien fait, à mon avis; Cependant j'obſerverai ici que le Parfum d'Orpiment eſt propoſé & approuvé pour l'Aſthme, & toutes les autres Maladies du Poumon, par GALIEN, dans ſon *Traité des Remèdes aiſés*, *Liv.* 1., *Chap.* 9.; par AVICENNE, *Liv.* 2., *Traité* 2., *Chap.* 49.; par RONDELET, dans ſon *Traité des Médicamens externes*, *au Chapitre du Parfum*; par THÉODORE de MAYER-

NE, dans ſa *Pratique*, *Traité* 4. ; *Chap.* 6. ; & par un Médecin de Nîmes, anonyme, dont les Obſervations ſe trouvent à la fin de celles de LAZARE RIVIÈRE, *Obſervat.* 2.

II. De réſerver uniquement le Cinnabre Mercuriel, que l'on ſçavoit par expérience ſervir efficacement à la guériſon de la Maladie Vénérienne, ſans aucun inconvenient. CATANÉE & MASSA avoient déja bien ſenti l'utilité du Cinnabre employé ſeul en Parfum.

III. De renoncer à ce fatras de Remèdes qu'on y ajoûtoit ſous le nom de *Correctifs*, vu qu'il n'y avoit plus rien de vénéneux dans les Parfums.

IV. De ne mêler par-conſéquent avec le Cinnabre que certaines choſes, propres à rendre ſur le feu beaucoup de fumée, & à corriger par leur agréable odeur la puanteur du Cinnabre.

V. De prendre ces ſortes de choſes, non au hazard ou pour la parade, mais ſuivant les indications ; par éxemple, s'il falloit faire ſuer, du Benjoin, du Styrax rouge & Calamite, de la Noix Muſcade, de l'Ambre-jaune, &c. pour ouvrir les

Pores; & s'il falloit guérir des Ulcères, de la Myrrhe, du Maſtich, de l'Oliban, de l'Opopanax, du Ladanum, du Bois d'Aloès, du Bois de Genèvrier, &c. pour deſſécher & déterger.

VI. De réitérer pour la plupart les Parfums tous les jours, pendant un certain tems, ſelon les forces des Malades, & l'opiniâtreté de la Maladie, juſqu'à la Salivation; mais ſi le Malade ne pouvoit, à cauſe de ſa foibleſſe, en ſupporter l'uſage ſans interruption, de ne les employer que par intervalles, comme c'étoit depuis long-tems la coutume dans l'adminiſtration des Frictions.

VII. De purger même avec un Purgatif doux, de trois en trois Fumigations, les Malades qui ſeroient d'une compléxion délicate, pour rabattre la violence de la Salivation, en détournant l'humeur du Goſier vers les inteſtins; ce que nous avons remarqué avoir été depuis long-tems en uſage dans les Frictions Mercurielles.

C'eſt ainſi que la méthode des Fumigations, rappellée aux Loix de la Médecine Pratique, devint plus

Frictions préférables aux Fumigations, quoique réformées.

sûre; ce qui la mit en peu de tems si en vogue, qu'elle approcha le plus de la méthode des Frictions; mais pourtant d'assez loin, dès qu'on eut reconnu par l'expérience, qui est la vraie Pierre de Touche de la vertu des Remèdes,

Raisons de préférence.

1°. Que la première étoit bien moins efficace que la seconde, attendu que les Malades guéris par cette voie *récidivoient souvent*, suivant le témoignage de MASSA; & que *rarement se trouvoit-il des Vérolés*, au rapport de BRASSAVOLE, *qui fussent entièrement guéris par la Fumigation; mais qu'ils retomboient presque tous, quoique les uns plutôt, & les autres plus tard.*

2°. Que la Fumigation étoit beaucoup moins universelle, puisqu'elle ne convenoit qu'à des jeunes gens, ou qu'à des personnes robustes & vigoureuses, qui avoient les Poumons sains, un fort tempérament, les Viscères en bon état, & un âge encore florissant; au-lieu que les Frictions étant administrées suivant les règles de l'Art, conviennent également à presque tous les Malades, de tout sexe, de tout âge, de tout tempérament.

3°. Qu'elle étoit beaucoup moins sûre, parce que la fumée qui s'exhaloit du Cinnabre, nuisoit d'ordinaire aux Poumons, accabloit le Cerveau, faisoit du mal aux Yeux, précipitoit la chûte des Dents, & excitoit tout au moins des sueurs ou des diarrhées très-considérables; inconvéniens qui arrivent rarement dans les Frictions.

4°. Enfin, qu'elle étoit bien moins commode, parce que les Malades enfermés à l'étroit dans l'Archet, comme dans un Cachot, y avoient à soutenir le poids d'une chaleur brûlante, & que ne respirant qu'un air enflammé, ils étoient inondés de sueur: Que du-moins elle n'étoit en aucune façon plus commode; & en effet, sans m'étendre ici sur les prérogatives connues des Frictions, on ne peut pas nier qu'il ne faille de part & d'autre dévorer les mêmes ennuis, les mêmes dégoûts, les mêmes incommodités de Préparation, de Curation, de Crachement, de Flux de Ventre.

Fumigations rejettées.

Faut-il donc s'étonner si la méthode des Frictions a tenu bon, tandis que la méthode des Fumigations a été rejettée? La première étant sûre,

efficace, parfaite, eſt devenue de jour en jour plus agréable, plus commune, plus uſitée: Que dis-je? elle eſt de toutes les méthodes la plus agréable, la plus commune, la plus uſitée, & la ſeule qui ſoit en uſage aujourd'hui: Au-lieu que la dernière étant négligée, employée plus rarement de jour en jour, diffamée par ſon inefficacité, par ſes dangers, & même par la ſeule infection du Cachot, eſt tombée peu à peu dans un tel oubli, que lorſque la première Edition de cet Ouvrage parut, en 1736., j'oſe aſſûrer que, depuis quatre-vingts ans, à peine y avoit-il eu un ſeul Malade, du-moins en France, qui ſe fût fait traiter par les Fumigations. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'alors il n'y avoit pas un Médecin en France, qui traitât la Vérole par cette méthode.

CHAPITRE IX.

Comment & avec quel ſuccès les Fumigations Mercurielles ont été employées depuis peu pour guérir la Vérole ?

LA méthode des Fumigations étoit depuis long-tems hors d'uſage, comme nous avons dit dans le Chapitre précédent ; lorſqu'un nommé CHARBONNIER, qui avoit été ci-devant Huiſſier du Parlement d'Aix en Provence, vint à Paris, où ſe rend tout ce qu'il y a de Charlatans au Monde. Je ne ſçai pas trop par quel hazard & ſous quel Maître un homme qui n'avoit pas la moindre teinture de Médecine, a pu connoître la vertu & l'uſage des Fumigations, qu'on ne pratiquoit plus il y avoit long-tems : Mais il eſt conſtant qu'il en avoit fait auparavant quelques expériences en Provence, quoiqu'avec moins de ſuccès qu'il ne diſoit. Il ne fut pas plutôt arrivé, qu'il ſe mit à publier qu'il avoit trouvé une méthode de guérir la Vérole, toute

Nouveau Fumigateur qui en impoſe au Peuple crédule.

nouvelle, courte, facile, efficace, ſans danger, ſans aucun inconvenient; à ſe vanter d'avoir guéri quantité de perſonnes; à produire des témoins, qui s'offroient de plein gré, ſoit qu'il les eût guéris, ou plutôt qu'il les eût gagnés pour le préconiſer, comme font tous les jours les Charlatans; à remplir de ſes magnifiques promeſſes tous les Quartiers de Paris; à attirer dans ſon parti *une Séquelle de Joueurs d'inſtrumens, de Gueux, de Farceurs, de Coquins, & d'autres gens ſemblables*; Enfin, à profiter de la ſtupidité du Vulgaire, qui eſt par-tout ſottement crédule & avide de nouveautés, ſur-tout à Paris, pour ſe mettre bien dans l'eſprit de pluſieurs.

Epreuves des Fumigations par ordre des Magiſtrats.

Il étoit de l'intérêt de l'Etat qu'on ſçût à quoi s'en tenir ſur la vertu des Fumigations, pour ne pas livrer la vie des Citoyens aux attentats d'un Charlatan, ſi elles étoient nuiſibles, ni rejetter mal-à-propos un Remède qui étant manié par des mains habiles, pourroit avoir ſon utilité, au cas qu'elles fuſſent profitables. C'eſt pourquoi les Magiſtrats jugèrent qu'il falloit s'aſſûrer des effets du Re-

mè de par des épreuves réiterées publiquement, en préſence des Médecins députés de la Faculté de Paris, à laquelle il appartenoit d'en décider, pour en être témoins oculaires & véridiques, & en même tems Juges équitables des avantages qui pourroient en réſulter.

La première Epreuve ſe fit à l'Hôtel Royal des Invalides, en préſence du Médecin & du Chirurgien qui y ſont prépoſés pour prendre ſoin des Infirmeries. Je me ſouviens bien que le Médecin releva beaucoup les heureux ſuccès de ce premier eſſai, comme s'ils avoient démontré l'excellence des Fumigations; mais je me ſouviens auſſi que le Chirurgien lui fit pluſieurs objections qui en rabattoient beaucoup, & qui ne paroiſſoient pas aiſées à réfuter. Quoiqu'il en ſoit, on dit que les Actes dépoſitaires du fait ont diſparu, ou qu'ils reſtent cachés; ce qui fait qu'on ne peut pas juger à laquelle des deux parties ils ſont favorables, & juſqu'à quel point ils le ſont: Auſſi n'en eſt-il pas beſoin.

Des autres expériences, dont l'événement eſt connu de tout le mon-

de : La *Première* fut faite à Biceſtre, en préſence des Médecins députés de la Faculté de Paris, mais qui n'y ont aſſiſté que deux fois, ſçavoir, une première fois pour porter leur jugement touchant le degré du Mal, au commencement, & une ſeconde fois pour décider de la guériſon, quand le traitement fut achevé : ce qui fut cauſe qu'ils ne purent avoir connoiſſance des Remèdes employés dans l'intervalle, & des effets des Remèdes, ni des récidives qui arrivèrent à quelques-uns de ces Malades, après la dernière viſite.

La *Seconde* épreuve fut faite dans le même Hôtel, ſur douze autres hommes, en préſence de pluſieurs autres Médecins, députés pareillement de la Faculté de Paris, leſquels viſitèrent les Malades pluſieurs fois chaque ſemaine, pour veiller à l'adminiſtration des Fumigations, & éxaminer la ſuite des effets qui en proviendroient : Et même, pour rendre la choſe plus claire, ils firent ſéparer les Convaleſcens de la compagnie des autres, durant quelques mois, dans la vue de s'aſſûrer par-là, s'ils demeureroient tout ce tems-là éxempts de rechute.

La *Troiſième* épreuve s'y fit dans le même tems ſur douze femmes avec les mêmes précautions, c'eſt-à-dire, qu'on les viſitoit pluſieurs fois dans le cours du traitement, & qu'après le traitement complet, on les tenoit pendant quelques mois ſéparées de tout commerce, afin de pouvoir conſtater la récidive, ſi par hazard il en ſurvenoit quelqu'une. J'ai lu avec attention les Actes de tout ce qui s'eſt paſſé dans ces trois épreuves, & j'en ai recueilli fidèlement tous les articles.

La *Quatrième* épreuve a été faite ſur différens Malades, qui, pour ſe guérir de la Vérole, ont paſſé par la Fumigation, ſoit de leur propre mouvement, ſoit à la ſollicitation d'autrui. L'extrait que nous donnerons du ſuccès de ces diverſes expériences, mettra en état de juger avec plus de certitude, quel compte on doit tenir de la méthode des Fumigations.

Mais auparavant il eſt bon de remarquer que la façon de parfumer de notre Fumigateur, étoit très-expéditive. Il couvroit le Malade tout habillé, comme il étoit, avec les Couvertures qu'il trouvoit ſous ſa

Méthode du nouveau Fumigateur.

main, mettant à ſes pieds un Réchaud plein de Braiſe, ſur laquelle il jettoit quelques pincées d'une Poudre fine qui rendoit beaucoup de fumée. Dans le commencement, lorſqu'il étoit en Provence, il laiſſoit les Yeux & la Bouche de ſes Malades, expoſés à la fumée; mais il avoit grand tort: Car il eſt arrivé de-là plus d'une fois, que leurs Yeux étoient attaqués d'une fâcheuſe Ophthalmie, & que quelques Dents leur tomboient. C'eſt-pourquoi s'étant mieux inſtruit par l'expérience, il mettoit toujours, à Paris, un Bandeau ou un Mouchoir ſur la Bouche & ſur les Yeux, de peur que la fumée ne portât préjudice à la Cornée, ou aux Dents. Par ce moyen l'unique voie qui fût ouverte à la fumée, étoit les Narrines, par où elle entroit avec l'air dans l'inſpiration, & dont elle irritoit ſi vivement, dans la plupart, la Membrane interne, qui eſt nerveuſe, qu'elle excitoit des éternuemens forts & fréquens.

La durée de ſes Suffumigations n'étoit point réglée; mais il la varioit différemment ſelon les forces, ou la patience des Malades: Rare-

ment pourtant paſſoit-elle quatre minutes, & rarement alloit-elle à moins de deux. C'étoit ſa coutume, mais pas toujours, après chaque Fumigation, de débarraſſer le Malade des couvertures qui l'enveloppoient, & des Mouchoirs qui lui couvroient la Bouche & les Yeux, & de le mettre dans un lit bien baſſiné, pour le faire ſuer plus abondamment, ſi la ſueur vouloit venir. Du-reſte, le Malade pendant tout le tems du traitement étoit libre ſur la qualité & la quantité du manger, ſans être aſtreint à aucune Diète.

Il avoit grand ſoin de cacher la couleur, la nature, & la préparation de la Poudre myſtérieuſe qu'il employoit, pour donner plus de poids à ſon prétendu Secret. Il avouoit qu'il le tiroit du Mercure, mais par une opération longue & difficile, & par un mêlange de pluſieurs autres Matières. Cependant je jurerois bien que ce n'étoit uniquement que du Mercure réduit en poudre par une opération très-facile, c'eſt-à-dire, éteint avec quelque addition de parties ſulphureuſes, afin que ſous cette forme il s'envolât plus aiſément en

fumée. Ces sortes de préparations que tout le monde connoît, sont au nombre de trois, sçavoir, le Mercure éteint avec la Térébenthine, & réduit en Poudre noire; l'Æthiops Minéral tiré du Mercure, & préparé avec le Soufre commun par le moyen du feu, ou par la seule trituration; Enfin, le Cinnabre qu'on tire du Mercure, mêlé & sublimé avec le Soufre commun, & qui l'emporte sur les autres par la finesse de ses parties. Je ne doute point qu'il n'ajoûtât à sa préparation Mercurielle, quelle qu'elle fût, quelque Parfum pris des Résines ou des Gommes, pour en corriger l'odeur désagréable; je m'étonne seulement qu'aucun des Assistans n'ait senti ce Parfum. Au-reste, il importe peu que l'on y ait fait une pareille addition, ou non, puisque la qualité antivénérienne de la Fumigation, qui est la principale chose, ne devenoit pas meilleure en y ajoûtant ces Matières odoriférantes, ni pire en les rétranchant.

Conséquences des épreuves faites en 1737. & 1738.

I. Il s'ensuit donc de la *premiere* Epreuve,

1°. Que de douze Malades, dont le plus âgé n'avoit que quarante-trois

ans, la plupart étoient atteints d'une Vérole légère, & pour ainsi dire du premier dégré, puisque les principaux Symptômes de leur Maladie, étoient des Chancres au Gland, des Crêtes à l'Anus, & quelques Pustules disperſées sur l'habitude du Corps.

2°. Que de ce nombre de Malades, les Médecins n'en ont regardé que quatre comme guéris, de la guérison complette desquels on n'a pas pu néanmoins s'assûrer avec assez de certitude, puisque l'on n'a réitéré aucune perquisition à ce sujet, après une trève de quelques mois.

3°. Qu'on en compte trois, dont le Mal n'a point été guéri, & que par cette raison l'on a cru assez mal-à-propos attaqués d'une autre Maladie que de la Vérole, quoique dans le commencement on en eût jugé autrement.

4°. Qu'il y en eut trois autres, en qui il resta des signes très-certains de Vérole, quoiqu'ils eussent été, comme on a dit, atteints d'un Mal assez léger dans le commencement.

5°. Enfin, qu'il en est mort deux dans le cours du traitement, quoi-

qu'ils fuſſent très-peu malades dan le commencement.

II. Il s'enſuit de la *ſeconde* Epreuve,

1°. Que les douze Malades, dont le plus âgé avoit quarante-cinq ans, étoient atteints d'une Vérole légère, qui paſſoit à peine le premier degré; puiſqu'elle étoit indiquée uniquement par des Puſtules, par des Tumeurs des Glandes inguinales, par des Poireaux, par des Chancres au Prépuce & au Gland, &c. ſans Ulcère du Nez ou du Palais, ſans aucune Carie des Os, & ſans aucune Hyperoſtoſe.

2°. Que des douze, il n'y en a eu qu'un, qui n'a pas pu abſolument ſupporter la Fumigation, à cauſe d'un danger éminent de ſuffocation; qu'à l'égard de tous les autres, on a réitéré les Fumigations au-moins huit, neuf, & dix fois; & même juſqu'à ſeize fois à l'égard de deux.

3°. Que le cours du traitement a été pour le moins de trente-neuf jours, c'eſt-à-dire, depuis le 12. de Juin 1737. juſqu'au 20. du mois de Juillet ſuivant; & même plus long par rapport au deux derniers Malades.

4°. Que la Curation a été difficile & laborieuſe dans la plupart ; puiſque la plupart ont ſouffert des Sueurs, des Diarrhées, & la Salivation.

5°. Que de dix Malades parfumés (car on n'en comptoit pas davantage, attendu qu'un des douze n'avoit pu ſupporter la Fumigation, & qu'un autre s'étoit enfui de l'Hôpital) qui furent ſéparés pendant environ quatre mois, depuis le 15. de Septembre 1727. juſqu'au 7. du Mois de Janvier ſuivant, il eſt dit que cinq ſe trouvèrent quittes de tous accidens, & regardés comme guéris.

6°. Qu'un des dix eſt mort, quoique jeune & d'une forte compléxion, & qu'il ne fût pas bien malade dans le commencement ; mais qui avoit ſouffert ſeize Fumigations. Or il eſt conſtant par l'ouverture du Cadavre, qu'il eſt mort d'une Inflammation & d'un Abſcès au Lobe droit des Poumons, avec une Inflammation & une Extravaſation de Sang au côté gauche du Cervelet. Je ſçais bien que les Médecins jugèrent que ce Malade étoit mort d'une Fièvre maligne, & qu'il ne falloit point attribuer ſa mort aux Fumigations : Mais je ſçais

aussi, à n'en point douter, que les Chirurgiens de l'Hôpital, qui étoient présens, pensèrent tout autrement, & à mon avis, ils avoient raison. Car ne diroit-on pas que cette Fièvre maligne & mortelle, qui est survenue subitement au Malade parfumé jusqu'à seize fois, est venue tout exprès pour tirer le Fumigateur d'intrigue.

7°. Qu'il y a lieu de soupçonner que le nommé SALLIN, qui fait le dixième, est mort dans le cours du traitement, puisqu'il se trouvoit dangereusement malade dans les visites précédentes du 22. Octobre & du 19. Novembre 1737., & qu'on n'en a fait aucune mention dans la dernière visite du 7. Janvier 1738., qui étoit décisive.

8°. Qu'il est resté dans les autres, des Symptômes de Vérole manifestes & Pathognomoniques, qui étoient une preuve que la cause du Mal n'étoit point du-tout emportée, y compris le dixième, supposé qu'il n'en soit pas mort, quoiqu'il eût été seize fois parfumé.

III. Il s'ensuit de la *troisième* Epreuve,

1°. Que toutes les douze Malades choiſies pour cette épreuve, avoient une Vérole légère, & qui paroît avoir été du premier degré; puiſqu'elles n'avoient point d'autres Symptômes que des Puſtules, des Poireaux, des Fics, des Condylômes, des Gonorrhées, des Bubons, des Rhagades, &c.

2°. Que dans l'eſpace de quarante jours, ſçavoir, depuis le 6. de Juin 1737. juſqu'au 15. du Mois de Juillet ſuivant, qu'on ceſſa les Fumigations, toutes ces femmes ont été parfumées neuf à dix fois; & même une entr'autres, treize fois, à l'exception de trois qui ne l'ont été que huit fois.

3°. Que dans toutes, la Curation a été laborieuſe & difficile, avec une Salivation abondante, une grande Ulcération de la Bouche, une fâcheuſe Diarrhée; & ce qu'il y a eu de particulier dans pluſieurs, avec une douleur conſidérable d'Eſtomac, des Nauſées dans deux; des Epreintes & de cruelles tranchées dans deux autres.

4°. Que les onze femmes qui reſtoient (attendu que la douzième avoit obtenu ſon congé) furent ſéparées durant environ quatre mois,

depuis le 15. de Septembre 1737. jusqu'au 7. du Mois de Janvier suivant, qu'elles furent visitées pour la dernière fois.

5°. Que pendant cet intervalle les Poireaux, les Excroissances, les Crêtes, les Fics, qui occupoient le Fondement & les Parties Naturelles dès le commencement de la Curation, furent plusieurs fois coupés, & même brûlés par l'application des Caustiques; & cela en cachette par l'ordre du Fumigateur, qui n'agissoit pas de bonne foi: Mais que nonobstant la continuation des Fumigations, ces mêmes accidens reparurent bien-vîte, ou que le Mal empira.

6°. Que dans le traitement-même il a paru, dans la plupart, de nouveaux Symptômes Véroliques, comme des Crêtes au Fondement, & ailleurs, de nouveaux Poireaux aux Nymphes, de nouvelles Excroissances charnues, des Bubons, & des Pustules; de-sorte que la plupart devenoient plus malades, en passant par le Remède.

7°. Que de toutes les parfumées, il n'y en a eu que deux au plus, que aient été parfaitement guéries, si cependant on doit les croire parfaite-

ment guéries ; attendu que depuis huit mois elles avoient une Gonorrhée toujours coulante, qui ne s'étoit pas encore arrêtée.

8°. Que les dix autres ont reſſenti tout de-même qu'auparavant les atteintes de la Vérole, manifeſtée par les Poireaux, les Crêtes, les Excroiſſances, & les Puſtules, qui ayant été pluſieurs fois coupées & brûlées par l'application des Cauſtiques, ont repouſſé incontinent.

9°. Que le Fumigateur ne laiſſa pas de s'applaudir dans tout le cours du traitement, de ſe vanter que toutes ſes Malades étoient guéries, & même de les préſenter aux Médecins chacune en particulier, plus effrontément que ſi elles l'avoient réellement été, tandis qu'elles portoient encore toutes des marques caractériſtiques de cette terrible Maladie ; preuve convaincante de ſon ignorance, ou de ſon impudence, ou pour mieux dire, de ſon ignorance & de ſon impudence tout enſemble, qui ſont les deux qualités propres de la Charlatanerie.

IV. Il s'enſuit de la *quatrième* Epreuve,

1°. Que de trois Malades, dont le premier & le ſecond étoient âgés de trente-cinq ans, & le troiſième de quarante-cinq, il n'y en avoit aucun dont le Mal fût fort conſidérable; puiſque dans chacun des trois il n'étoit indiqué que par les Symptômes propres d'une Vérole légère.

2°. Que la durée du traitement fut de trente-quatre jours dans le premier, de trente dans le ſecond, de vingt-ſept dans le troiſième; & qu'ainſi elle ne fut pas plus courte dans chacun, que dans ceux à qui l'on adminiſtre les Frictions, ſi même elle ne fut pas plus longue.

3°. Que dans le ſecond & le troiſième la Salivation fut auſſi abondante & auſſi laborieuſe, qu'elle a coutume d'être dans les Frictions Mercurielles les plus complettes.

4°. Que dans ces trois Malades la Vérole éluda tellement l'efficacité des Fumigations, que bien loin qu'aucun en ait retiré le moindre avantage, il eſt encore ſurvenu à chacun de nouveaux Symptômes Vénériens.

5°. Que même la choſe a très-mal tourné à l'égard du premier, vu qu'il

eſt

eſt mort d'une Phthiſie cauſée par les Suffumigations, Maladie à laquelle il n'avoit jamais été ſujet.

Réſultat de toutes les Expériences.

Ainſi en récapitulant ce que nous avons dit, le réſultat de toutes les Epreuves ſe réduit aux Conſéquences ſuivantes.

Premièrement, que parmi trente-ſept Malades, ſur qui l'on a fait l'expérience des Fumigations, il ne s'en eſt trouvé aucun qui fût infecté d'une Vérole bien conſidérable; mais que la plupart n'avoient que des affections cutanées, qu'on ſçait que les Fumigations ſont capables de détruire, ſans pourtant déraciner la cauſe de la Maladie.

Secondement, que chacun de ces Malades en paſſant par la Fumigation, a ſubi un traitement auſſi long, auſſi difficile, auſſi laborieux pour le moins, qu'a coutume d'être la Curation de la Vérole par la voie des Frictions Mercurielles, s'il n'eſt pas même plus long, plus difficile, plus laborieux.

Troiſièmement, que par cette méthode il en eſt mort au-moins quatre, c'eſt-à-dire, un de neuf, à peu de choſe près, ſçavoir, deux dans

le premier essai, un dans le second, & un dans le quatrième, quoiqu'ils ne fussent tous que légèrement atteints de la Maladie Vénérienne, & qu'ils fussent à la fleur de leur âge, & d'une forte complexion.

Quatrièmement, que de ces trente-sept Malades qui ont été parfumés, il y en a eu au-moins vingt-deux, c'est-à-dire, plus de la moitié, qui l'ont été inutilement, puisqu'ils n'en ont tiré aucun fruit, que du-moins ils n'ont point été du-tout guéris.

Cinquièmement, que de ces trente-sept, il y en a eu tout-au-plus onze, c'est-à-dire, à peu près le tiers, qui ont été regardés comme guéris; mais dont quelques-uns ont récidivé peu de tems après, quoiqu'ils ne se fussent point exposés aux risques d'une nouvelle Contagion, s'étant abstenus soigneusement de tout commerce avec les femmes, comme ils l'ont protesté avec les plus grands sermens.

Méthode des Fumigations nullement comparable à la méthode des Frictions.

Maintenant qu'on compare ceci avec ce qui a coutume d'arriver dans les Frictions Mercurielles, & j'ose assurer que par la méthode des Frictions, pourvu qu'elles soient ad-

miniſtrées dans les règles, c'eſt-à-dire, de la manière que nous dirons dans la ſuite, de trente-ſept Malades, qui ſeroient dans un état ſemblable à celui des Malades, dont il a été parlé ci-deſſus; il n'en mourroit pas un, & que tous généralement ſe trouveroient parfaitement guéris ſans danger de rechute; & cela par un traitement qui loin d'être plus long ou plus laborieux, eſt plus court, plus facile, plus commode: Sur quoi je ſuis bien ſûr que toutes les perſonnes qui ſont au fait de cette dernière méthode ſe rangeront de mon avis. D'où il paroît évidemment, qu'à juger des deux méthodes par la confrontation des ſuccès dans un cas tout ſemblable, la méthode des Fumigations n'eſt nullement comparable à celle des Frictions.

CHAPITRE X.

De la vertu du Mercure & des Préparations Mercurielles, & de la cauſe de cette vertu.

Effets du Mercure dans le Corps Humain.

L'EXPÉRIENCE a appris que le Mercure, ſoit qu'on le donne *intérieurement* (*a*), après l'avoir préparé par la Chymie, & en avoir fait des Poudres, dont on peut uſer ſans danger, ſoit qu'on l'applique *extérieurement* en forme de Frictions, après l'avoir éteint & mêlé avec de la Graiſſe, produit pluſieurs effets différens, qu'on n'auroit jamais devinés, à ce que je crois, par le ſeul raiſonnement.

1°. Il atténue, il briſe, il fond le Sang & toutes les parties du Sang, &, par ce moyen, il remédie efficacement à l'épaiſſiſſement tant de la partie rouge, que de la partie lymphatique du Sang.

(*a*) FERNEL ſçavoit bien que le Mercure donné en Friction, excitoit la Salivation; mais il ne ſçavoit pas que pris intérieurement il produiſoit le même effet. *De la Curation de la Vérole, Chap.* 7.

2°. Il parcourt tous les Vaiſſeaux du Corps, Sanguins, Lymphatiques, Sécretoires, Exécrétoires, juſqu'aux plus petits; il débarraſſe ceux qui ſont engorgés, il ouvre ceux qui ſont obſtrués, & il rétablit par-conſéquent dans tous la liberté de la circulation.

3°. Il rend le battement du Cœur & des Artères plus grand, plus fort, plus plein, & en même tems plus mol, plus égal, plus réglé; en-ſorte que toutes les Diaſtoles & toutes les Syſtoles ſont reſpectivement uniformes pour la grandeur, pour la durée, pour la vîteſſe, pour l'intervalle, &c.

4°. Il augmente la Sécrétion des Humeurs qui ſe ſéparent d'avec le Sang, principalement des Humeurs Séreuſes ou Lymphatiques, comme de l'Urine, de la Sueur, de la Lymphe Stomacale & Inteſtinale, de la Salive, &c.

5°. Il éxerce ſa principale action dans la Bouche, dont le dedans devient chaud, rouge, douloureux, plein de Boutons éryſipélateux, de Gerſures ulcéreuſes, de Phlyctaines rongeantes, & de petits Ulcères, dont le fond eſt plein d'une Matière blanchâtre, d'où vient un écoulement

abondant d'une Salive épaiſſe, viſqueuſe, limpide, & ſemblable au Blanc-d'œuf : C'eſt ce qu'on nomme *Salivation.*

6°. A meſure que cette Salivation augmente, toutes les autres Sécrétions diminuent & ſont ſupprimées, ſans en excepter même l'Urine & la Tranſpiration, qui ſeroient certainement plus abondantes, s'il y avoit moins de Salivation, ou qu'il n'y en eût point.

7°. Quelquefois le Mercure, quoiqu'employé d'une manière convenable & à la doſe requiſe, ne produit que peu ou point de Salivation, & n'affecte que peu ou point l'intérieur de la Bouche : Mais cela eſt rare ; & alors toutes les autres Sécrétions, ou pour le moins une ou deux des autres Sécrétions, ſont ordinairement plus abondantes, & ſuppléent au défaut de la Salivation.

8°. Ainſi, ſoit que la Salivation vienne, ou qu'elle manque, le Mercure duement adminiſtré réſout, dans l'eſpace d'un mois, les Tumeurs des Parties, les Ganglions, les *Nodus*, les Tubercules, les Exoſtoſes & les Hypéroſtoſes ; diſſipe les douleurs de

Rhumatiſme, de Goutte & de Sciatique, cauſées par le Virus Vérolique; guérit les Puſtules, les Rhagades & les Ulcères de la Peau; arrête la Carie des Os, & procure la génération du Calus; enfin purifie le Sang de tout Virus Vérolique: Ce qui eſt le principal objet qu'on ſe propoſe.

Ce ſont-là des effets véritablement merveilleux, qu'on n'avoit jamais vus dans la Médecine, & qu'on n'auroit pas du, ce ſemble, attendre d'un corps ſans goût & ſans odeur, tel que le Mercure. Je crois néanmoins qu'il ne ſera pas difficile de les expliquer mécaniquement, ſi l'on conſidère avec attention les propriétés ſuivantes du Mercure, établies par l'expérience.

On peut les expliquer par la connoiſſance que l'on a des qualités du Mercure.

I. Le Mercure eſt une ſubſtance métallique, fluide, mobile, peſante, capable d'être diviſée en gouttes d'une petiteſſe indéterminable, par les forces qui le preſſent, le briſent & l'atténuent.

II. Chaque goutte ſéparée de Mercure, affecte naturellement la figure ronde; & plus chacune de ces gouttes eſt petite, plus auſſi eſt-elle ronde, ou du-moins plus approche-t-elle de la figure ronde.

III. Ces gouttes ne peuvent se mêler presque avec aucune Liqueur, & sur-tout avec le Sang : D'où vient qu'on appelle ordinairement le Mercure *une Eau qui ne mouille point.*

IV. En récompense, elles se joignent très facilement ensemble, & se réunissent en de plus grosses gouttes, si elles se touchent intimement entr'elles seulement dans un point; mais ces nouvelles gouttes peuvent aisément se diviser derechef en des gouttes plus petites, par quelque cause que ce soit.

V. De quelque petitesse qu'on suppose ces gouttes de Mercure, elles sont toujours environ quatorze fois plus pésantes spécifiquement qu'un pareil volume d'Eau, & par-conséquent de Sang.

Ces Propositions sont comme autant de vérités, qui doivent servir à expliquer l'activité du Mercure. 1°. Par quelles voyes, & en quelle quantité le Mercure entre dans le Sang ? 2°. Par quelle propriété, y étant une fois entré, il corrige les engorgemens des Vaisseaux & le vice du Sang, en circulant ? 3°. Pourquoi, en altérant le Sang, il se porte vers la Tête

comme par choix ? Pourquoi il produit dans la Bouche des Ulcères fétides ? Et pourquoi il procure une Salivation abondante & continuelle ?

Premièrement. Comme le Mercure s'employe en deux manières, extérieurement en Onguent, & intérieurement en Poudre ou en Pilules ; il y a auſſi deux voies par où il entre dans le Corps.

Par quelles voies le Mercure, appliqué en Friction, pénètre dans le Corps?

I. Le Mercure donné en Friction, peut aiſément pénétrer en-dedans. Nous avons vu plus haut (*a*) que toute la Peau eſt percée d'une infinité de Pores, qui, comme autant de conduits excrétoires, donnent iſſue aux écoulemens qui ſortent ſans ceſſe du Corps vivant, & qui, comme autant d'entonnoirs, peuvent, par un mouvement contraire, donner entrée aux liquides qui ſont appliqués à la ſurface du Corps, pourvu-qu'ils ſoient preſſés par une force ſupérieure. Les petites gouttes de l'Onguent Mercuriel peuvent donc entrer facilement par ces pores, d'où elles peuvent enſuite, étant pouſſées par celles qui ſuivent immédiatement, pénétrer

(*a*) Chap. III. de ce Livre.

dans les vaiſſeaux ſanguins capillaires, qui ſont répandus en grand nombre dans la peau ; ou (ce qui paroît plus conforme à l'œconomie animale) s'inſinuer dans les vaiſſeaux lymphatiques, qui naiſſent des conduits excrétoires de la peau, & être portées avec la Lymphe dans les veines.

Moyen de juger de la quantité de Mercure qui entre dans le Corps par les Frictions.

L'introduction du Liniment Mercuriel étant un effet *corrélatif*, qui dépend en même tems des diſpoſitions de la Peau qui doit recevoir le Mercure, & de celles du Mercure qui doit être reçu, il eſt néceſſaire de faire attention aux unes & aux autres de ces diſpoſitions, pour pouvoir juger ſûrement de la quantité de Mercure qui doit s'introduire dans le Corps, & de la vîteſſe avec laquelle elle doit s'introduire.

Du côté de la Peau, on doit faire attention 1°. A l'étendue de la partie ſur laquelle ſe font les Frictions : Car plus cette partie eſt étendue, plus elle préſente de Pores au Mercure qui doit entrer.

2°. A la ténuité de la Peau : Car plus elle eſt mince, plus ſes Pores ſont grands & nombreux.

3°. A la propreté de la Peau : Car

plus elle eſt nette, plus ſes Pores ſont libres.

4°. Enfin, à la chaleur de la partie: Car plus la Peau eſt raréfiée par la chaleur, plus ſes Pores ſont ouverts.

Dû côté du Mercure, il faut conſidérer 1°. La quantité de Mercure qui entre dans l'Onguent, & celle de l'Onguent qu'on employe: Car plus il y aura de Mercure ou d'Onguent, plus il entrera, à choſes égales, de gouttes Mercurielles dans le Corps.

2°. La mobilité du Mercure qui eſt dans l'Onguent: Car le Mercure eſt d'autant plus propre à pénétrer, qu'il eſt plus pur & plus éxemt de parties de plomb.

3°. Le degré de mouvement qui le pouſſe en-dedans: Car il en entre davantage, à proportion que l'on frotte avec plus de force & plus longtems.

4°. Enfin, le ſéjour qu'il fait ſur la partie où il eſt appliqué: Car plus on a ſoin de ne la pas eſſuyer, plus il entre de Mercure, le reſte étant ſuppoſé égal.

Toutes ces diſpoſitions de la Peau

& du Mercure, peuvent varier & ſe combiner en tant de manières, qu'il ne faut pas s'étonner s'il en réſulte des effets ſi différens, & ſi une grande quantité d'Onguent n'opère rien dans un ſujet, tandis qu'une très-petite quantité excite dans un autre une copieuſe & ſurprenante Salivation : Ce que j'ai voulu remarquer, afin qu'on juge avec combien de précaution les Médecins les plus expérimentés doivent adminiſtrer un Remède, dont les effets peuvent varier par tant de cauſes ſi différentes.

Par quelles voies le Mercure pris intérieurement, paſſe dans le Sang ?

II. Le Mercure pris intérieurement, en Poudre, ou en Pilules, ne manque pas de routes pour entrer dans le Sang. Ces routes, que tout le monde connoît, ſont les Vaiſſeaux Chylifères, qui tranſportant des premières voies dans le Sang, la partie la plus pure & la plus douce des alimens, y tranſmettent en même tems les particules Mercurielles qui s'y trouvent mêlées.

Comment on doit juger de la quantité qui entre par ces voies ?

La quantité de Mercure, qui eſt introduite de cette manière, dépend, comme dans le cas précédent, de la diſpoſition des Vaiſſeaux qui reçoivent le Mercure, & de celle du

Mercure-même qui eſt reçu. Ainſi cette quantité ſera plus ou moins grande, d'un côté; 1°. Suivant le nombre des Vaiſſeaux Chylifères; 2°. Suivant la grandeur de leur calibre; 3°. Suivant la force & la fréquence de leurs oſcillations: Et de l'autre côté; 1°. Suivant la quantité des Parties Mercurielles; 2°. Suivant leur petiteſſe; 3°. Suivant leur facilité à ſe mouvoir; 4°. Suivant le degré d'impulſion qu'elles reçoivent de la contraction des Tuniques des inteſtins.

C'eſt donc en faiſant attention à la combinaiſon différente de ces diſpoſitions, tant des Veines Lactées, que du Mercure, qu'on doit eſtimer la qualité de Mercure qui peut entrer par-là dans le Corps.

Le Mercure pris intérieurement, paſſe en moindre quantité dans le Sang, qu'étant appliqué au-dehors.

On regardera peut-être comme un paradoxe, ſi j'avance que le Mercure pris intérieurement, paſſe en moindre quantité & avec plus de peine dans le Sang, que ſi on l'applique au-dehors en forme d'Onguent. Cependant rien n'eſt plus certain ni plus conforme à l'expérience. On trouvera même, ſi l'on y fait bien attention, que rien n'eſt plus d'accord

avec la raiſon : Car il y a pluſieurs obſtacles qui s'oppoſent à l'entrée des parties Mercurielles, de la cavité des Inteſtins, dans les Vaiſſeaux Chylifères; au-lieu que rien n'empêche le Mercure appliqué en Friction, de pénétrer librement les Pores de la Peau.

1°. Les parties Mercurielles ne peuvent ſe mêler avec le Chyle, & ſont beaucoup plus peſantes. Ainſi, comme elles ſe précipitent en-bas, elles ne ſçauroient enfiler aiſément les Veines Lactées ſituées à la face ſupérieure ou latérale des Inteſtins, d'où leur chûte les écarte; ni celles qui ſont placées à la face inférieure, parce qu'elles ſont affaiſſées par la trop grande peſanteur du Mercure. De-là vient que le Mercure crud avalé juſqu'à la doſe de pluſieurs livres, n'excite jamais de Salivation; & que l'Æthiops Minéral donné en grande doſe, principalement s'il eſt préparé ſans feu, n'en excite que peu, & encore très-rarement.

2°. La plupart des Préparations Mercurielles ſont purgatives. Ainſi, en accélérant, par leur irritation, le mouvement périſtaltique des In-

reſtins, elles ſont néceſſairement pouſſées en-bas avec tant de précipitation, qu'elles n'ont pas le tems de s'inſinuer abondamment dans les Vaiſſeaux du Chyle : De-là vient que le Mercure Doux n'excite ordinairement que peu de Salivation.

La Panacée eſt de toutes les Préparations Mercurielles la plus capable de ſe mêler avec le Sang : elle eſt la plus légère, elle n'a aucune vertu purgative, & par-conſéquent elle doit paſſer dans le Sang en plus grande quantité qu'aucune autre, & cauſer une Salivation plus copieuſe : Auſſi eſt-elle le plus en uſage. Sa vertu néanmoins n'approche pas de celle de l'Onguent Mercuriel. En effet, demi-once de Mercure appliqué en Onguent, fait plus ſaliver, & fait ſaliver avec moins d'irritation, qu'une pareille quantité de Mercure réduite en Panacée, & donnée en pluſieurs doſes. Cette différence entre l'uſage intérieur & l'uſage extérieur du même Remède, a dequoi ſurprendre, & n'a pas été encore aſſez obſervée, à ce que je crois.

Secondement. Par quelque voie que les particules Mercurielles pénètrent

dans le Corps, elles ſont bien-tôt portées au Cœur par les Veines ou les Vaiſſeaux Lymphatiques, & de-là étant pouſſées dans les Artères & diſtribuées dans les parties par la circulation, elles commencent d'agir de la manière qui ſuit.

Effets primitifs du Mercure.

I. Etant agitées par la contraction & la dilatation du Cœur & des Artères, elles ſont tellement mêlées & confondues avec le Sang, qu'elles ſe diſtribuent uniformement avec lui juſques dans les plus petits rameaux artériels, & dans toutes les parties où ces rameaux vont ſe répandre.

II. Les parties de Térébenthine & de Graiſſe étant fondues, par la chaleur du Sang, le Mercure reprend ſon état naturel, & forme une infinité de petites gouttes rondes, liſſes, & ſemblables à de la roſée; de la même façon qu'on le voit ſe révivifier lorſqu'on fait fondre l'Onguent Mercuriel à une chaleur douce.

III. Les Préparations Mercurielles ſe débarraſſant des pointes ſalines dont elles ſont armées, reprennent pareillement leur première forme; mais plus difficilement, plus lentement, & moins parfaitement que les

gouttes de l'Onguent (*a*) ; parce qu'elles ſont plus intimement pénétrées de ces pointes ſalines.

IV. Les gouttes Mercurielles mê-

(*a*) De-là il paroît clairement que le Mercure ne fait jamais mieux ſon effet, que quand ſes particules imperceptibles s'inſinuent dans les Vaiſſeaux, légèrement embarraſſées dans peu de Graiſſe, & par-là en état de ſe réduire ſans peine en gouttelettes très-ſubtiles, parfaitement rondes, qui circulent librement dans le Sang comme une roſée des plus fines. Je laiſſe donc à Meſſieurs les Chymiſtes à examiner, pourquoi ils tourmentent inutilement les Molécules du Mercure par tant de tortures, diſſolution, calcination, précipitation, ſublimation, &c. pourquoi ils les embarraſſent de tant de parties ſulphureuſes, dans leurs préparations de Cinnabre ; pourquoi ils les imprégnent & les arment de tant de Sels Cauſtiques & pernicieux, dans leurs Précipités & leurs Sublimés ; en un mot, pourquoi ils les marient avec tant de Chaux âcres de Métaux, dans leurs Précipités de Vénus, Solaires, & autres, dans l'intention de faire perdre aux particules Mercurielles leur forme naturelle, d'où dépend toute la vertu du Remède, & qui eſt la cauſe ſingulière, pour ne pas dire unique, des effets du Mercure. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que par ce moyen, ſi l'on ne compoſe pas des Drogues qui approchent du Poiſon, ce qui eſt bien à craindre, on fait au-moins des Re-

lées avec le Sang qui eſt pouſſé dans l'aorte par la contraction du Cœur, en ſortent avec la même vîteſſe que lui ; mais comme elles ſont quatorze fois plus peſantes que les gouttes de Sang de même volume, la quantité de leur mouvement eſt auſſi quatorze fois plus grande.

V. Les gouttes de Mercure & de Sang de même volume & de même ſurface, perdent, à meſure qu'elles circulent, une partie du mouvement qu'elles ont reçu d'abord ; & comme leur ſuperficie eſt égale, par la ſuppoſition, elles en perdent également. Mais les quantités de mouvement étant inégales des deux côtés, ſi l'on ôte de part & d'autre les quantités égales qu'il s'en perd, il arrivera que la raiſon de la quantité de mouvement qui reſtera dans les gouttes Mercurielles, par rapport à celle qui doit reſter dans les gouttes de Sang, augmentera ſucceſſivement à chaque inſtant. Ainſi la vîteſſe des gouttes Mercurielles, qui d'abord étoit la

mèdes beaucoup moins efficaces pour la Curation de la Vérole, vu que ces ſortes d'Additions ſont autant d'obſtacles à l'efficacité naturelle des particules Mercurielles.

même que celle des gouttes de Sang, doit augmenter de-même à chaque inſtant.

VI. Cette différence entre la vîteſſe des gouttes de Mercure & celle des gouttes de Sang, ne peut jamais être plus grande que lorſque les gouttes de Sang ſe meuvent avec le plus de lenteur, comme dans les derniers Vaiſſeaux capillaires, où il eſt certain que le Sang circule très-lentement.

VII. Ainſi le choc des gouttes de Mercure, qui, dans le premier inſtant & dans le tronc de l'aorte, n'étoit que quatorze fois plus grand que celui des gouttes de Sang d'un pareil volume, pendant que leur vîteſſe étoit la même, ſe trouvera plus de cent fois plus grand dans les derniers rameaux des Artères capillaires, par la raiſon que la vîteſſe des gouttes Mercurielles, qui a moins diminué proportionnellement à chaque inſtant que celle des gouttes égales de Sang, ſe trouvera là beaucoup plus grande que la vîteſſe de ces gouttes.

VIII. Les gouttes Mercurielles agiſſent, à la manière d'un corps ſolide, ſur tout ce qu'elles rencontrent dans

le cours de la circulation, & par-conſéquent avec d'autant plus de force que leur maſſe eſt plus grande. C'eſt-pourquoi, à proportion que pluſieurs petites gouttes réunies enſemble formeront de plus groſſes gouttes, elles pouſſeront plus violemment tout ce qui s'oppoſera à leur paſſage.

Effets ſecondaires.

On peut tirer de-là les Conſéquences ſuivantes.

I. Que les gouttes Mercurielles, en circulant avec les Humeurs, pénétreront, à raiſon de leur diviſibilité, juſques dans les plus petits Vaiſſeaux, de quelque genre qu'ils ſoient.

II. Qu'elles pénétreront auſſi dans les Vaiſſeaux obſtrués où le Sang ne ſçauroit pénétrer; pourvu-que la réſiſtance que ces Vaiſſeaux oppoſeront, ſoit inférieure à la force que le Mercure a par-deſſus le Sang.

III. Que ſi quelque Vaiſſeau obſtrué oppoſe une trop grande réſiſtance, pluſieurs gouttes de Mercure, qui ſe ſeront arrêtées à l'entrée de ce Vaiſſeau, s'étant réunies en une ſeule, agiront plus fortement ſur l'obſtacle qui leur réſiſte, & ſe feront enfin paſſage.

IV. Que les obſtacles qui s'oppoſoient au cours du Sang, étant par ce moyen forcés ou diſſipés, tous les Vaiſſeaux du Corps, même les plus petits, laiſſeront un paſſage libre.

V. Que le Sang, la Lymphe, les Humeurs récrémentitielles, & excrémentitielles, ſi elles ſont trop épaiſſes & trop viſqueuſes, ſeront briſées & atténuées par la peſanteur des gouttes de Mercure, & par la vîteſſe avec laquelle elles ſe meuvent, principalement dans les Vaiſſeaux capillaires: & qu'ainſi toutes les Liqueurs recouvreront peu-à-peu leur fluidité naturelle.

VI. Que par ce moyen, l'épaiſſiſſement vicieux du Sang, de la Lymphe, des Humeurs récrémentitielles, & excrémentitielles, ſera ſûrement, efficacement & promptement corrigé.

VII. Que les gouttes Mercurielles heurtant fortement les tuniques des Vaiſſeaux, en accéléreront & en augmenteront les oſcillations, & rendront le Pouls plus grand & plus prompt.

VIII. Qu'ainſi toutes les Liqueurs, étant devenues plus fluides, & étant

pouſſées plus fortement par les oſcillations des Vaiſſeaux, circuleront avec plus de rapidité, de facilité & de liberté; & par-conſéquent qu'il n'y aura plus d'engorgement dans aucun Vaiſſeau.

IX. Que le Sang étant briſé & atténué par la ſéparation de ſes molécules, qui occuperont un plus grand eſpace, ſera raréfié plus ou moins, à proportion de ſon épaiſſiſſement, ou de l'efficacité des gouttes Mercurielles.

X. Qu'ainſi le Pouls deviendra 1°. Plus grand & plus plein; parce que le Sang étant plus raréfié, les Artères ſeront plus remplies & plus dilatées: 2°. Plus fréquent, plus égal, & mieux réglé; parce que tous les Vaiſſeaux étant débarraſſés, & rétablis dans leurs oſcillations ordinaires, laiſſeront au Sang un chemin facile & égal.

XI. Que toutes les Sécrétions deviendront plus abondantes; 1°. Parce que les Humeurs ſeront plus fluides; 2°. Parce que tous les Vaiſſeaux ſécrétoires & excrétoires ſeront plus débarraſſés; 3°. Parce que le Sang y abordera plus rapidement & plus fré-

quemment; 4°. Parce qu'il y abordera avec plus de force.

XII. Qu'ainſi le Virus Vénérien, quel qu'il ſoit, en quelque quantité qu'on le ſuppoſe dans le Corps, & en quelqu'endroit qu'il ſe trouve niché, étant atténué, diviſé & briſé par l'action réitérée des gouttes Mercurielles, ſera déraciné, détruit, & chaſſé au-dehors par tous les conduits excrétoires.

XIII. Que tous les Liquides ayant ainſi recouvré leur fluidité, les Vaiſſeaux, les Pores, les Canaux excrétoires étant débouchés, l'oſcillation des Fibres étant augmentée, la circulation des Humeurs étant accélérée, & le Virus Vérolique étant détruit & chaſſé, c'eſt-à-dire, les cauſes antécédentes, conjointes, contenantes de la Maladie étant détruites, les Humeurs ne croupiront plus dans les parties: & par-conſéquent les douleurs rhumatiques, goutteuſes, rhumatiques-goutteuſes ſeront diſſipées: Les Tumeurs contre-nature, tant des parties molles que des parties oſſeuſes, ſeront réſoutes; comme les Ganglions, les *Nodus*, les Tumeurs gommeuſes, les Méliceris, les Athé-

rômes, les ſtéatômes, les Skirrhes, les Exoſtoſes & les Hypéroſtoſes: Les Eroſions & les Ulcères des parties ſeront guéris; comme les différentes eſpèces de Dartres, les Puſtules, les Ulcères, la Carie: Enfin, tous les Symptômes de la Vérole diſparoîtront en peu de tems.

La vertu du Mercure eſt limitée.

Au-reſte, ce que nous diſons des effets du Mercure, doit être pris avec quelque reſtriction: Car l'action des gouttes Mercurielles ſur le Sang, ſur les Vaiſſeaux, & ſur les obſtacles qu'elles rencontrent, étant limitée, doit auſſi avoir un effet limité. Ainſi le Mercure peut bien emporter les obſtructions, diſſiper les engorgemens, & réſoudre les Tumeurs, lorſque la matière qui les forme eſt encore molle, & capable de céder: Mais on n'en doit pas attendre le même ſuccès, quand elle eſt trop dure, & trop compacte. D'où vient que les Ganglions, les *Nodus* les Skirrhes, les Exoſtoſes & les Hypéroſtoſes invétérées & trop dures ſubſiſtent quelquefois après les Frictions Mercurielles bien adminiſtrées, quoique le Virus Vénérien ſoit entièrement détruit.

Troiſièmement.

Troiſièmement. Il reſte maintenant à rendre raiſon de la Salivation, genre nouveau d'évacuation, & entièrement inconnu dans la Médecine avant l'uſage du Mercure, qui ſeul la produit, mais qui ne la produit pas toujours; puiſqu'on voit des Malades qui ne peuvent jamais ſaliver, de quelque façon que l'on s'y prenne dans l'adminiſtration de ce Remède. Ainſi nous avons à réſoudre deux difficultés oppoſées: L'une, pourquoi le Mercure excite ordinairement la Salivation? L'autre, pourquoi il ne l'excite pas toujours? Comment le Mercure excite la Salivation.

I. Nous avons dit ci-deſſus que le Mercure augmentoit toutes les ſécrétions. Il augmente donc auſſi celle de la Salive. Mais cela ſeul ne ſuffit pas pour procurer une Salivation, telle qu'elle arrive à ceux qui ont été frottés avec l'Onguent Mercuriel. Il faut encore que les cauſes ſuivantes y concourent.

Ainſi 1°. Entre les autres ſécrétions, celles des Humeurs lymphatiques, ſçavoir, de la Salive & de l'Humeur ſtomacale & inteſtinale, doit être plus copieuſe; parce que le Sang étant atténué par le Mercure,

ſe réſout preſque tout en Lymphe ou en Humeur lymphatique.

2°. La ſécrétion de la Salive en particulier, doit être plus abondante que celle de l'Humeur ſtomacale & inteſtinale ; parce que la Salive étant évacuée par les Crachats, à meſure qu'elle tombe dans la Bouche, les Vaiſſeaux ſécrétoires & excrétoires des Glandes ſalivales ſe trouvent, par ce moyen, plus libres & plus ouverts que ceux de l'Eſtomac & des inteſtins, leſquels ſont preſſés & embarraſſés par une matière qui s'y amaſſe & qui y ſéjourne, ſoit qu'elle ait été ſéparée auparavant par les Glandes de ces parties, ou qu'elle y ſoit apportée d'ailleurs.

3°. Ainſi, tout conſidéré, la ſécrétion de la Salive doit être plus abondante que celle de toutes les autres Humeurs, & produire un crachement fréquent & incommode, qui ne manque guères de ſurvenir les premiers jours que l'on employe les Frictions Mercurielles, & qui eſt le prélude ordinaire de la Salivation.

4°. Cette Salive abondante, qui aborde continuellement à la bouche

par l'action du Mercure, & qui dans les Vérolés eſt virulente, au-lieu que dans les perſonnes parfaitement ſaines elle eſt preſque inſipide, venant à ſe gliſſer dans les petites ouvertures des Vaiſſeaux muqueux dont l'intérieur de la Bouche eſt parſemé, communique à la mucoſité qu'ils renferment, une acrimonie vicieuſe, par où cette mucoſité ronge inſenſiblement ſes propres réſervoirs. D'où vient que dans les endroits les plus fournis de ces ſortes de réſervoirs, comme les Lèvres, le dedans des Joues, les Gencives, le Palais, le fond du Goſier, & ſur-tout les côtés de la Langue, il y a d'abord Chaleur, Rougeur, Tumeur, & enfin pluſieurs différens Ulcères, qui, en s'étendant, rongent ces parties.

5°. La douleur qui accompagne toujours l'ulcération des parties, & qui augmente de-tems-en-tems, par l'abord d'une Salive plus âcre, par le mouvement de la Langue, par la rencontre des Dents, & par le frottement des Alimens liquides ou ſolides, excite, par les loix de la ſympathie, des oſcillations plus fortes & plus

promptes dans les Vaiſſeaux, & dans les Fibres des Glandes ſalivales, parotides, maxillaires, ranines, &c. Ce qui fait couler un ruiſſeau continuel & abondant d'une Salive épaiſſe, gluante, & limpide. C'eſt ainſi que le Poivre mis ſur la Langue, excite la Salive, & que la Fumée excite les Larmes. C'eſt par-là que la Salivation dure juſqu'à ce que les Ulcères de la Bouche ſoient guéris, ou d'eux-mêmes, ou par les Remédes.

6°. A meſure que la Salivation augmente, preſque toutes les autres ſécrétions diminuent néceſſairement, & même ſont quelquefois ſupprimées: Car à meſure que le Sang fournit plus de Salive, il eſt moins en état de fournir d'autres Humeurs. J'en excepte ſeulement les ſécrétions de l'Urine & de la tranſpiration, qui ne laiſſent pas néanmoins de ſouffrir ordinairement une diminution conſidérable.

Comment le Mercure n'excite pas toujours la Salivation.

II. Il arrive rarement, mais cependant il arrive quelquefois, comme l'expérience l'apprend, que le Mercure, quoiqu'adminiſtré de la maniére & à la doſe la plus convenable, ſemble être privé d'une partie de ſon

action, & que trompant l'attente des Médecins & des Malades, il ne produit point d'Ulcères dans la Bouche, ou n'en produit que de légers, de superficiels & en petit nombre, & n'excite point de Salivation, ou n'en excite qu'une très-légère, qui ressemble plus à un crachement qu'à une véritable Salivation. Il est surprenant qu'un Remède dont les effets sont pour l'ordinaire si violens, demeure quelquefois si tranquille dans le corps. Cela doit venir, autant que j'en puis juger, de quelqu'une des causes suivantes.

1°. De ce que la peau est trop serrée, trop compacte, trop pleine de Vaisseaux fort gonflés, & par-conséquent trop peu pénétrable au Mercure, qui n'entre qu'en très-petite quantité.

2°. De ce que le Sang est naturellement trop sec, & ne peut, malgré l'action du Mercure, fournir que fort peu de lymphe; ce qui ne sçauroit entretenir la Salivation.

3°. De ce que quelqu'autre évacuation, par exemple, la sueur, l'urine, les selles, &c. se trouve naturellement, par hazard, ou par l'action de quelque Remède, plus abondante

qu'à l'ordinaire : D'où il arrive que la lymphe ſe portant d'un autre côté, où elle trouve une route plus libre & plus facile, la Salivation doit en être diminuée, & même ſupprimée.

4°. De ce que les Glandes ſalivales ſe trouvent ſerrées, preſſées, compactes, dures & skirrheuſes, ſoit naturellement, ſoit par accident, & par-conſéquent ne laiſſent paſſer la lymphe ſalivale que difficilement & lentement.

5°. De ce que la Salive qui arroſe la bouche, eſt ſi épaiſſe, ſi graſſe & ſi viſqueuſe, & ſes ſels ſi fort embarraſſés par la qualité naturelle ou accidentelle du Sang, qu'elle n'a aucune âcreté, même pendant l'action du Mercure; & par-conſéquent qu'elle ne peut point ronger les Vaiſſeaux muqueux de la Bouche.

6°. De ce que les Orifices de ces Vaiſſeaux ſont trop étroits pour s'imbiber du Virus contenu dans la Salive, ou s'en imbibent en ſi petite quantité, que ces Vaiſſeaux ne ſçauroient en être endommagés.

7°. De ce que la ſympathie ordinaire entre l'intérieur de la Bouche & les Glandes ſalivales, manque dans

ces ſujets, ou ſe trouve trop foible : Car, de cette manière, l'irritation & l'exulcération de la bouche ne ſeront point ſuivies de Salivation. Cette bizarrerie, que nous admettons dans les ſympathies, paroîtra peut-être étrange : Mais il faut conſidérer que les ſympathies n'ont point de loix déterminées, & qu'elles varient dans les différens ſujets. D'où vient que le même Emétique, la même fumée, le même ſternutatoire, &c. produiſent des effets ſi différens ſur l'Eſtomac, les Yeux, le Nez des différens ſujets.

Le Mercure guérit parfaitement la Vérole, ſans Salivation.

Au-reſte, l'expérience, qui eſt au-deſſus de tous les raiſonnemens, a depuis long-tems appris aux Médecins que le Mercure, lors même qu'il ne fait point Saliver, produit néanmoins dans le Sang, pourvu-qu'il y ſoit entré en ſuffiſante quantité, les mêmes effets que s'il avoit excité une Salivation reguliére, & qu'il ne laiſſe pas d'extirper radicalement la Vérole.

CHAPITRE XI.

De la Méthode la plus facile, la plus sûre, & la plus efficace de traiter le Mal Vénérien.

CE n'est pas assez d'avoir rapporté les diverses Méthodes employées jusqu'ici dans le traitement du Mal Vénérien. Il faut encore éxaminer le mérite de chacune, &, après avoir pesé leurs avantages & leurs inconvéniens respectifs, marquer en peu de mots celle qui paroît être la meilleure & la plus sûre.

J'ai déja dit plus haut (*a*), que ces Méthodes étoient au nombre de trois; sçavoir, 1°. Celle que les Médecins suivirent dans les premiers tems de la Maladie: 2°. L'usage des Bois & des Racines Sudorifiques: 3°. L'usage du Mercure & des Préparations Mercurielles. Quant à la première Méthode, il n'en est pas seulement question: Car je ne pense pas que personne croye aujourd'hui, qu'une

(*a*) Chapitre VI.

Maladie auſſi indomptable que la Vérole, & ſi fort au-deſſus des Remèdes ordinaires, puiſſe céder à des Remèdes qui n'auroient pas la force de détruire une Galle un peu conſidérable.

Il ne s'agit donc que de ſçavoir laquelle des deux dernières Méthodes eſt la meilleure ? Si c'eſt l'uſage des Bois & des Racines Sudorifiques ? ou celui du Mercure & des Remèdes Mercuriels ? Et, ſuppoſé que le Mercure l'emporte, il faudra encore éxaminer qu'elle eſt la meilleure manière & la plus efficace d'employer le Mercure, & par-conſéquent celle qu'on doit préférer ?

Lequel vaut le mieux, du Mercure, ou des Bois Sudorifiques ?

Premièrement. Je ne m'étonne pas que dans le ſeizième ſiècle, les Bois aient été communément préférés au Mercure. On étoit encore rempli alors des anciens préjugés contre ce Minéral, & on ne connoiſſoit pas aſſez la vraie méthode de l'employer. C'eſt-pourquoi on le donnoit tantôt en trop petite quantité, & avec trop de lenteur ; ce qui le rendoit ordinairement inutile : tantôt en trop grande doſe, & avec trop de précipitation ; ce qui avoit

presque toujours des suites funestes. Ajoûtez que le Guaiac, la Squine, la Salse-pareille, & le Sassafras étoient alors des Remèdes nouveaux, & extrêmement vantés, quoique sans beaucoup de fondement; & que la nouveauté a un attrait merveilleux pour la plupart des hommes, qui tous se laissent entraîner par les applaudissemens publics.

Le Mercure a été autrefois condamné par plusieurs.

I. De-là ces anciennes déclamations contre le Mercure, & ceux qui l'employoient; telles que nous les voyons dans GASPARD TORRELLA (*a*), en 1499.; dans JEAN-BAPTISTE DE MONTÉ, ou MONTANUS (*b*), en 1550.; dans BENOÎT VICTORI (*c*), en 1551.; dans JEAN FERNEL (*d*), en 1556.; dans GABRIEL FALLOPPE (*e*), en 1560.; dans DOMINIQUE LÉON (*f*), en 1562. dans BERNARDIN

(a) *Dialog. De Dolore in Pudendagrâ.*
(b) *Tractat. De Morbo Gallico.*
(c) *Lib. De Morbo Gallico, Cap. 7.*
(*d*) Dans tous ses Ouvrages, mais surtout dans celui qui a pour titre: *De Luis Venereæ Curatione*, aux Chap. 6. & 7.
(e) *Tract. De Morbo Gallico, Cap. 75.*
(f) *Method. curandi Febres, Tumoresque præter naturam.*

TOMITANO (*a*), en 1563.; dans JULIEN PAULMIER (*b*), en 1578.; dans JEAN-BAPTISTE SILVATICUS (*c*), en 1590.; dans AURELE MINADOÜS (*d*), en 1596.; &c.

Il a aussi été loué par plusieurs.

Cependant le Mercure ne manqua pas même en ce tems-là de Panégyristes. Tels furent JEAN BENOÎT (*e*), en 1510.; JERÔME FRACASTOR (*f*), en 1530.; JEAN PASCHALÉ (*g*), en 1534.; PIERRE FERRY (*h*), en 1537.; ANTOINE-MUSA BRASSAVOLE (*i*), en 1551.; AUGIER FERRIER (*k*), en 1553.; ANTOINE FRACANTIANO (*l*), en 1563.; ALEXANDRE-TRAIAN PETRONIO (*m*), en 1565.; PROSPER BORGARUCCIO (*n*), en 1566.; MI-

(a) *De Morbo Gallico, Lib.* 2., *Cap.* 13.
(b) *Lib. De Hydrargyro, Cap.* 6.
(c) *Controversiarum Medicar.* 34.
(d) *Lib. De Virulentiâ Venereâ, Cap.* 39.
(e) *Lib. De Morbo Gallico, Cap.* 4.
(f) *Syphilidos Lib.* 2., sur la fin.
(g) *Lib. De Morbo Gallico, Cap.* 6.
(h) *De Ligno Sancto, Lib.* 1., *Cap.* 6.
(i) *Lib. De Morbo Gallico.*
(k) *Lib.* 1. *De Pudendagrâ, Cap.* 11.
(l) *Lib. De Morbo Gallico.*
(m) *De Morbo Gallico, Lib.* 6., *Cap.* 7.
(n) *Methodi de Morbo Gallico, Cap.* 13.

CHEL-JEAN PASCHAL (*a*), en la même année ; &c.

Mais je crois qu'il faut s'arrêter aux Auteurs ſuivans ; ſçavoir, à NICOLAS MASSA (*b*), qui, en 1532., aſſûre que les Onctions Mercurielles, *quoique déſapprouvées de pluſieurs, ſont néanmoins, quand on les employe avec les précautions & les attentions convenables, un Remède immanquable pour la Vérole ;* à LÉONARD BOTAL, (*c*), qui, en 1663., témoigne que *les Remèdes duement préparés avec le Mercure, & duement adminiſtrés, guériſſent admirablement le Mal Vénérien, en chaſſant par la tranſpiration les humeurs ſubtiles & qui ſont près de la peau, & par la bouche & les ſelles les humeurs viſqueuſes & cantonnées au-dedans, & cela avec une promptitude & un ſuccès merveilleux ;* à ANTOINE CHAUMETE, en 1564., qui, après avoir avancé (*d*), que *ceux qui condamnent ſi fort l'uſage du*

(a) *Tract. De Morbo Gallico.*

(b) *De Morbo Gallico, Tract.* 4. Cap. 1.

(c) *De ratione Luis Venereæ curandæ, Cap.* 17.

(d) *Method. Morbi Venerei curandi, Cap.* 5.

Mercure, ne l'ont jamais employé, ou ne l'ont pas employé comme il faut, ajoûte que, pour lui, *il s'en eſt toujours bien trouvé*, & qu'*il a guéri, par ce Remède, grand nombre de gens de Véroles invétérées*; à GUILLAUME RONDELET (*a*), qui, en 1560. parle de cette ſorte: *On voit aſſez, par ce qui a été dit, que le Mercure eſt le véritable Antidote & le meilleur Remède de la Vérole; puiſque, de quelque façon qu'on l'employe, il guérit cette Maladie*; à AMBROISE PARÉ (*b*), qui, en 1575., dit que *la Méthode des Frictions eſt la plus utile & la plus aſſûrée de toutes*, & qui enſuite (*c*) répète ce que nous venons de citer de RONDELET, ſçavoir, que *le Mercure eſt le véritable Antidote de la Vérole, qu'étant donné à propos il a une vertu admirable, & que, de quelque façon qu'on l'applique, il guérit cette Maladie, par la petiteſſe de ſes parties, en deſſéchant, & en excitant des ſueurs.*

Mais perſonne n'a plus vanté l'utilité du Mercure qu'EPIPHANE FERDINAND, qui dit (*d*) avoir guéri, par

(a) *De Morbo Italico*, à la fin.
(*b*) Liv. 19., Chap. 9. de ſes Oeuvres.
(*c*) Chap. 10.
(d) *Hiſtor. ſive Obſerv. & Caſ. Hiſt.* 17.

l'usage de ce Remède, cent cinquante Vérolés de tout âge, & de tout sexe, de différent tempérament, & en différentes saisons de l'année, sans qu'il soit resté aucun symptôme. Il rapporte aussi (*a*) qu'un autre Médecin, nommé JEAN-LAURENT PROTOPAPA, l'avoit assûré avec serment d'avoir guéri très-heureusement, par l'Onguent Mercuriel, plus de mille Vérolés : D'où il conclud qu'il faut rendre graces à Dieu, de ce qu'il a permis la découverte d'un Remède si efficace contre une si grande Maladie.

Il est depuis long-tems préféré à l'usage des Bois, conformément à l'expérience.

II. Mais, quoique le Mercure semble l'avoir emporté autrefois, tant pour le nombre que pour le poids des suffrages, il faut cependant avouer que durant tout le seizième siècle, cette question demeura fort indécise, & qu'elle fut agitée de part & d'autre par de fort habiles gens. On doit pardonner tant d'incertitude à un siècle dans lequel c'étoit un crime de s'éloigner tant-soit-peu des sentimens des Anciens, & de se servir d'un Remède qu'ils avoient condamné. Mais enfin, dans

(a) *Ibidem.*

le siècle dernier, l'expérience dissipa les préjugés, & fit voir évidemment, par une infinité d'exemples, que les Bois Sudorifiques étoient incapables de guérir la Vérole confirmée; & qu'au-contraire le Mercure bien administré étoit un Remède immanquable & très-efficace. Ainsi tous les Médecins, même ceux qui étoient le plus obstinément livrés aux opinions des Anciens, furent contraints, bon gré mal gré, de rendre hommage à la vérité, & d'avouer unanimement que pour détruire parfaitement toute sorte de Vérole, on doit toujours préférer le Mercure à l'usage des Bois.

Ce sentiment est encore appuyé du raisonnement, qui, dans la Médecine, n'est rien lorsqu'il se trouve seul; mais qui étant accompagné de l'expérience, mérite toujours beaucoup d'attention. Car 1°. Comme les gouttes de Décoction des Bois, n'agissent pas sur le Sang par leur pesanteur, parce qu'elle n'excède presque pas celle des parties de Sang, elles ne peuvent agir que par une autre qualité, sçavoir, par leur configuration particulière, c'est-à-dire, Et à la raison.

qu'étant naturellement âcres, aromatiques, déterſives, & propres à fondre & à diſſiper les épaiſſiſſemens & les viſcoſités du Sang, elles corrigent & même détruiſent peu-à-peu le Virus Vérolique. Telle eſt, du conſentement de tout le monde, la ſeule manière dont agit la Décoction des Bois. Mais de-là naiſſent pluſieurs inconvéniens: Car les gouttes de la Décoction doivent inſenſiblement ronger & miner les ſolides, & communiquer aux liquides une âcreté vicieuſe; d'où s'enſuit l'amaigriſſement extrême, l'exténuation & la conſomption de tout le Corps; la chaleur, l'irritation & l'ulcération des Poumons; l'ardeur, la phlogoſe & l'inflammation du Foye & des autres Viſcères; l'irritation & la phlogoſe des Reins & de la Veſſie, avec grande difficulté d'uriner; dans les femmes, des Règles trop abondantes; enfin, toutes les incommodités qui ont coutume d'accompagner ou de ſuivre l'uſage des Bois.

2°. Les gouttes de cette Décoction ayant peu de force dans leur mouvement, à cauſe de leur peu de peſanteur, ne peuvent ſouvent pé-

nétrer dans les Vaiſſeaux ou dans les Glandes engorgées, ni par-conſéquent corriger l'Humeur épaiſſe & vicieuſe qui y croupit. De-là, un autre inconvénient encore plus conſidérable : C'eſt que ſi cette Humeur, qui eſt infectée de longue main, vient, par hazard, ou par la ſuite du tems, à ſe fondre & à rentrer dans le cours de la circulation, elle produit ſouvent une nouvelle Vérole auſſi fâcheuſe que la première, qui par-là ne ſe trouve point guérie.

Rien de ſemblable n'eſt à craindre de l'uſage du Mercure : Car 1°. N'ayant aucune acrimonie, il ne ſçauroit, de lui-même, ni ronger les ſolides, ni communiquer d'âcreté aux liquides. Que ſi l'un ou l'autre de ces mauvais effets ſe rencontre quelquefois, ce n'eſt point le Mercure qui en eſt proprement la cauſe ; c'eſt uniquement la trop grande acrimonie ou la virulence des Humeurs, qu'on n'a pas eu aſſez de ſoin de tempérer auparavant par des Délayans & des Adouciſſans. On n'a en tout que deux choſes à appréhender du Mercure ; ſçavoir, que par

ſon extrême peſanteur il n'accable les Viſcères trop mols, & que par la violence de ſon mouvement il ne rompe les tuniques trop diſtendues des Vaiſſeaux. Mais il eſt aiſé de prévenir ces deux accidens, en déſemplifſant auparavant les Vaiſſeaux par la ſaignée, en relâchant la tenſion des Solides par l'uſage des Emolliens, en donnant le Mercure à petites doſes & à pluſieurs fois, &c. Mais on parlera ailleurs de ces précautions.

2°. Le Mercure, par ſa peſanteur & par la rapidité de ſon mouvement, ouvre, pénètre, & parcourt les plus petits Vaiſſeaux obſtrués & inacceſſibles au Sang; &, par ce moyen, il détruit radicalement le Virus Vénérien. Que s'il reſte quelques Vaiſſeaux où il ne puiſſe pénétrer, tels que ceux des Exoſtoſes fort dures, des Tumeurs gommeuſes, des *Nodus*, &c., ce qui néanmoins arrive rarement, il ne faut pas compter qu'aucun autre Remède plus foible ſoit jamais en état de les déboucher; & par-conſéquent on doit les regarder comme des Vaiſſeaux entièrement *oblitérés*, & l'Hu-

meur dont ils ſont farcis comme une Humeur qui ne pourra jamais ſe réſoudre, & de laquelle on n'a à craindre aucune récidive.

III. On ſera peut-être ſurpris que nous confondions indiſtinctement le Guaiac avec les autres Bois, & que nous regardions maintenant comme incapable de guérir la Vérole, un Remède qui autrefois, dans l'Iſle Eſpagnole, a eu tant de vertu contre cette Maladie.

Pourquoi le Guaiac fut autrefois ſi eſtimé, contre la Vérole, dans l'Iſle Eſpagnole ?

Mais 1°. Cette ancienne vertu du Guaiac n'eſt pas aſſez bien conſtatée. Je ſçai, à la vérité, que quelques Ecrivains (*a*) ont rapporté, que les Habitans de l'Iſle Eſpagnole employoient avec ſuccès le Guaiac pour la Vérole, & qu'ils enſeignèrent autrefois ce Remède aux Eſpagnols qui s'en ſervirent heureuſement. Mais il y a ſujet de ſoupçonner que ces

(*a*) ANTOINE-MUSA BRASSAVOLE, *Reſponſ. ad Quæſt.* ALEXANDRI FONTANÆ.

ULRICH de HUTTEN, *De Morbi Gallici Curatione per adminiſtrationem Ligni Guaiaci*, Cap. 6.

GONSALVE FERNANDEZ d'OVIEDO, *Hiſtoire Générale & Naturelle des Indes Occidentales*, écrite en Eſpagnol, Livre 10., Sect. 1., Chap. 2.

Ecrivains ont pris un adouciſſement du Mal pour une guériſon radicale (a); & c'eſt une faute dans laquelle ſont tombées auſſi autrefois pluſieurs perſonnes en Europe.

2°. Quand on avoueroit que le Guaiac guériſſoit autrefois efficacement la Vérole, que s'enſuivroit-il? Ce Bois nouvellement coupé, & par-conſéquent plein de ſuc, ne pouvoit-il pas avoir dans l'Iſle Eſpagnole une vertu qu'il ne conſerve pas en Europe, où il a perdu ſon ſuc, & où il eſt comme éventé? C'eſt ce que ſemble avoir ſenti celui qui le premier introduiſit en Europe l'uſage du Guaiac. Sur quoi on peut voir ce qu'en dit ULRICH de HUTTEN (b).

3°. Ajoûtez que la Vérole, qui en Europe ne cède point au Guaiac, pouvoit néanmoins lui céder dans l'Iſle Eſpagnole, où elle eſt naturellement plus douce & plus aiſée à guérir, ſuivant le témoignage de

(a) SYDENHAM témoigne, *Epiſtol. Reſponſoriâ* 2., que dans les Iſles Antilles on préferoit l'uſage du Mercure à celui du Guaiac.

(b) Dans l'endroit cité plus haut, Chap. 6.

GONSALVE HERNANDEZ d'OVIEDO (*a*), & de FALLOPPE, (*b*). On peut même, sur ce fait, confirmer ce qu'ils disent par des éxemples : Car on sçait qu'en Europe-même la Vérole est bien moins fâcheuse & bien plus facile à guérir dans les pays méridionaux, que dans les pays septentrionaux.

4°. Enfin, qu'est-il besoin de tous ces raisonnemens ? ceux qui font cette objection espèrent-ils qu'en alléguant un petit nombre d'expériences anciennes, mal assûrées, ambiguës, & faites dans le Nouveau Monde, ils viendront à bout de rendre douteuses une infinité d'expériences très-certaines, qui se font dans le tems présent, qui se font chaque jour, qui se font parmi nous, & qui prouvent évidemment contre la vertu du Guaiac.

IV. Cependant, pour qu'il ne semble pas que je veuille ôter au Guaiac les louanges qu'il peut mériter, j'accorde volontiers 1°. Que sa Décoction, comme aussi celle de Squine, de Salse-pareille, de Sas-

Cas où le Guaiac est utile.

(*a*) Dans l'endroit qu'on vient de citer.
(b) *Tract. De Morbo Gallico*, Cap. 1.

safras, &c. est utile dans les Maladies Vénériennes locales & commençantes, comme dans la Gonorrhée, les Poulains, les Chancres, & les Poireaux, dans lesquelles le Virus morbifique, qui est nouveau & en petite quantité, peut ordinairement être détruit par la Décoction des Bois. Il faut cependant user de précaution, pour ne pas l'employer témérairement dans des sujets maigres, secs, défaits, bilieux, ou dans ceux qui ont déja le Poumon, les Reins ou la Vessie mal affectés.

2°. Que cette Décoction, employée avec les mêmes précautions, est très-utile pour dissiper les Douleurs Véroliques qui peuvent rester après les Frictions Mercurielles, soit qu'on l'ordonne seule, ou coupée avec le Lait de Vache, suivant que le tempérament du Malade est plus humide ou plus sec, plus séreux ou plus salé.

3°. Enfin, qu'elle est quelquefois nécessaire après les Frictions duement administrées, quand la Vérole se trouve compliquée avec les Ecrouelles, ou avec le Scorbut, en telle sorte

que les Symptômes dépendent de ces deux causes. Car le Mercure, qui détruit puissamment le Virus Vénérien, ne fait le plus souvent aucune impression sur le Virus Ecrouelleux, ou Scorbutique; au-lieu qu'ils cèdent heureusement tous deux à la Décoction de Guaiac. C'est ainsi que j'ai vu des Vérolés attaqués en même tems de Scorbut, ou d'Ecrouelles, n'avoir pu, malgré les Frictions duement administrées, recouvrer une santé parfaite, qu'après avoir usé, durant un mois, d'une pure Décoction tantôt de Guaiac seul, tantôt de Guaiac & des autres Bois, avec certaines Plantes anti-écrouelleuses, ou anti-scorbutiques.

V. Je crois que l'Observation rapportée par M. BOERHAAVE (*a*), regarde une Vérole écrouelleuse. Ce grand homme, qui a si bien mérité de la Médecine par ses excellens Ecrits, dignes de l'immortalité, parle d'un certain *Malade, qui ayant été abandonné des Médecins, dont les Remèdes lui avoient été inutiles, aussi-*

(*a*) Dans la Préface qu'il a mise à la tête de l'Edition d'ALOYSIUS LUISINUS, faite à Leyde en 1728.

bien que les Frictions Mercurielles, fut néanmoins parfaitement guéri, en uſant de la Décoction de Guaiac, ſuivant la méthode décrite par DE HUTTEN (*a*). Ce qui me fait ſoupçonner que la Vérole dont il s'agit, étoit écrouelleuſe, c'eſt principalement *que*, comme raconte le même M. BOERHAAVE, *les Os étoient tellement gâtés en divers endroits du corps, qu'il tomba une articulation d'un Doigt de la Main, & qu'on voyoit à la Jambe pluſieurs endroits cariés.* Car, quoique cette Carie des Os ne ſoit pas abſolument propre à la Vérole écrouelleuſe, on trouve néanmoins pas expérience qu'elle s'y rencontre plus ſouvent que dans aucune autre. Ainſi il me paroît que l'Obſervation de cet habile homme, ne prouve nullement l'inſuffiſance du Mercure pour détruire la Vérole (ce qui ſeul eſt en queſtion), mais uniquement ſon inſuffiſance pour guérir les Ecrouelles & la Cachexie écrouelleuſe; ce que perſonne ne révoque en doute.

(*a*) Dans le Livre intitulé : *De Morbi Gallici curatione per adminiſtrationem Ligni Guaiaci.*

VI. Les

VI. Les autres objections que fait M. BOERHAAVE (*a*) contre la vertu du Mercure dans toute sorte de Vérole, sont considérables, quand ce ne seroit que par le nom de l'Auteur; mais elles ne sont pas sans réplique. « Le Mercure (dit-il) mis en action « par la seule force vitale, guérit ce « Mal en chassant par son mouvement le Virus Vénérien. C'est- « pourquoi il ne peut rien, lorsque « ce Virus est fixé dans des endroits « qui sont presque hors de la portée « de l'action du Cœur & des Artères. « De-là vient que le Mercure ne gué- « rit point la Carie du *Diploé*; mais « qu'il se répand dans ses cellules os- « seuses vuides de Moelle, & y de- « meure sans mouvement. De-là « vient aussi que quand le Virus infecte la Moelle des Os, le Mercure « ne l'emporte qu'avec peine. Quant « aux Gonorrhées qui sont arrêtées « dans le seul tissu cellulaire de la « Verge, lieu où la circulation des « Humeurs ne se fait presque pas sen- « tir, le Mercure ne les guérit ja- « mais, tandis qu'en même tems il «

Examen du sentiment de M. *Boerhaave* touchant la vertu du Mercure.

(*a*) Dans la Préface qu'on vient de citer.

» détruit entièrement la Vérole do-
» minante. D'ailleurs, il ne ſçauroit
» empêcher la chûte des Os délicats
» qui ne ſont revêtus que de ſimples
» Membranes très-minces..... Mais
» il peut guérir parfaitement les Ma-
» ladies Vénériennes qui ont leur
» ſiége en des endroits où il ſe
» trouve des Artères ſanguines, ſé-
» reuſes, lymphatiques & autres,
» dans leſquelles la circulation des
» liquides ſe fait avec une vîteſſe
» convenable, & qui peuvent re-
» cevoir le Mercure dans leurs cavi-
» tés, & le pouſſer fortement par
» leur contraction. » Juſqu'ici je n'ai fait que tranſcrire M. BOERHAAVE.

Mais, 1°. Tant que les parties les plus éloignées du Cœur vivent, c'eſt-à-dire, tant que l'oſcillation des Solides & le mouvement des Liquides, en quoi conſiſte la vie, s'y ſoutiennent, les particules Mercurielles mêlées avec les Liquides, & pouſſées par la même force, y ſont mues avec plus de vîteſſe que les Liquides eux-mêmes, & y agiſſent avec une force incomparablement plus grande que les parties des Liquides d'un pareil volume, par les raiſons que

nous avons rapportées au Chapitre précédent; & par-conſéquent elles ſont, pendant tout ce tems-là, très-capables de briſer, d'atténuer & de diſſoudre toutes les Liqueurs croupiſſantes, épaiſſies, & engorgées, dans quelqu'endroit du Corps que ce ſoit, d'augmenter les oſcillations des Solides; en un mot, d'enlever juſqu'aux moindres reſtes du Virus, & de réparer ſes mauvais effets lorſqu'il y a quelque moyen de les réparer. *Le Mercure peut* donc, préférablement à tout autre Remède, *détruire le Virus Vénérien* dans quelque partie qu'il ſoit fixé, pourvu que cette partie ſoit vivante, c'eſt-à dire, pourvu-que l'*Action du Cœur & des Artères arrive* juſques-là.

2°. Que ſi, par la ceſſation du mouvement des Solides & des Liquides, une partie du Corps vient à n'avoir abſolument plus de vie, ou qu'elle ait été inſenſiblement rongée par la Carie, ou conſumée par un Abſcès, alors les particules Mercurielles imperceptibles qui nagent dans les Liqueurs arrêtées dans cette partie, ſe réuniſſant enſemble, par le défaut d'impulſion, & tombant

par leur propre poids, forment des gouttes visibles; comme on l'observe dans les Cadâvres des personnes qui sont mortes après beaucoup de Frictions Mercurielles. Aussi arrive-t-il souvent qu'après plusieurs Frictions, le Mercure s'amasse dans les Os cariés, ou bien dans les parties abscèdées ou ulcérées. C'est ce que témoignent JEAN LANGIUS (*a*), JEAN FERNEL (*b*), GABRIEL FALLOPPE (*c*), & ALEXANDRE-TRAJAN PETRONIO (*d*). Ainsi M. BOERHAAVE a raison de dire, que le Mercure *se répand dans les Cellules du Diploé carié, & y demeure sans mouvement.*

3°. On donne ordinairement au Mercure ainsi ramassé une issue facile & nullement dangereuse, en emportant la Carie, ou en ouvrant l'Abscès. Mais l'expérience, qui a détrompé des anciennes erreurs sur la qualité prétendue vénéneuse du Mercure, a fait voir aussi depuis longtems, que quand même il resteroit dans le Corps, il n'y produiroit au-

(a) *Epistolar. Lib.* 1., *Epist.* 43.
(b) *De Luis Venereæ Curatione, Cap.* 7.
(c) *Tract. De Morbo Gallico, Cap.* 76.
(d) *Lib.* 6. *De Morbo Gallico, Cap.* 1.

cun mauvais effet : *Car il eſt*, ſelon M. BOERHAAVE lui-même (*a*), *le moins âcre & le moins corroſif de tous les corps que l'on connoiſſe.* C'eſt-pourquoi, ſuivant ALEXANDRE-TRAJAN PETRONIO (*b*), dont le ſentiment eſt appuyé de l'expérience, *ſi après les Frictions il reſte du Mercure dans le Corps, & que s'étant réuni il demeure fixé quelque-part, il eſt auſſi peu nuiſible que le Plomb qui ſe trouve arrêté dans quelque partie.*

4°. On ne ſçauroit faire un crime au Mercure, de ce qu'*il ne guérit pas la Carie du Diploé*; de ce qu'*il n'emporte qu'avec peine le Virus qui infecte la Moelle des Os*; de ce qu'*il ne guérit jamais les Gonorrhées qui ſont fixées au ſeul tiſſu cellulaire de la Verge.* Car, quoique ces Symptômes dépendent du Virus Vénérien, ils en dépendent de telle ſorte, qu'ils ne laiſſent pas de ſubſiſter malgré la deſtruction du Virus. Ainſi il eſt néceſſaire de les traiter plus long-tems; il faut que les Os cariés s'exfolient, & qu'il s'y forme un Cal; il faut que les Ulcères des Proſtates, des Véſi-

(*a*) Dans l'endroit cité.
(b) *De Morbo Gallico, Lib. 6., Cap. 3.*

cules Séminaires, & du tiſſu Cellulaire de la Verge ſoient détergés & cicatriſés. C'eſt aſſez que le Mercure *détruiſe alors entièrement la Vérole dominante*, comme M. BOERHAAVE en convient. En effet, le Virus qui entretenoit les vices des Solides étant une fois anéanti, la Carie & tous les Ulcères qui ſubſiſteront encore, & qui auparavant étoient Véroliques, & ſupérieurs aux Remèdes, doivent prendre un meilleur caractère, & céder enfin aux Remèdes ordinaires.

5°. On objecte, avec auſſi peu de fondement, contre le Mercure, qu'*il n'empêche pas la chûte des Os délicats & revêtus de ſimples Membranes très-minces*, ſçavoir du *Vomer* & des Lames intérieures du Nez. Car, ou ces Os ſont gâtés & cariés dans toute leur ſubſtance (ce qui arrive preſque toujours, à cauſe de leur délicateſſe); & alors il eſt auſſi impoſſible de les rétablir & d'empêcher leur chûte, que de rendre la vie à ce qui eſt mort: ainſi on auroit tort d'éxiger du Mercure ce qu'aucun Remède ne ſçauroit opérer, & qui eſt au-deſſus des forces de la

nature. Ou bien ces Os ne ſont cariés que d'un côté (ce qui eſt très-rare) ; & alors la partie cariée s'étant ſéparée, le reſte peut quelquefois ſe conſerver, & le Mercure y contribuera auſſi ſûrement qu'aucun autre Remède : ainſi rien ne diminue de ce côté-là ſon mérite.

VII. Pour confirmer ce qui vient d'être dit, je n'ai qu'à rapporter les deux Hiſtoires ſuivantes. Si je le fais, ce n'eſt point du tout par vaine gloire, mais uniquement à deſſein de porter les perſonnes que l'autorité de M. BOERHAAVE ſeroit capable de ſéduire, à rendre plus de juſtice à l'efficacité du Mercure.

Sentiment de M. Boerhaave réfuté par deux éxemples.

Première Hiſtoire. Un Gentilhomme Eſpagnol avoit gagné la Vérole dans ſon Pays ; & comme il voyoit que la choſe preſſoit, il s'étoit mis entre les mains d'un Chirurgien, qui lui avoit donné les Frictions à Barcelone. Un an après, ſentant beaucoup de Symptômes Véroliques qui ſe renouvelloient, il partit pour Montpellier, où il eut recours à un Chirurgien qui le fit paſſer par le même Remède, mais avec auſſi peu de ſuccès que la première fois.

Le premier, d'un Malade qui avoit l'Os de la Mâchoire ſupérieure carié, près des Dents molaires du côté droit.

A dire vrai, il paroît que les deux Chirurgiens ne réuſſirent ſi mal, que parce que la Carie qui ſe manifeſta enſuite à l'Os maxillaire, y ayant d'abord travaillé ſourdement, étoit déja trop confirmée, pour céder à aucun Remède; en ſorte que le ſeul moyen de rappeller la partie à la vitalité, étoit l'exfoliation de l'Os carié.

Le Malade ainſi fruſtré par deux fois de ſon attente, & craignant tout pour lui, vint à Paris, comme à ſa dernière reſſource, en 1737. Il y conſulta pluſieurs Médecins de grande réputation, & voulut bien me demander auſſi mon avis. A peine pouvoit-il marcher; tant il étoit exténué, maigre, défait. Il avoit une couleur livide, plombée; du reſte, l'eſprit vif & gai. Sans parler des autres Symptômes légers, tels que des Douleurs de Membres, des Exoſtoſes dures comme des pierres, &c. Il avoit toujours mal aux Dents molaires de la Mâchoire ſupérieure du côté droit. On y appercevoit à la racine une Tumeur, qui rendoit le Palais difforme du même côté, & qui étant preſſée, laiſſoit

ſuinter quelques gouttes de Sanie, comme par autant de petites Fiſtules. La Narine droite ſentoit mauvais, & de-tems-en-tems il en découloit une Mucoſité ſemblable à du Pus, & même purulente.

Je ne doutai nullement qu'il n'y eût en lui des reſtes de Virus Vérolique; mais je fus bien-tôt convaincu, en ſondant la Tumeur, que le côté droit de l'Os maxillaire étoit dénué de ſon Périoſte, & tout carié: que le mal de Dents venoit de-là; que c'étoit là ce qui entretenoit la Tumeur opiniâtre du Palais, & d'où la Sanie diſtilloit, ainſi que la Mucoſité purulente, que le Malade tiroit en ſe mouchant de la Narine droite. Sur le champ je lui ſignifiai que la choſe étoit ſérieuſe, & qu'il falloit paſſer pour la troiſième fois par les Frictions, mais avec plus de ſoin, plus de précaution, & pendant plus long-tems.

J'avoue que le Bain m'embarraſſoit d'abord. D'un côté, l'état du Malade défait & preſque épuiſé par les Remèdes, demandoit une longue préparation; de l'autre, une Ca-

rie trop long-tems négligée & fort dangereuſe à raiſon du ſiége qu'elle occupoit, ne ſouffroit guères de retardement. Il arriva par hazard, que le Malade après une ſaignée & une legère purgation, ſe trouva hors d'état de ſupporter le Bain. Ainſi notre unique reſſource étoit l'Onguent Mercuriel; auſſi l'employai-je ſans héſiter, avec parties égales de Mercure & de Graiſſe de Porc, à la doſe de deux ou trois gros, & de loin à loin, en laiſſant cinq, ſix ou ſept jours d'intervalle, de peur d'exciter la Salivation que je craignois infiniment à cauſe de la Carie, qui auroit pu empirer par une Phlogoſe ou inflammation accidentelle.

Je frottai de la ſorte le Malade avec environ cinq onces d'Onguent Mercuriel, durant ſix mois de ſuite, depuis le mois d'Octobre 1737., juſqu'au dernier jour de Mars de l'année ſuivante; & pendant tout ce tems-là je ne lui accordai pour toute nourriture que du Lait, que ſon Eſtomac digéroit à merveille. A peine éprouva-t-il le plus léger crachement; il ſe tint pourtant toujours au Lit bien chaudement & de

bon gré, ne pouvant pas marcher. Du-reſte il ſe levoit tous les jours, & s'entretenoit avec ſes amis.

Dès le commencement des Frictions, je jugeai à propos de lui arracher toutes les Dents qui branloient du côté droit, afin de mieux découvrir l'Os carié. On fit auſſi dans la même vue une inciſion à la partie des Gencives & du Palais ſituée ſur la Carie. On détacha enſuite de l'Os maxillaire pluſieurs Eſquilles qui formoient les Alvéoles des Dents arrachées, & l'on fut obligé dans le cours du traitement, de réitérer l'opération toutes les fois que quelque fragment d'Os vouloit ſe détacher du reſte; mais toujours avec dextérité, pour ne pas bleſſer l'Os ſain, ni cauſer d'Hémorrhagie par la rupture de quelques Vaiſſeaux.

Au bout de deux ou trois mois, à force d'enlever des Eſquilles, la Chair des Gencives & du Palais ſembla revenir peu-à-peu ſur l'Os qui reſtoit, & la Mucoſité du Nez ſe montrer inſenſiblement moins purulente & moins fétide. Je crus néanmoins devoir inſiſter opiniâtrément ſur les Frictions, parce que les exem-

ples que j'avois du peu de ſuccès des traitemens précédens me rendoient plus précautionné. Mais enfin voyant que tout alloit très-bien, qu'il ne reſtoit aucun ſigne de Carie, & que mon Malade, ſans douleur, avoit repris de l'embonpoint, je finis une Curation que j'avois fait durer ſix mois. Après l'avoir eſſuyé, & purgé pluſieurs fois, je lui conſeillai d'aller prendre l'air à la Campagne dans un Village près de Paris.

Il le fit, & s'en trouva bien : Car il y reprit des forces en peu de tems par l'exercice. Il n'a plus, à la vérité, de Dents molaires au côté droit de la Mâchoire ſupérieure, & l'Os maxillaire où elles tenoient s'ouvre par une longue fente dans le Sinus de la Mâchoire du même côté, d'où il arrive que quand la Fente eſt ouverte, la voix devient auſſi-tôt rauque, & qu'il parle du Nez : Mais quand la Fente eſt bouchée avec une petite éponge, la voix redevient ſur le champ claire & ſonore. Du-reſte, il eſt fort, vigoureux, alerte, gros & gras ; de façon qu'il y a déja un an qu'il fait bien toutes ſes fonctions, & qu'il jouit d'une parfaite ſanté.

Le second, d'un autre Malade, en qui l'Os Ethmoïde & la Cloison du Nez étoient atteints d'une Carie considérable.

Seconde Hiſtoire. Un jeune homme de qualité, avoit gagné la Vérole en Hollande; & après bien des courſes que je paſſe ſous ſilence, il alla conſulter M. BOERHAAVE. Il étoit tourmenté de douleurs vagues dans les Membres; une Exoſtoſe douloureuſe lui étoit ſurvenue à la partie intérieure & inférieure du Coude droit; mais le plus grand mal étoit un Ulcère malin caché dans le fond du Nez, avec Carie des différentes appendices de l'Os Ethmoïde, dont il étoit déja tombé quelques Eſquilles.

M. BOERHAAVE lui preſcrivit l'uſage de la Décoction de Guaiac avec la Diète la plus éxacte, ſuivant la méthode qu'il a propoſée dans ſa Préface de la troiſième Edition du Livre intitulé *Aphrodiſiacus*, qui eſt une Compilation de pluſieurs Auteurs, qui ont écrit ſur les Maux Vénériens. Le Malade fit avec grand ſoin uſage de cette boiſſon pendant les trois mois de Février, de Mars & d'Avril 1738., juſques-là qu'étant devenu maigre, pâle & défait, il n'avoit plus la force de marcher, de parler, ni de continuer le Remède.

Cependant les douleurs s'étoient dissipées, l'Exostose avoit diminué, la puanteur du Nez étoit plus supportable, & les Narines jettoient moins de pus; ce qui fit croire à M. BOERHAAVE que son Malade étoit parfaitement guéri. C'est-pourquoi il lui ordonna de reprendre peu-à-peu un train de vie ordinaire.

Au mois de Juin suivant, ce jeune homme vint à Paris, & se défiant de sa guérison, il me consulta au mois de Juillet. Je l'examinai partout avec toute l'exactitude possible. Il lui restoit au Bras droit une Grosseur qui étoit une suite de l'Exostose précédente, & lui causoit une douleur sourde, quand on la comprimoit. Son Nez sentoit très-mauvais, & rendoit tous les matins beaucoup de Pus mêlé avec la Mucosité; il étoit rouge & enflé, & pour peu qu'on y touchât il lui faisoit mal. Il tomboit de tems-en-tems différentes Esquilles d'Osselets cariés; La partie Cartilagineuse de la Cloison du Nez subsistoit toujours: mais la partie osseuse formée par l'Os Ethmoïde, s'étoit détachée par morceaux, étant consumée par la Carie,

& le fond du Nez, qui naturellement eſt ſéparé en deux, & rempli de part & d'autre par les Sinus Ethmoïdaux, étoit devenu une caverne vuide & commune.

Pouvoit-on balancer dans une choſe ſi manifeſte ? Auſſi déclarai-je ſur le champ au Jeune homme qu'il n'étoit pas guéri : Que ce qu'il y avoit de plus fâcheux, c'eſt que l'intérieur des Narines étoit attaqué d'un Ulcère malin & d'une Carie conſidérable ; & que par-conſéquent il falloit ſans délai avoir recours aux Frictions Mercurielles, que je regardois comme le ſeul Remède efficace.

Comme il n'ignoroit pas ſon état préſent, il ſe ſoumit à tout. Ayant donc commencé par la ſaignée & la purgation, j'inſiſtai pendant un mois & demi ſur l'uſage des Apozêmes délayans, des Bains, & des Eaux Minérales, afin de détremper le Sang, de relâcher les parties, d'aſſouplir les Vaiſſeaux, & d'humecter tout le Corps. Enfin le 15. de Septembre 1738, je lui fis d'abord une Friction avec un Onguent compoſé de parties égales de Mercure

& de Graisse de Porc, & durant trois mois de suite je repetai plusieurs fois les Frictions à différens intervalles, en variant la dose, qui étoit de deux, de trois ou de quatre gros, suivant le cas. Je frottai ainsi à plusieurs reprises toutes les parties du Corps, à l'exception de la Poitrine & du Bas-Ventre; en sorte que dans cet espace de tems, j'employai huit onces d'Onguent Mercuriel.

Je ne voulus pas exciter la Salivation, de peur que l'Inflammation de la Bouche ne se communiquât au Nez, qui étoit déja assez maltraité. Mais pendant tout le traitement j'entretins un crachement abondant, & par-là des Gersures légères & superficielles dans l'intérieur de la Bouche, principalement à la jonction des deux Mâchoires; mais toujours sans inflammation, ou du-moins, avec une inflammation très-légère.

Le Malade se tint durant ces trois mois bien chaudement au Lit, sans néanmoins interrompre ses occupations accoutumées, mais s'appliquant tous les jours à la Musique, à la Danse, &c. Il ne vécut pendant ce tems-là que de Potage ou de Ris au

jus, avec des Œufs frais, ſur-tout de Lait ou de Bouillie. Enfin il avoit bien ſoin de déterger ſon Ulcère du Nez, en reniflant tous les jours une fois ou deux une légère Décoction de Bugle, de Véronique, de Verge d'Or, &c.

Au bout d'un mois & demi, une Eſquille d'Os carié aſſez conſidérable tomba d'elle-même ſans douleur, ſans hémorrhagie; & depuis ce tems-là tout alla mieux. L'écoulement du pus ceſſa; le Nez devint moins punais de jour en jour, moins enflé; il recouvra ſa couleur naturelle, & il ſe laiſſoit manier ſans douleur.

Malgré tant de ſignes ſalutaires, craignant d'en être la dupe, je crus qu'au-lieu de ceſſer les Frictions, il falloit doubler le tems du traitement, afin que s'il y avoit encore du Mal caché quelque part, il guérit à la longue. Mais enfin au bout de trois mois, ſûr d'une guériſon parfaite, je n'allai pas plus loin; & ayant bien eſſuyé le Malade, je le purgeai trois ou quatre fois. Après quoi je lui permis de ſortir au mois de Décembre, mais bien vêtu, & en ſe précautionnant, comme le demandoient le trai-

tement passé & la rigueur de l'Hyver présent.

Tout dénotoit une guérison complette. Je ne voulus pourtant pas m'y fier, tant parce qu'il pouvoit y avoir encore quelque Mal invétéré caché dans les recoins inaccessibles des Narines, que parce que j'avois toujours devant les yeux l'exemple d'un homme beaucoup plus habile que moi, qui y avoit été trompé. C'est-pourquoi j'engageai le jeune homme à demeurer plus long-tems avec moi, afin que si le Mal étoit réellement guéri, la réalité de la guérison fût pleinement constatée par la longueur du tems: Si-non, qu'on pût du-moins en venir à bout par une autre Cure plus efficace. Il consentit volontiers à demeurer encore trois mois à Paris, jusqu'à ce qu'enfin se sentant parfaitement bien & sans danger de récidive, il partit plein de joie pour son Pays.

Conséquences qu'on en doit tirer.

De ces deux Histoires il s'ensuit 1°. Que par la méthode des Frictions Mercurielles *on guérit bien le Mal Vénérien*, quoique *le Malade ne soit pas pâle comme un Mort*, quoiqu'*il ne soit pas entièrement exténué*, quoique *pen-*

dant le traitement il ne ſoit pas nourri d'alimens le moins gras, quoiqu'*on ne faſſe pas durer le traitement, juſqu'à ce que toutes les humeurs graſſes ſoient réduites en eau & chaſſées du Corps, & qu'ainſi le Virus Vérolique qui s'y trouve mêlé ſoit parfaitement emporté*, contre ce qu'a penſé M. BOERHAAVE. Car ni l'un ni l'autre de nos deux Malades n'eſt *devenu pâle* ou *exténué* à la ſuite des Frictions employées efficacement; au-contraire le premier eſt devenu plus replet dans le Remède-même: Durant tout le traitement on leur a donné à tous deux pour toute nourriture *du Lait*, qui doit être compté parmi *les Alimens gras*: On n'a remarqué ni dans l'un ni dans l'autre une aſſez grande fonte d'Humeurs pour avoir pu *être réduites en eau*; dumoins il n'y a eu aucune purgation, ni urine, ni tranſpiration, ni crachement, en un mot, aucune évacuation ſurnaturelle, *capable de les chaſſer & emporter parfaitement du corps infecté*. Et ce que je dis de ces deux Malades, je le dis de mille autres qui ont été guéris par la même méthode & avec un pareil ſuccès.

2°. Que les Frictions Mercurielles remédient plus ſûrement que la Décoction de Guaiac à la Carie *des Os les plus tendres, & qui ne ſont recouverts que de Membranes fines* : Et que ſi *elles ne ſçauroient empêcher ces Os tendres de tomber*, ce que ne ſçauroit faire non-plus le Guaiac, lorſqu'ils ſont totalement gâtés ; elles *laiſſent* du-moins, *étant duement adminiſtrées, tout le reſte en bon état, après avoir détaché par l'exfoliation les Oſſelets du Nez & les Eſquilles du Palais* (*a*), contre l'opinion de M. BOERHAAVE. On le voit conſtamment par la lame de l'Os de la Mâchoire ſupérieure dans le premier Malade, & par les appendices de l'Os Ethmoïde dans le ſecond, ainſi que par les Oſſelets ſpongieux du Nez, dont la Carie confirmée a été reprimée efficacement par les ſeules Frictions Mercurielles (*b*).

(*a*) C'eſt ainſi que M. BOERHAAVE parle de la Méthode de HUTTEN, touchant l'uſage de la Décoction de Guaiac, qui n'a pourtant pas eu aſſez de vertu pour guérir le dernier Malade.

(*b*) Voyez là-deſſus GUILLAUME FABRICE de Hilden, qui dans la *Huitième*

Enfin, M. BOERHAAVE rend lui-même au Mercure un témoignage glorieux, & auquel nous ſouſcrivons volontiers: Car il avoue que *le Mercure peut guérir parfaitement les Maladies Vénériennes qui ont leur ſiége en des endroits où il ſe trouve des Artères ſanguines, ſereuſes, lymphatiques & autres, dans leſquelles la circulation des Liquides ſe fait avec une vîteſſe convenable, qui peuvent recevoir le Mercure dans leurs cavités, & le pouſſer fortement par leur contraction.* Or dans tous les endroits du Corps *il ſe trouve des Artères ſanguines, ſereuſes, & lymphatiques.* Dans toutes les Artères, tandis qu'elles jouiſſent du mouvement vital, *la circulation des Liquides ſe fait avec une vîteſſe convenable.* Toutes *reçoivent* librement *le Mercure dans leurs cavités, & le pouſſent fortement par leur contra-*

Obſervation de la troiſième Centurie, & dans la quinzième Obſervation de la ſixième Centurie, rapporte qu'il a guéri très-heureuſement par les Onctions Mercurielles la Carie de l'Os maxillaire ſupérieur, après la Chûte d'une Eſquille de l'Os Carié.

ction. Il faut donc conclure, ſuivant M. BOERHAAVE, que *le Mercure peut guérir parfaitement les Maladies Vénériennes* dans tous les endroits du Corps, tandis qu'ils jouiſſent de la vie; & que par-conſéquent ſi le Mercure ne réuſſit pas toujours, comme cela arrive en effet quelquefois, ce n'eſt pas qu'il ſoit incapable par lui-même d'extirper la Vérole; mais c'eſt qu'il n'eſt pas également propre à détruire le Virus Ecrouelleux, ou Scorbutique, qui ſe trouve alors, l'un ou l'autre, compliqué avec cette Maladie, & qui, pour être détruit, a beſoin, outre le Mercure, de Remèdes propres & particuliers.

CHAPITRE XII.

Lequel eſt le meilleur de l'uſage intérieur, ou de l'uſage extérieur du Mercure? Et entre les manières d'employer le Mercure extérieurement, quelle eſt la meilleure?

C'EST beaucoup d'avoir donné l'avantage au Mercure; mais ce n'eſt pas encore aſſez. Comme on peut l'employer en deux manières, ſçavoir, *interieurement* en pilules ou en poudre, & *extérieurement* en le faiſant pénétrer par les pores.

Premièrement. Il s'agit de décider laquelle de ces deux manières eſt la plus avantageuſe? Cette nouvelle queſtion n'eſt pas moins importante que la précédente; mais elle eſt plus facile à réſoudre, & je crois qu'au jugement de tous les gens de bon ſens, l'uſage extérieur du Mercure doit l'emporter ſur l'uſage intérieur; & cela par pluſieurs raiſons.

I. Parceque les Préparations Mercurielles, hériſſées comme elles ſont de pointes acides, attaquent, pi-

quent, irritent, & par-conſéquent bleſſent & affoibliſſent les tuniques de l'Eſtomac. D'où vient que les perſonnes qui ont pris long-tems de ces ſortes de Préparations, ont ordinairement l'Eſtomac malade.

II. Parce que les Préparations Mercurielles ne pénètrent dans le Sang par les veines lactées, qu'en très-petite quantité, par rapport à la doſe qu'on en donne, comme on a vu dans le Chapitre précédent, & par-conſéquent n'agiſſent que peu & foiblement ſur le Sang & ſur le Virus qui y eſt mêlé.

III. Parce que les Particules Mercurielles qui paſſent dans le Sang, étant pénétrées bien avant de pointes ſalines, ne s'en débarraſſent & ne ſe révivifient qu'avec peine, lentement, & en petite quantité, ſuivant la doctrine expliquée au Chapitre précédent. Ainſi elles ſont bien moins en état d'atténuer le Sang, & de combattre le Virus, puiſque, comme on a vu dans ce Chapitre, toute la vertu du Mercure, dépend de ſon extrême diviſibilité, & de la rondeur de ſes gouttes.

IV. Parce que ces Particules Mercurielles,

curielles, tant qu'elles reſtent ſous la forme de poudre, ont une maſſe & une figure déterminées, & qu'ainſi elles ne peuvent ni ſe réſoudre en corpuſcules extrêmement petits, pour pénétrer dans les Vaiſſeaux les plus déliés, ni ſe réunir en groſſes gouttes, pour entraîner avec plus de force les engorgemens qui ſe rencontrent dans les grands vaiſſeaux. D'où il arrive qu'elles ne ſçauroient avoir aucune priſe ſur le Virus Vérolique caché dans les recoins du Corps les plus profonds, ni en avoir aſſez ſur celui qui pourroit être plus fortement engagé dans les gros Vaiſſeaux.

V. Parce que ces particules mercurielles armées de pointes, en circulant avec le Sang, piquottent & irritent les petits Vaiſſeaux des parties molles. Ce qui produit une chaleur, une irritation, une phlogoſe, un érethiſme dans les Poumons, le Cerveau, l'Eſtomac, le Foye, les Reins, la Veſſie, & même dans la Matrice aux femmes.

VI. Parce que ces mêmes particules, en découlant dans la Bouche avec la Salive, piquottent & irritent les parties ulcérées par les poin-

tes ſalines dont elles ſont hériſſées ; Et par-là les enflamment davantage. Ce qui produit une Salivation laborieuſe & violente, une Phlogoſe & une Inflammation de la Bouche, des Ulcères plus profonds & plus malins, enfin une douleur plus cuiſante.

Ainſi, d'un côté, les Préparations Mercurielles priſes intérieurement, bleſſent l'Eſtomac, nuiſent en pluſieurs manières au Poumon & aux autres Viſcères, & par-conſéquent leur uſage a toujours quelque mauvaiſe ſuite. De l'autre côté, elles ne corrigent point entièrement le Sang, ne détruiſent point, comme il faut, le Virus lorſqu'il eſt enraciné, & par-conſéquent ne peuvent guérir la Vérole invétérée. C'eſt-pourquoi il n'eſt pas étonnant qu'on leur préfère l'uſage extérieur du Mercure, dont on n'a rien de ſemblable à craindre, & dont on a au-contraire tout à eſpérer ; puiſque par-là le Mercure entre dans le Sang, 1°. ſans bleſſer l'Eſtomac, 2°. par un chemin libre & facile, 3°. ſous ſa forme naturelle, 4°. éxemt de toute acrimonie ; & qu'ainſi il ne peut

manquer d'opérer efficacement, & ſans produire de lui-même aucun mauvais effet.

Dans quels cas conviennent les Préparations Mercurielles?

Loin d'ici donc ces Impoſteurs, qui avec leurs Panacées, leurs Précipités, leurs Magiſtères, leurs Pilules, leurs Poudres, leurs Secrets, leurs Elixirs & leurs Teintures Mercurielles, oſent promettre une cure radicale de la Vérole confirmée! Qu'ils ceſſent enfin de déshonorer la Médecine, & de rendre odieux, par l'abus déteſtable qu'ils en font, d'excellens Remèdes, qui étant bien appliqués ont rendu & rendront encore la ſanté à beaucoup de gens. On voit par-là que je ne prétens pas condamner en aucune façon l'uſage intérieur des Préparations Mercurielles. Au-contraire, je les eſtime très-utiles; pourvu-qu'on les employe dans les Maladies où elles ſont propres, & avec la méthode convenable.

Dans les Maladies où elles ſont propres; ſçavoir, 1°. Dans les Maladies Vénériennes commençantes & locales, comme la Gonorrhée, le Poulain, les Chancres, les Poireaux, &c.; parce qu'on a ſujet d'eſpérer

qu'on pourra déraciner par ces Remèdes, un Virus qui eſt en petite quantité & nouvellement tranſmis.

2°. Quand il s'agit, non de guérir une Vérole univerſelle & confirmée, mais d'en adoucir la violence, juſqu'à ce qu'on ait la commodité d'employer des Remèdes plus efficaces: Et c'eſt ce que peuvent faire les Préparations Mercurielles.

Avec la Méthode convenable; ſçavoir, 1°. En s'abſtenant des Préparations qui opèrent violemment, & par-conſéquent de preſque tous les Précipités Mercuriels; d'autant qu'ils purgent exceſſivement par-haut & par-bas, bouleverſent l'Eſtomac, & ſouvent le rongent, produiſent dans les Solides des irritations convulſives, & cauſent aux Liquides, en divers endroits du Corps, des mouvemens irréguliers & toujours dangereux.

2°. En choiſiſſant les Préparations les plus douces, comme le *Mercure Doux*, la *Panacée Mercurielle*, l'*Æthiops minéral* préparé avec le feu. Celles-ci agiſſent moins tumultueuſement, & par-conſéquent moins dangereuſement que les premières,

mais n'agiſſent peut-être pas moins efficacement.

3°. En ne donnant pas même ces Préparations douces à une trop grande doſe, trop long-tems, ou trop fréquemment, de crainte qu'elles ne nuiſent au Poumon, à l'Eſtomac, à la Veſſie, à la Matrice, &c.; mais gardant en cela une modération conforme aux règles de l'Art, & proportionnée au tempérament, à l'état & aux forces du Malade, à la nature & au dégré de la Maladie.

Au-reſte, quelque précaution que l'on prenne, il ne faut pas s'imaginer que, même dans les cas ci-deſſus mentionnés, l'uſage intérieur du Mercure puiſſe jamais égaler l'uſage extérieur; celui-ci étant toujours plus ſûr, plus efficace, & par-conſéquent, le reſte ſuppoſé égal, toujours préférable, comme la raiſon & l'expérience le démontrent.

Secondement. A meſure que nous avançons, il ſe préſente des difficultés nouvelles. Le Mercure peut s'employer au-dehors de trois manières, en Parfums, en Cérats ou Emplâtres, en Linimens ou Onguens: Il faut encore décider quelle méthode

Quelle eſt la meilleure manière d'employer le Mercure au-dehors, en Parfums, en Emplâtres, ou en Onguens?

eſt la plus aiſée, la plus ſûre, la plus efficace, & par-conſéquent la meilleure ?

I. Il eſt clair, par ce qui a été dit ci-deſſus (*a*), que ce n'eſt pas celle des Parfums, non-ſeulement des Parfums âcres, vénéneux & mortels, ſçavoir de Réagal ou d'Orpiment, qui ſont avec raiſon condamnés de tout le monde, comme pernicieux, & qui depuis long-tems ſont bannis de la Médecine ; Mais même, ſuivant le Chapitre IX., des Parfums les plus doux, faits avec le Cinnabre & l'Encens, ou la Reſine, ou quelqu'autre Gomme innocente ; puiſque les Epreuves qui en ont été faites publiquement, ont ſi mal réuſſi. Mais de peur qu'on ne nous reproche d'avoir touché trop légèrement cette matière, nous en traiterons à fond dans le *Chapitre ſuivant*.

II. On doit porter le même jugement des Cérats ou Emplâtres Mercuriels, ſuivant ce qui a été dit ci-deſſus. (*b*) Car, quoiqu'ils ſoient moins dangereux que les Parfums, ils ont auſſi peu de vertu, & n'ex-

(*a*) Au Chap. VIII. de ce Livre.
(*b*) Au Chap. VII.

citent pas mieux la Salivation ; d'autant que les particules Mercurielles étant étroitement retenues par les parties graſſes & épaiſſes des Emplâtres, & n'étant point miſes en mouvement par la Friction, mais uniquement par la chaleur du Corps, elles n'y entrent qu'en petite quantité & lentement. De-plus, ces Emplâtres incommodent les Malades, &, ſoit par leur trop grande âcreté, ſoit par l'obſtacle qu'ils mettent à la tranſpiration, ils les échauffent, & leur cauſent des Démangeaiſons, des Boutons, des Eryſipèles, & même des Cloux. C'eſt-pourquoi l'uſage des Emplâtres ſur tout le Corps, a ceſſé depuis long-tems. Aujourd'hui on ſe contente de les appliquer ſur quelques endroits particuliers, dans la vue de réſoudre des Tumeurs skirrheuſes, ou gommeuſes, des Exoſtoſes, &c.

III. La ſeule méthode qui ſoit facile & efficace, eſt celle des Linimens ou Onguens. On y met la quantité de Mercure que l'on veut ; on les applique à la doſe que l'on juge à propos ; on réitère les Frictions ſuivant le beſoin ; ils n'exci-

tent point dans la Peau de chaleur mordicante, mais tout-au-plus une chaleur douce & paſſagère ; les particules Mercurielles y ſont peu embarraſſées, elles ſe dégagent aiſément, & ſont pouſſées bien avant par l'action du frottement, &c. Les Onguens Mercuriels ſont donc préférables, & effectivement préférés depuis long-tems, aux Parfums & aux Emplâtres, non-ſeulement pour la cure de la Vérole confirmée & univerſelle ; mais encore pour celle de toutes les Maladies Vénériennes locales, c'eſt-à-dire, de la Vérole particulière & commençante.

Réfutation des raiſons que M. *Mead* oppoſe à la méthode des Frictions.

Quoique cette queſtion paroiſſe pleinement décidée par les ſuffrages unanimes des Médecins, & par des expériences ſans replique, j'ai cru devoir éxaminer les objections que M. MEAD a faites par occaſion contre les Frictions Mercurielles, dans le *Troiſième Traité de ſon Explication Mécanique des Poiſons.*

Ce célèbre Médecin de Londres, ce grand homme, dont le nom eſt ſi connu dans la République des Lettres, tant par ſes excellens Ecrits que par ſes belles actions, me per-

mettra de le réfuter en ami. Je tâcherai, pour illuſtrer la méthode des Frictions, de l'engager à penſer plus équitablement de ſon mérite : Car, comme rien ne contribue plus à aſſûrer l'excellence d'un Remède que l'approbation des Médecins célèbres ; auſſi n'y a-t-il rien qui nuiſe plus à ſa réputation, que de n'être pas goûté de quelque fameux Praticien.

M. MEAD, après avoir expliqué la qualité vénéneuſe du Sublimé Corroſif, & les différentes manières de rabattre la force d'un poiſon ſi prompt, dit un mot en paſſant de l'uſage intérieur de quelques Préparations Mercurielles ; & il ajoûte, qu'*on en conclud à juſte titre que la méthode d'exciter la Salivation par ces Médicamens internes, eſt la plus ſûre, attendu que tous les maux qu'ils cauſent ſont pareillement produits par l'uſage extérieur du Mercure, mais à un bien plus haut dégré.*

Et pour le prouver il allègue les deux Raiſons ſuivantes.

1°. « Parce que (dit-il) les Globules Mercuriels, étant bien armés de Sels dans les différentes « Préparations dont nous uſons intérieurement, pénètrent aiſément «

» dans le fond des Organes ſécrétoi-
» res, & que le Sang s'en débarraſſe
» par ſon propre poids; au-lieu que
» dans toutes les Onctions Mercu-
» rielles, nous ne ſommes jamais cer-
» tains qu'il n'eſt point reſté de par-
» ticules Mercurielles conſidérables,
» cachées dans les interſtices des Fi-
» bres & des Cellules oſſeuſes.

2°. « Parce qu'en ſupputant la
» quantité de Mercure requiſe pour
» exciter la Salivation, ſoit qu'on
» le donne intérieurement, ou bien
» en Friction, il eſt évident, que
» dans ce dernier cas la doſe eſt
» infiniment plus forte que dans le
» premier; & que par-conſéquent
» les inconveniens qui en réſultent,
» ſont dans la même proportion.

Mais, à parler franchement, ces raiſons ſont bien foibles. Car 1°. M. MEAD fait un mérite aux Préparations Mercurielles, de ce qui les fait juſtement blâmer de tous les autres Médecins; c'eſt-à-dire, de ce qu'elles irritent les Organes ſécrétoires par les Sels âcres dont elles ſont remplies. En effet, elles produiſent d'ordinaire par leur irritation des Spaſmes & des Éré-

thiſmes : D'où il arrive que la circulation du Sang eſt tantôt arrêtée, tantôt accélérée ; & que la Sécrétion des Humeurs eſt tantôt plus, tantôt moins abondante, avec un danger éminent de Phlogoſe, d'Inflammation, d'Abſcès, &c., du-moins ſans aucun avantage pour les Malades ; puiſqu'on ſçait par expérience que c'eſt un moyen trop lent & trop peu efficace d'attaquer & de détruire le Virus Vérolique. Au-contraire les gouttes de Mercure crud qui ſe mêlent avec le Sang au moyen des Frictions, ſont incapables de produire de pareils déſordres dans le Corps humain ; mais parcourant tous les Vaiſſeaux ſans fracas, elles atténuent & entraînent efficacement avec elles le Virus, en quelque recoin qu'il ſe trouve cantonné, & qui plus eſt, très-paiſiblement. C'eſt-pourquoi, s'il eſt permis de comparer les eſpèces de Salivation qu'on procure par ces deux différentes méthodes, avec les évacuations qu'excitent les différens Purgatifs, il paroît que la Salivation que procurent les Préparations Mercurielles priſes inté-

térieurement, reſſemble parfaitement à la Purgation cauſée par un Remède âcre & violent, laquelle eſt peu abondante, laborieuſe, incommode, accompagnée d'épreintes, & jamais ſans danger d'Inflammation ou d'Exulcération : au-lieu que la Salivation qu'excitent les Frictions Mercurielles, eſt toute ſemblable à l'évacuation qu'un Purgatif délayant & benin procure doucement, ſans tranchées, quoiqu'abondamment, & avec un ſoulagement manifeſte du Malade.

2°. Mais le même Auteur objecte que *dans toutes les Onctions Mercurielles nous ne ſommes jamais ſûrs qu'il ne ſoit point reſté des particules de Mercure conſidérables cachées* dans quelque coin. Je le crois; je ſuis même très-aſſûré qu'après les Frictions il reſte pluſieurs gouttes de Mercure dans le Sang. Et ainſi il eſt du devoir d'un Médecin ſage d'évacuer promptement par des Purgations répétées, autant qu'il ſera poſſible, ces reſtes de Mercure, en avertiſſant les Malades de ſe garantir du froid pendant long-tems. Or, pourvu-que ces précautions aient

été obſervées ſuivant les règles de l'Art, je ne penſe pas qu'il y ait rien à craindre, n'ayant jamais vu ni entendu dire que les Frictions aient fait du tort à aucun Malade, s'il a été purgé pluſieurs fois avant que de ſortir, & ſi quand il ſort, il ſçait ſe précautionner. D'ailleurs s'il y avoit du riſque de ce côté-là, y en auroit-il moins pour ceux, à qui l'on a donné intérieurement des Préparations Mercurielles? puiſque dans cette dernière méthode, ainſi que dans celle des Frictions, une grande quantité de Mercure eſt retenue dans le Sang pendant quelque tems.

3°. Quant à ce qu'on ajoûte, que *des particules* ou plutôt des gouttes *de Mercure, reſtent cachées dans les interſtices des Fibres & des Cellules oſſeuſes*, ce qui *gate les Os & les rend cariés*, je ſoutiens que cela ne peut jamais arriver, tant que les Os ſont ſains & entiers, tant que les Vaiſſeaux font leurs ofcillations naturelles, tant que les Humeurs peuvent circuler à l'ordinaire à travers la ſubſtance des Os & celle des autres parties. Mais j'avoue en même-

rems que cela arrive fréquemment dans les Os cariés, & qui plus eſt dans les parties molles abſcédées; ce qui ne fait pas plus contre les Frictions que contre l'uſage des Préparations Mercurielles. En effet dans l'une & dans l'autre méthode, lorſque le Sang ou la Lymphe s'épanche des Vaiſſeaux rompus dans les Os cariés ou dans les parties creuſées, les gouttelettes de Mercure qui s'y trouvent confondues doivent ſe réunir en peu de tems pour former de plus groſſes gouttes. Bien-plus, le Mercure ſe révivifiant par ce moyen, doit ſe fixer opiniâtrément par ſon propre poids dans les Os cariés ou dans les parties abſcédées, tandis que ce qu'il y a de plus tenu & de plus ſubtil dans les Humeurs croupiſſantes, s'exhale inſenſiblement, ou eſt repris par les Vaiſſeaux lymphatiques: Mais du reſte il s'y fixe ſans cauſer du déſordre, de-même qu'une Bale de Plomb, comme M. MEAD lui-même raconte l'avoir appris par ſa propre expérience, *ayant trouvé au Perinée d'un Pendu, qu'il diſſéqua, un aſſez gros volume de Mercure, ſans aucun*

ſigne d'Eroſion dans la partie. Auſſi a-t-on obſervé que le Mercure ramaſſé de la ſorte depuis long-tems dans une partie, y demeure caché tant que le Malade eſt en vie, s'il ne ſçauroit guérir; ou s'il guérit, juſqu'à ce qu'une lame de l'Os carié venant à ſe détacher par l'exfoliation, ou l'Abſcès de la partie ſuppurée venant à s'ouvrir, donne iſſue au Mercure conjointement avec le pus. Mais dans ces deux cas il ſeroit également abſurde de rejetter la cauſe de la Carie ou de l'Abſcès ſur le Mercure revivifié; puiſqu'au contraire il eſt clair par ce qui vient d'être dit, que l'Abſcès ou la Carie qui a précédé, a donné lieu au Mercure de ſe révivifier.

4°. Pour ce qui concerne le dernier point de l'Objection, ſçavoir, que *la quantité de Mercure* qui fait Saliver par les Frictions *ſurpaſſe infiniment celle* qui excite la Salivation par l'uſage intérieur des Préparations Mercurielles, la réponſe ſera fort courte.

C'eſt que les quantités de Mercure qu'on employe dans ces deux

Méthodes, étant comparées enſemble, ne font pas une différence ſi conſidérable, ſuppoſé qu'il y en ait. Il eſt plutôt conſtant, qu'à la réſerve des Préparations Mercurielles trop fortes, comme le Turbith Minéral, les Précipités verd ou rouge, &c. qui donnés à petite doſe, procurent ordinairement la Salivation, mais une Salivation peu abondante, laborieuſe, inflammatoire, inefficace; il ne faut guères moins de Mercure, s'il n'en faut pas même quelquefois davantage, pour faire ſaliver par le moyen des autres Préparations douces, comme la Panacée, les Mercure doux, &c. dont l'uſage eſt plus ſûr, que pour produire le même effet par l'Onguent Mercuriel. On ne ſçauroit pourtant rien décider de poſitif là-deſſus, attendu que dans l'une & dans l'autre Méthode, tantôt une petite quantité de Mercure ſuffit pour exciter la Salivation, & tantôt une grande quantité de ce Minéral ne ſuffit pas.

Au reſte, quand on accorderoit qu'il faut plus de Mercure pour faire

Saliver par les Frictions, elles n'en seroient, à mon avis, que plus estimables. Et en effet, si l'on veut extirper parfaitement la Vérole, le but qu'on doit se proposer, c'est de transmettre dans le Sang avec le moins de risque & de douleur qu'il est possible, une très grande quantité de Mercure; puisque c'en est le Remède spécifique. Or, pour détruire radicalement le Virus, les Frictions ne sont-elles pas la voie la plus assurée, la plus facile & la moins dangereuse? & par-conséquent n'ai-je pas raison de dire que la méthode des Frictions est préférable à toute autre?

VI. Il paroît donc évidemment que les raisons qu'on allègue pour combattre les Frictions sont en pure perte, & qu'il ne nous reste plus qu'à donner la manière de bien préparer & administrer l'Onguent Mercuriel. Pour bien réussir dans la préparation & l'administration de cet Onguent, on doit observer les Règles suivantes. Règles à observer dans l'usage des Frictions.

1°. De choisir du Mercure bien pur, bien éxemt de tout mêlange, &, s'il est possible, révivifié du Cinnabre; afin qu'il se divise plus aisé-

ment en molécules d'une petiteſſe extrême.

2°. De l'éteindre, dans un Mortier de Bronze, avec de la Salive, ou tout-au-plus avec quelques gouttes de Térébenthine; afin que ſes parties moins embarraſſées reprennent plus promptement leur première forme.

3°. De le mêler avec de la Graiſſe de Porc fraîche, inſipide, point âcre & point rance; de-crainte qu'elle ne brûle la Peau, comme il arrive quelquefois, ou qu'elle n'excite, à la racine des Poils, des Boutons accompagnés de démangeaiſon.

4°. D'appliquer l'Onguent Mercuriel devant un feu bien allumé, & de faire auparavant ſur la partie des Frictions ſèches, juſqu'à ce qu'elle devienne rouge; afin que les Pores ſoient plus ouverts, & qu'il reçoivent plus de Mercure.

5°. D'étendre & d'appliquer l'Onguent en frottant, & non pas d'en enduire les Corps avec un Pinceau, & pour cela de ſe ſervir d'un Onguent qui, au-lieu d'être liquide, ſoit un peu épais; afin que les particules Mercurielles, excitées par le mouvement & par la chaleur du frot-

tement, pénètrent plus profondément.

6°. De continuer chaque Friction jusqu'à ce que l'Onguent paroisse sécher sur la Peau où l'on frotte, & qu'il coule difficilement sous la main de celui qui frotte.

7°. De ne point souffrir que le Malade se donne les Frictions lui-même, comme le veulent quelques-uns; mais de les lui faire donner par des Serviteurs propres à cet éxercice, qui frotteront plus fortement & plus longtems: & de les faire donner les mains nues & sans gants; afin d'exciter plus de chaleur. Je sçai que celui qui les donne risque d'avoir lui-même la Salivation, s'il les administre en un seul jour à plusieurs Malades; mais si ce n'est qu'à un seul, il n'a rien à craindre, principalement si, après chaque Friction, il a soin de se bien laver les mains.

8°. De couvrir la partie frottée avec des linges chauds, afin que l'Onguent ne soit point emporté; & de faire mettre le Malade, après chaque Friction, dans un lit chaud, où il demeurera une heure ou une demi-heure, afin que la chaleur fasse mieux pénétrer le Mercure.

9°. Quelques-uns, après chaque Friction, essuyent l'Onguent qui reste sur la partie, pour que son odeur ne découvre pas le genre de Remède qu'on employe. A la bonne heure, qu'on en agisse ainsi quand un Malade a de fortes raisons pour ne pas faire connoître qu'on le traite de la Vérole, & qu'il est obligé de paroître tous les jours devant ses amis ou ses parens. Mais alors il faut 1°. employer davantage d'Onguent à chaque Friction, 2°. frotter un peu plus long-tems chaque fois, jusqu'à ce que l'Onguent paroisse se dessécher entièrement; afin de compenser, par ces deux moyens, ce qui se perd de l'efficacité du Remède quand on essuye aussi-tôt l'Onguent.

Lequel est le meilleur d'exciter la Salivation, ou de ne la pas exciter ?

Troisièmement. Il reste une dernière question; sçavoir, s'il faut procurer une Salivation copieuse par des Onctions abondantes, fréquentes, quotidiennes ? Ou s'il faut au-contraire ne les donner que légères, & de loin en loin, afin que la Salivation ne vienne point, ou qu'elle soit très-modique ? Chacune de ces deux opinions a été soutenue il y a déja long-tems, & l'est encore aujourd'hui, par

de fort habiles gens. Cependant il ſera aiſé de décider la queſtion, ſi l'on fait attention à ce que nous avons dit dans les Chapitres précédens.

I. Que, pourvu-qu'on ſoit aſſûré qu'il eſt entré dans le Corps une ſuffiſante quantité de Mercure, la Salivation n'eſt point abſolument néceſſaire pour détruire la Vérole; comme nous l'avons prouvé ci-deſſus (*a*), contre ce que pluſieurs ont cru autrefois, & ce que quelques-uns croyent encore aujourd'hui.

II. Que néanmoins la Salivation eſt la voye la plus ſûre & la plus aiſée pour évacuer la plus grande partie du Virus caché dans le Sang; & qu'ainſi lorſqu'elle vient à manquer, elle a beſoin d'être ſuppléée par d'autres évacuations, ſoit naturelles, comme la Sueur, ou l'urine, ſoit artificielles, comme les ſelles, afin de procurer une iſſue au Virus.

III. Bien-plus, que la Salivation eſt une Règle aſſûrée pour juger, tant de la quantité du Mercure qui eſt entrée dans le Corps, que de l'action qu'il éxerce ſur le Sang; &, en conſéquence, pour ſçavoir ménager plus

(*a*) Au Chapitre X.

CHAPITRE XIII.

Laquelle des deux Méthodes eſt la plus ſûre, de celle des Fumigations, ou de celle des Frictions?

Si l'on en juge par le ſuccès, les Fumigations ne ſont pas comparables aux Frictions.

NOus avons prouvé ci-deſſus, au *Chapitre IX.*, que de trente-ſept Malades à qui le Fumigateur donna lui-même les Fumigations, 1°. Chacun avoit eſſuyé un traitement auſſi long, auſſi difficile, auſſi laborieux, qu'a coutume d'être celui qui ſe fait par la méthode des Frictions. 2°. Qu'il en étoit mort au-moins quatre, c'eſt-à-dire, environ la neuvième partie. 3°. Que vingt-deux, c'eſt-à-dire, plus de la moitié, n'avoient point été guéris. 4°. Qu'onze ſeulement, c'eſt-à-dire, environ le tiers, avoient été regardés comme guéris, dont néanmoins quelques-uns ont ſouffert peu de tems après de nouveaux ſymptômes de Vérole, preuves certaines que le Mal n'avoit été qu'aſſoupi, & non détruit.

D'où nous avons conclu avec fondement,

dement, que la Méthode des Fumigations n'étoit nullement comparable à la Méthode des Frictions, puiſqu'on a reconnu par expérience que de trente-ſept Malades, qui ſe trouveront dans le même cas, il n'en meurt pas un, ſi on les fait paſſer par les Frictions ſuivant les règles de l'Art: qu'ils guériſſent tous parfaitement & ſans danger de récidive: qu'enfin cette dernière ſorte de traitement n'eſt pas plus longue, plus difficile ou plus laborieuſe; mais au contraire plus courte, plus facile, plus commode.

Mais je ne veux pas pouſſer la choſe plus loin, pour ne point abuſer de l'avantage que me donnent les fautes du Fumigateur. Car on ne doit pas imputer à la Méthode des Fumigations les fautes du Fumigateur, qui n'entendoit rien en Médecine. D'abord il ne préparoit point ſes Malades; il ne les aſtreignoit à aucune diète; il donnoit chaque Fumigation à ſa fantaiſie & ſans diſcrétion; il les laiſſoit courir où ils vouloient; il n'éxaminoit point le progrès de la Curation, & il aſſûroit que la plûpart de ſes Malades étoient guéris,

Il eſt vrai que le Fumigateur a fait bien des fautes, qu'on ne doit pas imputer à la méthode des Fumigations.

lorſqu'ils ne l'étoient point du-tout ; il ne ſe ſoucioit point de prévenir les accidens, & il n'en connoiſſoit pas le moyen, en appliquant les Fumigations plus fréquemment, ou plus rarement, plus ou moins long-tems, à une doſe plus ou moins forte, &c. Toutes précautions de ſi grande conſéquence, qu'il ne faut point s'étonner, ſi cela diminuoit beaucoup de la bonté du Remède.

Et qu'on pourroit aiſément corriger.

Le traitement en ſeroit ſans doute plus efficace, plus ſûr, plus commode, entre les mains d'un Médecin habile, 1°. Qui employeroit pour les Fumigations la même préparation, qu'on a coutume d'employer pour les Frictions. 2°. Qui preſcriroit aux Malades un certain régime de vivre, ſuivant le tempérament, & la violence de la Maladie ou des Symptômes. 3°. Qui dans le tems de la Fumigation tiendroit ſes Malades, non dans une étuve, comme c'étoit autrefois l'uſage ; mais dans une chambre modérément chaude, en les empêchant d'aller & de venir. 4°. Qui modéreroit la fréquence & la durée des Fumigations, la force & la doſe des Parfums, par raiſon,

& non par conjecture, ſelon les forces, l'âge, la conſtitution des Malades, le dégré & la violence du Mal, la nature des Symptômes apparens, &c. 5°. Qui étant au fait de la Médecine ſçauroit prévoir les accidens qui peuvent arriver dans le cours du traitement, ou remédier aux cas préſens. 6°. Enfin, qui ne ceſſeroit point l'uſage des Parfums, que tous les veſtiges de la Maladie n'euſſent diſparu, à moins que la peur du danger ou le danger préſent ne le portât à agir autrement.

Ce ſeroit le moyen de rendre cette Méthode plus ſûre, plus efficace, plus commode, quoique toujours inférieure à celle des Frictions.

Je ne diſconviens point, que par ce moyen la Méthode des Fumigations ne devînt plus ſûre, plus efficace, plus commode, & conſéquemment plus digne des éloges magnifiques qu'on lui donne. Je ne crois pourtant pas qu'elle en ſoit jamais véritablement digne. Car quand tout ſeroit adminiſtré le mieux du monde par un Médecin habile & parfaitement entendu dans ce traitement, néanmoins je ne douterois nullement que la Méthode des Fumigations ne fût encore de beaucoup inférieure à la Méthode des Frictions. Ce n'eſt pas que le

remède soit différent, ni que la vertu du remède soit différente, puisque c'est toujours du Mercure, & que l'action des particules Mercurielles sur le Virus Vérolique & sur les Humeurs qui en sont infectées est égale de part & d'autre : Mais c'est qu'il se rencontre bien d'autres *Différences* importantes, qui font que la Méthode des Frictions est sûre, efficace, décisive ; & qu'au-contraire la Méthode des Fumigations ne peut jamais être assez sûre, assez efficace, ni assez décisive.

Différences, & d'où elles se prennent.

La *Première Différence* se tire de la manière différente dont le Mercure est transmis dans les Vaisseaux.

1°. Le Mercure donné en Friction pénètre dans les Vaisseaux à travers la peau, qui est serrée, ferme, & capable de soutenir l'effort des parties Mercurielles ; au-lieu que le Mercure donné en Fumigation, se glisse dans les Vaisseaux par le moyen des Poumons, dont la substance est mollasse, lâche, ténue, & peu propre à essuyer le choc des parties Mercurielles. Ainsi, à choses égales, le Mercure donné en Fumigation, agira sur les Poumons avec

plus de force, que le Mercure donné en Friction n'agira sur la peau, à proportion que le tissu des Poumons est plus mollasse que le tissu de la peau.

2°. Le Mercure donné en Friction n'agit sur la peau qu'avec le dégré de vîtesse, que ses molecules peuvent acquérir par le mouvement des Frictions, & qui est assez léger : Au-lieu que le Mercure donné en Suffumigation agit sur les Véscules Pulmonaires avec toute l'impetuosité que le feu imprime à ses molécules, & qui est beaucoup plus grande. Ainsi, à choses égales, la force du Mercure donné en Suffumigation sera plus grande sur les Poumons, que la force du Mercure donné en Friction ne le sera sur la peau, à proportion que la vîtesse du premier surpasse la vîtesse du second; ou s'il en faut croire LEIBNITZ & BERNOUILLI, touchant les forces vives, à proportion que le quarré de la vîtesse du premier surpasse davantage le quarré de la vîtesse du second.

3°. C'est-pourquoi, si l'on pèse, comme il convient, l'inégalité des deux, le danger de rupture, de cre-

vaſſe ou d'éroſion, dont le Mercure donné en Suffumigation ménace les Poumons, ſe trouvera beaucoup plus éminent que le danger de même genre, dont le Mercure donné en Friction menace la peau, tant par rapport à la molleſſe des Poumons comparée à la molleſſe de la peau, que par rapport à la vîteſſe des molécules du Mercure donné en Parfum comparée à la vîteſſe des molécules de Mercure donné en Friction.

4°. Il ne faut donc pas s'étonner, ſi les Fumigations ſont ordinairement mortelles, non-ſeulement aux Poumoniques, aux Aſthmatiques, aux Cakectiques, aux Hémoptyſiques, &c. qui ont le Poumon vicié, & à qui elles ſont interdites par cette raiſon; mais même aux gens robuſtes & forts, qui par l'uſage des Suffumigations ont ſouvent contracté des maux incurables, comme on l'a vu ci-deſſus dans deux Malades.

5°. Ainſi, que ceux qui y ont intérêt, faſſent bien attention qu'il y a trois voies pour introduire le Mercure dans le corps humain, ſçavoir, la Peau pour les Frictions, l'Eſtomac

pour la Déglutition ; les Poumons pour la Suffumigation : Que c'eſt une faute grave, de choiſir la voie de l'Eſtomac, & de faire avaler des Préparations Mercurielles, l'expérience nous ayant appris que cela dérange & ruine l'Eſtomac : Que la faute eſt encore plus grave, d'oſer introduire le Mercure par la voie des Poumons au moyen de la Suffumigation, parce que c'eſt une partie mollaſſe, d'un rézeau lâche, moins capable que l'Eſtomac, de ſupporter l'impétuoſité du Mercure, mais en-même-tems plus noble & plus néceſſaire à la vie : Que par-conſéquent l'unique parti à prendre pour un homme ſage, c'eſt de ne choiſir que la Peau, pour l'introduction du Mercure, parce qu'il n'y a rien à craindre de ce côté-là ; & que quand même il y auroit quelque petit dérangement à craindre de la part des Frictions, on ne courroit aucun riſque.

La *Seconde Différence* ſe prend de la différente impétuoſité avec laquelle les particules Mercurielles ſe précipitent dans la maſſe du Sang.

1°. Dans les Frictions, les particules Mercurielles pénètrent dans les

Vaiſſeaux plus lentement que dans les Fumigations, comme on l'a vu ci-deſſus. Par-conſéquent, elles font irruption dans le Sang avec moins d'impétuoſité.

2°. Dans les Frictions, les particules Mercurielles étant entrées dans les embouchures des Veines Capillaires, ſoit Sanguines, ſoit Lymphatiques, qui rampent dans le tiſſu de la Peau, paſſent ſucceſſivement dans de plus gros Troncs, juſqu'à ce qu'enfin elles parviennent au Cœur, en ſe mêlant peu-à-peu & également avec le Sang. Au-contraire dans la Fumigation, ces mêmes particules Mercurielles étant reçues dans les gros Rameaux des Veines Sanguines ou Lymphatiques, qui ſe diſtribuent dans les Poumons, ſe portent plus rapidement au Cœur, confondues inégalement par pelotons avec le Sang.

3°. Dans les Frictions, il eſt aiſé, ſuivant le beſoin, ou de rabattre la fougue du Mercure, en ôtant le linge qui en eſt imbu, & en eſſuyant la peau qui a été frottée d'Onguent; ou de maintenir l'effort du Mercure, en laiſſant le linge ſur la peau ſans l'eſſuyer : Mais dans les Fumigations

on n'a aucune reſſource, de façon que ce qui eſt fait eſt fait, & qu'il n'y a pas moyen de reculer.

4°. Ainſi, pour récapituler en deux mots les raiſons alléguées ci-deſſus, on voit que l'effort des particules Mercurielles ſur le Sang dans les Frictions, doit toujours être paiſible, égal, uniforme, conſtant, & obéiſſant: Au-contraire, dans les Fumigations, tumultueux, turbulent, précipité, inégal, inconſtant, déſobéiſſant, incapable d'être ſoumis à aucune règle, & capable de cauſer des éréthiſmes & des déſordres fréquens. D'où il eſt aiſé de juger laquelle des deux Méthodes l'emporte ſur l'autre; & en effet, s'il eſt des occaſions où il faille *ſe hâter lentement*, c'eſt certainement dans l'uſage du Mercure, qui a plus beſoin de frein que d'éperon.

5°. Ces dernières paroles me fourniſſent à propos une comparaiſon pour développer ma penſée. Le Médecin à Frictions reſſemble aſſez à un Cavalier bien monté, qui a un Cheval vigoureux, mais doux, & auſſi obéiſſant à l'éperon qu'à la bride, dont par-conſéquent il n'y a rien à appréhender, à-moins qu'il ne tom-

be en défaut par l'imprudence ou la négligence de celui qui le monte ; au-lieu que le Fumigateur reſſemble à un Cavalier monté, ſur un Cheval fier, bondiſſant, brutal, emporté, dont il y a beaucoup à ſe défier.

On voit clairement par ces deux premières Différences à combien de dangers eſt expoſée la Méthode des Fumigations, puiſque l'on y a toujours à appréhender, 1°. Que cela ne cauſe au Poumon une rupture, une éroſion, une ulcération, une phlogoſe, une inflammation, une ſuppuration, un abſcès, &c. 2°. Que le Mercure ſe précipitant dans le Sang avec trop d'impétuoſité ne l'allume, n'irrite les Solides, & ne bouleverſe les Liquides, n'attire des dépôts inflammatoires, la fièvre, &c.

La *troiſième Différence* ſe tire de la différente efficacité, avec laquelle les particules Mercurielles mêlées dans le Sang, attaquent le Virus Vérolique.

L'efficacité des parties Mercurielles ſur le Virus Vérolique dépend, à choſes égales, tant de la quantité que de l'action du Mercure introduit dans le Sang ; c'eſt-pourquoi

il faut éxaminer ſéparément ces deux choſes.

I. Dans la Fumigation les molécules Mercurielles 1°. Sont plus ténues. 2°. Elles ſont pouſſées d'un mouvement plus rapide. 3°. Elles traverſent la ſubſtance des Poumons, qui eſt plus lâche & plus aiſée à pénétrer. Par ces trois raiſons elles doivent donc, à choſes égales, entrer en plus grande quantité dans les Fumigations que dans les Frictions.

Au-contraire 1°. Les Frictions ſont pour le moins ſix fois plus longues que les Fumigations. 2°. Tant que durent les Frictions, les particules Mercurielles s'enfoncent continuellement dans la Peau. Il n'en eſt pas ainſi dans la Fumigation, où ces particules ne peuvent entrer dans les Vaiſſeaux du Poumon que par l'inſpiration, & non par l'expiration; Ce qui fait que le tems utile de la Fumigation eſt deux fois plus court. 3°. Dans les Frictions, il entre du Mercure par les pores de la Peau à proportion de ce qu'il y en a dans l'Onguent: Au-lieu que dans la Fumigation la plus grande partie du Mercure ſe perd en-l'air, ſans entrer

dans le Poumon ; & l'on peut dire avec vérité qu'*elle s'en va en fumée*. 4°. Le Mercure qui reſte dans la Peau ou dans le linge après la Friction, s'introduit peu-à-peu, mais ſans interruption, par les Pores : Au-lieu que dans la Fumigation il n'y a plus rien à eſpérer du Mercure qui s'eſt une fois exhalé. Par ces quatre raiſons, les particules Mercurielles doivent donc, à choſes égales, s'introduire en plus grand nombre dans les Frictions que dans les Fumigations.

Je ne crois pas, à la vérité, qu'on puiſſe péſer Géométriquement les avantages & les déſavantages de part & d'autre, & par-conſéquent, décider à coup ſûr, par laquelle des deux Méthodes il entre réellement plus de Mercure : Cependant je conjecture que les Frictions ont en cela l'avantage, parce que dans cette dernière Méthode, il ſe rencontre pluſieurs moyens abrégés qui contribuent beaucoup à une plus abondante introduction de Mercure ; ce qui me fait ſoupçonner que d'un gros ou d'un gros & demi de Mercure donné en Friction, il paſſe beaucoup plus

de particules Mercurielles dans le Sang, qu'il n'y en paſſe de la même doſe de Mercure donné en Parfum.

II. La force & l'action du Mercure ſur le Sang & ſur le Virus Vénérien dont le Sang eſt infecté, dépend toute entière, comme on l'a prouvé plus haut au *Chapitre* X., 1°. Du dégré d'activité, avec lequel les molécules Mercurielles entraînées par la circulation briſent & atténuent les globules du Sang. 2°. De la rondeur des petites gouttes de Mercure, qui fait que toutes les gouttes d'égale ſurface étant très-compactes & très-peſantes, conſervent d'autant plus long-tems le mouvement qui leur a été une fois imprimé, & heurtent d'autant plus fortement les globules du Sang qui roulent avec plus de lenteur. 3°. De la fluidité des gouttes de Mercure repandues dans le Sang, qui fait qu'au moindre frottement elles ſe diviſent en pluſieurs gouttelettes rondes, qui vont toujours en diminuant de groſſeur; ce qui eſt bien important, toutes les fois qu'il faut parcourir les Vaiſſeaux les plus étroits, où il pourroit y avoir un peu de Virus

Vénérien caché : Fluidité, qui fait auſſi qu'en s'uniſſant elles forment d'autres gouttes pareillement rondes, & toujours de plus groſſes en plus groſſes, toutes les fois qu'il faut heurter avec plus de force contre les obſtacles qui ſe préſentent.

Or pour en revenir au fait dont il eſt queſtion, 1°. Les particules Mercurielles fournies au Sang par la Suffumigation, ſont plus ténues, plus ſubtiles, & conſéquemment plus légères que celles qui lui ſont fournies par la Friction. Ainſi, à choſes égales, elles doivent attaquer d'autant plus foiblement les globules du Sang vicié qu'elles rencontrent.

2°. Les petites gouttes de Mercure renfermées dans l'Onguent, ne ſont pas plutôt entrées dans les Vaiſſeaux au moyen de la Friction, qu'elles ſe débarraſſent des parties ſulphureuſes que la chaleur du Sang fait fondre, pour reprendre incontinent leur forme naturelle; & cela n'eſt pas étonnant, puiſqu'on a reconnu par expérience que les parties Mercurielles ſe révivifient d'elles-mêmes dans l'Onguent à une chaleur bien moins conſidérable. Par-conſéquent, les

gouttes de Mercure introduites dans le Sang doivent recouvrer promptement leur rondeur, & par-là toute leur efficacité. Au-contraire les particules Mercurielles qui s'insinuent dans les Vaisseaux par la Suffumigation, gardent plus opiniâtrément la forme du Cinnabre, sous laquelle elles sont cachées, attendu qu'on ne sçauroit guères la leur faire quitter qu'en y ajoûtant de la Chaux vive, ou de la limaille de fer. Ainsi ces sortes de particules doivent, je ne dis pas recouvrer la rondeur propre des gouttes de Mercure vif, mais retenir la figure anguleuse des molécules de Cinnabre, & par-conséquent attaquer d'autant plus foiblement les globules du Sang, à travers lesquels elles se meuvent.

3°. Les parties de Mercure introduites par la Friction, reprenant très-promptement leur fluidité & leur forme naturelle, peuvent, suivant l'occasion, se diviser en gouttelettes d'une petitesse indéfinie, pour parcourir les Vaisseaux les plus deliés; & s'unir en de plus grosses gouttes, pour emporter les obstacles considérables qui pourroient s'opposer à leur

paſſage. Elles doivent donc éxercer toute la force qu'on peut attendre du Mercure : Au-contraire les particules Mercurielles entrées par la voie de la Suffumigation, ne recouvrant ni leur rondeur ni leur fluidité, ne ſçauroient avoir ni l'un ni l'autre avantage, ni poſſéder, par-conſéquent, une ſi grande efficacité.

Il eſt donc évident, pour reprendre le tout en peu de mots, 1°. Que les particules Mercurielles entrent dans le Sang en plus petite quantité par la Suffumigation : 2°. Que celles qui y entrent ſont plus ſubtiles & plus légères : 3°. Que dans le Sang elles n'acquèrent preſque jamais la figure ronde, qui eſt la plus efficace de toutes : 4°. Que par-conſéquent, le défaut de fluidité les rend abſolument incapables de ſe diviſer en gouttelettes, ou de former de plus groſſes gouttes. De ces quatre raiſons il s'enſuit que les particules Mercurielles introduites par la Suffumigation, n'ont pas autant de pouvoir ſur le Sang & ſur le Virus Vénérien qui eſt dans le Sang, que les particules de même nature qui s'y inſinuent par la Friction.

Cette troiſième Différence montre clairement que les Fumigations doivent être pour l'ordinaire, à choſes égales, moins efficaces que les Frictions.

La *quatrième & dernière Différence* ſe tire de la différente vertu qu'ont les particules Mercurielles données en Parfum ou en Friction, contre les Ulcères Véroliques qui rongent la Peau.

1°. Dans la Fumigation, les particules de Cinnabre qui s'exhalent toutes brûlantes, venant à tomber ſur les petits Ulcères de la Peau, deſſèchent & brûlent, comme feroient de légers Cautères, la mucoſité qui les entoure, & la chair mollaſſe qui croiſſant dans le fond, les empêche de ſe cicatriſer; ou les rongent par leur acrimonie, comme feroient de doux Cathérétiques. Au-lieu que dans les Frictions, les particules de Mercure vif qu'on frotte ſur les Ulcères, ne ſçauroient produire un tel effet, vu-qu'elles ſont abſolument ſans chaleur & ſans âcreté.

2°. Dans la Suffumigation, les particules des Eſpèces qu'on ajoûte au Cinnabre, comme la Myrrhe, l'En-

cens, le Maſtich, la Gomme Animé, &c., en s'évaporant, corrigent, nettoient, mènent à cicatrice les Ulcères par leur vertu déterſive, ſarcotique & épulotique : Effets qu'on attendroit vainement dans les Frictions de la part de la graiſſe de Porc, qui ſert à éteindre le Mercure pour la compoſition de l'Onguent, parce qu'elle eſt incapable de déterger & de cicatriſer les Ulcères.

3°. Les Fumigations doivent donc par ces deux raiſons, avoir beaucoup plus de force, que les Frictions, pour déterger, deſſécher, cicatriſer tous les Ulcères Vénériens : Et en effet, on ſçait par expérience que les Chancres des Parties Génitales, tant des hommes que des femmes, & les Puſtules qui ſont répandues ſur la Peau, diſparoiſſent d'ordinaire en peu de jours, au moyen de deux ou trois Fumigations ; au-lieu-que pour les guérir, il auroit fallu & plus de Frictions & plus de tems.

4°. Mais cette vertu particulière des Fumigations, qui en impoſe à bien des gens, & qui a donné plus d'une fois lieu de triompher, aboutit enfin aſſez ſouvent à l'opprobre du

Fumigateur & des Fumigations. Le Vulgaire ignorant s'imagine, ainſi que le Fumigateur lui-même qui eſt auſſi ſot que le Vulgaire, que la cauſe de la Maladie eſt détruite, dès-qu'il voit que quelques-uns de ſes ſymptômes ont diſparu. De-là viennent ces félicitations réciproques ſur un heureux rétabliſſement; de-là ces magnifiques éloges qu'on fait par-tout de la bonté du remède. Mais cette joie ſe convertit bien-tôt en deuil, & ces vains triomphes en deshonneur, à la vue de nouveaux accidens Vénériens, qui démontrent que la Maladie étoit mal guérie.

5°. Il ne faut pas aller chercher bien loin la cauſe d'un ſuccès ſi frivole. C'eſt que le Cinnabre, qui pris en Parfum remédie pour l'ordinaire efficacement aux Chancres, agit tout différemment ſur le Sang & ſur le Virus Vénérien dont le Sang eſt infecté, quand une fois il eſt entré dans les Vaiſſeaux; c'eſt-à-dire, qu'il n'agit ſur le Sang & ſur le Virus que lâchement, foiblement, & d'une manière inefficace, qui peut bien rabattre & adoucir pour un tems la cauſe de la Maladie, mais non pas la

détruire totalement. On ne doit donc pas être surpris si la plupart des Malades qui se vantoient d'être guéris par la Méthode des Fumigations, & que le Fumigateur citoit comme des témoins fidèles de son excellence, récidivent peu de tems après sans nouvelle contagion, & si sentant leur second état pire que le premier, ils maudissent à la fin & le Fumigateur & les Fumigations.

Ainsi cette quatrième Différence montre assez clairement que les Fumigations, quelque vertu qu'on leur suppose contre certains vices de la peau qui dépendent de la Vérole, ne guérissent pas pour cela radicalement la Maladie; mais qu'elles opèrent d'ordinaire une Cure trompeuse, passagère, & uniquement palliative.

Mais en voilà assez sur ce sujet: Car je me flatte d'avoir prouvé ce qui étoit en question, d'autant plus sûrement, que les raisonnemens tirés de la nature même du remède & de sa manière d'agir, s'accordent merveilleusement avec les expériences cidessus mentionnées. Il suffit de les rapprocher, pour s'en convaincre.

Loin donc de la Médecine une pa-

pareille Méthode. Aussi les bons Connoisseurs ne s'aviseront-ils jamais de la mettre en parallèle avec la Méthode des Frictions, qui est sûre, qui emporte à la fois la Cause & les Symptômes de la Vérole; en un mot qui guérit radicalement la Maladie, pourvu-qu'on l'administre dans les règles. Que si l'on juge néanmoins devoir retenir encore l'usage des Fumigations dans la Médecine Pratique, on ne doit jamais les employer comme un remède universel, mais comme un remède Topique, & uniquement pour les affections cutanées.

La Méthode des Fumigations est absolument à rejetter.

Sçavoir I. Pour les Pustules rongeantes du visage, & les Chancres malins des Parties Génitales, tant des hommes que des femmes.

Ou uniquement à réserver pour les Maladies de la Peau.

II. Pour l'Ophthalmie rébelle, inflammatoire, ulcéreuse (*a*).

III. Pour la Chûte des Cheveux dans les personnes qualifiées (*b*), qu'on en veut garantir. Cet accident vénérien, qui étoit autrefois fréquent, est devenu rare il y a déja long-tems.

IV. Pour les Ulcères calleux, fétides, malins, de la Bouche ou du Nez, avec

(*a*) GABRIEL FALLOPPE, dans son Traité *De la Vérole*, *Chap.* 69.

(*b*) Le même, au même endroit.

carie des Os, lesquels proviennent d'une Vérole invétérée. Cependant dans ces sortes d'Ulcères, s'il en faut croire M. BOERHAAVE (*a*), les Suffumigations *s'employent avec un succès peu marqué & souvent malheureux.*

V. Pour les douleurs insupportables des Membres, les Tumeurs Gommeuses, les Ganglions, les Exostoses, les Hyperostoses, &c.

Précautions qu'il y faut apporter, en cas qu'on les employe.

Au-reste, dans ces cas-là mêmes, le Médecin doit faire une sérieuse attention à l'âge, au tempérament, aux forces & à la situation des Malades, afin de ne commettre aucun excès en employant les Fumigations. Il doit sur-tout être attentif aux précautions suivantes.

1°. De ne point se servir d'autres Parfums que du Cinnabre, en y mêlant suivant le cas parties égales, soit de Déterſifs, comme le Styrax, l'Oliban, le Ladanum, la Gomme Animé, &c. soit de Desſiccatifs & d'Epuloticques ou Cicatrisans, comme la Myrrhe, le Mastich, l'Ambre jaune, la Gomme de Genèvrier, &c.

2°. De ne point réitérer les Fumigations, du-moins dans le commen-

(*a*) Opérations de Chymie, *Part.* 3. *Otérat.* 202.

cement, ſans avoir laiſſé répoſer les Malades, de-peur de cauſer du déſordre par trop de précipitation; ni employer plus d'un gros pour chacune, en allant par dégrés, s'il le faut, juſqu'à deux gros, & au-delà.

3°. De régler le tems de chaque Suffumigation ſuivant les forces & le tempérament des Malades; mais principalement ſuivant la nature & l'opiniâtreté des Symptômes, en-ſorte qu'il dure rarement plus d'un quart d'heure, & moins d'un demi-quart d'heure.

4°. De conduire avec un entonnoir ſur les parties affectées le Parfum raiſonnablement chaud, en le détournant ſoigneuſement du viſage, des yeux, de la bouche, du nez, & des organes vitaux, à-moins qu'il n'y ait du mal au palais, au nez, aux yeux; auquel cas il faudra *ſe hâter lentement*, le donnant à petite doſe & de-loin-en-loin.

5°. De ne jamais mettre en uſage les Fumigations, à-moins qu'il ne faille aller au-devant d'un danger preſſant, ou d'une difformité inſigne, par une voie plus abrégée que n'eſt la Méthode des Frictions bien adminiſtrées; ſi, par éxemple, des puſtules malignes rongent la face; ſi des Chancres du

Gland, du Frein ou du Prépuce, calleux ou enflammés, ſont près de cauſer un Phimoſis ou un Paraphimoſis conſidérable; ſi la Conjonctive ou la Cornée eſt ménacée de ſuppuration ou de gangraine; s'il faut arrêter ſur le champ une Chûte de Cheveux déshonorante; s'il eſt à craindre que la Voute cariée des Os du Palais ou du Nez ne tombe à la longue; Enfin, ſi les douleurs des Membres, ou des Exoſtoſes, tourmentent les Malades au point de les empêcher de dormir, & de prendre aucun repos.

6°. En un mot, de tenir pour certain que cette manière de traiter les accidens Vénériens, quelque heureuſe qu'elle ſoit, eſt toujours trompeuſe & jamais déciſive: Et par-conſéquent, d'avoir bien ſoin d'employer au-plutôt la Méthode des Frictions pour déraciner la cauſe de la Maladie, en avertiſſant les Malades, que s'ils n'y prennent garde, cette ſorte de Cure palliative les expoſe à un plus grand danger; vu-qu'il eſt à craindre que le Virus Vérolique repouſſé des parties affectées, ne ſe jette à la fin ſur quelques Viſcères nobles.

FIN DU SECOND LIVRE.

PREMIERE

PREMIERE ADDITION.

Nouvelles preuves de la nouveauté des Maladies Vénériennes en Europe.

J'AI apporté dans le *Chapitre* V. du *premier* Livre du Traité *De Morbis Venereis*, *ſeconde édition*, des preuves déciſives de la nouveauté des Maladies Vénériennes en Europe; mais je ne croi pas que cela doive m'empêcher d'ajoûter encore les preuves ſuivantes, que le hazard m'a fournies, priſes de trois Auteurs célèbres, qui ont vêcu ou écrit au commencement-même de ces Maladies, c'eſt-à-dire, au commencement du XVI^e^ ſiècle, & dont les témoignages paroiſſent d'autant plus forts, qu'ils ſemblent leur avoir, pour ainſi dire, échappé par la force de la vérité, dans des Ouvrages, où cette Queſtion étoit tout-à-fait étrangère.

I. Le *premier* de ces témoignages eſt pris de JEAN-LOUIS VIVÉS, ſça-

vant Eſpagnol. Cet Auteur né à Valence en 1492, & mort à Bruges en 1540, jouit pendant ſa vie d'une grande reputation, & compoſa pluſieurs ouvrages, qui ont été recueillis en deux Volumes *in-fol.* à Baſle en 1555. C'eſt dans un de ces Ouvrages, intitulé *Concio de ſudore Chriſti*, c'eſt-à-dire, *Sermon ſur le Sang de J. C.* fait à Bruges en 1529, que VIVÉS a parlé de la Maladie Vénérienne à l'occaſion des différens fleaux, dont il dit que Dieu châtioit l'Europe de ſon tems. Il conte entre ces fleaux « les » Maladies nouvelles, inouies, cruel- » les, abominables, qui avoient pa- » ru depuis peu; & dans cette énu- » mération, il met au premier rang » la Maladie Vénérienne, qu'il ap- » pelle la *Gale Indienne*, & qu'il dé- » crit comme une Maladie conta- » gieuſe, infame, dangereuſe, incu- » rable. Il ajoûte que pluſieurs Na- » tions ſembloient ſe reprocher ce » Mal les unes aux autres, par le » nom qu'elles affectoient de lui don- » ner; mais il remarque qu'il étoit » devenu ſi commun à toutes ces Na- » tions, qu'elles n'avoient plus de » prétexte de ſe rien reprocher. »

Et ne quis esset à periculo immunis, dit VIVÉS, *morbi universi sunt Europam pervagati, non illi modò veteres, ... sed novi, insoliti, inusitati, horribiles, abominabiles. Primùm* Scabies Indica, *quam aliæ nationes in alias nominatione rejiciunt; Sed quid juvat, si re non ab se dejiciunt ac depellunt? Nam ira Dei effecit ne cujusquam sit peculiaris; omnium est communis factus. Quàm est fœdus morbus? Quàm contagiosus? Quantùm in eo fastidii, molestiæ, periculi? Quàm infinitus?*

II. Le *second* témoignage se trouve dans la vie de PHILIPPE MELANCHTON, écrite par JOACHIM CAMERARIUS, son disciple & son ami, & imprimée à Leipsic en 1566. *in*-8°. CAMERARIUS y raconte que « dans « l'enfance de MELANCHTON », c'est-à-dire, (*a*) au commencement du seizième siècle, car MELANCHTON étoit né en 1491, « il parut en Allema « gne une Maladie nouvelle très-fâ- « cheuse; que cette Maladie causoit «

(*a*) MELANCHTON alla étudier dans l'Université d'Heidelberg en 1509: Il avoit demeuré auparavant deux ans à Phortzheim. Ainsi le fait dont il s'agit ici, deut arriver vers l'an 1505. ou 1506.

» non-seulement des douleurs très-
» vives, mais même des ulcères, qui
» rongeoient les parties; que quel-
» ques-uns appelloient ce nouveau
» Mal, la *Maladie d'Espagne*, mais
» que la plupart ne lui donnoient
» point d'autre nom que celui de
» *Maladie de France*, » ce qui contient déja un témoignage bien précis de la nouveauté du Mal Vénérien; car c'est de ce Mal dont il s'agit: Mais ce qui suit ne me paroît guères moins concluant, car CAMERARIUS ajoûte « que le Maître d'E-
» cole de (*a*) Bretten, chez qui PHILIPPE MELANCHTON, GEORGE son frere cadet, & JEAN son oncle, qui
» étoit à-peu-près du même âge, alloient apprendre à lire, ayant été
» attaqué de ce Mal, le grand-pere se
» hâta de retirer ces enfans de cette
» Ecole, pour ne les pas laisser expo-
» sés à la contagion de ce Mal, &
» les fit élever dans sa maison par un
» jeune homme d'un âge déja meur. »
Ce qui marque qu'on ignoroit encore alors la nature de cette Maladie, & ce qui prouve par-conséquent que

(*a*) Petite ville du Palatinat & la patrie de MELANCHTON.

le Mal ne devoit être connu que depuis peu, comme CAMERARIUS l'a remarqué. *Cùm in ludum publicum*, dit CAMERARIUS, *pueri illi fratres*, (scilicet PHILIPPUS & GEORGIUS) *unà cum avunculo & ipso puero* (scilicet JOHANNE Reuttero) *cœpit tùm lues fœda passim homines in Germaniâ primùm invadere, & miserum in modum non solùm excruciando, sed mutilando & membra depascendo affligere, quam* Hispanicam *nonnulli, plerique* Gallicam *nominabant. Quo malo cùm magistrum ludi avus puerorum laborare rescivisset, contagionem metuens nepotes cum filio domi apud se retinendos duxit, ubi maturâ ætate juvenis operâ primis literarum elementis curavit erudiendos.*

III. PIERRE BEMBO fournit le *troisième* témoignage, qui est encore plus fort que les deux autres. Cet Auteur se rendit célébre au commencement du seizième siècle, par son esprit & par son sçavoir, jusqu'à mériter d'être nommé Secretaire des Brefs par le Pape LEON X. en 1513, & d'être promu au Cardinalat en 1538. par PAUL III. Il mourut en 1547, âgé de 77. ans.

Entre plusieurs autres Ouvrages,

BEMBO a laiſſé une Hiſtoire (*a*) en douze Livres, de Veniſe ſa patrie, qui contient les événemens arrivés dans cette Republique depuis l'an 1480, juſqu'en 1513. C'eſt-là (*b*) qu'il parle de la Maladie Vénérienne « comme d'une Maladie nouvelle & » inconnue, qui commença à ſe re- » pandre avec violence dans l'Etat de » Veniſe, vers l'an 1496. » La deſcription, qu'il fait de ce Mal, ne ſçauroit être plus éxacte: On y trouve tous les Symptômes, qui lui étoient propres alors. Il marque « que les Parties de la Génération » en étoient ordinairement les pre- » mières attaquées; qu'il ſurvenoit » enſuite des douleurs cruelles dans » tout le Corps, des tâches & des » puſtules ulcéreuſes ſur toutes les » parties, & principalement à la » Téte & au Viſage; & des Tu- » bercules ou *Nodus* gommeux en » différentes parties, qui s'ouvroient » & s'ulcéroient. Il ajoûte qu'au » commencement le Mal fut très-

(*a*) Imprimée en 1551. à Veniſe, *in*-fol. Et la même année à Paris, *in*-4°. chez Vaſcoſan.

(b) *Lib.* III.

violent, & tous les remèdes inutiles pendant quelques années, mais qu'enfin le Mal s'étoit beaucoup adouci dans le tems qu'il écrivoit, soit par les changemens arrivés dans la temperature de l'air, soit par l'efficacité des remèdes, que l'on avoit trouvés pour le combattre. » *Jam in Urbe*, dit BEMBO, *Advenarum contagione, invectioneque syderum, morbus per atrox initium acceperat is, qui est* Gallicus *appellatus, quo genitalibus ante omnia plerumque vitiatis, corpus doloribus afficiebatur: Deinde pustulæ, maculæque prodibant, cùm in membris reliquis, tùm magnoperè in capite, facieque: ac sæpe tumores & tanquam tubera, primùm subdura, post etiam sanioſa exoriebantur. Itaque multi diù vexati membrorum propè omnium doloribus, deformatique tuberculis & ulceribus ut vix agnoscerentur, miserabiliter interibant, neque quorum medicamentorum pestilentia indigeret nova, insolensque, sciri poterat. Quamobrem annos complures omnibus in Reipublicæ municipiis & finibus licenter pervagata magnum hominum numerum absumpsit, fœdavit multò maximum. Sed quoniam eo de*

morbo (a) *Fracastoriani Libri tres heroicis versibus multâ cum dignitate venustateque conscripti vulgò in manibus habentur, nihil nos attinet hæc scribentes commorari, præsertim quòd ejus acerbitas & vis multò nunc jam remissior, tolerabiliorque facta, vel inventis ad ea mala perfugiis, opibusque, vel cœlo minùs in dies sæviente, planè deferbuit.*

(a) Les trois Livres du Poëme de JERÔME FRACASTOR *de Syphilide sive Morbo Gallico*, dédiés à PIERRE BEMBO.

SECONDE ADDITION.

Augmentations, éclairciſſemens & corrections pour le Catalogue des Auteurs, qui ont écrit des Traités particuliers ſur les Maladies Vénériennes.

EN donnant dans la ſeconde Edition du Traité *De Morbis Venereis*, un Catalogue aſſez ample des Auteurs, qui ont écrit ſur les Maladies Vénériennes, je compris qu'il n'étoit pas complet, & dans la vue de le perfectionner, je marquai en détail ce qui me paroiſſoit y manquer, & j'implorai le ſecours des Gens de Lettres pour pouvoir y ſuppléer. Comme pluſieurs ont eu la bonté de ſe prêter à mes prières, & m'ont fait l'honneur de m'envoyer les Traités, que je n'avois pas vus, ou du-moins de m'en communiquer des Notices éxactes, j'ai cru qu'il étoit de mon devoir de me hâter d'informer le Public des éclairciſſemens, que j'avois déja reçus, & de témoigner ma juſte reconnoiſſance

envers ceux de qui je les avois reçus.

I. M. GRUBER, Conseiller Privé du Roi d'Angleterre dans l'Electorat d'Hanovre, homme de mérite, & d'une grande érudition, a eu la bonté de m'envoyer un éxemplaire du Traité de JOSEPH GRUMPECK, *De pestilentiali Scorrâ, sive Malâ de Frantzos.* Ce Livre est rare, & c'est le premier qui ait été imprimé sur les Maladies Vénériennes; c'est pourquoi je m'étois attaché, dans la seconde Edition du Traité *De Morbis Venereis*, à faire une description éxacte de l'Exemplaire, qui est dans la Bibliothèque du Collège Mazarin, & j'avois averti qu'il y avoit eu plusieurs Editions de ce Livre, ce que j'avois reconnu en comparant l'Exemplaire que j'avois entre les mains, avec la description de celui de M. SLOANE, qu'on m'avoit envoyée de Londres.

1496.

Voyez Tract. *De Morbis Veneris, Tom.* II. *pag.* 548.

L'Exemplaire, que j'ai reçu de M. GRUBER, me paroît conforme à celui de M. SLOANE, & je crois l'un & l'autre d'une seconde Edition, où l'on a imité scrupuleusement la

première, qui eſt dans la Bibliothèque Mazarine, pour le caractère, la forme, le nombre des pages, & la ſuppreſſion du nom de l'Imprimeur & de celui du lieu de l'Impreſſion. Elle n'en diffère qu'en ce que l'Eſtampe du Frontiſpice y manque, & qu'on y a corrigé une faute d'Impreſſion, qui ſe trouve dans l'autre Edition à la page 3, où l'on lit dans le titre du Poëme de SEBASTIEN BRANT, *ann.* 69. au lieu de *ann.* 96.

Comme j'ai donné dans la ſeconde Edition du Traité *De Morbis Venereis*, une Analyſe détaillée de cet Ouvrage, il ne me reſte qu'à ajoûter ici deux remarques.

La *première*, que le *Burckhauſen*, dont JOSEPH GRUMPECK ſe dit originaire, doit être la ville de Burckhauſen en Bavière, au-delà de l'Inn, ſur la rivière de Saltz. Ainſi il y a lieu d'être ſurpris que M. FREDERIC JOSEPH GRIENWALDT n'ait point compris cet Auteur dans le Catalogue des Médecins Bavarois recommandables par leurs Ouvrages, qu'il a publié à Munich en 1733, *in*-12, ſous le titre de *Album Bavariæ Iatricæ, ſeu Catalogus Celebriorum aliquot*

Medicorum, qui ſuis in Bavariâ ſcriptis Medicinam exornarunt.

La *ſeconde*, qu'on trouve à la fin du Livre de GRUMPECK les vers ſuivans, que j'ai cru devoir tranſcrire, parce qu'ils contiennent la deſcription des ſymptômes, qui caractériſoient alors la Maladie Vénérienne.

Querimonia Mentagrici.

Dicite, morborum cauſas & ſigna docentes,
Cur mihi Mentaſtrâ (*Mentagrâ*) pectus & ora tument?
Increſcunt papulæ diſtorto corpore putres,
Et minuit vires ſemper in ore ſitis.
Horriferum ſwalet (*ſquallet*) monſtrum non triſtius illud,
Ut reor, infernus (*infernos*) quod cubat ante lacus.
Nulla quies, totas noctes ſuſpiria duco.
Polluit egrediens proxima quæque vapor,
Quis fert auxilium? Feret hic perdoctus IOSEPH,
Qui medicam nobis accumulavit opem.

II. M. STACK, ſçavant Médecin Anglois, qui m'a déja rendu de très bons offices pour le Catalogue de la ſeconde Edition, m'a indiqué la date de la première Edition du Traité de JEAN ALMENAR, *De Morbo Gallico*. Le Livre ſe trouve dans la belle Bibliothèque de M. SLOANE, mais il lui avoit échappé dans ſes premieres recherches, parce qu'il eſt relié avec un Manuſcrit, & ſe trouve placé hors de rang. Voici la notice que M. STACK m'en a envoyée.

Voyez Tract. *De Morbis Venereis*, Tom. II. pag. 614.

« Ce Livre eſt un *in*-4°. en Lettres 1502.
» romaines, de 44. pages, dont la
» dernière eſt l'*Arbor ſignorum*: Il con-
» tient ſept Chapitres, comme les
» Editions ordinaires. On trouve à
» la première page ce titre en lettres
» Gothiques.

» *Libellus ad evitandum & expellendum Morbum Gallicum, ut numquam revertatur, noviter inventus ac impreſſus cum gratia & privilegio.*

» Au revers de cette page il y a
» une Table des Chapitres, précédée
» de ce Titre,

» *Tabula de omnibus contentis in hoc parvo Opuſculo.*

» & ſuivie du Texte de l'Ouvrage ;
» à la tête duquel on lit ce ſecond
» Titre ,

» *Libellus de Morbo Gallico , qui*
» *ita perfectè eradicare ipſum*
» *oſtendit , ut nunquam reverta-*
» *tur ; nocumentum in ore ac-*
» *cidere non permittens , neque*
» *in lecto ſtare cogens , cum ex-*
» *planatione Arboris ſignorum ,*
» *editus per Johannem Alme-*
» *nar , Hiſpanum , Artium &*
» *Medicinæ Doctorem.*

» On trouve à la fin de l'Ouvrage
» le nom de la Ville de l'Impreſſion
» & celui de l'Imprimeur , & l'an-
» née où il a été imprimé en ces
» termes.

» *Impreſſum Venetiis per Bernar-*
» *dinum Venetum de Vitalibus ;*
» *anno M. CCCCCII. Die*
» *XIII. Menſis Junii.*

III. J'ai reçu de Leipſic un aſſez gros pacquet de différens Ouvrages ſur les Maladies Vénériennes. Je ne ſçai pas au juſte à qui je ſuis redevable d'un ſi beau préſent , mais je crois en avoir obligation à M. PLATNER, ſçavant Profeſſeur en Médecine dans

l'Université de Leipsic, & je lui en fais mes très-humbles remercimens.

Il y avoit dans ce paquet 1°. Un Exemplaire du Traité de NOEL MONTESAURO, 1498.

De Dispositionibus, quas Vulgares Mal Franzoso *appellant*,

que je crois être de la première Edition, quoi qu'il n'y ait point la date de l'Impression, ni même le nom du lieu où on l'a imprimé, ni celui de l'Imprimeur. Voyez Tom. II. pag. 574.

Cet Exemplaire est un petit *in*-4°., en caractères Gothiques, de 31. pages pleines: Je l'ai collationné avec l'Edition du même Traité, qu'on a insérée dans la Collection de LUISINI, & toute la différence que j'y ai trouvée, c'est qu'on a tronqué dans la Préface ou le Préambule, l'article qui suit, *Demùm rogatus à Scholaribus quæstionem de subjecto scientiæ Medicinæ, quam anno præterito compilaveram, huic* Tractatui *adjungere* visum est; *& si quid boni dixero, laus & gloria omnium datori tribuatur; si quid verò minùs bene quàm conveniat dictum mihi apertum fuerit, de illo mutare sententiam paratus sum*; Et qu'en conséquen-

ce on a retranché auſſi à la fin du Livre un Chapitre intitulé *Quæſtio de ſubjecto Medicinæ*, qui contient neuf pages, mais qui étoit tout-à-fait étranger à l'objet de la Collection de LUISINI. Du-reſte les Editions ſont abſolument ſemblables, excepté qu'on a corrigé dans l'Edition de LUISINI un nombre infini de ſolecifmes & de barbariſmes, dont l'ancienne Edition fourmille.

1538. 2°. Un Exemplaire de la première Edition du Traité de THOMAS PHILOLOGUS, imprimé à Veniſe en 1538, chez Jean Antoine de Nicolinis de Sabio. C'eſt un petit *in*-4°. en caractère Italique de 64. pages & demie, ſans compter la page du Titre. L'Ouvrage eſt dédié à GUI RANGONI, Lieutenant Général du Roi FRANÇOIS I. en Italie.

Voyez *Tome II. page* 674.

3°. Le reſte étoit des Thèſes de Médecine ſur les Maladies Vénériannes, ſoutenues en différentes Univerſités d'Allemagne, que je vai rapporter par ordre Chronologique. J'ai déja parlé de quelques-unes dans le Catalogue de la ſeconde Edition du Traité *De Morbis Venereis*,

mais la description que j'en ai faite, n'étoit pas fidèle, parce que je ne la faisois que sur les notices, qu'on m'avoit envoyées.

LAURENT HIEL, de Vesel dans le Duché de Cleves. 1559.

Themata de Lue Gallicâ, *quæ in Academ â Genensi defendet* Laurentius Hiel, *Wesalien-sis, Medicinæ Licentiatus.* Anno M. D. LIX. *Tract.* De Morb. Venereis, *Tom.* II. *Pag.* 757.

C'est une petite Thèse contenant 19. Pages *in*-12. & 64. Positions.

SIGISMOND SCHILLING, de Franckestein, en Silesie. 1614.

FRANÇOIS KEST, de Leipsic.

Themata disputationis ordinariæ de Gonorrhœâ . . . . *propositæ à* Sigismundo Schillingio *Francostein. Silef. Philosoph. & Medicæ Artis Doctore, Physiologico Professore in inclytâ Academiâ Lipsiensi.* *Pag.* 888.

Quæ respondendo tuebitur M. Franciscus Kest, *Lipsiensis, Medicinæ Baccalaureus ad impetranda insignia doctoralia.*

Anno Χριστογονίας 1614. Die 20. Januarii. Lipsiæ, *in Officinâ* Tobiæ Beyeri.

Cette Thèse est *in*-4°., & contient 32. Pages, & 85. Positions.

1636. JEAN GERHARD, Professeur en Médecine à Tubingue, connu par quelques Ouvrages.

JEAN CONRAD OSIANDER, de Murpach.

Disputatio Medica Inauguralis de Lue Venereâ, *quam* ..... *Præside* .... Johanne Gerhardo, *Medic. Doctore & Professore in inclutâ Tubingensium Academiâ* ..... *Pro supremâ Medicinæ Lauru ritè obtinendâ* .... *publicæ placidæque disquisitioni exponit* M. Johannes Conradus Osiander, *Marpacensis, ad diem* XX. *Februarii.* Tubingæ, *Typis Philiberti* Brunnii, *anno* 1636. *in*-4°.

Thèse de 20. Pages, & de 54. Positions.

1636. GODEFROI WEIDNER, Professeur en Médecine à Francfort-sur-l'Oder.

JEAN DAVID RULAND, de Ratisbonne, fils & petit-fils de deux Médecins célèbres, & Auteur lui-même dans la suite d'une Pharmacopée assez singulière.

Inauguralis De Lue *sive* Leprâ Venereâ *Disputatio, quam... in inclutâ Athenarum Marchicarum Academiâ*, (hoc est, Francofurtanâ ad Oderam) *sub præsidio....* Gothofredi Weidneri, *Med. Doctoris & Professoris publici, Facultatisque Medicæ Decani, Pro Lauru Medicâ cum ejusdem privilegiis solemniter obtinendâ, publicæ Doctorum censuræ committit* Johannes David Rulandus, *Ratisponensis*, ad *diem* 16. *Junii Anni* 1636.

Literis Michaëlis *Kochii*, *in*-4°.

Thèse de 14. Pages sans le Titre, contenant 51. Positions.

LÉONARD URSINI, Professeur en Médecine dans l'Université de Leipsic. 1662.

JEAN CENTURION MACASIUS, de Joachims-Thal, en Bohème,

c'eſt-à-dire, de la Vallée de Saint Joachim, ville de Bohême, dans le Cercle d'Elnbogen.

Diſſertatio Inauguralis de Gonorrhœâ, *quam.... ſub præſidio.....* Leonardi Urſini, *.....Facultatis Medicæ in Academiâ Lipſienſi.... Aſſeſſoris, & Phyſiologiæ Profeſſoris..... pro Licentiâ.... publicæ eruditæque philiatrorum diſquiſitioni ſiſtit* M. Johannes Centurio Macaſius, *Valle-Joachim. Bohemus,..... ad* diem 26. *Septembr.* Anno M.DC.LXII. Lipſiæ, *in officinâ Johannis* Baveri, *in*-4°.

Cette Thèſe contient 16. Pages & 48. Poſitions: elle ne regarde que la Gonorrhée ſimple ou non virulente, & par-conſéquent n'appartient pas aux Maladies Vénériennes.

1664. JEAN THOMASIUS, d'Eſchweiler dans le Duché de Juliers.

Diſputatio Medica Inauguralis de Lue Venereâ, *quam Deo duce & præſide.....in inclutâ Noricorum Altorffinâ, pro ſum-*

mis in Arte Medicâ honoribus, insignibus ac privilegiis legitimè impetrandis, publicè ventilandam proponit Johannes Thomasius, *Eschweilerio-Juliacensis, p. t. Practicus Chemnicensis, ad* diem 25. *Novembris*, A. C. M. DC. LXIV.

Altdorffii, *Typis Viduæ Johannis* Gobelii, *in*-4°.

Thèse de 20. Pages & de 52 Positions.

GUERNER ROLFINCK, de Hambourg, touchant lequel voyez la *Page* 941. du *Tome* II. du Traité *De Morbis Venereis*. 1670.

JEAN-JOACHIM HAGER, de Konigsée dans la Thuringe, à ce que je crois.

Disputatio Medica Inauguralis de Salivatione. *Hanc* . . . . . *Præside* . . . . . Guernero Rolfincio, *Philosoph. & Medic. Doctore, Chimiæ & Practicæ Professore* . . . . *pro Licentiâ* . . . *publicæ philiatrorum censuræ submittit* Johannes-Joachimus Hager, *Regiolacensis Thuring.* ad D. *Martii*, A. O. R. M. DC. LXX.

Jenæ *Literis Wertherianis*, *in*-4°.

Cette Thèse est divisée en onze Chapitres, & contient 32. Pages. Elle ne traite de la Salivation que sur le pied d'une Maladie ; ainsi il y a peu de choses sur la Salivation Mercurielle.

1673. MARC MAPPUS, Professeur en Médecine dans l'Université de Strasbourg, dont on a quelque Ouvrages imprimés.

Pag. 965. JEAN-GASPAR SPARR, de Francfort sur le Mein.

Disputationem Medicam Solennem de Lue Venereâ, *in almâ Argentoratensium Universitate, Præside* ..... Marco Mappo ..... *eruditorum examini submittit* Author ac Respondens Johannes-Casparus Sparr, *Mœno-Francofurtensis*, ad *diem* 22. *Maii*.

Argentorati, *Typis Johann. Friderici Spoor. Anno* M. DC. LXXIII. *in*-4°.

Cette Thèse est la première des deux Dissertations, dont il est parlé dans le *Tome* II. du Traité *De Morbis*

Venereis, Edit. 2. Pag. 965. Elle contient 36. Pages, & 81. Positions.

MICHEL SENNERT, Professeur en Médecine dans l'Université de Wittemberg, & fils de Daniel Sennert. 1679.

ADAM PURPIUS.

Disputationem Inauguralem de Lue Venereâ... *Præside*.... Michaële Sennerto, *Medicinæ Doctore & Professore in Academiâ Wittebergensi*.... *pro Licentiâ summos in Arte Medicâ honores, privilegia & insignia doctoralia legitimè impetrandi, publicè ventilandam proponit* M. Adam Purpius, ... d. mensis *Novembris*, *Anno* M. DC. LXXIX. *Typis Johannis Sigismundi* Ziegenbeins, *in*-4°. Page 972.

Cette Thèse contient 48. Pages, elle est distribuée en trois Chapitres. Je ne doute point que ce ne soit le Traité *De Lue Venereâ* attribué à Michel Sennert dans le Traité *De Morbis Venereis*, Edition 2. *pag.* 972. du moins le lieu & la date de l'Impression s'accordent parfaitement,

J'ai vu cependant un autre Exemplaire de cette Thèse, où l'on avoit mis M. DC. LXXX. au lieu de M. DC. LXXIX, quoique d'ailleurs tout le reste fût absolument le même.

1680. JEAN-RODOLPHE BECKH, de Basle. *Disputatio Inauguralis Medica* de Gonorrhœâ virulentâ, *quam..... in antiquâ Rauracorum Academiâ, pro summis in Arte Medicâ honoribus, privilegiis & immunitatibus Doctoralibus solenniter obtinendis publico Eruditorum examini subjicit* M. Johannes-Rudolphus Beckhius, *Basileensis, ad* diem 26. Novembris, Ann. M. DC. LXXX.

Basileæ, *Typis Jacobi* Werenfelsi, *in*-4°.

Cette Thèse ne contient que 10. Pages & 19. Positions.

1682. HENRI MEIBOMIUS, d'Helmstad, & Professeur en Médecine à Helmstad. *Voyez* De Morbis Venereis, *Tom.* II. *Pag.* 978.

ANDRÉ-GUILLAUME FISCHBECK, de Goslar.

Disputatio

Disputatio Medica Inauguralis de Lue Venereâ, *quam* .... *in illustri Academiâ Juliâ, Præside* .... Henrico Meibomio, *Med. Doct. ejusdemque & Historiarum ac Poëseos Professore publico* .... *pro Licentiâ summos in Arte Medicâ honores & privilegia doctoralia rite consequendi* .... *publico & solenni examini subjicit* Andreas Wilhelmus Fischbeck, *Goslariensis*, ad *diem* XXI. *Septembris*, M. DC. LXXXII.

Helmstadii, *Typis Georgii Wolfgangi* Hammi, *in*-4°.

Cette Thèse contient 70. Positions en 48. Pages.

JUSTE VESTI, Professeur en Médécine dans l'Université d'Erford. 1689.

JEAN-ERNEST JACOBI, de Weimar en Thuringe.

Dissertatio Medica Inauguralis de Lue Venereâ, *quam* .... *in almâ Hieranâ, Præside* .... Justo Vesti, *Med. Doct. Anatomiæ, Chirurgiæ ac Botanices Professore* .... *pro Licentiâ*....

publicæ Eruditorum disquisitioni subjicit Johannes-Ernestus Jacobi, *Vinariensis Thuringus. Ad* diem 15. *Aprilis* Anni 1689.

Erfordiæ, *Typis Joh. Henrici* Groschii. *in*-4°.

Cette Thèse est divisée en dix Chapitres, quoiqu'elle ne soit que de 16. Pages, compris le Titre & la page blanche d'après.

1690. ANDRÉ PETERMANN, Professeur d'Anatomie & de Chirurgie dans l'Université de Leipsic.

TOBIE PEUCER, de Gorlitz.

Pag. 999. *Dissertationem Medicam* de Gonorrhœâ, *Præside* ... Andrea Petermann, *Anatomiæ & Chirurgiæ Professore, in inclutâ Lipsiensi Academiâ .... publicæ, placidæque* Φιλιάτρων *Censuræ exponit* Tobias Peucer, *Gorlicio-Hexapolitanus*, Auctor, ad d. V. *Decembris Anni* M. DC. XC.

Typis Justi Reinholdi, *in*-4°,

Il n'est guère question dans cette Thèse que de la Gonorrhée simple,

& même assez sommairement, car elle n'est que de 16. Pages, & ne contient que 31. Positions.

CONRAD JOHREN, Professeur en Médecine dans l'Université de Francfort sur l'Oder. 1705.

FREDERIC SARTORIUS, de Dresden.

Dissertatio Inauguralis Medica de Mentagrâ *ad Locum* Plinii Secundi *Histor. Natur. Lib.* XXVI. *Cap.* I. *quam* ..... *Præside* Conrado Johrenio, *Philos. & Med. Doctore, hujusque Professore* ..... *pro summis in Medicinâ honoribus & privilegiis legitimè capessendis*, ad *diem* XXIV. *Novembris* (M. DCC. V.) *publico Eruditorum examini submittit* Fridericus Sartorius, *Dresdensis Misnicus.*

Francofurti ad Viadrum, *literis Christophori* Zeitleri, *in*-4°.

On trouve dans cette Thèse, qui est de 48. Pages, beaucoup d'érudition & beaucoup de saine critique. C'est une espèce de commentaire

ſur un endroit de l'Hiſtoire Naturelle de PLINE, où il eſt queſtion d'une Maladie, qui parut en Italie ſous l'Empire de CLAUDE, & qui fut nommée *Mentagra*, parce qu'elle commençoit ordinairement par le menton. Comme pluſieurs Auteurs ont cru que cette Maladie étoit la Maladie Vénérienne, l'Auteur de la Thèſe en a pris occaſion de parler aſſez au long de la Maladie Vénérienne, dont il prouve la nouveauté, & dont il explique l'origine en homme très-inſtruit, & qu'il n'a garde par-conſéquent de confondre avec la *Mentagra* de PLINE. On pourra conſulter la Thèſe même ſur tous ces articles, & on ne la conſultera pas ſans fruit. Je me contente de rémarquer que l'Auteur aſſure que la Maladie Vénérienne s'eſt beaucoup adoucie & qu'elle a beaucoup perdu de ſa première violence. *Aſt*, dit-il *pag.* 42, *quantâ non ferociâ & contagio in Europam deſæviit propagata lues venerea, quæ tamen tractu temporis, ſive climatis temperie, ſive methodo medendi, aliquomodo deferbuit ac miteſcere cœpit.*

CONRAD JOHREN. Le même que dans l'article précédent. 1706.

GUSTAVE-ADOLPHE CASIMIR EISENER, de Delitſch en Miſnie.

Diſputatio Inauguralis Medica de Lue Venereâ, *quam* ..... *Præſide* Conrado Johrenio, *Philoſophiæ & Medicinæ Doctore, hujuſque Profeſſore publico ordinario, pro Doctoris gradu* ....., *ad* diem XX. *Aprilis* Ann. M. DCC. VI. ..... *publico Eruditorum examini ſubmittit* Guſtavus-Adolphus-Caſimir Eiſener, *Delit. Miſnicus.* Pag. 1027.

Francofurti ad Viadrum, *literis Chriſtoph.* Zeitleri, *in*-4°.

Cette Thèſe contient 14. Pages & 20. Poſitions.

IV. M. POULLIN, Docteur en Médécine de la Faculté de Montpellier, & prêt à prendre la même grade dans celle de Paris, m'a communiqué la Thèſe ſuivante.

JACQUES PRADILLES, de Montpellier, Docteur en Médécine 1619.

dans la Faculté de cette Ville, en 1590. Professeur en 1598. mort au mois d'Avril 1619.

JEAN DU CLERC, de Hastings en Angleterre dans la Province de Sussex.

Quæstio Medica pro primâ Apollinari Laureâ consequendâ, proposita à ... Jacobo Pradillæo ..... *in celeberrimâ Monspelienſium Academiâ Professore* ..... *necnon Decano, ſub hac verborum ſerie,*

An in Gonorrhœâ verum ſemen excernatur ?

Quam ..... *tueri conabitur* Johannes du Clerc, *Haſtinguenſis* ..... *die* .... *menſis* Februarii *Ann.* 1619.

Monſpelii, *excud. Johannes* Giletus, 1619. *in*-8°. *pag.* 10.

Concluſio negat.

V Le hazard a fait tomber en mes mains quelques Livres ou quelques Thèſes, qui appartiennent au ſujet que je traite, & que je vais indiquer en peu de mots.

1545. THIBAULT LESPLEGNY, Apothicaire de Tours.

De la nature, vertu & faculté de la Racine du Bois nouvellement inventé, appellé l'Eſquine, *& comme il en faut uſer.* in-12.

Ce petit Traité contient en tout ſix pages. Il ſe trouve à la ſuite de deux autres Ouvrages, l'un intitulé *Les trois premiers Livres de Claude Galien, de la Compoſition des Médicamens en général*; & l'autre, *Brief Traicté des Poids & Meſures pour l'intelligence dudit œuvre*, imprimés à Tours, *in*-12. chez JEAN ROUSSET, en M. D. XLV. La Préface qui eſt à la tête de ces deux Traités, ſemble donner à entendre qu'ils ſont l'ouvrage de MARTIN GREGOIRE, Médecin de Tours: Pour le troiſième dont il s'agit ici, JEAN ROUSSET, l'Imprimeur, marque dans un Avertiſſement qu'il lui a été fourni par Maître THIBAULT LESPLEGNY, Apothicaire de Tours. Mais LESPLEGNY le tenoit lui-même d'un certain THOMAS MAGLIT, car on lit ces mots à la fin de ce Traité. « Les cho-« ſes deſſus dites ont eſté approu-« vées & expérimentées par pluſieurs, « meſmement par THOMAS MAGLIT, « qui a eſcript la préſente ordonnan-« ce en l'an 1539. au moys de Sep-«

» tembre, en la Ville d'Antvers;
» l'ayant eue de ſon Maître RUYS
» FERNANDÉS, qui par la grande
» vertu de cette eaue deſſus dicte,
» en uſant d'icelle par quarante jours
» & ſelon la méthode & ordre de-
» vant dicte, a eſté guary ſain &
» neƈt d'ung mal qu'il avoit à une
» Jambe, où eſtoient pluſieurs per-
» tuys & fiſtules par l'eſpace de ſept
» ans, aprez avoir uſé de tous les
» remèdes, qu'on a peu trouver dans
» toute l'Italie, & qui n'y ont de rien
» ſervi ne proffité. »

Ce remède ſi vanté n'eſt qu'une ſimple décoƈtion d'Eſquine, préparée en la manière ordinaire & priſe pendant quarante jours, avec régime & régime aſſez ſevère. Cependant à en croire l'Auteur de ce Traité, *Dieu noſtre Souverain Maiſtre & Seigneur a donné telle vertu & faculté à ladicte Racine* (d'Eſquine) *qu'elle eſt ſuffiſante à faire que par ſa divine opération, toutes Maladies pourront eſtre curées & guaries, comme Vérolle, Gouttes, Ulcères grands & malings, Fiebvres Tierces, & beaucoup d'aultres Maladies grandes, qui ſurviennent ſouvent à ce pauvre corps corruptible & mortel.*

ANTOINE FREY, d'Eſlingen dans le Duché de Wurtemberg. 1615.

Practicas haſce Theſes Medicas pro ſummis Doctur& Medic& honoribus & privilegiis ſolemniter obtinendis publicè ἰατροσοφίοις ventilandas proponit Antonius Frey, *Eſlingenſis Wurtembergicus, in celeberrimâ Baſileenſi Academiâ ad* diem 20. Octobris, *anno* 1615.

De Tuberculis in fiſtulâ urinariâ abſumendis & curandis.

Cette Thèſe ſe trouve dans la Collection de GENATHIUS, où elle eſt la dizième de la Décade VII. Elle traite de la curation des Tubercules ou Carnoſités, qui arrivent dans le Canal de l'Urèthre à la ſuite des Gonorrhées mal guéries. Après avoir expliqué en peu de mots & ſelon ſes idées, la nature & les cauſes de ces Tubercules, l'Auteur paſſe à la manière de les détruire, & il propoſe l'uſage d'une Sonde compoſée de parties égales de Plomb, d'Etain & d'Argent fondus enſemble, qu'on doit introduire dans l'Urèthre deux fois le jour, & l'y tenir introduite

pendant une heure chaque fois, après l'avoir frottée au commencement avec de l'huile de bouillon-blanc, & dans la suite avec de l'huile d'œufs. *Immittatur quotidie*, dit l'Auteur, *bis vel semel stylus plumbeus secundùm nostram descriptionem præparatus, & oleo priùs verbasci, deinde ovorum..... inunctus in fistulam urinariam sensim, sensimque, donec ad tuberculum usque perveniat; retineatur sic (in lecto hæc diductis cruribus supino decubitu peragenda) ad horam usque integram; post leniter extrahatur, depurgetur, atque vicissim circa vesperum reiteretur, eò usque continuando donec non solùm stylus sponte tuberculum transeat, sed etiam in urinando* (inter meiendum) *aut hymenæo opere nulla aliqua difficultas aut impedimentum amplius sentiatur.*

J'ai cru devoir rapporter ce passage en entier, parce que je croi que ce Médecin est le premier, qui ait proposé l'usage des Sondes de plomb pour la guérison des Carnosités vraies ou fausses de l'Urèthre, & que jusqu'à lui on ne s'étoit servi que de Bougies chargées de corrosifs, sur quoi l'on peut voir ce qu'on a dit dans le Tome II. du Traité *De Mor-*

bis Venereis, principalement aux articles d'ANDRÉ LACUNA, de PHILIPPE de PORTUGAL, d'AMATUS LUSITANUS, &c.

FERDINAND MENDEZ, Espagnol, prit des dégrés en Médecine dans la Faculté de Montpellier en 1667. Je ne sçai ni en quel tems, ni à quelle occasion il passa en Angleterre, mais il est certain qu'il a long-tems demeuré à Londres, qu'il y a fait la Médécine avec honneur, & qu'il y est mort fort âgé, environ l'année 1728. 1667.

Ce Médecin fit imprimer à Lyon en 1668. le recueil des Thèses qu'il avoit soutenues à Montpellier, pendant qu'il avoit été sur les bancs, sous le titre de

Stadium Apollinare, sive Progymnasmata Medica ad Monspelienſis Apollinis laurum consequendam habita, propugnataque à Ferdinando Mendez, *Hispano Trancozenſi.*

Lugduni. *Apud Danielem* Gayet, M. DC. LXVIII. *in*-4°.

Entre les Thèses de ce recueil, il y en a une qui est la IX. où il s'agit de

décider, *An Lui Venereæ Hygrargyrum?* La Thèse est courte, mais elle est bien faite, & on y conclut pour l'usage du Mercure en forme de Friction. *Næ illud, me judice*, dit l'Auteur, après avoir rejetté l'usage de la Tisane des Bois, *præsidium potiori jure usurpandum, quod citra tot incommoda, altiores mali radices avellit, illitus, inquam, hydrargyri; à quo quæ vulgò recensentur, tremores, convulsiones, epilepsias, apoplexias, nequicquam timeas, dummodò opportunè adhibeatur: opportunè inquam, nam ut in morâ, sis in festinatione periculum est.*

VI. J'ai trouvé une Thèse, qui appartient au sujet, dans le catalogue des Médécins de Bavière, publié par M. GRIENWALDT, sous le titre d'*Album Bavariæ Iatricæ, sive Catalogus celebriorum aliquot Medicorum, qui suis in Bavariâ scriptis Medicinam exornarunt*, & quoique je ne l'aie point vue, j'ai cru devoir la rapporter ici dans la même forme que j'ai rapporté les autres.

1634. WOLFGANG HOEVER, étudia en Médecine à Boulogne en Italie, &

y prit ſes dégrés. A ſon retour en Allemagne, il pratiqua la Médecine à Saltzbourg & à Freiſingen, d'où il fut appellé à Ingolſtad en 1614. pour y remplir une Chaire de Médécine. Il mourut dans cet emploi en 1647. âgé de 78. ans.

JACQUES MARTINI, de Riedlingen en Suabe.

Diſputatio Medica de Lue Venereâ, *Reſpondente* Jacobo Martini, *Riedlingano Suevo*. Ingolſtadii, *apud Gregorium* Hænlinum, 1634. *in*-4°.

VII. M. HEISTER, ſçavant Profeſſeur de Médécine, de Chirurgie & de Botanique dans l'Univerſité d'Helmſtad, a mis une Bibliothèque Chirurgique, ou un Catalogue des principaux Auteurs qui ont écrit ſur la Chirurgie, à la tête de l'excellent Traité de Chirurgie qu'il a donné en 1739. en deux Volumes *in*-4°. J'ai profité de cette Bibliothèque pour faire les augmentations & les corrections ſuivantes au Catalogue des Auteurs, qui ont donné des Ouvrages ſur les Maladies Vénériennes.

1705. GEORGE WOLFGANG WEDEL, Professeur en Médécine dans l'Université de Jene, dont on a parlé *Tom.* II. *édit. second. pag.* 976.

Dissertatio de Phimosi & Paraphimosi. *Jenæ*, 1705, *in*-4°.

1706. YVES GAUKES, Docteur en Médécine & en Chirurgie, connu par quelques Ouvrages en Latin, a publié à Amsterdam en 1706. un Traité de la Maladie Vénérienne en Hollandois, *in*-8°.

1654. JOSEPH SCHMIDTS. L'Ouvrage de cet Auteur sur l'usage de la Saignée dans la Maladie Vénérienne, écrit en allemand, a été imprimé à Marpurg en 1654. *in*-12. & j'ai cru que c'étoit la première édition, *Voyez* Tom. II. édit. 2. *page* 940. Mais je trouve dans la Bibliothèque Chirurgique de M. HEISTER, qu'il avoit été imprimé à Augsbourg un an auparavant, en la même forme, supposé pourtant que ces deux Editions ne soient pas la même.

1713. RODOLPHE HUBER. J'ai parlé de cet Auteur, *Tom.* II. *édit.* 2. *pag.*

1041. à l'occasion d'une Thèse qu'il publia à Basle en 1713. *De Tumore scrophuloso maxillæ inferioris à retropulsa Gonorrhœâ virulentâ oriundo*, mais j'ignorois en quelle forme elle elle avoit été imprimée. M. HEISTER apprend que c'est *in*-4°.

VIII. JEAN-DANIEL SCHLICTING, Docteur en Médécine, & en Chirurgie, Membre de l'Academie Imperiale des Curieux d'Allemagne, & Associé au Commerce Litteraire de Nuremberg.

Syphilidos Mnemosynon criticon, *of vrye en oneenzydige Gedachten over onge makken Door't gebruik der Teel deelen vorspronkelyk.*

Te Amsterdam, *By Jacobus* van Heun, *en Alexander* Kemmer, 1741. *in*-8°.

C'est-à-dire, *Mémoire critique sur la Maladie Vénérienne*, ou *Pensées libres & non partiales sur le mauvais usage des Parties de la Génération, soit de l'homme, soit de la femme.*

A Amsterdam, *Chez Jac-*

ques van Heun *& Alexandre* Kemmer. 1741. *in-8°.*

M. SCHLICTING a dédié cet Ouvrage à M. ANDRÉ-ELIE BUCHNER, Professeur de Chimie dans l'Université d'Erford; à M. JACQUES-BENIGNE WINSLOW, de l'Academie Royale des Sciences, Docteur-Regent de la Faculté de Médécine de Paris, & à M. JEAN-THÉODORE ELLER, Conseiller Aulique & Médécin du Roi de Prusse; Il m'a fait l'honneur de m'associer à ces Messieurs, & c'est une faveur dont je suis infiniment flatté.

TROISIEME ADDITION.

Divers Ecrits publiés à l'occaſion de la ſeconde Edition du Traité De Morbis Venereis.

SI M. DIBON étoit ſincerement perſuadé de l'excellence de ſon Remède ſecret contre les Maladies Vénériennes, il a bien raiſon de ſe plaindre du mauvais office, que quelque faux ami lui a rendu, en l'avertiſſant qu'on condamnoit ce Remède dans la ſeconde Edition du Traité *De Morbis Venereis*, & qu'on le mettoit bien au-deſſous des Frictions Mercurielles. C'étoit lui ôter une douce illuſion, qui le flattoit, & ce qui l'intéreſſoit peut-être encore plus, c'étoit lui donner une juſte inquiétude de voir diſſiper l'illuſion de ceux qui pouvoient être infatués de l'utilité de ſon Remède.

Dans ces circonſtances, je ne ſuis point ſurpris que M. DIBON ait fait tous ſes efforts pour tâcher de prévenir le décri de ſon Remède, & j'avoue que je dévois m'attendre à la

Réponſe qu'il a publiée contre ma déciſion. J'ai d'abord ſoupçonné en la liſant, que du moins pour cette fois cet Ecrit étoit de lui, l'Ouvrage me paroiſſoit digne de ſa plume; mais des gens qui ſe croient au fait, m'ont aſſuré qu'il l'avoit acheté, comme tous ſes autres Ouvrages. Si cela eſt, il faut convenir qu'il a été aſſez mal ſervi; mais peut-être auſſi s'eſt-il trop attaché au bon marché.

De quelque main que cet Ouvrage vienne, il fait partie d'un Livre, qui a été publié ſous le titre de *Suite de la Deſcription des Maladies Vénériennes, &c. avec une Réponſe à la Critique de M. Aſtruc*, & qui a été imprimé à Paris en 1741. avec Privilège & Approbation. J'aurois des anecdotes aſſez curieux ſur les reſſorts qu'on a fait jouer, & ſur les intrigues qu'on a employées pour obtenir cette Approbation & ce Privilège, mais je crois devoir ſupprimer ce detail.

Tout ſembloit me diſpenſer de répondre à cet Ecrit. Il ne contenoit point de difficultés, qui méritaſſent d'être éclaircies, & il contenoit beaucoup d'injures, qui méritoient d'être

mépriſées. Mais on y parloit d'un ton ſi haut & ſi hardi ſur l'excellence du Remède ſecret de M. DIBON, que je craignis qu'on n'en impoſât au Public, dont je connois la crédulité, & ce fut le ſeul déſir de le précautionner contre la ſéduction, qui m'obligea de publier la Lettre ſuivante, que j'ai cru devoir ajoûter à cette nouvelle Edition Françoiſe de mon Traité.

*LETTRE de M.... Docteur en Médecine, à M. d'*ARNOUVAL, *Médecin à Clermont.*

Sur un Livre de M. DIBON, intitulé, *Suite de la Deſcription des Maladies Vénériennes, &c. avec une Réponſe à la Critique de M. Aſtruc.*

Où l'on répond aux plaintes de M. DIBON, & où l'on fait voir que ſon Remède eſt toujours inſuffiſant dans le traitement des Maladies Vénériennes, & ſouvent dangereux.

J'AI relu, parce que vous l'avez voulu, Monſieur, l'Ecrit de M. DIBON contre le Traité de M. As-

TRUC, *De Morbis Venereis*, & cette ſeconde lecture n'a fait que me confirmer dans l'opinion que M. DIBON a été mal conſeillé de le publier, & que dès qu'il ne pouvoit pas renverſer le jugement que M. ASTRUC a porté ſur ſon Remède, c'étoit une imprudence de s'en plaindre. Il me paroît, Monſieur, que vous commencez à le ſentir, mais je crois que vous en ſerez pleinement convaincu, ſi vous voulez bien me donner un peu d'attention.

M. ASTRUC s'étoit engagé de faire connoître dans ſon Ouvrage tous les Livres écrits ſur les Maladies Vénériennes, & toutes les manières de traiter ces Maladies. Le Public a paru lui ſçavoir gré du détail où il eſt entré ſur ces deux articles. Suivant ce plan, il a fallu qu'il parlât en ſon rang d'un Livre que M. DIBON avoit autrefois donné au Public ſous ſon nom; & ce qui étoit encore plus important, qu'il jugeât de la valeur d'un ſecret, qui faiſoit l'objet de ce Livre, & qui y étoit vanté, comme un ſpécifique pour ces maux. Le nom ſeul de Remède ſecret annonce la charlatanerie, & par-là M. ASTRUC

ſe trouvoit diſpenſé de toute ſorte d'égards; car il fait profeſſion de n'en point avoir pour les Charlatans, qui ſont, comme vous le ſçavez, Monſieur, l'opprobre de notre Profeſſion. Il n'a pas cépendant laiſſé de porter un jugement très-moderé de ce Remède: Après avoir établi que ce n'étoit qu'un Précipité blanc de Mercure, aiguiſé d'un peu d'Algaroth, dont on donnoit une priſe tous les matins pendant pluſieurs jours, & dont on ſoutenoit l'action par quelques verres d'une tiſanne ſudorifique & purgative, il s'eſt contenté de conclure que cette pratique ne pouvoit jamais avoir la même ſureté, ni la même efficacité, que les Frictions Mercurielles : *Legitimæ Inunctionum mercurialium adminiſtrationi longo concedere intervallo.*

En jugeant ainſi, M. ASTRUC n'a fait que ſuivre les principes établis dans ſon Ouvrage. D'un côté, il avoit prouvé en pluſieurs endroits, & ſur-tout au *Chap.* 12. *du Livre* II. que les préparations mercurielles, qu'on fait prendre par la bouche, dérangent & bouléverſent l'eſtomac, & altérent les entrailles; qu'elles paſ-

ſent dans le ſang difficilement & en petite quantité ; que le peu qui y paſſe, n'agit que foiblement, ne peut jamais pénétrer juſqu'aux derniers recoins des vaiſſeaux capillaires ſoit ſanguins, ſoit limphatiques, ne ſçauroit par conſéquent y détruire le Virus, qui s'y cache ; & qu'ainſi l'uſage de ces préparations fatigue, abbat, détruit plus les malades, que celui des Frictions, dérange davantage l'eſtomac, & guérit moins ſurement & moins radicalement la Maladie Vénérienne, ſuppoſé même qu'il la guériſſe jamais.

Il eſt évident de l'autre côté, que cette condamnation prononcée contre les préparations mercurielles tomboit à plomb ſur le Remède de M. DIBON, qui, comme on l'a dit, n'eſt qu'une préparation mercurielle, & une préparation mercurielle plus âcre encore, & plus corroſive que celles dont on ſe ſert ordinairement, & par-là plus dangereuſe.

Je ne m'aviſe pas, Monſieur, de vous prouver la vérité de tous ces faits. Je ne pourrois que vous repeter ce que M. ASTRUC a dit. Mais ces faits une fois ſolidement établis,

comme ils le ſont dans ſon Livre, il ne reſtoit qu'à conclure que l'uſage du Remède de M. DIBON ne pouvoit jamais être préferé, ni même comparé à l'adminiſtration des Frictions: Et c'eſt-là juſtement ce que M. ASTRUC a conclu; *Legitimæ Inunctionum mercurialum adminiſtrationi longo concedere intervallo.*

M. DIBON n'attaque aucun des faits établis par M. ASTRUC; & comment les attaqueroit-il? Pourquoi donc ſe plaindre publiquement d'une conſéquence qui ſuit néceſſairement des principes, & dont la vérité eſt évidente. Quel fruit a-t-il pu eſperer de plaintes vaines, & n'eut-il pas mieux valu les ſupprimer.

Vous me direz peut-être, Monſieur, que cela prouve tout au plus que les plaintes de M. DIBON ſont inutiles. Eh n'y eut-il que cela, ne ſeroit-ce pas une imprudence de ſe plaindre en vain. N'en ſeroit-ce pas une autre encore, d'avoir donné lieu par ſes plaintes de ſe faire répéter en François des vérités déſagréables, qui étoient deſtinées à demeurer enſevelies dans un gros Livre, écrit en Latin, & par-là peu à la portée du commun des lecteurs.

Mais il y a plus, Monſieur. La conduite de M. DIBON l'a expoſé à une troiſième imprudence d'une plus grande conſéquence pour lui. Voici en quoi elle conſiſte : M. ASTRUC n'avoit rien dit des mauvais ſuccès du Remède de M. DIBON. Les ignoroit-il, ou a-t-il voulu les taire ? C'eſt ce que je ne ſçai pas : je ſçai ſeulement que ſon ſilence ſur cet article étoit une reſſource pour M. Dibon, parce qu'il lui laiſſoit l'avantage de pouvoir ſe retrancher ſur l'expérience, qui ſembloit ne lui être point conteſtée. Mais cette reſſource, ſes plaintes indiſcretes vont la lui faire perdre. Je puis aſſûrer, & je croi le devoir pour l'intérêt de la vérité, que les obſervations condamnent l'uſage du Remède de ce Chirurgien, bien autrement que M. ASTRUC ne l'a condamné.

J'ai vu cinq perſonnes traitées par M. DIBON, & traitées par ſon Remède. Je ne les nommerai pas, mais je compte que M. DIBON m'entendra. De ces cinq perſonnes, une eſt morte d'une diarrhée dyſenterique, que l'âcreté du Remède lui avoit cauſée, & qui a fini par la gangreine

gangreine des entrailles. Trois ont été obligés de paſſer par les Frictions, qui les ont guéris, mais non pas ſans peine ; car l'expérience fait voir que le mal, qui a été mal attaqué, & attaqué ſans ſuccès, en devient plus difficile à emporter. Pour le cinquième, il n'a pas encore pris ſon parti, mais il peut le prendre quand il voudra, & il fera bien de le prendre au-plutôt, car je lui ai vu croître des Exoſtoſes nouvelles, dans le tems même qu'il uſoit du Remède de M. DIBON.

Qu'on juge maintenant la queſtion : on le peut avec pleine connoiſſance de cauſe. Le Remède de M. DIBON, eſt un Remède ſecret, dont il cache la compoſition pour ſon profit ; un Remède qui n'a d'autre ſuffrage que le ſien, & Dieu ſçait combien ce ſuffrage eſt intéreſſé ; un Remède enfin preſque toujours inſuffiſant & ſouvent même dangereux. A ces titres perſonne peut-il croire qu'il mérite d'être préféré à l'adminiſtration des Frictions mercurielles, pratiquée par tous ceux qui traitent ces maux avec méthode ; autoriſée par tous les Maîtres de l'Art ; dont les ſuccès ſont certains ; que tout le monde approuve,

& qu'on approuve ſans autre intérêt que celui de la vérité.

Sur un pareil paralièle M. DIBON peut-il à votre avis, Monſieur, ſe flatter d'accréditer jamais ſon Remède, ou plutôt n'a-t-il pas tout ſujet de craindre de ne plus trouver ni des Malades aſſez crédules & aſſez imprudens pour vouloir le prendre, ni des Chirurgiens aſſez ignorans ou aſſez téméraires pour oſer le conſeiller.

Je vois, Monſieur, ce que vous voulez me dire : Vous m'allez oppoſer les certificats honorables, que M. DIBON produit en ſa faveur. Mais que c'eſt une foible reſſource ! Je n'ai pas le tems de faire ici l'analyſe de ces certificats, & je n'ai nul beſoin de la faire. Les réflexions ſuivantes ſuffiſent pour détruire tout l'avantage, que M. DIBON prétend en tirer.

1°. Il ne ſuffit pas de rapporter quelques certificats favorables : Il faudroit pour juger la queſtion, que M. DIBON remît en même tems la liſte des mauvais ſuccès de ſon Remède, pour pouvoir la comparer ; & je ſuis ſûr qu'alors les certificats qu'il produit ne ſeroient plus qu'un infiniment petit.

2°. A n'éxaminer même que ce que M. DIBON trouve à propos de nous communiquer, ne ſçait-on pas comment les certificats ſe donnent, & ne connoît-on pas le peu de fond qu'il y a à faire ſur des pareilles atteſtations? Tantôt on les obtient de la prévention ou de la complaiſance: tantôt on les arrache à force de ſollicitations ou d'importunités: tantôt on ſe les procure par d'autres voies. Qu'il eſt rare de trouver des gens, qui ne les donnent qu'après un mûr éxamen & avec cette attention ſcrupuleuſe, que la vérité éxige. Je vous paroîtrai peut-être outré, Monſieur, mais j'oſerois preſque m'engager à prouver que deux & deux font cinq, ſi l'on vouloit recevoir en preuve de pareilles pièces.

3°. M. DIBON a intérêt lui-même à ne pas trop inſiſter ſur le témoignage des certificats, car s'il veut nous obliger à croire ceux qu'il produit en ſa faveur, il ſera forcé de croire à ſon tour ceux que M. POINTET a rapportés contre lui, qui ſont plus nombreux que les ſiens, & donnés par des perſonnes plus qualifiées, par des Princes, des Brigadiers des Armées

du Roi, des premiers Médecins, des Médecins de la Faculté, des premiers Chirurgiens, &c. Nous ſerons donc fondés à croire ſur la foi de ces certificats, que M. DIBON tient ſon Remède d'un Laquais de M. l'Abbé FAYOL; que ſon Remède cauſe des vomiſſemens & des dévoiemens mortels; que l'uſage de ce Remède a tué en 1720. la femme d'un nommé DAUTREMONT; que le mari auroit eu le même ſort, s'il n'avoit pas eu la prudence de ſe tirer d'entre ſes mains; que ce même DAUTREMONT & bien d'autres Malades, qu'il avoit manqués, ont été parfaitement guéris par M. POINTET, à qui ils avoient eu recours; & quantité d'autres faits pareils, dont j'ai peine à croire que M. DIBON veuille convenir.

4°. M. DIBON dira ſans doute que les certificats de M. POINTET ſont faux, ou donnés ſans éxamen, & qu'ils ne méritent aucune croyance; & peut-être aura-t-il raiſon de le dire. Mais M. POINTET en a dit autant des ſiens, peut-être avec le même fondement, du moins avec la même plauſibilité. Comment décider entre eux? Ira-t-on diſcuter le mérite & la pro-

bité des témoins, la ſolidité ou l'authenticité des témoignages, le nombre ou la qualité des faits atteſtés? &c. Vraiment non. Ce ſeroit bien de la peine mal placée. On fera mieux, on rejettera les certificats des uns & des autres, & on ne croira rien de ce qu'on n'établit que par de pareils moyens, qui ne font plus impreſſion que ſur le peuple, & qui n'en font même guère.

A la place de ces ſortes d'atteſtations toûjours ſuſpectes, je veux indiquer à M. DIBON un moyen de juſtifier ſon Remède aux yeux des gens ſenſés, & je ſouhaite qu'il en profite. C'eſt de demander d'en faire des épreuves publiques en préſence de Commiſſaires de la Faculté, comme a fait le Fumigateur pour ſes fumigations. Je regarde cette démarche comme la pierre de touche des nouveaux Remèdes. Si M. DIBON réuſſit, je puis l'aſſurer qu'il n'y aura pas de Médécin plus ardent que moi à prôner ſon ſecret: Je m'engagerois même à lui promettre le ſuffrage de M. ASTRUC, malgré ſa prévention contre les Remèdes ſecrets. Mais auſſi, ſi M. DIBON ſuccombe, ou ce

qui reviendroit au même, s'il réfuſe de faire ces épreuves, je me flatte qu'il ſe rendra juſtice lui-même, & que le Public ne ſera plus expoſé au danger de prendre ſon Remède, ni les Médécins chargés du ſoin de le condamner. Voilà, Monſieur, un fâcheux défilé pour ce Chirurgien, & je crains bien que ce ne ſoient pour lui les *Fourches Caudines.*

J'ai ſatisfait aux plaintes de M. DIBON contre le jugement que M. ASTRUC a porté de ſon Remède. Vous n'attendez pas, Monſieur, que j'éxamine avec le même ſoin le reſte de ſon Livre, & vous n'éxigez pas de moi une tâche auſſi pénible qu'elle ſeroit inutile. Tout ce que je puis faire c'eſt d'ajoûter encore quelques réfléxions, qui me paroiſſent importantes.

I. M. DIBON, *pag.* 207. 208. ſe vante d'avoir un certificat de M. POINTET, par lequel M. POINTET a révoqué tout ce qu'il avoit avancé contre lui; & il ſe plaint de M. ASTRUC de ce qu'il n'en a pas fait mention. Mais M. DIBON ſe fait illuſion, ou cherche à la faire aux autres. J'ai ſous les yeux ce certificat de M. POIN-

TET, tel que M. DIBON l'a inſeré dans un de ſes Livres. M. POINTET n'y révoque point comme faux, ce qui avoit bleſſé M. DIBON, il promet ſeulement de l'ôter de ſon Livre; & il ne fait cette promeſſe, que parce que M. DIBON venoit de lui déclarer par une autre certificat qu'il étoit faux qu'il eut jamais parlé de lui. C'étoit entre ces Meſſieurs une eſpèce de contrat réciproque, *Taceo, ut taceas.*

II. C'eſt avec auſſi peu de fondement, que M. DIBON ſe glorifie *au même endroit* de la révocation du certificat que DAUTREMONT avoit donné à M. POINTET, & où il diſoit qu'ils avoient été entre les mains de M. DIBON, ſa femme & lui; que l'uſage de ſon Remède les avoit mis tous les deux en un état affreux; que ſa femme en étoit enfin morte dans des ſouffrances horribles, & que pour lui il n'avoit évité le même ſort, qu'en quittant M. DIBON, pour ſe mettre entre les mains de M. POINTET, qui l'avoit guéri. Rien n'eſt mieux circonſtancié que ce certificat, & l'on y aſſûre que la plûpart des faits, qui y ſont atteſtés, ſont connus de MM. BARRA & DANSANS,

Chirurgiens. Il eſt vrai que Dautremont déclare qu'il ne *ſçait pas ſigner*, & qu'il ſe contente *de faire ſa marque* au bas du certificat, mais il la fait en préſence d'un témoin.

Que répondre à des faits auſſi accablans & auſſi bien articulés ? Tout autre y auroit été bien embarraſſé, mais M. DIBON eſt fertile en expédiens. Il fit préſenter ce Dautremont devant M. TOURTON, Commiſſaire du Châtelet, & là il lui fit dire qu'il étoit venu à ſa connoiſſance que M. POINTET *produiſoit un certificat de lui ſigné*; mais qu'il n'étoit pas vrai *qu'il eut ſigné ce certificat*, attendu qu'il *ne ſçavoit ni lire ni écrire*, & qu'ainſi il proteſtoit *de la nullité de ce certificat*.

La plaiſante retractation ! Il ne falloit pas faire dire à Dautremont, qu'il ne ſçavoit ni lire, ni écrire ; le certificat produit par M. POINTET en faiſoit foi. Il ne falloit pas non-plus lui faire dire qu'il étoit faux qu'il eut ſigné ce certificat ; le certificat même juſtifioit qu'il n'avoit fait qu'y mettre ſa marque. Mais il falloit lui faire dire que les faits rapportés dans ce certificat étoient faux, controuvés, calomnieux ; & c'eſt préciſement ce

qu'on ne lui fait pas dire. Cette retractation eſt donc à proprement parler, une confirmation de tout ce qu'on trouve dans le premier certificat : du moins eſt-il bien certain que tant que M. DIBON n'apportera rien de plus fort, il ne ſera pas en droit de prétendre que Dautremont ait révoqué ſon certificat.

III. Pour prouver l'efficacité de ſon Remède dans le traitement des Maladies Vénériences, M. DIBON raconte avec confiance vingt & deux *Cures*, qu'il dit qu'il a faites avec ce Remède. Qui ne croiroit que cela va être déciſif pour ſa cauſe. Cependant de ces vingt & deux *Cures*, il y en a *cinq*, où la Vérole étoit fort équivoque, & *douze*, où de l'aveu de M. DIBON, il n'y avoit aucun ſoupçon de Vérole. Ce ſont là apparamment les cas, où le Remède de M. DIBON a des ſuccès ſi heureux.

IV. Ne diſſimulons pourtant rien. M. DIBON trouve dequoi ſe dédommager d'ailleurs par les guériſons de beaucoup d'autres maladies, qu'il a faites avec ſon Remède. Il nous aſſûre qu'il s'en eſt ſervi avec ſuccès pour faire rendre deux pierres de la veſſie,

pag. 57; pour guérir un gonflement d'estomac, plus dur que le fer, accompagné de plusieurs obstructions dans le bas ventre, & qui avoit resisté à tous les Remèdes des Médécins de la Cour, *pag.* 40; pour résoudre un Squirrhe de l'hypochondre gauche, & guérir une hydropisie du bas ventre, que M. CHIRAC avoit été obligé d'abandonner, *pag.* 366; pour fondre des glandes squirrheuses du sein dans une femme, *pag.* 51; pour guérir de vieux ulcères à la jambe, causés par des bottes trop dures, *pag.* 21. O l'admirable, ô le divin Remède! Mais aussi que ne devoit-on pas attendre d'un Mercure que M. DIBON prépare avec tant d'art, & qu'il sçait *rendre cryſtallin & diaphane, ſans lui faire perdre ſa fluidité*, pag. 261.

V. C'est-là une grande preuve du rare talent de M. DIBON dans la Chimie; mais une preuve plus grande, c'est qu'il entend à merveille le langage obscur de DAVID de PLANISCAMPI, dont il fait son Auteur favori. Il le cite avec complaisance, il fait plus, il le commente. Cet endroit de son Livre est curieux, & il mériteroit bien de vous être commu-

niqué, mais il eſt trop long. Liſez-le vous-même, Monſieur, aux *pag.* 280. 281. 282. 283. vous admirerez la profonde pénétration de M. DIBON dans les myſtères de la Chimie la plus ſublime & la plus abſtruſe, & vous conviendrez qu'on ne ſçauroit lui refuſer le titre d'*Adepte*.

VI. Comme les Adeptes aiment les ténèbres, M. DIBON trouve fort mauvais, *page* 254. que M. ASTRUC conte parmi les Charlatans, ceux qui prônent des Remèdes particuliers, dont ils ne découvrent pas la compoſition. Il ſera donc bien en colère contre moi, car je vous avoue, Monſieur, que je penſe comme M. ASTRUC, & que je rencheris même ſur lui, en ce que je croi qu'on doit ajoûter au catalogue des Charlatans, tous ceux qui publient des Livres, qui ne contiennent que des obſervations ou des certificats en leur honneur.

VII. Je finis, Monſieur, par une réfléxion qui mérite beaucoup d'attention. M. DIBON propoſe pour les Fleurs-Blanches, *pag.* 307. 309. deux remèdes pour l'intérieur, compoſés tous deux de Sublimé corroſif; la doſe du premier en contient *quatre*

grains ; celle du ſecond un *grain & demi*, & près d'un grain de Précipité rouge. D'ailleurs M. DIBON loue & approuve le ſentiment *d'un Sçavant, que la Phyſique & l'Anatomie ont rendu célèbre*, & qui a *ſouvent traité des malades ſous les yeux du fameux M. Chirac*, & il en rapporte une Lettre, où l'on ſoûtient, *pag.* 274. que *le Sublimé corroſif pris intérieurement eſt un ſpécifique pour les écrouelles ;* & où l'on conſeille *dans les écoulemens virulens de faire des injections, ſoit dans le Vagin, ſoit dans la Verge avec le* (*a*) Lac Mercurii *de la Pharmacopée de Baltus* (Bate), qu'il veut qu'on prépare en faiſant fondre un gros de Sublimé corroſif dans quatre onces de liqueur. Vous ſentez ſans doute, Monſieur, tout le danger de ces pernicieux remèdes, & vous êtes ſurpris qu'on permette de les propoſer, ſur-tout dans un Livre écrit en François, & par-là deſtiné à paſſer entre les mains de beaucoup d'ignorans. Cet éxemple peut faire

(*a*) Ce Lait de Mercure n'eſt propoſé dans la Pharmacopée de BATE, que comme un Eſcharotique, qu'il ne faut employer qu'extérieurement & avec beaucoup de circonſpection.

juger de quelle importance il eſt pour le bien public, de confier l'approbation des Livres de Médecine à des gens bien au fait de la nature & de la qualité des remèdes, & inſtruits du ſuccès qu'on en peut eſpérer, ou qu'on en doit craindre.

Je ſuis, Monſieur, &c.

Ma Lettre ne fut pas plutôt publiée, que l'A. D. F. s'en ſaiſit pour en faire l'extrait. C'eſt le Chryſologue du ſiècle, toute ſcience reſſortit à ſon tribunal. On trouve dans l'extrait qu'il en fit cette équité & cette impartialité, dont il ne s'eſt jamais écarté, depuis qu'il a commencé ſon eſpèce de Journal. Je vai rapporter cet Extrait en entier, & je me contenterai d'y ajoûter à la marge quelques réfléxions, qui m'ont paru néceſſaires.

Extrait pris des *Observations sur les Ecrits modernes*, Feuille CCCXCVIII. *p.* 183.

Réflexions sur cet Extrait.

MR. DIBON, Chirurgien, n'ayant pas été traité fort civilement, non plus que M. SIGOGNE, dans le livre de M. ASTRUC, *De Morbis Venereis*, le premier, comme je vous l'ai dit dans une de mes Lettres précédentes, a jugé à propos de mettre sa cause entre les mains d'un homme *d'esprit*, qui l'a *ingénieusement* défendue, dans un écrit *des plus agréables* contre M. ASTRUC, qu'il ne ménage pas plus que ce Médecin n'avoit ménagé M. DIBON. Voici une

ON avoue donc que M. DIBON a acheté cet Ouvrage, de même que les autres, qu'il a publiés sous son nom. Si cela continue, la dépense, où l'engagera la défense de son Remède, excédera la recepte que ce Remède lui procurera.

Voilà de grands éloges pour une réponse dont le Public a porté un jugement bien différent. On seroit tenté de croire que l'A. D. F. seroit cet *homme d'esprit, entre les mains de qui M. Dibon a mis sa cause, & qui l'a si inge-*

réplique à cet écrit, imprimée avec permiſſion, ſous le titte de *Lettre d'un Docteur en Médecine à M. d'*ARNOUVAL, *Médecin à Clermont.* On néglige dans cette Lettre de relever la plûpart des argumens & tous les bons mots du Défenſeur du Sieur DIBON, & l'on a eu ſes raiſons d'en uſer ainſi. On ſe contente de vouloir lui prouver, que ſon Remède, dans le traitement des Maladies Vénériennes, eſt toujours inſuffiſant & ſouvent dangéreux.

On répond ici ſur le ton le plus grave. Voici, par éxemple, comment on juſtifie le nom de Charlatan don-

nieuſement défendue dans un Ecrit des plus agréables & plein de bons mots, car l'A. D. F. ne loue guère que ce qu'il fait, ſi l'on ne ſavoit pas que cette Pièce ſi louée eſt de la façon de M. l'Abbé de la P.... Bachelier de Sorbonne. qui a trouvé à-propos de conſacrer ſes veilles à cet honnête travail.

né à M. DIBON.

« Le nom ſeul de » *Remède ſecret* annonce la charlatanerie, *dit-on*, » & par-là M. ASTRUC ſe trouvoit » *diſpenſé de toute* » *ſorte d'égards* : car » il fait profeſſion » de n'en point avoir pour les » *Charlatans*, qui » ſont l'opprobre » de notre profeſſion. » Ainſi dès que quelqu'un a malheureuſement quelque *Remède ſecret*, quelque ſpécifique inconnu aux Médecins, dès-lors c'eſt un *Charlatan*, & on eſt *diſpenſé de de toute ſorte d'égards* envers lui.

Tous les Diſtributeurs de Remèdes ſecrets, qui inondent Paris, ſont des vrais Charlatans, qui débitent des Remedes inſuffiſans ou dangereux, qui ne cherchent qu'à trouver des dupes, & qui ſavent en trouver à proportion de leur hablerie, gens ſans étude, ſans lettres, ſans ſçavoir, accablés de mauvaiſes affaires, ſouvent mal famés ou ſujets à changer ſouvent d'état & d'habit, qui payent des gens deſtinés à les prôner, qui ſe font louer à prix d'argent dans les Gazettes, qui achettent des Ouvrages qu'ils font imprimer en leur nom, & dont ils font renouveller les Affiches tous les ſix mois. Quoi! La morale de l'A. D. F. toute rigide qu'elle puiſſe être, interdi-

C'eſt donc avoir encouru une eſpèce d'excommunication de la part de la Faculté, que d'avoir fait *ſecrettement* quelque nouvelle découverte dans la Matière Médicale, ou dans la maniére de l'appliquer.

Les Remèdes de l'*Ipekakuanha* & du *Kermès*, celui du *Stibium* préparé, les *Gouttes* du Général la MOTTE, l'eau de *Garus*, *&c.* ont donc été d'abord des *Remèdes de Charra-t-telle* le droit de demaſquer de pareilles gens, qui trompent le Public, qui dèshonorent la Médecine, & qui inſultent les Médecins ?

Je condamne les Remèdes ſecrets des Charlatans de Paris, & en particulier celui de M. DIBON, parce que je ſçai que ces Remèdes ſont mauvais : Et l'A. D. F. m'attribue de condamner tous les Remèdes nouveaux, *toutes les nouvelles découvertes dans la Matière Médicale.* C'eſt-là le Sophiſme qu'on appelle *Ignoratio Elenchi.*

C'eſt mal connoître l'origine des Remèdes, que de s'imaginer que ceux dont on parle ici, *n'ont pas été révelés à la Faculté & ſoumis à ſon éxamen.* On tient l'Hipecacuanha des Sauvages du Bréſil, & c'eſt GUIL-

latan, dignes du dernier mépris, parce qu'ils n'avoient pas été révélés à la Faculté & soumis à son éxamen ; & ceux qui en étoient ou les auteurs ou les possesseurs, ont été des gens pour lesquels on étoit *dispensé d'avoir des égards*. La morale admettra-t-elle une pareille maxime ? La raison & l'équité sont un peu rebelles à cet aphorisme.

Comme M. DIBON, outre la pension glorieuse dont Sa Majesté l'a gratifié, est heureusement fortifié de plusieurs Certificats, qui attestent la prompte & commode efficacité & les admirables succ-

LAUME PISON, Docteur en Médécine, qui a le premier instruit de ses vertus dans son Histoire Naturelle du Brésil. Nous avons obligation à des Médecins *du Remède du Stibium préparé*, ou pour parler François, des préparations d'Antimoine dont nous nous servons, & bien vaut qu'elles aient passé par leurs mains. L'*Eau*, ou plutôt l'Elixir de GARUS, n'est pas un Remède nouveau, ce n'est que l'Elixir des Proprietés distillé, comme cet Elixir n'est qu'une Teinture des Pilules pestilentielles de RUFUS, Médecin Grec. Le Kermés minéral est une espèce de Soufre doré d'Antimoine, & tel qu'il est, il avoit été préparé & décrit par J. R. GLAUBER, & plus clairement encore par M. LEME-

cès de ſon Remède *ſecret*. L'Auteur de la Lettre prétend qu'on doit rejetter tous ces Certificats comme ſuſpects, & qu'il ne faut rien croire de tout ce qui eſt établi par de pareils moyens, qui ne font plus, dit-il, impreſſion que ſur le peuple. Mais n'eſt-ce pas là donner trop d'atteinte à l'autorité de la foi humaine? On ſçait bien que des certificats peuvent être faux, & qu'il n'y en a que trop ſouvent de cette eſpèce. Mais quand il ſont donnés par des perſonnes éclairées & de probité, quand par rapport au même objet, ils ſont en

RY, le pere, Docteur en Médecine, qui en avoit éprouvé & indiqué les vertus. Pour les Gouttes du Général la MOTTE, tant vantées par l'A. D. F. c'eſt une eſpèce d'Eau forte déguiſée, dont l'effet le plus certain eſt de rendre l'agonie des malades plus douloureuſe & plus laborieuſe, depuis qu'elles ſont à la mode.

Que ſert d'éxaminer la fin que l'on doit avoir pour les Certificats que les Charlatans produiſent. Aſſurement elle doit être très-petite. Mais fut-elle

grand nombre, & donnés par des gens de toute ſorte de pays, d'états & de conditions, il me ſemble que les certificats de ce genre ne ſont pas ſi mépriſables. La propoſition de l'Auteur de la Lettre eſt donc trop abſolue. Comment a-t-on connu la vertu du *Kermès*, de l'*Ipekakuanha*, des *Gouttes* du Général la Motte ? N'eſt-ce pas ſur le rapport des perſonnes guéries, ou ſoulagées par ces Remèdes *ſecrets*, ou de celles qui ont été témoins de leurs effets ſalutaires. C'eſt leur témoignage qui a fait la réputation de ces Remèdes, aujourd'hui encore plus grande ; M. DIBON n'en ſçauroit tirer aucun avantage en faveur de ſon Remède, parce que l'inutilité & l'inſuffiſance de ce Remède pour la guériſon de la Maladie Vénérienne ſont connus par des faits certains, indubitables & ſuperieurs à tous les Certificats.

Différentes conjonctures, & ſouvent la mode ou le caprice mettent en vogue de nouveaux Remèdes. Les Médécins ſont les premiers à en faire l'épreuve, quand la nature de ces Remèdes eſt connue, & qu'on n'en craint

d'hui si célèbres. Les Médecins, pour la plûpart, les ont d'abord mépriſés, ou même décriés; ils ont mille fois traité de *Charlatans* ceux qui les diſtribuoient; ils ont rejetté tous les témoignages en leur faveur, quoiqu'ils fiſſent *impreſſion ſur le peuple*. A la fin, vaincus par la foule des témoignages conſtans, ils ſe ſont rendus, & ont adopté ce qu'ils avoient ſi long-tems condamné ou mépriſé.

Il eſt vrai que le ſoulagement ou même la guériſon qui ſuit l'adminiſtration d'un Remède, n'eſt pas toujours une preuve aucun mauvais effet; mais quand l'uſage en eſt imprudent, témeraire, dangereux, on les laiſſe éprouver aux Charlatans, qui ne s'arrêtent pas pour ſi peu de choſe. S'il arrive par hazard que quelqu'un de ces Remèdes ſuſpects réuſſiſſe, ce qui eſt bien rare, les Médecins ne manquent pas d'en profiter & de ſe l'approprier, & en ſe l'appropriant ils en aſſûrent & en perfectionent l'uſage. C'eſt ainſi que nous pouvons tenir des Charlatans un ou deux Remèdes utiles, entre des milliers de Remèdes dangereux, que nous avons proſcrits, mais que nous n'avons réuſſi à proſcrire, qu'après avoir eu la douleur de voir périr par leur uſage un grand nombre de concitoyens. L'équi-

que ce Remède ait produit cette guérison ou ce soulagement. Une chose peut se trouver à la suite d'une autre, sans en être l'effet. *Hoc post hoc, ergo propter hoc :* mauvais raisonnement. Cependant lorsque *hoc* se trouve ou toujours ou fréquemment *post hoc*, le raisonnement est juste. C'est ce que M. DIBON prétend sans doute, par rapport à sa façon de guérir les Maux Vénériens. Je n'ai point examiné les témoignages qu'il cite en sa faveur, ni la manière dont son Remède opère. Ce sont des questions de fait, que je laisse à discuter table A. D. F. trouvera-t-il dans cette conduite quelque chose à reprocher à la Faculté ?

Il faudroit donc que les distributeurs des Remèdes secrets donnassent un état vrai des cas où leurs Remèdes n'ont point eu d'effet, & de ceux où l'on s'est imaginé d'en avoir ressenti quelque soulagement, pour pouvoir les comparer, & être en état de juger « si *hoc* est toujours « ou frequemment « *post hoc.* » Mais c'est ce qu'ils n'ont garde de faire. Dans quel décri leurs Remèdes ne tomberoient-ils pas, si l'on voyoit au premier coup d'œil

à ceux qu'elles peuvent intéreſſer. Je ne connois M. DIBON, que comme un très-galant homme.

« Je penſe, pourſuit l'Auteur, » comme M. ASTRUC; je renchéris même ſur lui, » en ce que je crois » qu'on doit ajouter au Catalogue » des Charlatans » tous ceux qui publient des livres, » qui ne contiennent que des *obſervations* ou des » *certificats* en leur » honneur. » HIPPOCRATE, le Prince de la Médécine, & dont aucun Médécin n'a jamais approché, doit donc groſſir *le Catalogue des Charlatans*. Car

que pour une ou deux fois qu'on prétend qu'ils ont réuſſi, ils ont manqué ou ont même nui cent & cent fois.

Je regarde comme des Charlatans, *ceux qui publient des Livres, qui ne contiennent que des obſervations ou des certificats en leur honneur*; Et de-là l'A.D.F. conclut que *je dois donc mettre au rang*

ce qu'on admire le plus dans ſes excellens ouvrages, ſont ſes *obſervations* particulières. L'illuſtre BAGLIVI étoit donc un *Charlatan*, lui qui dans l'art de la Médécine n'eſtime que les *obſervations*, qui en a fait d'admirables, & qui a démontré que ce n'eſt que par ce moyen que la Médécine peut ſe perfectionner. La Société des Médécins d'Edimbourg n'eſt donc qu'une Société de *Charlatans*, puiſque chacun d'eux ne ſe propoſe que d'enrichir la Médecine de leurs *obſervations*. C'eſt être furieuſement GALENISTE, que de traiter de *Charlatanerie*

des Charlatans Hippocrate, Baglivi, & les Médecins d'Edimbourg, dont je reſpecte les obſervations, parce qu'elles ſont ſages, inſtructives, & bien éloignées d'avoir le défaut que je blâme avec raiſon. Voilà préciſément le Sophiſme appellé *à dicto ſecundùm quid, ad dictum ſimpliciter.*

toute

toute obſervation particulière.

A l'égard des *Certificats*, qu'un Médécin ou un Chirurgien peuvent citer en leur honneur, n'y a-t-il pas de l'injuſtice à les regarder comme des ſignes de *charlatanerie*? Ne ſont-ce pas les témoignages des hommes, qui font la réputation des Artiſtes & celle des Remèdes. Regardera-t-on toujours comme des impoſtures les atteſtations que des perſonnes guéries ou ſoulagées donnent à celui qui les a traitées avec ſuccès? C'eſt, dit-on, *la reconnoiſſance* qui les accorde. Mais ces perſonnes ſeroient-

Quels ſont les Charlatans, même entre les plus affronteurs, qui aient jamais manqué de certificats, & quels ſont les Charlatans, qui ne ſeront pas approuvés ſi cette voie ſuffit pour l'être? M. COTET n'a-t-il pas des certificats à foiſon pour ſon Eſprit-de-vie, & M. ARNOULT pour ſon Sachet Anti-apoplectique? Le moyen ſûr de juger des Remèdes des Charlatans, c'eſt de les ſoumettre à des épreuves faites devant des yeux éclairés, dans le goût de celles qui nous ont délivré depuis deux ans des Fumigations & du Fumigateur.

J'ai dit qu'on *obtient les certificats de la prévention ou de complaiſance*; *qu'on*

elles *reconnoiſſantes*, ſi elles n'avoient pas éprouvé l'efficacité du Remède, & ſi la cure n'étoit pas réelle?

les arrache à force de ſollicitations & d'importunités ; que ſouvent on ſe les procure par d'autres voies : mais je n'ai pas dit qu'on les doive jamais *à la reconnoiſſance*. L'A. D. F. ne m'attribue ce langage, que pour ſe procurer l'avantage de pouvoir me combattre avec quelque apparence de raiſon.

On envoya en Hollande à peu près dans le même tems un Ecrit contre moi, qu'on n'avoit pas oſé faire paroître à Paris, & M. du SAUZET s'en accommoda pour ſa Bibliothèque Françoiſe, où il trouva à propos de l'inſerer, *Tom. XXXIV. Part. 2. Pag. 326.* Je ſçai quel appas c'eſt pour lui, qu'un Extrait tout fait, qui peut groſſir ſon Journal, mais je doute qu'il trouve grand avantage à adopter de pareils Libelles, & cette conduite ne me paroît propre qu'à faire tomber ſon Journal dans le mépris des honnêtes gens.

Quoiqu'il en ſoit, je croirois mériter les injures, qu'on me dit dans cet Ecrit, ſi je m'aviſois de les réléver : Mais je ne ſçaurois m'empêcher d'éclaircir deux articles, ſur leſquels je vois qu'on inſiſte.

1°. On cherche à me faire un crime des jugemens, que j'ai portés dans le Catalogue des Auteurs, qui ont écrit ſur les Maladies Vénériennes, & on m'accuſe d'avoir mal-traité quelques Médecins, & ce qui choque davantage M. DIBON, quelques Charlatans.

Mais à cet égard ma réponſe ſera courte. Je n'ai pas toujours approuvé tout ce que les Médecins ont dit, & je ne l'ai pas du ; mais quand j'ai été forcé de les condamner en quelque choſe, j'ai eu ſoin toujours de ménager mes expreſſions, parce que j'ai reſpecté en eux la qualité de Collègues, & ce qui faiſoit encore plus d'impreſſion ſur moi, parce que je ſentois que j'avois beſoin moi-même de beaucoup d'indulgence. On m'accuſe de n'avoir pas gardé la même modération ſur le compte de M.

PITCAIRN & de M. DESSAULT, mais je n'ai rien dit de l'un ni de l'autre, qui ne ſoit dans la plus éxacte vérité, & ſi je l'ai dit un peu trop vivement, j'eſpère qu'on voudra bien le pardonner à la juſte ſenſibilité, que je devois avoir du procedé de ces deux Médecins, qui m'avoient offenſé ſans aucune raiſon.

Quant aux Charlatans, j'ai gardé, je l'avoue, moins de menagement à leur égard, mais je ne croi pas avoir beſoin de me juſtifier ni ſur ce que j'en ai dit, ni ſur la manière dont je l'ai dit, parce que le Public me les abandonne : Il ſçait bien que je n'ai de diſpute avec eux que par pur zèle pour ſes intérêts. Mais dans le fond je ne vois pas trop de quel front ces Meſſieurs oſeroient ſe plaindre. Ils ſe donnent la liberté de médire en toute occaſion des Médecins, de gémir ſur leur ignorance, ou de tourner en ridicule leur ſçavoir, de déclamer contre leurs Remèdes & leur pratique, de ſe donner eux-mêmes pour des gens que le Ciel

ſuſcite pour réparer leurs fautes & guérir par des Remèdes ſurs, faciles, prompts, dont il n'y a qu'eux qui ſoient poſſeſſeurs, les Malades que les Médecins ne font qu'amuſer par des ordonnances futiles. Je ſçai que de pareils diſcours ne méritent pas d'être rélevés par les Médecins, & il faut auſſi leur rendre la juſtice qu'ils ne les rélevent pas; mais de quel droit voudroit-on leur impoſer la néceſſité d'avoir encore des égards pour de pareilles gens, & pourquoi leur ſeroit-il défendu de les demaſquer quand l'occaſion s'en préſente; de faire connoître ce qu'ils ſont, ce qu'ils ſçavent, ce qu'ils font, ou ce qu'ils ont fait; d'avertir le Public de l'inutilité ou du danger des Remèdes qu'ils débitent; & de le précautionner contre les artifices, qu'ils ont accoutumé d'employer.

2°. On affecte de rélever quelques termes, que j'ai employés dans l'article d'un Chirurgien, appellé *Pointet*, & l'on prétend qu'en lui donnant l'épithète de *filius terræ, nemini notus*, j'ai voulu parler de ſa

naiſſance, & dire qu'il étoit un *homme de rien.*

J'avoue qu'il ſeroit aſſez ſingulier, que je me fuſſe aviſé d'aller diſtinguer ce Chirurgien pour inſulter à ſon origine; mais il eſt encore plus ſingulier qu'on ſe ſoit imaginé de me faire un pareil reproche. Je ſoupçonnois déja le défenſeur de M. DIBON de n'entendre pas trop bien le Latin, mais le ſens qu'il donne aux mots dont il s'agit, acheve de m'en convaincre. Qu'il apprenne donc que l'épithète (*a*) de *filius terræ*, *nemini notus*, que j'ai donnée à M. POINTET, eſt copiée ſur une expreſſion parallèle des Lettres à ATTICUS, où CICERON dit à ſon ami, *filio terræ*, *neſcio cui*, *epiſtolam de tantis rebus*

(*a*) Comme il n'y a que les perſonnes de baſſe naiſſance, qui ſoient ſi fort inconnues, delà vient, qu'on a quelquefois entendu par *filius terræ*, un homme de baſſe extraction; mais il ne ſçauroit y avoir d'équivoque, quand après ces mots l'on ajoûte *neſcio quis*, comme a fait CICERON, ou *nemini notus*, comme j'ai fait, parce que cela détermine le ſens.

committere non audebam. Assurément CICERON ne songeoit pas à réprocher la naissance au Messager dont il parloit, & je ne la réproche pas non plus à M. POINTET; mais CICERON vouloit dire que personne ne connoissoit ce Messager, & c'est précisement ce que j'avois intention de dire de M. POINTET. J'étois piqué, en faisant son article, de voir qu'en parlant d'un homme, qui avoit fait imprimer un Livre à Paris dix ans auparavant, & qui prétendoit avoir fait dans la même ville des Cures admirables par un Reméde secret, je ne pouvois trouver personne qui m'apprît qui il étoit, d'où il étoit, ni ce qu'il étoit devenu; malheureusement je ne pensai pas à m'addresser à M. DIBON, qui m'auroit sans doute éclairci; car je vois bien que M. POINTET & lui se connoissent de longue main, & se connoissent mieux qu'on ne pense.

Je finis par une réflexion, qu'on ne me pardonnera peut-être pas, mais que je ne sçaurois me refuser, quand je pense aux réproches qu'on

s'aviſe de me faire ; C'eſt qu'il faut que le Traité *De Morbis Venereis* ſoit bien meilleur, que je ne l'avois imaginé, puiſque des gens payés pour y trouver des défauts, ſont réduits à ne rélever que de pareilles vétilles.

DISSERTATION

Sur l'Origine, la Dénomination, la Nature & la Curation des Maladies Vénériennes à la Chine.

DES l'année 1736., que mon Livre parut pour la première fois, j'avois oui dire à un Jéſuite nouvellement revenu de la Chine, où il avoit prêché la Foi pendant trente ans, que le Mal Vénérien étoit non-ſeulement connu, mais même aſſez commun à Péquin. De-là je compris dans le moment combien il ſeroit avantageux pour la Médecine de déterrer ce que penſoit de l'origine, de la nature & du traitement de la Vérole, une nation telle que la nation Chinoiſe, qui de tout tems avoit cultivé les Arts & les Sciences, & qui vivant ſous un climat très-éloigné devoit avoir des opinions qui lui étoient propres.

C'eſt ce qui m'engagea à chercher tous les moyens de pouvoir connoître

avec quelque certitude quelle étoit ſur ces différens points l'opinion des plus habiles Médecins Chinois. Mais il me fut aiſé de juger, que l'unique moyen d'apprendre ce que je ſouhaitois, c'étoit de m'en informer aux Révérends Pères Jéſuites, qui ſont les ſeuls des Européens qui ſéjournent à Péquin, & qui y ſéjournent depuis long-tems; & au cas qu'ils n'en ſçuſſent rien, comme je le prevoyois bien, de les prier de s'en informer aux Médecins du Pays. Je ſçavois bien que ces Religieux ne s'étudioient tous qu'à convertir les Chinois à la Foi; & que c'étoit là le comble de leurs vœux, & le ſeul but de tous leurs travaux. Mais je ſçavois en-même-tems qu'ils ne laiſſoient pas de cultiver les Belles Lettres & les autres Sciences, pour s'acquérir l'eſtime des Chinois qui en font cas, & de s'appliquer à apprendre la Langue des Chinois, pour obtenir leur confiance & leur amitié, ſe rendant à l'éxemple de ſaint Paul foibles avec les foibles, & Chinois avec les Chinois, afin de les gagner à JESUS-CHRIST & de les ſauver.

J'ai donc pris l'unique voie qu'il

y avoit à prendre, & il y a trois ans que par l'entremiſe d'un Ami j'envoyai à Péquin au Révérend Père PIERRE FOURÉAU Jéſuite, homme ſçavant, diligent, & officieux, un état des Queſtions ſur leſquelles je déſirois d'être éclairci, en le conjurant de s'en informer non-ſeulement aux plus habiles Médecins Chinois de ſa connoiſſance, mais auſſi au Révérend Père LOUIS PARENNIN, qui eſt tout à la fois le plus ancien & le plus ſçavant des Jéſuites qui demeurent à Péquin.

Je reçus dernièrement une réponſe obligeante de ce Religieux, mais trop tard pour que je puſſe l'inférer en ſon lieu dans mon Ouvrage; & quand même elle m'auroit été remiſe plutôt, elle étoit trop longue pour y être inſerée. Du reſte, elle ſatisfait pleinement à toutes mes demandes, & ne me laiſſe preſque rien à déſirer: Car on y trouve non-ſeulement ce que les Médecins Chinois penſent ſur l'origine de la Maladie Vénérienne, quels noms ils lui donnent, & combien ils en reconnoiſſent d'eſpèces; mais ce qui eſt plus important, quelles ſont les prin-

cipales formules des Remèdes qu'ils employent le plus ordinairement pour la guérir.

Le R. P. FOUREAU ajoute qu'ignorant abſolument ce qu'on lui demandoit, il a conſulté un Médecin Chinois de ſes amis, habile & expérimenté; que lui ayant expoſé tous ſes doutes & toutes ſes demandes en langue Chinoiſe, il a interpreté fidèlement en François les réponſes que ce Médecin lui avoit données par écrit ſur chaque article, & que dans la crainte de ſe tromper il en a ſouvent conféré avec lui, afin d'être plus ſûr d'avoir bien pris ſa penſée. Auſſi m'a-t-il envoyé pour m'en convaincre, la Diſſertation de ce Médecin, écrite en Chinois, que je garde, que je crois être l'unique Diſſertation Chinoiſe qui ſoit en Europe *ſur le Mal Vénérien*, & que j'ai penſé faire graver pour la communiquer aux Curieux.

L'extrême fidélité avec laquelle ce Religieux a bien voulu s'acquitter de ſa commiſſion, a donné lieu à deux inconvéniens; mais il y a trouvé un Remède ſûr & facile. Le *premier*, c'eſt qu'en tranſcrivant les formules

Chinoiſes des Remèdes, il a marqué les poids de toutes les Drogues qui y entrent, ſuivant la manière de péſer uſitée à la Chine; mais en-même-tems il a indiqué la proportion de ces poids par rapport aux nôtres; d'où il eſt aiſé de réduire les poids Chinois exprimés dans les Formules, aux poids dont nous nous ſervons en Europe. Le *ſecond*, c'eſt qu'il a exprimé preſque toutes les Drogues par des noms purement Chinois; & en effet comment auroit pu faire autrement un homme qui n'étant point verſé dans la Matière Médicale, ne ſçavoit point les noms Grecs ou Latins de ces Drogues, & qui n'étoit pas même aſſûré ſi toutes ces Drogues ſe trouvoient en Europe. Mais il a fourni le moyen de ſuppléer à ce qu'il n'étoit pas en état de faire lui-même, en faiſant des paquets ſeparés de chaque Drogue, où il a mis les noms Chinois, & qu'il m'a envoyés bien enfermés dans une boëte, afin que je puſſe éxaminer ces Drogues chacune en particulier, les rapporter à leurs claſſes, & leur donner les noms qui leur ſeroient propres.

Rien ne pouvoit être mieux penſé. La boëte eſt arrivée à bon port ; j'ai examiné les Drogues qu'elle contenoit, j'en ai fait la diſtinction ; & quand je me ſuis trouvé embarraſſé, comme je l'ai été ſouvent, j'ai conſulté Meſſieurs ANTOINE & BERNARD DE JUSSIEU, également habiles en Botanique & en Matière Médicale. Ainſi j'eſpère que ces Formules Chinoiſes dont les noms & les poids nous paroiſſoient Barbares, ne rebuteront pas le Lecteur, parce qu'elles ſeront exprimées à notre manière, c'eſt-à-dire, en des termes uſités parmi nous, & ſelon notre façon de péſer.

Mais en voulant traiter ce ſujet avec une certaine éxactitude, la matière s'eſt tellement accrue, que pour y donner quelque ordre, j'ai cru qu'il falloit partager cette Diſſertation en ſix Articles, dont le *premier* renfermera les Demandes que j'avois envoyées à Péquin ; Le *ſecond*, les Réponſes qui m'ont été envoyées ; Le *troiſième*, l'Explication des Remèdes & des Formules de Médecine, expoſées dans l'Article ſecond ; Le *quatrième*, des Remarques ſur la

Théorie des Maladies Vénériennes reçue parmi les Chinois ; Le *cinquième*, des Remarques sur le Traitement que les Chinois employent pour la guérison de ces Maladies ; Enfin le *sixième*, un Parallèle de notre façon de traiter ces Maladies avec celle de la Chine, afin de constater laquelle des deux est la plus efficace.

§. I.

Demandes adressées à un Jésuite à Péquin, sur la fin de l'année 1737.

1°. Si la Vérole & les autres Maladies de cette espèce sont répandues à la Chine ?

2°. Quel nom elles portent, & si ce nom est tiré de la Langue Chinoise, ou dérivé d'une Langue ou Nation étrangère ?

3°. Quel Remède on employe pour ces Maladies dans le Royaume de la Chine ? Si on les traite avec des Plantes du Pays, ou avec le Mercure ?

4°. Dans le premier cas, quelles sont ces Plantes spécifiques, & quelle

eſt la manière de les adminiſtrer ?

5°. Dans le ſecond cas, avec quelle Méthode le Mercure y eſt employé, & quels effets il produit ?

6°. Si ces Maladies ſont reputées par les Médecins Chinois des Maladies du Pays, & qui y aient eu cours de tout tems; ou ſi ce ſont au-contraire des Maladies cenſées nouvelles & étrangères, dont l'origine ſoit récente, & qu'on ait reçues de quelque Pays étranger ?

7°. Quels ſont dans la première ſuppoſition les Caractères Chinois dont on ſe ſert pour les déſigner ? S'ils ſont dérivés de quelque Caractère primitif qui dénote la Maladie en général, & s'ils en ſont dérivés avec la même analogie que tous les autres Caractères qui ſignifient les autres Maladies ?

8°. Que ſi au-contraire ces Maladies ſont nouvelles & étrangères, d'où, en quel tems, & par qui cette contagion a été portée à la Chine, & ſi la violence de ces Maladies y augmente ou y diminue ?

9°. Si les Maladies Vénériennes s'y communiquent ſeulement par

voie de contagion, & principalement par l'Acte Vénérien, comme en Europe; ou si elles s'engendrent d'elles-mêmes & indépendamment de toute contagion par le seul vice des Causes non-naturelles, comme font parmi nous l'Asthme, la Jaunisse, la Colique Néphrétique?

10°. Quels sont les principaux Symptômes de la Vérole à la Chine, & par quels Noms ou Caractères Chinois ils sont désignés chacun en particulier?

11°. Enfin si la Vérole est plus commune, & même peut-être plus ancienne dans les Provinces de l'Empire qui sont plus Méridionales, que dans les Provinces qui sont plus vers le Septentrion?

§. II.

Réponses envoyées de Péquin sur la fin de l'année 1729. à toutes mes demandes.

1°. Les Maladies Vénériennes sont répandues à la Chine tout comme en Europe.

2°. Elles y portent plusieurs noms différens (*a*), & tous ces noms sont dérivés par analogie de la Langue Chinoise.

3°. On a coutume d'employer à la Chine, pour la guérison de la Vérole, non-seulement quelques Plantes du Pays, mais aussi le Mercure.

4°. Il y a deux Méthodes de guérir la Vérole chez les Chinois : L'une, qui attaque avec force la Maladie ; L'autre, qui chasse doucement le Virus par les sueurs.

Dans le premier cas, ce sont des Pilules composées de différentes poudres & de farine de Froment, dont on donne au Malade deux fois le jour, le matin & le soir, plus ou moins long tems, selon que le Mal est plus leger ou plus grave. Pendant ce tems-là on lui défend les viandes chaudes, sur-tout le Mouton. L'usage de ces Pilules fait ordinairement

(*a*) Jusqu'ici l'on a traduit le commencement de la Dissertation presque mot pour mot ; mais on n'en traduira la suite qu'en forme d'Extrait, selon l'intention même de l'Auteur, attendu que cela est plus curieux qu'utile.

nal aux Dents, & procure une salivation abondante & très-fétide; ce qui est la marque d'une prompte guérison : Mais la Vérole ainsi guérie est sujette à récidiver. Alors ils usent d'un Vin Médicamenteux, efficace pour guérir la Vérole récidivée & invétérée, dont voici la Formule.

Prenez du meilleur Vin, cinq livres (a).

Versez-le dans un plat, où vous mettrez un gros Crapaud; & l'ayant couvert d'un autre plat, lutez-en les jointures d'Argile détrempée avec du Sel marin, afin que rien ne puisse s'en exhaler. Faites bouillir le tout au Bain-Marie pendant deux heures & demie, ou trois heures, & ensuite laissez refroidir la Décoction toute la nuit.

(a) La Livre Chinoise vaut seize *Taëls*, qui pèsent dix-huit onces de Paris; le Taël vaut dix *Mas*, & le Mas dix *Fens*; c'est-à-dire, que la Livre de la Chine vaut 18 onces de Paris; le Taël, 9 gros; le Mas, 64 grains & $\frac{4}{5}$ de grain; & le Fen, 6 grains & $\frac{12}{25}$ de grain.

Le lendemain matin on donnera au Malade couché dans ſon lit autant de ce Vin médiocrement chaud, qu'il en pourra boire ſans s'enivrer, afin qu'il ſue, ſoit en Hyver, ſoit en Ete. Le ſurlendemain matin le Malade en boira une moindre doſe, c'eſt-à-dire, la moitié moins, & ſuera pareillement, à moins que la ſueur de la veille n'ait été fort abondante : Et ainſi de ſuite, en diminuant toujours de moitié, juſqu'à ce que le Virus ſoit épuiſé, ayant bien ſoin d'avertir le Malade de ne pas s'expoſer à l'air durant huit jours, d'uſer de viandes légères pendant une quinzaine de jours, & de s'abſtenir du commerce des femmes l'eſpace de cent jours.

L'autre Méthode de guérir la Vérole, en chaſſant peu-à-peu le Venin, & qui eſt efficace pour cette Maladie, ſoit récente, ſoit invétérée, quand même le Malade tomberoit tout en pourriture, & qu'il ſouffriroit des douleurs dans les Nerfs & dans les Os, conſiſte uniquement dans l'uſage de quelques Décoctions, où entrent la Fraxinelle, le Contrayerva, le Coing, le Chèvrefeuille, la Regliſſe, la Squine, &c.

Quant aux Ulcères Vénériens rébelles, on fait fondre une certaine quantité de Cire blanche & de Saindoux, à quoi l'on ajoûte de l'Encens, de la Myrrhe, du Camphre, &c. le tout réduit en poudre bien fine, & mêlé enſemble, pour en faire un Emplâtre aſſez ferme qu'on étend ſur du gros papier ou ſur un linge, & qu'on applique ſur la partie ulcérée.

5°. A la Chine le Mercure ne s'employe jamais que préparé pour le Traitement de la Vérole. Voici la manière dont on croit que ſe fait cette préparation. On met la quantité qu'on veut de Mercure dans un vaiſſeau couvert de ſon couvercle; & après en avoir luté les jointures, on l'expoſe ſur le feu pendant quelques jours. Quand le Mercure eſt une fois échauffé, il s'en élève une vapeur qui s'attache au couvercle en forme de neige. Et c'eſt-là la matière qu'on mêle avec les autres Drogues dans la plupart des Remèdes contre le Mal Vénérien.

6°. Les Médecins Chinois croient que la Vérole a été répandue de tout tems à la Chine. En effet, les Livres

de Médecine écrits en Langue Chinoiſe, & qui paſſent pour anciens, loin de faire mention du commencement de la Maladie Vénérienne, n'en parlent que comme d'une Maladie très-ancienne.

7°. Les Livres de Médecine qui traitent de la Vérole, font une Claſſe ou un ordre de Livres à part parmi les Chinois.

8°. On ne ſçait pas encore ſi cette Maladie s'eſt relâchée ou non à la Chine; parce que les Médecins Chinois ne ſont pas ſi au fait de l'Hiſtoire des Maladies, que ceux d'Europe. Leur ſçavoir aboutit principalement à connoître quelques anciennes Expériences, & quelques formules de Remèdes. Les Livres de Médecine y ſont preſque tous anciens; il n'y en a aucun, ou que très-peu qui ſoient modernes. C'eſt pourquoi les Médecins connoiſſent d'ordinaire un peu mieux ce qui eſt ancien, ne ſçachant preſque rien de tout ce qui eſt nouveau.

9°. Les Livres de Médecine Chinois enſeignent que la Vérole peut ſe gagner de trois façons. 1°. Par l'Acte Vénérien, qui eſt la voie de commu-

cation la plus ordinaire. 2°. Par la Reſpiration de l'odeur infecte d'un Malade. Et ils prétendent que dans ces deux cas la Maladie ſe communique uniquement par contagion; mais avec cette différence, que dans le premier ce ſont les parties inférieures qui ſont les plus communément attaquées; & que dans le ſecond, ce ſont les parties ſupérieures, ſur-tout la tête & la face: ce qui au-reſte ne change rien à la curation. 3°. En s'échauffant beaucoup dans un lieu humide, ou dans un tems pluvieux, & même quelquefois dans le tems que l'on ſue. Car, diſent-ils, les eſprits aqueux introduits dans un corps échauffé fermentent, & peuvent produire la Maladie Vénérienne; ce qui pourtant n'arrive pas toujours, vu-que ſouvent cela ne cauſe qu'une jauniſſe, ou une peſanteur de tout le corps, ou de la douleur, lorſqu'on rend l'Urine. Ils ajoûtent qu'on court riſque de tomber dans les mêmes accidens, ſi l'on boit trop; parceque les eſprits ardents de la boiſſon peuvent alors également cauſer la Maladie en fermentant dans le corps. Du-reſte ils

ne veulent pas que dans cette troisième espèce de Vérole on employe jamais des Remèdes violens, de-peur d'épuiser l'humeur radicale; ce qui pourroit procurer l'Inappétence, le Marasme, & la mort même. Ainsi ils s'imaginent, que l'unique ressource qu'il y ait alors, c'est de provoquer un grand flux d'Urine.

Le Médecin Chinois, que j'ai questionné, dit le Révérend Père FOUREAU, m'assûra très-affirmativement que cette troisième manière de gagner le Mal Vénérien étoit assez fréquente dans les Provinces méridionales de la Chine; parce que le terrain y est plus bas, & l'air plus humide: Mais qu'elle étoit plus rare dans les Provinces Septentrionales, où le Sol est plus élevé, & l'air plus sec.

10°. Dans chacune de ces trois espèces de Vérole, quand le Mal est léger & récent, il se guérit aisément, & ne produit aucun accident grave. Mais s'il est ancien & invétéré, il cause souvent la chute des Cheveux.

11°. Il y a lieu de conjecturer que la Vérole s'est répandue dans les Provinces

vinces Méridionales de la Chine beaucoup plutôt, que dans les Provinces Septentrionales : attendu qu'entre les autres dénominations de la Maladie Vénérienne il y en a une qui veut dire *Ulcère de Canton*; ce qui marque, ou que cette Maladie a tiré autrefois ſa première origine de cette Province, ou que dans les tems reculés elle y étoit plus commune que dans les autres Provinces.

Je ne dois pas oublier, ajoûte le Révérend Père FOUREAU, que j'ai appris du Révérend Père PARENNIN & du Frère ROUSSET, qui de tous les Religieux qui ſéjournent à Péquin, ſont ceux qui connoiſſent le mieux les Maladies tant Européennes que Chinoiſes, que le Mal Vénérien eſt accompagné de Symptômes plus doux à la Chine qu'en Europe : ſans quoi il n'y avoit guères d'apparence que les Médecins Chinois réuſſiſſent jamais à le guérir; parce que leurs Remèdes étoient trop foibles, n'étant pas même capables, le plus ſouvent, d'extirper radicalement les Maladies Vénériennes, qui leur ſont propres, quoique légères.

§. III.

Explication des Drogues qui entrent dans les Formules Chinoiſes.

Les Drogues, que le Révérend Père FOUREAU a eu la bonté de m'envoyer de Péquin bien conditionnées, & dont j'ai reconnu la plus grande partie avec l'aide de Meſſieurs DE JUSSIEU, ſont le Cachou Brut, la Racine de Carote ſauvage, la Racine d'Ariſtoloche longue, la Salſepareille, l'Orpiment, le Sang-Dragon, le Méchoacan, les Fleurs de Geneſt, l'Encens, la Régliſſe, le Mercure ſublimé doux, les Sommités de Chèvrefeuille, l'Ecaille inférieure de Tortue brûlée, les Capſules des ſemences d'une eſpèce d'Adatoda, des Coings, la Myrrhe, la Cire de la Chine, la Racine de Dictame Blanc ou Fraxinelle, la Racine d'Impératoire, le Camphre, des Dépouilles de Cigales, la Racine de Contrayerva, la Racine de Squine, le Saſſafras, des Larmes de Job, &c. Tout cela ſert à compoſer des Pilules, des Emplâtres, & des Décoctions. En voici un Exemple.

Prenez du Mercure doux, un gros, 57. grains $\frac{3}{5}$.

Du Cachou, 2. gros, 50. grains $\frac{2}{5}$.

Des Fleurs de Geneſt torréfiées
Et d'Ecaille de Tortue brûlée, de chacune demi-once, 36. grains.

Pilez ſéparément ces Drogues, & réduiſez-les en une poudre très-fine. Ajoûtez-y

De la Farine de Froment, 3. onces, 3. gros.

Mêlez le tout éxactement, & en y verſant de l'eau commune, pétriſſez-le en une pâte molle, dont vous ferez des Pilules de la groſſeur d'un pois.

La doſe de ces Pilules ſera de 2. *gros*, 50. *grains* $\frac{2}{5}$, deux fois le jour, matin & ſoir, pendant ſix ou ſept jours; & même ſi la Maladie eſt grave, pendant onze ou douze jours. L'uſage de ces Pilules excite ordinairement la Salivation, avec puanteur de Bouche & douleur de Dents.

§. IV.

Remarques ſur la Théorie des Maladies Vénériennes, reçue parmi les Chinois.

Les Chinois ſont perſuadés que les Maladies Vénériennes ont été de tout tems répandues dans l'Empire de la Chine. Cependant il y a pluſieurs raiſons aſſez fortes qui ſemblent porter à croire qu'ils ſe trompent.

1°. La Vérole porte chez les Chinois ſix noms différens. Or pourquoi tous ces différens noms pour une ſeule Maladie; ſi ce n'eſt faute d'un nom propre & determiné? Et n'eſt-il pas apparent qu'on auroit trouvé ce nom propre, comme on en a trouvé pour toutes les autres Maladies anciennes, ſi la Vérole avoit régné de tout tems à la Chine?

2°. Entre les différens noms Chinois donnés à la Vérole, il y en a un qui paroît indiquer aſſez manifeſtement la nouveauté du Mal, puiſque ce nom ſignifie l'*Ulcère* ou *la Maladie du tems.*

3°. Les Livres de Médecine Chinois ne traitent point des Maladies Vénériennes dans la même Classe qu'ils traitent des autres Maladies. D'où vient cette différence ? Les Médecins Chinois avouent qu'ils n'en sçavent point la raison : mais il me semble que cela vient de ce que, quand la Vérole commença à paroître, il y avoit déja long-tems qu'on avoit recueilli un Corps complet de Maladies ; auquel les Chinois, scrupuleux observateurs des anciennes pratiques, auroient appréhendé de rien ajoûter. De-là est venue la coutume de faire une Classe à part des Maladies Vénériennes.

Les Chinois prétendent que la Vérole est endémique & naturelle chez eux, & ils s'appuyent sur les noms Chinois qu'elle porte. Pour moi, je crois être en état de prouver que ces noms-là même montrent clairement deux choses ; 1°. Que la Vérole a passé des Provinces Méridionales de la Chine dans les Provinces Septentrionales. 2°. Que cette Maladie paroît même avoir été portée des pays étrangers dans les Provinces Méridionales.

Je ne ferois donc pas difficulté d'assurer non-seulement que la Vérole est une Maladie nouvelle à la Chine, mais encore qu'elle a été portée autrefois par les Portugais à Canton, & que de-là elle s'est répandue par contagion dans les autres Provinces de l'Empire : Car il n'est guères croyable qu'elle se soit engendrée d'elle-même à Canton par le seul vice ou par l'abus des Choses Non-Naturelles : Il est bien plus naturel de penser que les Portugais, étant les premiers des Européens qui aient abordé à Canton le plus fameux port de la Chine & le centre de tout le Commerce Maritime, ils y auront communiqué la Vérole, comme il est certain qu'ils l'ont communiquée ensuite au Japon, qui est situé à l'Orient de la Chine, & où ils ont pénétré plus tard. Or on sçait, & tous les Historiens Portugais en conviennent, que les Portugais abordèrent pour la première fois au port de Canton en 1517., c'est-à-dire, dans le tems que la Vérole régnoit déja par-tout en Europe, & conséquemment en Portugal, & que la plupart, sur-tout les Mariniers, les Soldats, & autres

gens ſemblables qui vivent dans la débauche, étoient infectés d'un Mal devenu ſi commun (*a*). D'ailleurs, les Chinois conſervent certaines opinions qu'ils ont apparemment empruntées des Européens, & par-conſéquent des Portugais; ſçavoir, 1°. Que la Vérole ſe gagne par contagion, ou s'engendre d'elle-même par le vice des Choſes Non-Naturelles, principalement de l'air, comme nous avons vu qu'on le croyoit dans le commencement du règne de la Maladie Vénérienne en Europe. 2°. Que pour guérir la Vérole il faut employer ou le Mercure préparé en forme de Pilules, ou des Décoctions Sudorifiques, à peu près comme l'on ſçait qu'on les employa d'abord en Europe. Je ne nie pas qu'à la rigueur l'un & l'autre n'ait pu leur venir à

(*a*) MANUEL DE FARIA Y SOUSA. *Aſia Portugueſa. Tom.* 1., *Part.* 3., *Cap.* 6.
JOAÕ DE BARROS. *Aſia, dos feitos que os Portugueſes fizerao no deſcobrimento & conquiſta dos mares & terras do Oriente. Decada Terceira., Liv.* VI., *Cap.* 2.
FRAY ANTONIO DE SAN ROMAN. *Hiſtoria general de la India Oriental. Livro* II., *Cap.* 15.

l'eſprit, ainſi qu'aux Européens; Mais il n'y a guères d'apparence, moralement parlant, qu'une Nation dont les Mœurs, les Loix, & les Coutumes ſont ſi différentes des nôtres, ait pu s'accorder en ce point ſi parfaitement avec nous ſans aucune communication.

Je vois bien qu'on peut m'objecter, que les Chinois ne ſe ſont jamais plaints d'avoir été infectés de la Vérole par les Portugais, & qu'ils n'ont jamais appellé ce Mal la *Maladie Portugaiſe*; ce qu'il ſemble qu'ils n'auroient pourtant pas manqué de faire, ſi nos conjectures étoient vraies, comme nous avons reconnu au *Chapitre* II. du *premier Livre*, qu'ont fait les Japonois, à qui il eſt conſtant que les Portugais ont tranſmis la Vérole.

Mais la réponſe eſt aiſée, ſi l'on fait attention au différent dégré d'eſtime que les Portugais avoient autrefois à la Chine & au Japon. En effet, le bon accueil qu'ils reçurent au Japon les engagea à s'y établir en grand nombre, & les y fit parvenir en peu de tems à une ſi haute puiſſance, que la plupart des Japonois

qui regardoient avec admiration leurs nouveaux hôtes, ne purent s'empêcher de voir que ceux-ci étoient ſujets à une Maladie inconnue qui ſe communiquoit facilement aux femmes qu'ils fréquentoient, & qu'ils appellèrent, pour cette raiſon, *Maladie Portugaiſe*, dès qu'elle eut commencé à devenir commune. Au-contraire, les Chinois n'eurent pas plutôt obſervé que les Portugais qui étoient abordés en aſſez petit nombre, ſe comportoient licentieuſement & inſolemment, qu'ils firent une ſortie ſur eux, les tuèrent ou les chaſſèrent, comme des Brigands indignes de toute hoſpitalité. Ainſi bien loin de s'informer des Maladies qui leur étoient propres, & dont ils avoient peut-être infecté quelques femmes Chinoiſes, ils ne ſe ſoucièrent pas même de ſçavoir leur nom ou leur Patrie: D'où il eſt arrivé que le nouveau nom de la Maladie nouvelle, dont nous croyons que les Chinois ont été atteints depuis ce tems-là, a été tiré de toute autre cauſe plutôt que du commerce des Portugais; parce que leur deſcente dans la Province de

Canton fut ſi tumultueuſe & ſi courte, qu'à peine en reſta-t-il le moindre ſouvenir dans un auſſi vaſte Empire.

Nous avons chez nous deux célèbres évenemens contemporains, avec l'apparition de la Vérole en Europe, & qui en fixent la nouveauté. Le premier eſt la découverte du Nouveau Monde faite par CHRISTOPHLE COLOMB, en 1492.; Car ceux qui en revinrent ne ſe plaignoient pas moins de la nouvelle & rigoureuſe Maladie qu'ils y avoient gagnée, qu'ils éxagéroient les richeſſes étonnantes de ce pays-là & ſes mines d'Or inépuiſables. Le ſecond eſt la guerre de Naples qui ſe paſſa en 1494. & 1495. entre les François, les Italiens, & les Eſpagnols, & dans laquelle ces trois Nations rejettoient comme à l'envi les unes ſur les autres l'odieuſe cauſe de la nouvelle Maladie, dont elles ſe ſentoient atteintes. Il s'eſt pourtant trouvé autrefois des gens qui croyoient, comme il s'en trouve encore aujourd'hui qui le croyent, que la Vérole a régné de tout tems en Europe, & que ſans aucune contagion elle s'y engendre

d'elle-même par un commerce de proſtitution. Mais ſi la Vérole s'étoit gliſſée inſenſiblement parmi nous comme parmi les Chinois, qu'ayant été apportée par une poignée de Corſaires à quelque extrêmité de l'Europe, elle eût d'abord été communiquée à quelques femmes proſtituées ou de la lie du peuple, qui l'auroient enſuite donnée à pluſieurs hommes, mais lentement & ſans éclat; je ſuis ſûr que, preſque tout le monde conſpireroit à affirmer l'ancienneté du Mal Vénérien, à vanter les paſſages des Anciens qui favoriſeroient cette opinion, & à mépriſer ceux qui ſeroient aſſez hardis pour contredire.

Au-reſte, pour empêcher qu'on ne m'accuſe mal-à-propos de partialité, je ſuis bien aiſe de faire obſerver, quant à ce qui m'eſt perſonnel, que ſoit que la Vérole ait été portée à Canton par les Portugais en 1517., ou qu'elle ſoit naturelle dans ce pays-là, cela revient au même. Car dans le premier Cas, la condition des Chinois & des Européens ſera la même; la Vérole aura été portée d'Europe à la Chine par

les Portugais, de la même façon qu'elle a été apportée de l'Isle Espagnole en Europe par les Espagnols. Dans le second Cas, il faudra admettre un nouveau foyer de Virus Vérolique dans la Province de Canton, ce qui s'accorde parfaitement bien avec mon sentiment, loin de le combattre; puisque je reconnois, outre le foyer si connu de l'Isle Espagnole, plusieurs autres foyers de la même Maladie en divers lieux de l'Amérique & de l'Afrique, & en différentes Isles d'Asie situées dans la Mer des Indes, & renfermées dans la Zone Torride; & par-conséquent rien n'empêche que nous ne reconnoissions pareillement, en cas de besoin, un nouveau foyer dans la Province de Canton, qui est aussi située entre les Tropiques.

Les Chinois reconnoissent trois Causes de la Vérole, 1°. La débauche avec les personnes infectées; 2°. La respiration du même air avec les Malades; 3°. La température d'un air humide & pluvieux, si l'on s'échauffe trop pendant ce tems-là.

La *Première* Cause est indubitable, & connue de tout le monde en Eu-

rope tout comme à la Chine : ce qu'elle a de propre, c'eſt que la Maladie qu'on gagne par cette voie dans l'une & l'autre contrée, attaque principalement les parties inférieures du Corps, par leſquelles on a péché. Je m'étonne ſeulement que le Médecin Chinois ait omis les autres manières dont la contagion ſe tranſmet, par éxemple de la Nourrice à l'Enfant qui tette, ou du Nourriſſon à la Nourrice qui l'allaite ; car je ne doute point qu'on n'en voie des éxemples fréquens à la Chine.

La *ſeconde* Cauſe eſt douteuſe. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'en Europe la Vérole ne ſe communique point par l'entremiſe de l'air ; ce qui fait que cette ſorte de contagion diffère beaucoup de la contagion de la petite Vérole & des Maladies peſtilentielles. Mais je ne ſçais ſi la Maladie que les Chinois diſent qui ſe gagne par la reſpiration, eſt effectivement la Maladie Vénérienne elle-même, ou ſi ce n'eſt pas plutôt quelqu'autre Maladie qui nous eſt inconnue, que les Chinois ne diſtinguent pas aſſez éxactement de la Vérole, & ſur laquelle nous aurions beſoin d'être plus amplement informés.

La *Troiſième* Cauſe paroît abſolument fauſſe, mais ſous différens regards ſelon les différentes hypothèſes.

1°. Si la Vérole eſt, comme je le crois, une Maladie étrangère chez les Chinois, ainſi que chez les Européens, cette prétendue Cauſe n'eſt fondée que ſur le préjugé qui avoit autrefois cours en Europe dans les premiers tems de la Maladie, lorſque la plupart des Médecins s'imaginoient que la Vérole n'étoit pas ſeulement produite par la contagion, mais encore par le vice de l'Air ou du Régime. En admettant cette conjecture, il y auroit lieu d'être ſurpris qu'une opinion que l'expérience a détruite parmi nous il y a long-tems, ſubſiſtât encore à la Chine; ſi ce n'étoit qu'on ne doit pas s'étonner que les Chinois aient fait ſi peu de progrès en Médecine, quand on voit combien cette Nation eſt nonchalante, & peu curieuſe de chercher la vérité.

2°. Au-contraire, ſi la Vérole ſe gagne d'elle-même dans les Provinces Méridionales de la Chine, ſans contagion, & par le ſeul vice des

Choſes non-naturelles, comme le prétendent les Chinois, & ce que j'ai bien de la peine à croire, il n'en eſt pas plus vraiſemblable qu'elle puiſſe jamais s'engendrer par la conſtitution pluvieuſe & auſtrale de l'Air, quelque chaleur qu'on ſuppoſe dans le Corps; puiſque dans les Contrées mêmes de l'Amérique, où elle étoit autrefois endémique, & dans les Provinces de l'Afrique où l'on croit encore aujourd'hui qu'elle eſt endémique, elle ne s'eſt jamais gagnée autrement que par un commerce immodéré avec les femmes proſtituées, dans la Matrice deſquelles les Semences de pluſieurs hommes mêlées ſe pourriſſent en y ſéjournant, & ſe convertiſſent en Virus.

3°. Mais ſans s'embarraſſer de ſçavoir ſi la Vérole eſt nouvelle ou ancienne à la Chine, ce qui n'eſt pas encore éclairci, il y a tout lieu de ſoupçonner que les Chinois confondent avec la Vérole quelqu'autre Maladie qui y a du rapport, comme une Maladie Scorbutique, ou le Scorbut lui-même. Et ce qui ſemble confirmer cette conjecture, c'eſt que non-ſeulement les Chinois diſent

que cette Maladie qui ſelon eux ſe gagne d'elle-même, attaque principalement les parties ſupérieures du Corps, comme fait ici le Scorbut: Mais auſſi, qu'elle eſt comme endémique dans les Provinces marécageuſes de l'Empire de la Chine où la conſtitution de l'air eſt auſtrale, de même qu'en Europe les pays qui ont une ſemblable température ont accoutumé d'être infectés du Scorbut.

Du-reſte, je remarquerai en paſſant qu'on peut inférer des diſcours obſcurs, vagues, embarraſſés dont les Chinois ſe ſervent pour tâcher de rendre raiſon pourquoi la Vérole s'engendre d'elle-même quand l'air eſt chaud & humide, que les explications imaginées à plaiſir, qui ſont de vraies chimères, ne ſont pas moins de leur goût, qu'elles l'ont été de celui de nos Médecins du ſiècle paſſé, qui livrés la plupart à la ſéduction des *hypothèſes*, pourſuivoient de vains phantômes & embraſſoient l'ombre pour la réalité.

Tout bien examiné, les réponſes qui m'ont été envoyées de Péquin, ne font mention que des Symptômes ſuivans; ſçavoir, 1°. Des taches rouges aux Parties Naturelles, c'eſt-à-

dire, comme je crois, des Chancres. 2°. Des Ulcères de la peau qui reſſemblent, pour la couleur & la figure, à un fruit du Pays, c'eſt-à-dire, des Puſtules Véroliques, à ce que je m'imagine. 3°. Des douleurs des Nerfs & des Os. 4°. Des Exulcérations putrides de la Gorge, du Nez, & du dedans de la Bouche. 5°. Enfin de la chute des Cheveux.

Je ne voudrois pas conclure du ſilence que le Médecin Chinois, queſtionné par le Révérend Pere Jéſuite, a gardé ſur le reſte des Symptômes de la Vérole, qu'il n'y en a point d'autres à la Chine que ceux dont il a parlé. Mais cependant il y a peu d'apparence qu'à la Chine la Vérole ait tous les mêmes accidens qu'ici. Je ne m'arrête point aux Bubons ou Poulains, aux Phimoſis & Paraphimoſis, aux Poireaux, aux Crêtes & aux Rhagades, qui cependant ſemblent tenir un rang marqué parmi les Symptômes de la Vérole; Mais eſt-il croyable que le Médecin Chinois eût omis, comme il a fait, la Gonorrhée, qui eſt ce qu'il y a de plus commun en Europe, tandis qu'il rapporte des accidens & plus légers

& plus rares, ſi cette eſpèce de Maladie étoit à la Chine comme ici un prélude de la Vérole? Or cette diverſité d'eſpèce & de caractère par rapport aux Symptômes qui accompagnent la Vérole en Europe & à la Chine, confirme merveilleuſement la vérité de ce que nous avons dit ci-deſſus au *Livre* I., *Chapitre* XIII., des changemens ſucceſſifs des Symptômes Vénériens qui ont paru en Europe.

Quant au Diagnoſtic, les *Réponſes* montrent clairement que les Chinois diſtinguent la Vérole, 1°. En Accidentelle, & en Héréditaire. 2°. En Maladie qui attaque pour la première fois, & en Maladie qui récidive. 3°. En Vérole qui ſe gagne d'elle-même par le vice de l'Air, & en Vérole qu'on contracte par contagion. 4°. Enfin, e Récente, & en invétérée.

Par rapport au Prognoſtic, les Chinois ſont convaincus, 1°. Que la Vérole qui récidive eſt pire que celle qui attaque pour la première fois. 2°. Que la Vérole contractée par contagion doit être combattue par des remèdes plus forts, & que

celle dont on eſt attaqué ſans contagion doit l'être par des Remèdes plus doux. 3°. Que la Maladie récente & légère ſe guérit plus aiſément que celle qui eſt invétérée & plus grave. Ceci eſt, à la vérité, peu de choſe pour le Diagnoſtic & le Prognoſtic d'une Maladie ſi variée & ſi difficile : Mais j'aurois tort de me plaindre de l'inéxactitude du Médecin Chinois à expoſer les ſignes Diagnoſtics & Prognoſtics de la Vérole, puiſque je n'avois rien demandé de plus particulier là-deſſus.

§. V.

Remarques ſur le Traitement que les Chinois employent pour guérir les Maladies Vénériennes.

En général, je ne ſçache que trois Traitemens employés en Europe pour guérir la Vérole depuis ſa première origine juſqu'à préſent : Le *Premier*, par le moyen des Altérans & des Purgatifs, appellé *Méthodique* ; le *Second*, par des Décoctions de Guaiac & de Saſſafras, de Salſepareille & de Squine, appellé *Sudorifi-*

que; Le *Troiſième*, par le Mercure appliqué par voie de Friction, ou donné intérieurement, appellé *Mercuriel*. Le *Premier* a eu lieu dans les commencemens de la Maladie naiſſante, tant que les Médecins ſe ſont trop fiés aux Remèdes vulgaires, ou plutôt ſe ſont défiés mal-à-propos des Remèdes nouveaux; Le *Second* fut d'abord mis en uſage en 1518., tems auquel le Guaiac commença d'être connu en Europe; mais dans la ſuite on joignit au Guaiac la Squine, la Salſepareille & le Saſſafras, ce qui en augmenta encore la vogue; enſorte que ce Traitement ſe ſoutint en honneur juſqu'à l'an 1560., mais il parut tomber alors de telle manière pourtant qu'il eut encore aſſez long-tems un certain nombre d'approbateurs. Le *Troiſième* a preſque toujours tenu le premier rang, & le tient encore aujourd'hui, quoique beaucoup d'habiles gens y aient été contraires.

Les Traitemens des Médecins Chinois ont beaucoup de rapport avec ces trois Méthodes, & plus même qu'on ne le pourroit croire de Curations uſitées parmi des Nations ſi

éloignées les unes des autres, si différentes pour les mœurs & les coutumes, & qui n'ont aucun commerce ensemble, ni la moindre espèce de communication.

Nous sçavons peu de choses de la Curation *Méthodique* des Chinois: Car ce seroit en vain que l'on chercheroit dans ce qui nous a été envoyé de Péquin, des Remèdes ou Altérans, ou Purgatifs, en quoi consistoit autrefois toute cette Curation; mais je crois que le Médecin Chinois les a omis exprès, parce qu'ils sont plus propres à satisfaire aux indications générales qu'aux particulières, ou plutôt parce que les Médecins Chinois ont reconnu comme nous leur inefficacité dans le traitement de la Vérole. Néanmoins on ne peut pas douter que l'usage de la Décoction de Crapaud dans le vin qu'on emploie à la Chine pour la guerison de la Vérole qui récidive & qui est invétérée n'appartienne à ce Traitement Méthodique. Car il est constant que dans les premiers tems de la Vérole, bien des Médecins en Europe employoient pour guérir cette Maladie, des Bouil-

lons de Vipères ou de Serpens, & même du Vin où l'on avoit fait mourir des Vipères. Or ſi les Vipères & les Serpens y ſont utiles, le Crapaud (*a*) peut l'être également par la même raiſon. Ainſi ces Remèdes ayant la même vertu ſont cenſés également propres à remplir la même indication.

Au-reſte, quelque affinité qu'il y ait entre ces Remèdes, on auroit de la peine à me perſuader que ce ſoit les Chinois qui nous en aient donné l'éxemple, ou que ce ſoit nous qui l'ayons donné aux Chinois; 1°. Ce ne ſont point les Chinois qui nous l'ont appris, puiſqu'il eſt certain que les Bouillons de Vipères avoient été employés en Europe pour

(*a*) Il y a des Praticiens en Europe qui prennent des Crapaux en vie, & les font mourir dans de l'Eſprit-de-Vin, ou dans du Vin de Malvoiſie; qui les en retirent enſuite, les mettent tout entiers dans une Cucurbite; & par un feu gradué en tirent un Sel Volatile, qu'ils diſent être un excellent Sudorifique & Diurétique. Quant à l'Eſprit-de-Vin, ou au Vin, où les Crapaux ſont morts; il paſſe pour un merveilleux Aléxipharmaque, pris intérieurement. Voyez JEAN BOECLER, *Cynoſura Mater. Medic. Continuat. Tom.* I., *Pag. m.* 788.

guérir la Vérole, par SEBASTIEN AQUILANO, JACQUES CATANÉE, JEAN BENEDETTO, &c. avant l'an 1517., que les Européens abordèrent à la Chine pour la première fois. 2°. Ce n'eſt point nous non plus qui l'ayons appris aux Chinois; Car comment apporter une bonne raiſon pourquoi ils auroient ſubſtitué des Crapaux à la place des Vipères ou des Serpens, dont ils ne manquoient pas? Il eſt donc bien plus vraïſemblable que de tout tems les Chinois ont employé les Crapaux, comme nous les Vipères, pour chaſſer les venins par leur vertu aléxipharmaque; d'où il eſt arrivé que ſuivant l'analogie les Crapaux ont été employés à la Chine, pour détruire le Virus Vérolique, comme les Vipères ici.

Dans le Traitement Sudorifique on emploie en Europe des Décoctions de Guaiac & de Saſſafras, de Salſepareille & de Squine, à quoi l'on peut ajoûter les Décoctions de Buis, de Génèvrier, de Filaria, de Savonière, de Millet, de Racines de Souchet, de Bardane, &c. On doit de-même rap-

porter à ce Traitement les *Formules* contenues dans les réponſes du Médecin Chinois, où il décrit des Décoctions ſudorifiques faites, ſinon avec le Guaiac qu'on n'a peut-être pas à la Chine, du moins avec la Squine, la Salſepareille ou autre plante de même genre, avec le Saſſafras, ou quelqu'autre eſpèce de Laurier, & même avec les Racines de Carote Sauvage, d'Ariſtoloche longue, de Fraxinelle, de Contrayerva, d'Impératoire, &c. qui ſont des Plantes Vulneraires & Sudorifiques, avec leſquelles on a accoutumé de mettre du Vin, comme on en mettoit autrefois dans nos Décoctions Sudorifiques; & qu'on fait prendre pendant dix, quinze, vingt jours de ſuite, comme nous faiſons prendre les nôtres.

Il ne faut pourtant pas conclure de-là que les Européens doivent ces Remèdes Sudorifiques aux Chinois, ou les Chinois aux Européens. Car de-même que les Décoctions Sudorifiques de Bois de Guaiac que l'Iſle Eſpagnole nous fourniſſoit abondamment avant qu'on allât à la Chine, nous étoient propres; de-même auſſi

les

les Chinois avoient les leurs, faites avec la Squine qui vient naturellement chez eux, avec les espèces de Salsepareille & de Sassafras qui leur sont propres; enfin avec plusieurs autres sortes de Plantes de leur Pays.

Le Mercure dans le Traitement Mercuriel s'employe d'ordinaire en Europe de quatre façons: 1°. En Pilules, ou Bols, qui contiennent du Mercure crud, ou préparé; 2°. En Emplâtres, ou Cérats, qui sont composés de Mercure; 3°. En Parfums de Cinnabre, ou d'autres Préparations Mercurielles; 4°. En Onguens Mercuriels, dont on frotte la peau. Tous ces Remèdes varient pour la dose & la durée selon le dégré du Mal, ou le tempérament des Malades. Or de ces quatre manières d'employer le Mercure, il n'y en a que trois d'usitées à la Chine; sçavoir, 1°. En Pilules Mercurielles composées de Mercure doux très-beau & très-blanc, de Cachou, de Fleurs de Genest, d'écaille de Tortue grillée, & d'une assez grande quantité de Farine de Froment. Et ces Pilules se donnent durant quelques jours, plus ou moins, suivant la violence de la Maladie, & jusqu'à

exciter la ſalivation. 2°. En Emplâtres Mercuriels, vantés à la Chine, non pas pour la Curation univerſelle, comme autrefois en Europe, mais ſeulement pour les Ulcères Véroliques rongeans & difficiles à cicatriſer. Ces Emplâtres ne contiennent pas ſeulement du Mercure doux, mais auſſi de l'Encens, de la Myrrhe, du Sang-Dragon, qui ſont des Déterſifs, & du Camphre, qui eſt réſolutif, & un Anodyn. On fait même entrer de l'Orpiment dans ces Emplâtres, mais dont il paroît qu'on ne doit pas craindre l'application, ſi l'on fait attention que l'Orpiment de la Chine eſt beaucoup plus doux que le nôtre, parce qu'il contient beaucoup plus de parties ſulphureuſes, & par-conſéquent d'autant moins de parties Arſénicales ou Régulines; nous-mêmes nous oſons bien employer notre Arſénic, non-ſeulement dans les Emplâtres, mais même dans le Collyre de Lanfranc pour déterger les Ulcères de la Bouche. 3°. En Fumigations Mercurielles, dont à la vérité, le Médecin Chinois que le Révérend Père FOUREAU a conſulté, ne parle point; mais il en eſt fait

mention expreſſément dans un grand Ouvrage (*a*) *ſur la Matière Médicale*, recommandé chez les Chinois comme un Livre Claſſique ; voici ce qu'on y trouve.

Prenez (b) *du Mercure, quatre ſcrupules ;*
Du Plomb & de l'Etain, de chacun cinquante grains ;
De la Litharge & du Cinnabre, de chacun vingt-quatre grains.
Mêlez le tout enſemble réduit en poudre, que vous partagerez en douze parties égales. De chaque partie

(*a*) Cet Ouvrage compoſe 35. Volumes à la manière Chinoiſe. Il a été fait par un Docteur en Médecine nommé *Li Che Tchin*. L'Auteur en a tiré la plus grande partie des meilleurs Livres de Botanique & de Médecine tant anciens que modernes : Mais on dit qu'il y a ajoûté de ſon chef 374. Compoſitions nouvelles. Voyez le Révérend Père DU HALDE. *Deſcription de la Chine. Tom. III., Pag. 443. Col. 2.*

(*b*) JACQUES FRANÇOIS VANDERMONDE, de *Landrecy*, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, prit ſoin dans le tems qu'il faiſoit les fonctions de Médecin Réal à *Macao*, célèbre Comptoir des Portugais, qui n'eſt pas fort éloigné de *Canton*, de faire traduire en Portugais par un homme qui

figurée en tuyau faites des espèces de mêches, que vous allumerez en les plongeant dans l'huile (a). *Et si le Malade en respire la fumée dans un lieu bien clos, il guérira au moyen de la salivation que cette fumée excitera.*

Les Frictions Mercurielles, qui sont pourtant ce qu'il y a de plus efficace pour le Traitement de la Vérole, semblent avoir été jusqu'ici inconnues aux Médecins de la Chine; puisqu'il n'en est fait mention nulle part, que je sçache. Et c'est en quoi je ne puis que plaindre le sort des Chinois, d'être privés d'un

sçavoit les deux Langues, la partie de ce vaste Corps de Matière Médicale Chinoise où il est parlé *des Minéraux*; Il l'a traduite ensuite lui-même de Portugais en François, & c'est cette Traduction Manuscrite qu'il a eu la bonté de me communiquer, & que je suis dans cet endroit-ci.

(a) ALEXANDRE TRAJAN PETRONIO, dans son Traité *De la Vérole*, *Chap.* 22., a proposé autrefois une manière de Parfum toute semblable. On fera, *dit-il*, une Chandelle de Cinnabre & de Cire, dont le Malade respirera la fumée, ou dont on portera la vapeur sur les Ulcères externes.

Remède qui, s'il n'eſt pas le ſeul qui ſoit ſûr & efficace, eſt du-moins le plus ſûr & le plus efficace de tous.

On voit par-là que les Chinois, de même que nous, ſe ſervent du Mercure pour la guériſon de la Vérole, & j'avoue qu'il eſt étonnant qu'un Remède dont il ne ſemble pas qu'on ait pu conjecturer la vertu Antivénérienne, ait néanmoins été approuvé également des Européens & des Chinois pour le Traitement de la Vérole; & je ne ſçaurois m'empêcher de ſoupçonner que les Remèdes tirés du Mercure ont eté donnés ou reçus de part ou d'autre, ſur-tout lorſque je conſidère l'affinité qu'il y a entre les Pilules Mercurielles Chinoiſes & nos Pilules de BARBEROUSSE, quand ce ne ſeroit qu'en ce qu'on ajoûte aux unes & aux autres une aſſez grande quantité de farine de Froment. Mais je ſens bien qu'une telle communication ne vient point des Portugais qui ont abordé les premiers à la Chine, tant parce qu'ils n'y ont été bien reçus qu'en 1560., que parce que n'étant pas au fait du Langage du Pays ils ne pouvoient guères avoir d'abord avec les Chi-

nois que des converſations très-courtes, qu'on ne doit pas croire avoir roulé ſur la Médecine. Je m'imagine plutôt qu'on doit ce commerce de Médecine aux Arabes, qui ont eu autrefois pendant quelque tems l'empire des Lettres & de la Médecine. Il eſt du-moins certain que l'uſage du Mercure dans la Médecine s'eſt introduit en Europe par l'éxemple & par l'autorité des Arabes, & que ce ſont eux auſſi qui nous ont communiqué les Pilules Mercurielles. Mais on ne ſçait pas ſi les Arabes ont communiqué les mêmes Remèdes aux Chinois, ou ſi les Arabes les ont appris des Chinois. Je laiſſe à ceux qui peuvent feuilleter les Livres de Médecine Chinois, à décider ſi l'uſage du Mercure eſt ancien à la Chine; & au cas qu'il le ſoit, s'il y eſt plus ancien que chez les Arabes.

Au-reſte, je ne comprends pas pourquoi le Médecin Chinois qui a répondu à mes demandes, aſſûre très-affirmativement que le Mercure doux n'eſt préparé à la Chine que par une ſeule famille de la Ville de *Sou Tcheou* dans la Province de *Kiang nan*, puiſque dans l'ample Re-

cueil de Matière Médicale, écrit en Chinois, dont on a parlé ci-deſſus, on expoſe clairement pluſieurs Procédés pour faire le Mercure ſublimé doux, tant ſoit peu différens des nôtres, mais aſſez propres à ſatisfaire au but qu'on ſe propoſe. « Voici, *dit l'Auteur de ce Recueil*, « comme on » prépare le Mercure doux :

» *Prenez du Mercure crud, une*
» *once ;*
» *D'Alum, deux onces ;*
» *De Sel Marin, une once.*
» *Réduiſez le tout en poudre impalpa-*
» *ble, que vous mettrez dans un*
» *Vaiſſeau de Fer, couvert d'un*
» *autre Vaiſſeau de Fer propor-*
» *tionné. Bouchez-en les jointures*
» *avec un Lut compoſé de Cendres*
» *& de Sel commun, & expoſez*
» *le tout au feu pendant trois heu-*
» *res. Quand l'Opération ſera fi-*
» *nie, vous trouverez à la partie*
» *ſupérieure du Vaiſſeau, du Mer-*
» *cure ſublimé doux très-blanc.*

Il y en a, *continue-t-il*, qui préfèrent les Procédés ſuivans.

» *Prenez du Mercure crud, une*
» *once ;*

» *Du Vitriol verd, ſept gros ;*
» *Du Sel Marin, cinq gros.*
» *Pilez-les, & conduiſez-vous enſuite*
» *comme ci-deſſus.*
» Ou *Prenez du Vitriol verd, quatre*
» *onces ;*
» *Du Sel Marin, une once ;*
Du Nitre purifié, cinq gros.
» *Mettez-les en poudre, & expoſez*
» *au feu le tout mêlé enſemble, juſ-*
» *qu'à ce que la matière jauniſſe.*
» *Faites-en des Pilules ou Bols, &*
enſuite
» *Prenez du Mercure crud, une*
» *once ;*
» *Des Pilules ſuſdites, deux onces ;*
» *D'Alum, un gros.*
» *Pilez le tout que vous mêlerez, &*
» *faites le reſte comme il a été dit*
» *plus haut.*

§. VI.

Comparaiſon de notre manière de traiter la Vérole avec celle de la Chine, pour juger laquelle des deux eſt la plus efficace.

Il s'enſuit de ce que nous avons dit, que les Chinois ſe propoſent,

comme nous, dans le Traitement de la Vérole deux indications qui ſont abſolument les mêmes : L'*une*, de chaſſer par les ſueurs le Virus Véroli que répandu dans le ſang ; L'*autre*, de le faire ſortir par la ſalivation. Ils tâchent de ſatisfaire à la première par le moyen des Diaphorétiques, & des ſudorifiques ; & à la ſeconde, par des Préparations ou Fumigations Mercurielles.

Mais ſi les Chinois ont les mêmes vues que nous pour guérir la Vérole, ils n'y ont pas le même ſuccès. Ce Traitement nous réuſſit ſi heureuſement, qu'il ſeroit fort à ſouhaiter que nous fuſſions auſſi heureux à guérir les autres Maladies Chroniques : Mais les Chinois ne réuſſiſſent pas ſi bien, à beaucoup près, quoique leurs Maladies Vénériennes ſoient plus legères que les nôtres : Ce que je n'ai pas de peine à croire, vu qu'on ne doit point ſe promettre beaucoup d'efficacité des Remèdes que les Chinois y employent.

1°. On ne peut pas compter ſur l'efficacité de la Décoction de Crapaud : Car quel effet peut produire cette Décoction, tandis que des Vipères

qui ont plus de vertu, cuites plusieurs fois dans les bouillons, n'ont jamais rien fait de fort utile en Europe.

2°. On ne peut guères plus compter sur les Décoctions sudorifiques, parce le Guaiac qui est le bois le plus efficace, leur manque, & parce qu'on ne les donne qu'une fois le jour, sçavoir le matin, & cela seulement pendant dix à douze jours, ou vingt tout-au-plus : tandis que nos Décoctions sudorifiques dont l'efficacité est plus grande à raison du Guaiac que nous y ajoûtons, & dont nous faisons user trois fois le jour, le matin, l'aprés midi, & le soir, pendant un mois entier, trompent toujours nos espérances dans une Vérole invétérée & grave ; & ne les rempliſſent que rarement, même dans une Vérole récente & légère.

3°. On ne peut attendre qu'un effet médiocre des Pilules Mercurielles, où il entre à peine la vingt-troisième partie de Mercure doux, dont les deux doses journalières vont à peine à dix-huit grains de Mercure doux, & que l'on ne réitère que durant six à sept jours, ou onze à douze au plus ; puisque nos Pilules Mercurielles, qui

ſont pourtant compoſées d'une plus grande doſe de Mercure doux, & qu'on a accoutumé de prendre plus long-tems, n'emportent preſque jamais une Vérole confirmée.

4°. Les Emplâtres Mercuriels qui ſont de purs topiques, appliqués ſeulement ſur les Ulcères de la peau, & qui contiennent à peine un quart de Mercure doux, ne ſçauroient être aſſez efficaces pour guérir la Vérole, vu que nos Emplâtres Mercuriels qu'on applique ſur une plus grande ſurface du corps, & qui contiennent une plus grande quantité de Mercure, ſont depuis long-tems hors d'uſage à cauſe de leur inefficacité reconnue.

5°. On ne doit pas attendre grand ſuccès des Fumigations Mercurielles, parce qu'elles rendent trop peu de fumée avec une eſpèce de mêche faite de Mercure doux & de Cinnabre, pour avoir autant de force que la Fumigation épaiſſe & abondante qui s'exhale du Cinnabre brûlé ſur le Charbon. Ainſi, comme la Suffumigation employée ſelon notre Méthode ne remédie jamais à une Vérole rébelle, la Suffumigation faite à la manière Chinoiſe doit être encore

bien moins capable d'y remédier.

C'eſt pourquoi les Chinois ont un juſte ſujet de ſe féliciter de n'avoir à craindre que des Maladies Vénériennes légères, qui cèdent, ſinon toujours, du moins ſouvent aux Remèdes qu'ils employent. Il eſt certain, que ſi elles étoient auſſi difficiles à la Chine qu'en Europe, il y a grande apparence que les Chinois ne réuſſiroient jamais à s'en guérir, à moins que le beſoin, & peut-être l'exemple des Européens ne leur fiſſent prendre une meilleure voie, & qu'en renonçant à leurs Remèdes frivoles, ils n'adoptaſſent enfin le Remède vraiment curatif de la Vérole, je veux dire les Frictions Mercurielles.

FIN DE LA DISSERTATION ET DU SECOND TOME.

TABLE

Des Auteurs cités dans ce second Volume.

A

ACTUARIUS. *Page* 130
ÆGINE (*Paul* D') 129. *& suiv.* 161
AÉTIUS. 130
ALEXANDRE VI. 86
J. ALLEN. 172. 174
ALMENAR. (*Jean*) 75. 138. 158
Voyez STACK. (*M*)
ALPIN. (*Prosper*) 111. 122
ALSAHARAVIUS. 135
AMATUS. (*Lusitanus*) 6. 105. 159
ANDRÉ. (*Valère*) 105
AQUILANUS. (*Sébastien*) 78. 138. 140. 455
ARISTOTE. 128
AVICENNE. 117. 118. 130. 195.

B

BAGLIVI. (*George*) 126
BAILLOU.) *Guillaume*) 124. 125
BARROS. (*Joao* DE) 439
BATES. 121. 396
BAYRO. (*Pierre* DE) 165. 166
BEMBO. (*Pierre*) 341. 343. 344
BENEDETTO. (*Jean*) 455
BENIVENIO. (*Antoine*) 78. 82. 138
BENOÎT. (*Jean*) 82. 137. 192. 250
BENZONUS. (*Hieronymus*) 90
BERNOULLI. 317
BÉTHENCOURT. (*Jacques* DE) 77. 158
BILLICHI. (*Antoine-Gonthier*) 154
BLANCARD. (*Etienne*) 154.
BOECLER. (*Jean*) 454
BOERHAAVE. (*M.*) 263. 264. 265. 266. 268. 269. 270. 271. 277. 283. 284. 286. 334
BOLOGNINI. (*Angelo*) 138. 151. 177
BORGARUCCIO. (*Proſper*) 84. 93. 117. 251
BORGIA. (*Alphonſe*) 86
BOTAL. (*Léonard*) 11. 159. 179. 252

BOVIUS. (*Thomas* DE) 173
BRASSAVOLE. (*Antoine-Musa*) 12. 87. 89. 93. 94. 109. 113. 158. 193. 198. 251. 259
BRY. (*Théodore* DE) 90

C

CAMERARIUS. (*Joachim*) 339
CAPELLUTIUS. (*Rolland*) 132
CAPIVACCIO. *Jérôme*) 179
CARDAN. (*Jerôme*) 108
CARPI. (*Jean Berenger* DE) non JEAN CARPUS. 138. 139
CATANÉE *du Lac-Marcin*. (*Jacques*) 3. 75. 78. 82. 137. 138. 177. 196
CELSE. 136. 175
CÉSALPIN. (*André*) 179
CHAULIAC. (*Gui* DE) 131. 132. 133. 134. 135
CHAUMÈTE. (*Antoine*) 252
CHESNEAU. (*Nicolas*) 121
CHOMEL. (*M.*) 123
CICÉRON. 31. 414
COREAL. (*François*) 112

D

DALE. (*Samuel*) 91. 103. 110. 112
DELGADO. (*François*) 87
DEVAUX. (*Jean*) 172. 174
DIOSCORIDE. 129
DORDON. (*George*) 159. 179

E

ERASME. 101

F

FABRICE. (*Guillaume*) 284
FABRICIUS HILDANUS. (*Guillaume*) 11
FALLOPPE. (*Gabriel*) 10. 12. 14. 84. 85. 109. 111. 117. 137. 139. 146. 164. 179. 183. 185. 190. 191. 250. 261. 268. 333
FARIA Y SOUSA (*Manuel* DE) 439
FERDINAND. (*Epiphane*) 253
—— (*Euſtache*) 194
FERNEL. (*Jean*) 119. 220. 250. 268

FERRIER. (*Augier*) 94. 121. 152. 178. 193. 251
FERRY. (*Alphonſe*) 117. 146
——— (*Pierre*) 251
FONTANA. (*Alexandre*) 259
FORMY (*Samuel*) 122. 124. 125
FRACANTIANO. (*Antoine*) 10. 109. 119. 147. 251
FRACASTOR. (*Jérome*) 3. 164. 178. 251. 344
FREIND. (*Jean*) 89

G

GALIEN. 75. 129. 176
GENATHIUS. 369
GHINI. (*Luc*) 159. 179
GILINI. (*Coradin*) 78. 83. 138. 141
GORDON. (*Bernard*) 131. 132

H

HALDE. (*R. P.* DU) 459
HARTMANN. (*Jean*) 154. 159. 173
HAUPTMANN. (*Auguſte*) 31
HERMAN. (*Paul*) 91. 103. 110. 112
HERY. (*Thierry* DE) 159

HEURNIUS. (*Otthon*) 121
HIPPOCRATE. 78. 175
HISPANI. (*Pierre*) 131. 132. 134
HOCK. (*Wendelin*) 75. 78. 83. 137. 138. 140. 142. 158
HOFFMANN. (*Fréderic*) 171
HORSTIUS. (*Gregoire*) 11
HUTTEN. (*Ulrich* DE) 76. 85. 87. 90. 93. 100. 101. 259. 260. 264. 284

J

JARDIN. (*Garcias* DU) 104
JEAN XXI. Pape. Voyez HISPANI. (*Pierre*)
ISAAC, Médecin Arabe. 130

K

KIRCHER. (*le R. P. Athanase*) 31. 32

L

LACUNA. (*André*) 111
LANGIUS. (*Chrétien*) 31. 268
LE COCQ (*Antoine*) 19. 117
LEIBNITZ. 317
LEON. (*Dominique*) 250
LEON. (*Jean* DE) 94. 118
LEONICENO. (*Nicolas*) 78
LICHE TCHIN. 459
LOBERA. (*Louis*) 158
LUISINUS. (*Aloysius*) 263

M

MANARD. (*Jean*) 137
MANGET. (*M.*) 123
MARC. (*Antoine*) 3
MASSA. (*Nicolas*) 3. 10. 117. 158. 162. 163. 178. 186. 188. 191. 196. 198. 252
MASSARIAS. (*Alexandre*) 179
MATTHIOLE. (*Pierre-André*) 82. 102. 103. 117. 163. 164. 178.
MAYNARD. (*Pierre*) 158
MEAD. (*M.*) 296. 297. 298. 302.
MELANCHTHON. (*Philippe*) 339. 340
MERCURIAL. (*Jérome*) 159. 179

MESUÉ. 130
MINADOÜS. (*Aurèle*) 179. 251
MONARDES. (*Nicolas*) 104
MONTÉ, ou MONTANUS. (*Jean-Baptiſte*) 250
MOTTE. (*le Général* DE LA) 172
MUSITAN. (*Charles*) 18. 19

N

NEWTON (*M. Iſaac*) 34

O

ORIBASE. 129
OVIEDO. (*Gonſalve-Fernandez* D') 75. 92. 259. 261

P

PARÉ. (*Ambroiſe*) 159. 255
PASCHAL (*Jean*) 158. 164
——— (*Michel Jean*) 252
PASCHALÉ. (*Jean*) 251
PAULLI. (*Simon*) 126
PAULMIER. (*Julien*) 109. 119. 159. 164. 251
PENA. (*Pierre*) 123. 124. 125
PETIT. (*Jean-Louis*) 42. 43

PETRONIO. (*Alexandre-Trajan*) 93. 163. 179. 193. 251. 268. 269. 460
PHRISIUS. (*Laurent*) 76
PLATER. (*Felix*) 154
PLINE. (L'Ancien) 91. 129. 364
PLUKENET. 92
POLL. (*Nicolas*) 100
PROTOPATA. (*Jean-Laurent*) 254

R

RANCHIN. (*François*) 179
RHASIS. 130
RIVIÈRE. (*Lazare*) 122. 124. 196
ROBIN (*Tancrede*) 123
ROGER DE PARME. 131
RONDELET. (*Guillaume*) 94. 120. 159. 166. 179. 189. 191. 195. 253
RUDIUS. (*Euſtache*) 122. 179

S

SAGUENS. (*Le R. P.*) 32
SAN-ROMAN. (*Fray Antonio* DE) 439
SAXONIA. (*Hercule*) 179
SANCTORIUS. 48

SCALIGER. (*Jules-César*) 94. 118
SCHMAI. (*Léonard*) 83
SEGORBE. (Le Cardinal) 86
SENNERT. (*Daniel*) 122
SEPTAL. (*Louis*) 122. 159. 160
SERAPION. 130
SILVATICUS. (*J. B.*) 251
SYDENHAM. 260

T

TARANTA. (*Valescus* DE) 131. 132
TERENTIUS. (*Jean*) 92
THÉODORIC. 132. 134. 135. 137
THÉOPHRASTE. 129
THÉVET. 105
TOMITANO. (*Bernardin*) 42. 43. 93. 118. 251.
TORRELLA. (*Gaspard*) 2. 74. 78. 82. 86. 136. 138. 140. 141. 250. 455
TORREZ. (*Pierre*) 159
TRINCAVELLE. (*Victor*) 6
TURNER. (*Daniel*) 174
TURQUET DE MAYERNE. (*Théodore*) 154. 195

V

VANDERMONDE. (*Jacques-François*) 459
VARIGNANA. (*Guillaume*) 131. 132
UÇAY. (*Gervais*) 172. 173
VELLA. (*George*) 3
VELSCHIUS. (*George-Jérôme*) 104. 124. 125
VERCELLONI. (*Jacques*) 19
VÉSALE. (*André*) 105. 107. 108. 109
VICTORI. (*Benoît*) 4. 17. 83. 192. 250
VIDIUS VIDUS. 9. 178
VIGO. (*Jean* DE) 137. 139. 151. 160. 161. 162. 163
VILLENEUVE. (*Arnaud* DE) 132. 137
VIVÉS. (*Jean-Louis*) 337. 338
VOCHS. (*Jean*) 138

W

WEIDMAN (*Jean*) 138
WIER. (*Jean*) 159
WISEMAN. (*Richard*) 174

Z

ZACUTUS LUSITANUS. 194
ZAPATA. (*Jean-Baptiſte*) 122
ZECCHIUS. (*Jean*) 159

FIN DE LA TABLE DES AUTEURS CITÉS DANS LE SECOND VOLUME.

TABLE

TABLE
DES MATIERES
Contenues dans ce II. Tome.

A

A. D. F. (M. l') Le Chryſologue du ſiècle. 397
Æthiops mineral commun, ſa préparation, ſa doſe & ſon uſage dans la Vérole. 167
——— minéraux de différentes ſortes. Leur énumeration, compoſition & vertus. 168. *& ſuiv.*
Alaitement. Voyez *Mal* Vénérien.
Animaux. Voyez *Vérole.* BOILE.
Aquila Alba. Voyez *Mercure* ſublimé Doux.
Arbres ſauvages. Comment les fruits âpres & de mauvais goût qu'ils portent naturellement, peuvent devenir meilleurs & plus doux par la culture. 70
ARNOUVAL (M.) Médecin à Clermont. 379
Atrophie pulmonaire. Sa cauſe ordinaire; comment & quand il ſe déclare. 7
Attouchement. Voyez *Virus* Vénérien.

B

Bains autrefois employés pour la *Vérole*. 80
Baiſer ſur la Bouche. Voyez *Mal* Vénérien.
BARBEROUSSE (*Chairedin*) Roi d'Alger. 165
Bardane. Que la Décoction de la Racine de cette Plante eſt inefficace pour la guériſon radicale de la Vérole. 123. *& ſuiv.*
BECK (*Jean-Rodolphe*) de Bâle. 360
Bierre. Voyez *Levure* de Bierre.
BOERHAAVE. (M.) Réflexion ſur ſon obſervation ſur la vertu du *Gaïac*. 263. *& ſuiv.* Examen de ſon ſentiment touchant la vertu du *Mercure*. 265. *& ſuiv.* Son ſentiment eſt réfuté par deux éxemples. 271. *& ſuiv.*
BOILE, Charlatan, qui attribuoit toutes les *Maladies* à diverſes eſpèces d'*Animaux*. Son hiſtoire. 32. *& ſuiv.* Tromperie dont il ſe ſervoit pour autoriſer ſes paradoxes. 33. *& ſuiv.* Decouverte de ſon artifice. 35. *& ſuiv.*
Bois Saint, ou *Palo ſancto*. Sa deſcription & ſon uſage dans le traitement de la *Vérole*. 92. *& ſuiv.* Comment nommé par les Naturels du Pays. 92. Où commun autrefois & préſentement. 93. Voyez *Gaïac*.
Bois Sudorifiques. Voyez *Mercure*.
BRANT (*Sebaſtien*) 347
BRUNE (N. de la) Charlatan. 171. *& ſuiv.*
Bubon. Voyez *Virus* Vénérien.

BUCHNER (*M. André-Elie*) Professeur en Chymie. 376

C

CALAT, Charlatan de Paris. Sa Tisane. 115. *& suiv.*

Calloſités. Voyez *Virus* Vénérien.

Carnoſités vraies ou fauſſes de l'Urèthre. Voyez FREY (*Antoine*)

Cautère en uſage autrefois pour la Vérole. 83

Cerat Mercuriel. Voyez *Emplâtre.*

Chancres (les) Voyez *Virus* Vénérien. Comment ils ſurviennent aux *Parties* Naturelles des deux Sèxes; à la *Bouche*, à la *Langue*, aux *Gencives*, au *Palais*; au *Goſier.* 38. *& ſuiv.* au bout des *Mammelles*, à l'habitude de la *Peau*, aux *Mains* & aux *Doigts.* 39

CHARBONNIER, nouveau Fumigateur qui en impoſe au Peuple. 201. *& ſuiv.* Sa méthode. 205. *& ſuiv.* Preuves de ſon ignorance. 215. Que les fautes qu'il a faites ne doivent pas être imputées à la methode des *Fumigations* 313. *& ſuiv.*

Charlatans, l'opprobre de la Médecine. 381

Chiens enragés. Voyez *Salive.* Comment ils donnent la *Rage* à pluſieurs autres Chiens. 55

Chine (la) Voyez *Maladies* Vénériennes. *Mercure. Vérole* (la).

Chinois. (les) Qu'ils ont les mêmes vues que nous pour guérir la *Vérole*, ſans avoir le même ſuccès, & pourquoi.

464. *& suiv.* Voyez *Vérole* (petite).
CLERC (*Jean du*) de Haſtings en Angleterre. 366
COLOMB. (*Chriſtophle*) 442
Commerce Charnel, *Communication*, *Contact*, *Contagion*, *Coucher.* (le) Voyez *Mal* Vénérien.
Crapaud. Sa Décoction dans le Vin en uſage chez les Chinois pour la curation de la Vérole. 453. *& suiv.* & en Europe même. 454. Le peu d'efficacité de ſa Décoction. 465. *& suiv.*
Cure méthodique ou rationnelle, quand en uſage. 77. *& suiv.* En quoi elle conſiſtoit. 78. *& suiv.*

D

Dartres. Comment leur humeur agit. 48
Décoction Ambroſienne. Ses préparations différentes, & ſa vertu. 120. *& suiv.*
Décoctions Sudorifiques. Pourquoi celles des Chinois pour la Vérole peu efficaces. 466
DIBON (M.) 377. *& suiv.* Lettre de M. &c. ſur ſon Livre intitulé, *Suite de la Deſcription des Maladies Vénériennes*, &c. 379. *& suiv.* Ce qu'eſt ſon Remède. 381. *& suiv.* Imprudences où il s'eſt expoſé. 383. *& suiv.* Réflexions ſur l'Extrait de ladite Lettre. 398. *& suiv.*
Diète (la) autrefois fort recommandée, & pourquoi, dans le traitement de la *Vérole.* 78
Diſtorſion des Os, ſon effet; ſa cauſe or-

dinaire ; comment & quand elle ſe déclare. 17

Doigts. Voyez *Chancres*.

Drogues qui entrent dans les Formules Chinoiſes pour les *Maladies* Vénériennes. 434. *& ſuiv.*

E

Eaux - Mercurielles. Manières de les préparer. 173. *& ſuiv.* Mal-à-propos employées pour le traitement de la Vérole. 174

Ecrouelles ou *Tumeurs* écrouelleuſes des Glandes méſenteriques, leur cauſe ordinaire ; comment & quand elles ſe déclarent. 7

EISENER (*Guſtave Adolphe Caſimir*) de Delitſch en Miſnie. 365

ELLER (*M. Jean-Théodore*) Médecin du Roi de Pruſſe. 376

Empiriques. Voyez *Mercure*.

Emplâtres ou *Cerat* Mercuriel. Sa compoſition, & l'uſage qu'on en faiſoit autrefois pour la curation de la Vérole. 150. *& ſuiv.* Voyez *Mercure*.

Emplâtres Mercuriels. Pourquoi ceux des Chinois peu efficaces pour la Vérole 467

Eroſion (l') & l'*Exulceration*. Comment le Virus Vénérien les produit. 25

Eſpagnole (Iſle) Voyez *Eſpagnols*. *Gaïac*.

Eſpagnols. Comment à leur retour de l'Iſle d'*Haiti* ou *Eſpagnole*, aujourd'hui *Saint Domingue*, ils repandirent autrefois la *Vérole* dans toute l'Europe, dans la plus

grande partie de l'Asie, & de l'Afrique. 54
Ettalche. Quel est ce bois ; usage qu'en ont fait les Anciens. 118. *& suiv.*
Etuves autrefois employées dans le traitement de la Vérole. 81. *& suiv.*
Exostoses (les) Voyez *Virus* Vénérien.
Exulceration. Voyez *Erosion.*

F

Femmes. Comment il est facile de découvrir l'artifice de celles qui voulant cacher leur déreglement, alleguent quelquefois des causes fausses & absurdes de leurs maladies. 41
Fenouil (bois de) Voyez *Sassafras.*
FERDINAND Roi d'Arragon. 89. *& suiv.*
FISCHBECK (*André-Guillaume*) de Goslar. 360. *& suiv.*
Flibustier. Ceux qu'on appelle ainsi. 126
FOURREAU (*Pierre*) Jésuite. Sa réponse sur l'Origine, la Dénomination, la Nature & la Curation des Maladies Vénériennes à la Chine. 419 *& suiv.*
FRANÇOIS I. Roi de France, ce qu'il pensoit du bois de Genièvre. 94
FREY (*Antoine*) d'Eslingen, le premier qui ait proposé l'usage des Sondes de plomb pour la guerison des *Carnosités* vraies ou fausses de l'Urèthre. 369
Frictions. Autrefois usitées dans le traitement de la Vérole. 81
Frictions Mercurielles. Pourquoi elles furent décriées, quand on commença à s'en servir. 140. *& suiv.* 142. *& suiv.*

On revient aux Frictions Mercurielles. 147. *& ſuiv.* Précautions que l'on prend aujourd'hui dans leur uſage. 157. *& ſuiv.* connues même des Anciens. 158. *& ſuiv.* Elles ſont préférées aux *Fumigations.* 197. *& ſuiv.* Raiſons de préférence. 198. *& ſuiv.* Voyez *Mercure.* Qu'elles guériſſent bien le Mal Vénérien. 282. *& ſuiv.* Qu'elles remédient plus ſurement que la Décoction de *Gaiac* à la carie des os les plus tendres. 284. *& ſuiv.* Voyez MEAD (M.) Regles à obſerver dans leur uſage. 305. *& ſuiv.* Voyez *Fumigations.* Inconnues à la *Chine.* 460. *& ſuiv.*

Fumigations. Médecins qui ont les premiers fait mention d'elles. 176. *& ſuiv.* Voyez MASSA (*Nicolas*) De deux ſortes. 179. *& ſuiv.* Leur prépa ation. 182. Manière de s'en ſervir. *la même & ſuiv.* Leur manière d'agir. 184. *& ſuiv.* Précautions qu'il faut y apporter. 185. *& ſuiv.* Leur éloge. 186. *& ſuiv.* Leur condamnation. 190. *& ſuiv.* Leur réformation. 194. *& ſuiv.* Voyez *Frictions.* Elles ſont rejettées. 199. *& ſuiv* On en fait épreuve devant les Magiſtrats. 202. *& ſuiv.* Voyez CHARBONNIER. Conſequences des épreuves qu'on en fit. 208. *& ſuiv.* Reſultat de toutes les expériences. 217. *& ſuiv.* Leur méthode n'eſt nullement comparable à celle des *Frictions.* 218. *& ſuiv.* Si l'on en juge par le ſuccès elles ne ſont pas comparables aux *Frictions.* 312. *& ſuiv.* Voyez CHARBONNIER. Qu'on pourroit aiſement corriger

la méthode dont on ſe ſert pour leur uſage. 314. *& ſuiv.* Que cette méthode, quoique plus ſure, plus efficace, plus commode, ſeroit toujours inférieure à celle des *Frictions*. 315. *& ſuiv.* Première différence; d'où elle ſe tire. 316. *& ſuiv.* ainſi que la ſeconde différence. 319. *& ſuiv.* la troiſième. 322. *& ſuiv.* & la quatrième. 329. *& ſuiv.* A combien de dangers leur méthode eſt expoſée. 322. Ceux auſquels elles ſont ordinairement mortelles. 318. Leur Méthode eſt abſolument à rejetter. 333. ou uniquement à reſerver pour les Maladies de la Peau. *la même & ſuiv.* Précautions qu'il faut apporter au cas qu'on les emploie. 334. *& ſuiv.* Pourquoi celles des Chinois moins efficaces encore que les nôtres. 467.

G

Gaïac ou *Guaiac*. Grand uſage qu'on en fit vers l'an 1517. pour le traitement de la *Vérole*. 87. *& ſuiv.* 146. Il fut apporté premièrement de l'Iſle *Eſpagnole* en Europe. 89. *& ſuiv.* Deſcription de ce Bois. 91. *& ſuiv.* Ses noms chez les Américains. 92. Où découvert & préſentement commun. 93. Ce que l'on y ſubſtituoit dans le commencement, ainſi qu'au *Bois ſaint*, la même *& ſuiv.*

Manière la plus ordinaire de faire la Décoction de ce Bois. 95. *& ſuiv.* Manière de donner cette Décoction. 97. *& ſuiv.* Vertu de cette Décoction. 99. *&*

Utilité de cette Décoction. 100. *& suiv.* Voyez HUTTEN (*Ulrich de*) Ceux auſquels elle ne convient pas & eſt dangereuſe. 102. Comment on tâcha d'en prevenir les dangers & inconveniens. 103. Son ancien nom. 117. On l'a employé pendant quelque tems avec empreſſement dans le traitement de la Vérole, ainſi que le *Bois-ſaint*, la *Squine*, la *Salſepareille* & le *Saſſafras*. 146. *& ſuiv.*
Gaiac. Pourquoi il fut autrefois ſi eſtimé contre la *Vérole* dans l'Iſle *Eſpagnole*. 259. *& ſuiv.* Cas où il eſt utile, & même néceſſaire. 261. *& ſuiv.* Voyez BOERHAAVE (M.)
Galle. (la) Comment elle ſe communique. 22. Comment ſon humeur agit. 46. Voyez *Galleux*.
Galleux. Comment ils communiquent leur *Galle* à pluſieurs. 55
GAUTIER (*Yves*) Docteur en Médecine & en Chirurgie, &c. 374
Génération. Voyez *Mal* Vénérien.
Genièvre. Utilité de la Décoction de ſon Bois pour guérir ou adoucir du-moins la *Vérole* récente. 94
GERHARD (*Jean*) Profeſſeur en Médecine à Tubingue. 354
Gonorrhée. (la) Voyez *Virus* Vénérien.
GONÇALEZ Eſpagnol. Ce qu'en raconte Braſſavole. 89. mal à propos nommé *Ferrand* ou *Fernand*. la même.
Gouttes du Général DE LA MOTTE. Leur peu d'effet pour la curation des Maladies Vénériennes. 172.
GRIENVVALDT (*M. Fréderic Joſeph*) Au-

teur du Catalogue des Médecins de Bavière. 372. Omiſſion qu'il y a faite. 347. *& ſuiv.*

GRUBER (M.) Conſeiller privé du Roi d'Angleterre dans l'Electorat d'Hanovre. 346

GRUMPECK (*Joſeph*) Remarques ſur ſon Livre, *De peſtilentiali ſcorra, ſive Malâ de Frantzos.* 346. *& ſuiv.* 348. *& ſuiv.*

Guaiac. Voyez *Gaiac.*

H

HAGER (*Jean-Joachim*) de Konigſée dan la Thuringe. 357

Haiti, (Iſle) Voyez *Eſpagnols.*

HEISTER (M.) Profeſſeur de Médecine, &c. Auteur d'une Bibliothèque Chirurgique, &c. 373

HENRI III. Roi de France, comment & par qui guéri de la Vérole. 122. *& ſuiv.*

Heſtdeen ou *Heſtebdehen.* Ce qu'étoit ce bois. 116. *& ſuiv.* Il a été employé autrefois, en Décoction pour guérir la Vérole. 117. Son uſage alteré & changé par quelques Auteurs ; ce qu'on doit penſer de la vertu de ce bois. *la même.* 119. Voyez *Genièvre.*

HEL (*Laurent*) de Veſel, dans le Duché de Clèves. 353

HOEVER (*Volfgang*) Médecin. 372. *& ſuiv.*

HUBER (*Rodolphe*) Auteur. 374. *& ſuiv.*

HUTTEN (*Ulrich de*) Son témoignage ſur la vertu & utilité du *Gaiac.* 100. *& ſuiv.*

Hydrophobie (l') Comment elle se communique. 22 Force de son Virus ; combien il demeure quelquefois caché dans le corps avant d'agir ; son action. 64.

J

JACOBI (*Jean Ernest*) de Weimar en Thuringe. 361. *& suiv.*

Inflammation. Voyez *Phlogose.*

JOHREN (*Conrad*) Professeur en Médecine. 363. 365.

K

KEST (*François*) de Leipsic. 353

L

Lavemens autrefois en usage dans le traitement de la Vérole. 79

LESPLEGNY (*Thibaut*) Apothicaire de Tours, *De la nature, vertu & de la Racine du Bois.... appellé l'*Esquine, &c. 366. *& suiv.*

Levure de *Biere.* Comment une certaine mesure de cette Levure en fait fermenter plusieurs. 55. *& suiv.*

LI CHE TCHIN, Médecin Chinois. Ouvrage de lui. 459. (a)

Liniment en usage dans le traitement de la Vérole. 81

Livre Chinoise, sa valeur. 417. (a)

M

MACASIUS (*Jean Centurion*) de Joachims-Thal, en Bohême. 353. *& suiv.*

MAGLIT (*Thomas*) Traité qu'on lui attribue. 307. *& suiv.*

Mains. Voyez *Chancres.*

Mal Vénérien, mis d'abord au nombre des maladies épidémiques. 1. *& suiv.* Sa cauſe ſuivant les Anciens. 2. *& ſuiv.* Ce qui a fait connoître qu'il n'eſt produit que par la *communication.* 5. Comment ſe fait cette *communication*, par la *génération.* la même *& ſuiv.* par la *contagion*, Manière dont elle peut ſe répandre. 8. *& ſuiv.* non pas néanmoins par une *contagion* qui aille juſqu'à une perſonne éloignée. 9. *& ſuiv.* ni peut-être par une *contagion* qui vienne d'un foyer. 10. *& ſuiv.* mais ſur tout par la *contagion* qui vient du *contact.* 14. *& ſuiv.* qui ſe fait par le *commerce* charnel. 15. *& ſuiv.* par l'*allaitement.* 17. par des *baiſers* ſur la bouche. *la même & ſuiv.* en *couchant* ſimplement dans le même lit. 18. *& ſuiv.* enfin en *maniant* les *parties* ulcérées. 19. *& ſuiv.* Conſéquences de ces différentes manières de contagion. 20. *& ſuiv.* Quand ce mal eſt appellé *Maladie* héréditaire ou accidentelle. 5

——— Il ſe communique par une infection appellée *Virus* Vénérien. 21. *& ſuiv.* Ses autres noms. 22. Voyez *Virus* Vénérien. Ceux qui ſont le plus ſujets à

le gagner. 50. *& suiv.* Varietés dans la manière dont ce mal se communique, 51. *& suiv.* Pourquoi les uns contractent ce mal à la moindre occasion, les autres plus difficilement, d'autres enfin très-difficilement & presque jamais. 51. *& suiv.* La manière de sa multiplication varie suivant les individus. 62. Différentes Méthodes qu'on a employées pour le traitement de ce mal depuis qu'il a commencé de paroître jusqu'à présent. 74. *& suiv.* Voyez *Cure* méthodique. Les trois Méthodes dont se sont servis jusqu'ici les *Médecins* dans le traitement de ce mal. 248. Laquelle de ces trois Méthodes est la meilleure. 249. *& suiv.* Voyez *Mercure.*

——— Ses Symptômes à la *Chine.* 433. *& suiv.*

Maladie héréditaire ou accidentelle. Voyez *Mal* Vénérien.

Maladies. Voyez BOILE.

Maladies Vénériennes. Première preuve de leur nouveauté en Europe. 337. *& suiv.* Seconde preuve. 339. *& suiv.* Troisième preuve. 341. *& suiv.* Description des Symptômes qui les caractérisent. 348. Si elles sont répandues à la *Chine.* 425. Quels noms elles y portent. 426. Quels remèdes on y emploie pour ces maladies. *la même & suiv.* Voyez *Mercure.* Si ces maladies sont reputées par les *Médecins* Chinois des maladies du pays, ou si ce sont au contraire des maladies censées nouvelles ou étrangères. 429. *& suiv.* Quels sont les caractères Chinois dont

on ſe ſert pour les déſigner. 430. D'où, en quel tems, & par qui elles ont été portées à la *Chine*. la même. Comment elles s'y communiquent. *la même & ſuiv.* Leurs principaux Symptômes ; & par quels noms ou caractères Chinois ils ſont déſignés. 432. Si elles y ſont plus communes & même peut-être plus anciennes dans les Provinces plus Méridionales que dans celles qui ſont plus vers le Septentrion. *la même & ſuiv.* Voyez *Drogues*. Raiſons aſſez fortes qui ſemblent porter à croire que les *Chinois* ſe trompent, lorſqu'ils croient que ces malad es ont été de tout tems repandues dans leur Empire. 436. *& ſuiv.* Voyez *Secrets*.

Mammelles. Voyez *Chancres*.

Manimen (le) Voyez *Mal* Vénérien.

MAPPUS (*Marc*) Profeſſeur en Médecine dans l'Univerſité de Straſbourg. 358

MARTINI (*Jacques*) de Riedlingen en Suabe. 373

MASSA (*Nicolas*) a décrié auſſi bien qu'aucun les *Fumigations*. . . 18. *& ſuiv.*

MEAD (M.) Réfutation des raiſons qu'il oppoſe à la méthode des *Frictions*. 296. *& ſuiv.*

Médecins. Voyez *Virus* Vénérien. Leur embarras lorſque la *Vérole* parut en Europe. 74. *& ſuiv.* Voyez *Mercure*. *Fumigations*. *Mal* Vénérien.

——— Chinois. Voyez *Maladies* Vénériennes.

——— Arabes. Voyez *Mercure*.

MEIBOMIUS (*Henre*) d'Helmſtad. 360

MENDEZ (*Ferdinand*) Eſpagnol, Auteur

ſa Thèſe ſur cette queſtion, *An Lui Venereæ Hygrargyrum.* 371. *& ſuiv.*

Mentagra. Thèſe ſur cette maladie. 363. *& ſuiv.*

Mercure. Uſage téméraire & malheureux, qu'on en fit, quand on commença à s'en ſervir pour la curation de la *Vérole.* 84. *& ſuiv.* 86. *& ſuiv.*

——— Sa deſcription. 128. Il a été regardé comme un poiſon par les Anciens. *la même & ſuiv.* Comment employé par les *Médecins* Arabes. 130. *& ſuiv.* Ils ont été ſuivis en cela de tous les Médecin Européens des ſiécles ſuivans. 131. *& ſuiv.* Voyez *Onguens* Mercuriels. Il a été employé enſuite, par analogie, dans le traitement de la Vérole. 135. *& ſuiv.* Il fut employé en Onguent dès les premiers tems de cette maladie. 138. *& ſuiv.* mais en très-petite doſe & avec beaucoup de précaution. 139. *& ſuiv.* Cette méthode fut bien tôt décriée par l'imprudence des *Empiriques*, contre leſquels les Médecins s'éleverent. 141. *& ſuiv.* & avec raiſon. 142. *& ſuiv.* Son double uſage dans le traitement de la *Vérole*, extérieur & intérieur. 148. *& ſuiv.* Son uſage extérieur étoit autrefois de trois ſortes. 149. 1°. en Onguent ou Liniment. *la même & ſuiv.* 2°. en Emplâtre ou Cerat. 150. *& ſuiv.* 3°. en Parfum. 152. *& ſuiv.* Changemens arrivés dans ces trois manières d'employer le Mercure extérieurement. 154. *& ſuiv.*

——— Il ſe prenoit autrefois intérieurement, ſeulement en deux manières. 160.

1°. ſous la forme de *Précipité* rouge ou de *Poudre* rouge de Jean de VIGO. *la même & ſuiv.* 2°. en forme naturelle, dans les pillules de BARBEROUSSE. 164. *& ſuiv.* Aujourd'hui il ſe prend en pluſieurs manières, depuis les nouvelles découvertes chymiques. 166. *& ſuiv.*

——— Ses effets dans le corps humain. 220. *& ſuiv.* Qu'on peut les expliquer par la connoiſſance que l'on a de ſes qualités. 223. *& ſuiv.* Ce que c'eſt. 223. Pourquoi appellé *Eau qui ne mouille point.* 224. Explication de ſon activité lorſqu'il eſt entré dans le Sang. 224. *& ſuiv.* Par quelles voies, appliqué en Friction, il pénétre dans le corps. 225. *& ſuiv.* Moyen de juger de la quantité du Mercure, qui eſt entré dans le corps par les *Frictions.* 226. *& ſuiv.* Par quelles voies, pris intérieurement, il paſſe dans le Sang. 228. Comment on doit juger de la quantité qu'il en entre par ces voies. *la même & ſuiv.* Pris intérieurement il paſſe en moindre quantité dans le Sang, qu'étant appliqué au dehors. 229. *& ſuiv.*

——— Ses effets primitifs. 232. *& ſuiv.* Quand il fait mieux ſon effet. 233. *& ſuiv.* (a) Ses effets ſecondaires. 236. *& ſuiv.* Sa vertu eſt limitée. 240. Comment il excite la *Salivation.* 241. *& ſuiv.* & non pas toujours. 244. *& ſuiv.* Qu'il guérit parfaitement la *Vérole* ſans *Salivation.* 247.

——— Lequel vaut le mieux du Mercure ou des *Bois* Sudorifiques. 249. *& ſuiv.* Il a été autrefois condamné par pluſieurs *Mé-*

decins. 250. *& ſuiv.* & loué. 251. *& ſuiv.* depuis long-tems préféré à l'uſage des Bois, conformément à l'expérience. 254. *& ſuiv.* & à la raiſon. 255. *& ſuiv.* Voyez BOERHAAVE (M.) Qu'il peut préférablement à tout autre Remède détruire le *Virus* Vénérien. 267. *& ſuiv.*

——— Lequel eſt le meilleur de ſon uſage intérieur, ou de ſon uſage extérieur. 287. *& ſuiv.* Quelle eſt la meilleure manière de l'employer au dehors. 293. *& ſuiv.* en *Parfums.* 294. en *Emplâtres.* la même *& ſuiv.* en *Onguens.* 295. *& ſuiv.*

——— Son effet donné en *Friction.* 316. *& ſuiv.* ainſi que ſon action. 317. *& ſuiv.*

——— Avec quelle méthode il eſt employé à la *Chine*, & quels effets il y produit. 429. Comment il s'emploie d'ordinaire dans le *Traitement* mercuriel, en Europe. 457. & à la *Chine.* la même *& ſuiv.* En uſage à la *Chine* pour la curation de la *Vérole.* 461. *& ſuiv.*

——— Sublimé doux. Sa vertu dans le traitement de la Vérole. 167

——— Alkaliſé, Antiphthiſique, Antiſcorbutique, Vif doux, Diuretique, Purgatif, quelles ſont ces différentes eſpèces de Mercure. 168

——— Comment il ſe prépare à la *Chine.* 463. *& ſuiv.*

——— Violet. Sa préparation, manière de s'en ſervir, ſa vertu pour la Vérole. 169

——— Précipité blanc, ſa préparation & ſon uſage. 169

——— Diſſous par défaillance, comment il ſe fait. 176

——— Précipité rouge Solaire, remarque ſur ſon uſage pour le Mal Vénérien. 173

MONTESAURO (*Noel*) Notice ſur ſon Traité *De diſpoſitionibus, quas Vulgares* Mal Franzoſo *appellant.* 351. *& ſuiv.*

O

ONguens Mercuriels (*les*) ont été employés par les Anciens contre les Poux, pour la curation de la Galle, des Dartres, & des autres Maladies de la Peau. 130. *& ſuiv.* 135. *& ſuiv.* enſuite par analogie pour la curation de la Vérole. 135. *& ſuiv.* 138. *& ſuiv.* 142. *& ſuiv.*

Onguent Mercuriel. Comment on le préparoit autrefois. 149. *& ſuiv.* Comment il ſe prépare aujourd'hui. 156. *& ſuiv.* Voyez *Mercure.*

——— au quadruple de Mercure. Quel il eſt; ſon uſage. 151. *& ſuiv.*

——— Saraſin. Sa formule, & ſon uſage autrefois contre la Galle & les diverſes eſpéces de Galle. 133. *& ſuiv.*

OSIANDER (*Jean-Conrad*) de Marpach. 354

OVIEDO (*Gonſalve* HERNANDEZ ou FERNANDEZ D') Ce qu'il dit ſur la guériſon de la *Vérole.* 75. *& ſuiv.* Qu'il n'a point exercé la Médecine en Portugal. 89

P

Palo-Santo. Voyez *Bois Saint.*
Panacée Mercurielle. Son uſage dans la Vérole, & ſes effets. 167. Qu'elle eſt la plus capable de ſe mêler dans le Sang. 231
——— Solaire & Lunaire de MICHEL DE LA VIGNE, louée par M. HOFFMAN. 171
——— De N. DE LA BRUNE. 171. *& ſuiv.*
PARENNIN (*Louis*) Jéſuite à Pequin. 419
Parfums. Leur ancien uſage pour la cure de pluſieurs Maladies. 175. *& ſuiv.* Enſuite dans le traitement de la Vérole. 176. Voyez *Mercure.*
——— Mercuriels employés autrefois pour le traitement de la Vérole. 152. Comment on les compoſoit, & on s'en ſervoit. 153. *& ſuiv.* Pourquoi on a ceſſé de les employer. 154. *& ſuiv.* En quelles occaſions on s'en ſert encore aujourd'hui 155
Parties ulcerées. Voyez *Mal* Vénérien.
Peau. Voyez *Chancres.*
Peſte. (la) Comment elle ſe communique. 22. Voyez *Peſtiferés.*
Peſtiferés. Comment ils donnent la *Peſte* à pluſieurs. 55
PETERMANN (*André*) Profeſſeur d'Anatomie & de Chirurgie. 362
PEUCER (*Tobie*) de Gorlitz. 362. *& ſuiv.*
PHILOLOGUS (*Thomas*) Notice ſur ſon Traité. 352

Phlogose & *Inflammation*. Comment le Virus Vénérien la produit. 24
Pilules Mercurielles de Barberousse. Leur recette & leur usage. 164. *& suiv.* Leur affinité avec les Pilules Mercurielles Chinoises. 461. *& suiv.* Pourquoi ces dernieres peu efficaces pour la curation de la Vérole. 466. *& suiv.*
PLATNER (M.) Sçavant Professeur en Médecine dans l'Université de Lipsic. 350. *& suiv.*
POINTET (M.) Chirurgien, son démêlé avec M. Dibon. 388. Dans quel sens appellé *Filius terræ, nemini notus.* 413. *& suiv.*
Pomme pourrie. Comment elle corrompt plusieurs autres pommes. 56
Potions. Autrefois usitées pour la guérison de la Vérole. 79. *& suiv.*
Poudre rouge. Voyez *Mercure*.
Poulain (le) Voyez *Virus* Vénérien.
POULLIN (M.) Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier. 365
PRADILLES (*Jacques*) Docteur en Médecine de Montpellier. 365
Précipité rouge. Voyez *Mercure*.
Préparations Mercurielles prises intérieurement autrefois. 160. *& suiv.* Celles dont on se sert aujourd'hui. 166. *& suiv.* Enumeration de celles que les Charlatans vantent comme des Secrets. 172. *& suiv.*
——— Remarques sur leur usage & sur leurs effets dans le corps. 287. *& suiv.* Dans quels cas elles conviennent. 291. *& suiv.* Méthode requise pour qu'elles conviennent. 292. *& suiv.*

——— Effets de celles prises par la bouche. 381. *& suiv.*
Purgatifs. Autrefois employés dans le traitement de la Vérole. 80. *& suiv.*
PURPIUS. (*Adam*) 359
Pustules. Voyez *Virus* Vénérien.
Pustules de la Peau. Si elles sont une vraie marque de *Vérole.* 44

R

Rachitis (le) Sa cause ordinaire, comment & quand il se déclare. 7
Rage (la) Où son vénin est renfermé. 30. Voyez *Chiens* enragés.
ROLFINCK (*Guerner*) de Hambourg. 357
RULAND (*Jean-David*) de Ratisbonne. 355

S

Saignée (la) autrefois en usage pour la Vérole. 78
Saint Domingue. Voyez *Espagnols.*
Salivation. Ce qu'on appelle ainsi. 221. *& suiv.* Voyez *Mercure.*
——— Lequel est le meilleur, de l'exciter ou non. 308. *& suiv.*
Salive des *Chiens* enragés. Son effet. 46
Salse-pareille. Tems où cette racine fut apportée en Europe, comme un spécifique de la Vérole. 109. *& suiv.* Sa description. 110. *& suiv.* Manière de préparer & de donner sa décoction. 111. *& suiv.* Voyez *Gaïac.*
Saponaire, ou *Savonière* ordinaire. Sa déco-

ction vantée & employée autrefois par quelques-uns pour guérir la Vérole, mais inutilement. 122

SARTORIUS (*Fréderic*) de Dresden. 363. *& suiv.*

Sassafras. De quels endroits de l'Amérique & dans quel tems ce bois fut apporté en Europe. 112. *& suiv.* Sa description. 113. Manière d'en préparer & d'en donner la décoction. *la même.* Voyez *Gaïac.*

Savonière ordinaire. Voyez *Saponaire.*

SAUZET (M. DU) Réplique à son Extrait du Tom. XXXIV. Part. 2. p. 326. de sa Bibliothèque Françoise. 410. *& suiv.*

SCHILLING (*Sigismond*) de Franckestein. 353

SCHLICTING (*Jean-Daniel*) Docteur en Médecine & en Chirurgie. 375. *& suiv.*

SCHMIDTS (*Joseph*) Auteur sur l'usage de la saignée dans la Maladie Vénérienne. 374

Scorpion & *Tarentule.* Où est renfermé leur venin. 30

Secrets tant vantés par les Charlatans pour guérir les *Maladies* Vénériennes. 170. *& suiv.*

SENNERT (*Michel*) Professeur en Médecine dans l'Université de Wittemberg. 359

Skirrhes. Voyez *Virus* Vénérien.

SLOANE (M.) 346

Smilax aspera. Vertu de la racine de cette plante pour la Vérole. 110. *& suiv.*

Solution de Mercure par défaillance. Son usage & effet. 170

——— de Cinnabre ou de Mercure précipité-rouge, dans un Menstrue corrosif; son usage dans la Vérole. 172

SPARR (*Jean-Gaſpard*) de Francfort ſur le Mein. 358

Squine. Deſcription de cette racine. 103. *& ſuiv.* De deux ſortes. 104. Quand connue en Europe. 104. *& ſuiv.* Manière de donner ſa décoction. 106. *& ſuiv.* Elle eut en peu de tems beaucoup de reputation. 107. *& ſuiv.* mais qui ne dura guère. 108. *& ſuiv.*

STACK (M.) ſçavant Médecin Anglois. Sa Notice ſur le Traité de Jean Almenar *de Morbo Gallico*. 349. *& ſuiv.*

T

Tarentiſme. (le) Comment il ſe communique. 22

Tarentule. (la) Voyez *Scorpion*. Comment agit ſon venin. 46

THOMASIUS (*Jean*) d'Eſchweiler dans le Duché de Juliers. 356. *& ſuiv.*

Tiſane Sudorifique ou ordinaire. Compoſition & uſage de cette Tiſane. 169. *& ſuiv.*

Tiſannes ſudorifiques dans le traitement de la Vérole. Leur préparation & leur uſage. 113. *& ſuiv.* Elles ont été diſtribuées à Paris par deux Charlatans, comme de nouveaux ſecrets. 115. *& ſuiv.*

Tortues de Mer. Si la chair des grandes, eſt un remède efficace pour la Vérole. 126. *& ſuiv.*

Traitement Sudorifique dans la *Vérole*. Quel il eſt en Europe. 455. *& ſuiv.* & à la Chine. 456. *& ſuiv.*

——— Mercuriel. Voyez *Mercure*.

Tumeurs écrouelleuſes des Glandes méſenteriques. Voyez *Ecrouelles.*

——— Skirreuſes. Voyez *Virus* Vénérien.

V

Vérole. (la) Si un homme ſain peut la prendre avec une femme ſaine. 16. *& ſuiv. Quid;* des perſonnes de même ſexe. *la même & ſuiv.* Comment elle ſe communique. 15. *& ſuiv.* 29. & ſe repand principalement. 30

——— Réfutation de ceux, qui prétendent que la Vérole eſt produite par de petits *Animaux.* 31. *& ſuiv.* Voyez BOILE. *Puſtules* de la peau. *Virus* Vénérien. *Eſpagnols. Médecins. Mercure. Gaïac.* OVIEDO (*Gonſalve* HERNANDEZ ou FERNANDEZ) *Genièvre. Diète.* Différens Remèdes employés pour la guériſon de cette Maladie, mais ſans ſuccès. 116. *& ſuiv.* Voyez *Gaïac. Maladies* Vénériennes.

——— Qu'elle eſt une Maladie nouvelle à la *Chine*, & qu'elle y a été portée. 438. *& ſuiv.* Evenemens contemporains de ſon apparition en Europe. 442. *& ſuiv.* Ses trois cauſes chez les *Chinois* diſcutées. 444. *& ſuiv.* Confondue chez les *Chinois* avec quelqu'autre Maladie qui y a du rapport. 447. *& ſuiv.* Ses Symptômes chez eux. 448. *& ſuiv.* Son Diagnoſtic, & ſon Prognoſtic chez ces peuples. 450. *& ſuiv.* Traitement que les *Chinois* emploient pour guérir les Maladies Vénériennes. 451. *& ſuiv.*

——— Les trois Traitemens employés en

en Europe pour la guérir. 451. *& suiv.* Ceux des *Médecins* Chinois. 452. *& suiv.* Leur Traitement méthodique. 453. *& suiv.* Voyez *Crapaud. Traitement* Sudorifique.
Vérole héréditaire. Comment elle peut être transmise au fœtus. 5. *& suiv.* Voyez *Virus* Vérolique.
Vérole. (petite) Comment son levain se communique. 22. chez les *Turcs* & chez les *Chinois.* 13. Où est renfermé son venin. 30. Comment elle excite des Pustules. 46. Combien son Virus subsiste avant de se developer. 64
Vif-argent. Voyez *Mercure.*
VESTI (*Juste*) Professeur en Médecine dans l'Université d'Erford. 361
VIGNE (*Michel* DE LA) Charlatan. 171
VINACHE, Charlatan de Paris. Sa Tisane. 116
Vipère. Où est renfermé son venin. 30
Virus Vénérien. Pourquoi il ne peut s'exhaler dans l'air en forme de vapeur. 9. *& suiv.* Conjectures sur sa nature & ses qualités. 22. *& suiv.* Il est inflammatoire. 23. *& suiv.* Comment dans la *Gonorrhée.* 23. *& suiv.* dans les *Chancres*, dans le *Poulain*, dans les *Exostoses.* 24. Il est corrosif; comment dans la *Gonorrhée.* 24. *& suiv.* dans les *Chancres*, dans le *Poulain*, dans les *Exostoses.* 25. Il est coagulant, & produit des *Skirrhes*, des *Tumeurs* skirrheuses, & des *Cailosités*; comment dans la *Gonorrhée.* 25. *&*

ſuiv. dans le *Bubon*, dans les *Puſtules*; dans les *Exoſtoſes*. 26. Il ne ſe tranſmet que par un *attouchement* immédiat. 26. *& ſuiv.*

——— Conſéquences touchant ſa nature. 27. *& ſuiv.*

——— Il pénétre dans le corps par la moiteur. 38. *& ſuiv.* par la vapeur. 39. par les vaiſſeaux lymphatiques. *la même & ſuiv.*

——— Que les parties qui le reçoivent en ſont les premières attaquées. 40. *& ſuiv.* Explication de quelques obſervations contraires. 41. *& ſuiv.* Il s'avance peu à peu & infecte le Sang. 46. *& ſuiv.* De quelque façon qu'il pénétre il entre toujours dans les pores de la peau. 47. *& ſuiv.*

——— Sa quantité doit être exprimée. 48. par rapport à la perſonne qui le donne. *la même & ſuiv.* par rapport à la perſonne qui le reçoit. 49. *& ſuiv.* Par rapport à toutes les deux. 50. *& ſuiv.*

——— Cauſe de ſa multiplication; manière dont ſe fait cette multiplication; il ſe multiplie dans la perſonne qui l'a reçu lorſque la *Vérole* devient confirmée. 53. Il ſe multiplie davantage, étant tranſmis d'une perſonne à pluſieurs. *la même & ſuiv.* Il ſe multiplie extrémement étant tranſmis à une infinité d'autres. 54. *& ſuiv.* Exemples d'une ſemblable multiplication dans les

autres Virus. 55. & même dans tous les levains. *la même & suiv.* Conditions nécessaires pour cette multiplication. 56. *& suiv.* Conséquences à tirer de-là. 57. *& suiv.* Difficulté d'assigner la cause méchanique de cette multiplication. 58. *& suiv.* Elle doit être estimée par rapport à la force. 59. *& suiv.* & à la disposition du Sang. 60. *& suiv.* Conséquences qu'on doit tirer de-là. 61. *& suiv.*

——— Il demeure quelquefois long-tems caché, & se manifeste ensuite tout d'un coup. 63. *& suiv.* Cela est commun aux autres Virus. 64. Réfutation de la manière dont quelques *Médecins* expliquent cette difficulté. *la même & suiv.* qui s'explique aisement par la différente manière dont le Sang & les Humeurs se renouvellent continuellement. 66. *& suiv.*

——— Quelquefois il augmente. 67. & diminue. *la même & suiv.* En quel cas cette diminution arrive. 68. D'autrefois il demeure dans son premier état. *la même & suiv.* Résolution de divers problêmes sur cette matière. 70. *& suiv.* Voyez *Mercure.*

Virus Vérolique. Si un pere gâté ou une mere gâtée peut communiquer à l'embryon un Virus Vérolique, qui reste caché pendant la jeunesse, qui renaisse ensuite de lui-même dans un âge plus avancé, & produise sans aucune contagion nouvelle une *Vérole* vraie & légitime. 6. *& suiv.*

URSINI (*Léonard*) Professeur en Médecine dans l'Université de Leipsic. 355

W

WEDEL (*George Wolfgang*) Professeur en Médecine. 374
WEIDNER (*Godefroi*) Professeur en Médecine à Francfort sur l'Oder. 354

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE SECOND TOME.

ERRATA DU SECOND TOME.

PAge 21. *lig.* 14. dans la *lisez* dans le.
p. 29. *lig. dern.* invectées *lis.* infectées.
p. 72. *l.* 3. pour *lis.* peut.
p. 116. *addition l.* 4. par la *lis.* pour la.
p. 134. *l.* 2. GHAULIAC *lis.* CHAUL AC.
p. 172. *l.* 7. La solation *lis.* La solution.
p. 187. *l.* 3. Suffimitions *lis.* Suffimigations.
p. 214. *l.* 28. que *lis.* qui.
p. 365. *l.* 24. la même *lis.* le même.